Uppsala Papers in Africa Studies
8
Editor: Sten Hagberg

Résistance, alternance, souveraineté

Une recherche engagée sur la crise et la transition au Mali

Sous la direction de
Sten Hagberg, Baba Coulibaly, Yaouaga Félix Koné
et N'gna Traoré

UPPSALA
UNIVERSITET

Uppsala 2024

UPPSALA
UNIVERSITET

© The authors and Uppsala University 2024

Cover photo : Manifestation à la Place de l'Indépendance de Bamako.
Photo : Sten Hagberg.

ISBN 978-91-506-3068-8
http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:uu:diva-530823

Distribution: Forum for Africa Studies,
Dept. of Cultural Anthropology and Ethnology, Uppsala University,
Box 631, SE-751 26 Uppsala, Sweden

Production: UUP Book Production, Uppsala University
Printed in Sweden by By Wind, Ödeshög 2024

Table à matière

Abréviations 7

Préface 9

Introduction : Recherche engagée sur la crise et la transition au Mali 11
Sten Hagberg

Le M5-RFP, ganglion d'une crise multidimensionnelle ? 29
N'gna Traoré et Almamy Sylla

Crise sociopolitique et désobéissance civile en 2020 55
Yaouaga Félix Koné

Spatialisation de la crise sociopolitique de 2020 à Bamako 73
Fatoumata Camara

« C'est à Badalabougou seulement qu'on peut le protéger » :
Mobilisations et luttes de jeunes pour et autour de l'Imam Dicko 95
Bintou Koné et Sten Hagberg

« Sikasso est martyr ! Sikasso se sent brimé ! » : Épicentre de la crise
post-électorale de 2020 115
Bintou Koné

Le pouvoir des Secrétaires Généraux : Entre gouvernement et
gouvernance en 2020 135
Baba Coulibaly, Sidy Diallo, Fanta Traoré et Salimata Coulibaly

La CÉDÉAO dans la crise malienne de 2020 157
Ludovic O. Kibora

Abréviations

ACRT	Appel Citoyen pour la Réussite de la Transition
ADEMA-PASJ	Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice
ANR	Assises Nationales de la Refondation
AES	Alliance des États du Sahel
Asdi	Agence suédoise de coopération internationale au développement
ATT	Amadou Toumani Touré, surnom du président
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CÉDÉAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CÉNI	Commission Électorale Nationale Indépendante
CMAS	Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko
CMLN	Comité Militaire de Libération Nationale
CNID	Congrès National d'Initiative Démocratique
CNT	Conseil National de la Transition
CNRDRE	Comité National pour le Redressement de la Démocratie et de la Restauration de l'État
CNSP	Comité National pour le Salut du Peuple
CSTM	Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali
DNI	Dialogue National Inclusif
EDM	Énergie du Mali
EMK	Espoir Mali Koura
FARE	Forces Alternatives pour le Renouveau et l'Émergence
FDPM	Front Démocratique des Patriotes Maliens
FNDP	Front National Démocratique et Populaire
FORSAT	Force Spéciale Antiterroriste
FSD	Front pour la Sauvegarde de la Démocratie
GPM	Groupe des Patriotes du Mali
HCIM	Haut Conseil Islamique du Mali
IBK	Ibrahim Boubacar Keïta, surnom du président
EIGS	État Islamique dans le Grand Sahara
JNIM	Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans, GSIM)
M5-RFP	Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques
MINUSMA	Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
MDP	Mouvement Démocratique et Populaire
ONU	Organisation des Nations Unies

ORTM	Office de Radio et Télévision du Mali
PARENA	Parti pour la Renaissance Nationale
PCC	Plateforme contre la Corruption et le Chômage au Mali
PMRD	Parti Malien de la Révolution et de la Démocratie
PMT	Parti Malien du Travail
RPM	Rassemblement pour le Mali
SADI	Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance
SVB	Sur la Voie du Bolchevisme
UA	Union Africaine
UDPM	Union Démocratique du Peuple Malien
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
ULTGK	Union des Luttes Tiémoko Garan Kouyaté
UNTM	Union Nationale des Travailleurs du Mali
URD	Union pour la République et la Démocratie

Préface

Cet ouvrage a pour but d'analyser la crise et la transition politique au Mali à partir de 2020, notamment sur la base des recherches de terrain conjointes et des analyses de discours et débats dans les médias et sur les réseaux sociaux. Il se veut une réelle contribution à une meilleure compréhension des enjeux socio-économiques, politiques, sécuritaires et culturels au Mali contemporain, par l'analyse des changements intervenus depuis l'année 2020 jusqu'en 2024. Son point de départ est l'analyse de la mobilisation populaire contre le régime du président Ibrahim Boubacar Keïta, sa chute et les tractations qui ont abouti à deux transitions politiques (de septembre 2020 à mai 2021 ; de mai 2021 à nos jours). Pour ce faire, notre approche est basée sur les perspectives citoyennes, parce que nous cherchons surtout à savoir comment des activistes et marcheurs engagés dans la lutte perçoivent les transformations sociales et politiques.

La publication fait suite à une série d'analyses « par le bas » des actualités burkinabè et maliennes. Le travail en équipe nous a permis de développer une anthropologie engagée dans laquelle les différents points de vue sont intégrés, discutés et/ou disputés avant et pendant le terrain et dans l'analyse post-terrain (Hagberg 2020). Ces travaux collectifs nous ont finalement poussé à créer un laboratoire de recherche, intitulé le Laboratoire d'Anthropologie Comparative, Engagée et Transnationale (LACET, https://www.lacet.org/).

Cet ouvrage fait une analyse des évènements socio-politiques survenus depuis les protestations contre les élections législatives de 2020, en passant par la formation de ce qu'allait devenir le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) jusqu'à la chute du président Keïta le 18 août 2020 et la mise en place de la transition politique en septembre de la même année. Initialement, nous avons voulu publier cet ouvrage plus tôt, mais des situations sécuritaires, politiques, géopolitiques, etc. ont tellement évoluées que nous avons dû mettre nos données à jour et reprendre nos textes à plusieurs reprises. Même au moment de sa publication, quatre années après le changement de régime, nous suivons les actualités politiques afin de décider si nos interprétations doivent être revues ou nuancées.

En fin de compte, nos observations et nos réflexions, solidement fondées sur les recherches de terrain, contribuent à une ethnographie politique contemporaine au Mali. Car, même si le discours d'un Mali nouveau (*Mali kura*) est devenu le slogan des manifestants, les pratiques politiques du Mali ancien (*Mali koro*)

demeurent. C'est pourquoi il importe de souligner que le *Mali kura* se prépare dans les marmites du *Mali koro* !

Les recherches de terrain en 2020 ont été autofinancées, complétées par une contribution modeste du Forum for Africa Studies de l'Université d'Uppsala, Suède. Le grand travail abattu est celui des chercheurs engagés au sien de nos institutions de recherche et regroupés dans le LACET. Nos grands remerciements vont tout d'abord et de façon collective et anonyme, à tous nos interlocuteurs rencontrés sur nos terrains de recherche. Dans des contextes parfois dangereux et douloureux, vous avez généreusement partagé vos réflexions et positions avec nous ! Nous tenons également à remercier l'Ambassade de Suède au Mali, ainsi que l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (Asdi) pour le financement de la publication de cet ouvrage dans le cadre du projet *Perspectives citoyennes des défis de société au Mali*, plus particulièrement Désiré Ballo, Camilla Bengtsson, Richard Bomboma, Kristina Kühnel et Ebibakry Sow.

Introduction : Recherche engagée sur la crise et la transition au Mali

Sten Hagberg

Introduction

Dans la soirée du mardi 18 août 2020, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a démissionné après avoir été arrêté plus tôt dans la journée par des militaires à son domicile au quartier de Sébénikoro de Bamako. Dans un bref discours, le président a d'abord dissout l'Assemblée nationale et le gouvernement avant d'annoncer sa démission. Quelques heures plus tard, une déclaration a été lue à la télévision nationale (Office de Radio et Télévision du Mali, ORTM) par un groupe de militaires. La déclaration a annoncé la prise du pouvoir par le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP). Dès que la nouvelle s'est propagée, la démission de Keïta fut décrite par de nombreux médias et observateurs comme un coup d'État militaire. La communauté internationale (CÉDÉAO, UA, ONU, UE, USA, France, etc.) a condamné le coup et, lors d'une réunion vidéo spéciale, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO) a imposé des sanctions et exigé un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Cependant, pour bon nombre de Maliens, la démission de Ibrahim Boubacar Keïta était plutôt l'aboutissement de plusieurs mois de manifestations et de protestations organisées par le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Beaucoup disaient qu'il ne s'agissait pas du tout d'un coup d'État, mais d'une transition pacifique du pouvoir qui était nécessaire pour éviter de nouvelles effusions de sang après celles intervenues en juillet. Les militaires avaient déclaré que le CNSP avait « parachevé » la lutte entamée par le peuple malien. En effet, la joie populaire à la place de l'Indépendance le vendredi 21 août 2020 donnait l'impression qu'il y avait une entente et une collaboration entre le M5-RFP et le CNSP. Et même si la plupart des acteurs ont par la suite reconnu que les militaires avaient leur propre agenda, il est important de noter que des lectures bien différentes de la situation du pays se sont renforcées depuis 2020. Par exemple, « le coup dans le coup » du CNSP en mai 2021, selon les points de vue de la communauté internationale était vu comme « une rectification » par le M5-RFP.

Cet ouvrage a pour but d'analyser la crise et la transition du Mali, à partir des recherches de terrain et des discours dans les quartiers ainsi que dans les médias et sur les réseaux sociaux. Il se veut une contribution à une meilleure compréhension des enjeux socio-économiques, politiques, sécuritaires et culturels du Mali par l'analyse des perspectives citoyennes des changements intervenus à partir

de l'année 2020. Il s'agit également d'une étude prospective pour jeter les bases d'une réflexion sur le « Mali nouveau ». Dans un certain sens, l'ouvrage s'est inspiré, même de façon lointaine, des efforts collectifs antérieurs des chercheurs pour analyser les enjeux du Mali (Brunet-Jailly et al. 2014 ; Konaté 2013) et des recherches collectives de notre équipe (Hagberg et al. 2017a, 2017b, 2019a, 2019b, 2021; Hagberg et Kibora 2023). Car, c'est en effet ce genre d'effort conjoint qu'il faut pour pouvoir engager un débat solide sur ce pays. Aussi, un numéro thématique de *Africa Today*, coordonné par Dorothea Schulz et Souleymane Diallo (2023) portent sur la construction de la légitimité politique au Mali. Diallo et Schulz (2023) appellent à un effort collaboratif des chercheurs pour comprendre les processus qui ont mené à la tourmente politique et l'insécurité auxquelles les Maliens ont été exposés. Ils proposent une analyse des trois répertoires de légitimité politique au Mali : le pouvoir militaire, représenté par le fusil ; le pouvoir intellectuel, représenté par le bic[1] ; et le pouvoir de l'islam, représenté par le chapelet. Or, ces trois répertoires ne sont pas distincts ou mutuellement exclusifs, car leurs mobilisations apportent toujours des reconfigurations. « *Thus, rather than assume the existence of clearly demarcated, unchanging legitimacy repertoires, scholars should pay heightened attention to how such repertoires are reformulated, appropriated, and made subject to cross-breeding, as the leaders who mobilize them seek to respond to changing historical circumstances* » (Diallo et Schulz 2023: 14).

Cet ouvrage est le résultat d'une recherche engagée dans « le feu de l'action » ou « à chaud », suivi d'une analyse et une mise en perspective « à tiède » (Hagberg 2020). Il est fondamentalement collectif et collaboratif au vrai sens du terme, car nous avons échangé, argumenté, critiqué et construit l'ouvrage ensemble. En même temps, l'ouvrage a pris du temps avant d'être publié, ce qui nous a poussé à approfondir nos réflexions tout en suivant l'actualité malienne et sahélienne particulièrement turbulente.

Dans ce chapitre introductif, je voudrais aborder quatre aspects. Premièrement, je décris le processus par lequel cette recherche engagée a été mise en œuvre, particulièrement des questions méthodologiques de la recherche engagée dans le feu de l'action. Deuxièmement, je développe cinq points de départ en arrière-plan de la crise. Troisièmement, je fais un rappel succinct de la crise et de la transition jusqu'à nos jours. Quatrièmement, je démontre comment les différents chapitres articulent le thème central de la recherche engagée sur la crise malienne afin d'introduire les angles par lesquels nous avons abordé notre objet d'étude.

[1] Dans le français ouest-africain, le bic est le terme générique le plus souvent utilisé pour désigner le stylo.

Méthodologie d'une recherche engagée

C'est en juin 2020, tout juste après le premier meeting de masse à la place de l'Indépendance, que nous nous sommes contactés au sein de notre labo, le LACET, plus particulièrement son équipe malienne[2]. A l'époque, des mouvements de protestation en cours suscitaient de nombreuses interrogations et chacun de nous les suivait de son côté. C'est pourquoi nous avons d'abord commencé à organiser des réunions de travail en virtuel, étant donné que nous étions en pandémie de COVID-19. Il convient de rappeler que moi-même étant basé en Suède, j'étais bien plus coincé que les autres, car mes déplacements habituels et réguliers au Mali et au Burkina Faso étaient très limités, voire impossibles, au début de cette pandémie. Par contre, mes collègues maliens étaient sur place à Bamako pour suivre l'évolution de la situation sociopolitique. A partir de nos réunions virtuelles, nous avons commencé à réfléchir ensemble sur les mouvements de contestation et de protestation sur la toile, tandis que quelques collègues se rendaient aux conférences de presse et aux manifestations sur place. En même temps, tout le monde pouvait suivre une bonne partie des déclarations et des conférences de presse à travers des vidéo-mans qui filmaient en live sur Facebook. L'implication de la diaspora fut très importante en juin, juillet et août 2020, car ce sont des Maliens de l'extérieur qui s'étaient organisés pour contribuer financièrement à la mobilisation contre le régime. Cette diaspora a également su mobiliser les réseaux sociaux pour faire passer des images autres que celles diffusées par la presse internationale. L'implication de la diaspora illustre aussi ce que Postill et Pink (2012) appellent un concept pluriel de socialité, qui nous permettrait de mettre la lumière sur les qualités de « *relatedness in online and offline relationships* ». La socialité au pluriel nous permettrait de mieux comprendre comment les interactions sur les réseaux sociaux font de nos jours partie intégrante de la constitution des groupes sociaux. Dans la même veine, selon Hall, il ne suffit plus de se demander si les réseaux sociaux font la promotion de la participation, de l'activisme ou de la polarisation en politique, mais comment et pourquoi ils nous affectent politiquement : « *We must ask how and why social media may be affecting our political subjectivities* » (Hall 2022). Dans une étude sur l'usage des images et des vidéo-clips pendant l'insurrection populaire de 2014 et la résistance contre le coup de 2015 au Burkina Faso, je démontre comment la fertilisation croisée de vidéo-clips, de réseaux sociaux et de luttes populaires dans la rue articule les transformations sociopolitiques contemporaines (Hagberg 2023).

En ce qui concerne les recherches au Mali, de juillet à septembre 2020, nous avons pu effectuer les enquêtes de terrain à Bamako, à Kati et à Sikasso. En grande partie, nous avons travaillé en équipe pour mieux cibler les différents angles des mouvements de contestation, de protestation et de résistance. Nous

[2] Le Laboratoire d'Anthropologie Comparative, Engagée et Transnationale (LACET, https://www.lacet.org/) est un labo de recherche, de formation et de collaboration composé de chercheurs engagés en anthropologie, géographie et sociologie. Sa démarche est comparative et transnationale et s'intéresse aux défis de société.

avons conduit des entretiens avec des acteurs et nous avons fait des observations des différentes manifestations. Aussi, avons-nous suivi des conférences de presse et des rencontres avec des chercheurs sur place et sur internet. Pendant tout ce temps, nous avons continué à échanger entre nous en virtuel. Au moment de la prise de pouvoir par le CNSP mardi le 18 août 2020, une équipe de trois chercheurs étaient à Sikasso en train de mener l'enquête de terrain, tandis que d'autres autres étaient à Bamako et en Suède[3].

Le terme de « recherche engagée » dénote ici une démarche scientifique à cheval entre recherche fondamentale et recherche appliquée, notamment une recherche qui se focalise explicitement sur des problèmes urgents de la société (Bierschenk et al. 2007 ; Eriksen 2006, 2018 ; Fassin 2018 ; Hagberg et Ouattara 2012). Elle se met au service de la société, même dans sa posture la plus critique. La recherche engagée reste solidement ancrée dans les bases académiques en matière de théorie et de méthodologie, tout en cherchant à engager des questionnements et des défis sociétaux d'actualité (Hagberg 2020). Elle est aussi collaborative : entre chercheurs eux-mêmes ; et entre chercheurs et d'autres acteurs de la société, y compris des « citoyens ordinaires ». Le recours aux perspectives des citoyens ordinaires est un aspect fondamental de la recherche engagée. La notion de « citoyens ordinaires » vise à capter les perspectives du commun des mortels, loin des sphères officielles de décision. Malgré ses limites conceptuelles, notamment en ce qui concerne sa dépolitisation (Carrel et Neveu 2014), la notion met la lumière sur les points de vue et les perspectives des gens situés loin des instances de prise de décision (Hagberg et al. 2017b). Cependant, une recherche qui veut s'intéresser au « peuple », aux luttes « populaires » ou aux points de vue des « citoyens ordinaires » court le risque de tomber dans le populisme, à savoir *« un certain type de rapport fasciné (idéologique, moral, scientifique, politique…) que des intellectuels nouent au moins symboliquement avec 'le peuple' »* (Olivier de Sardan 2008 : 213). En même temps que nous nous démarquons clairement de ce genre de populisme, notre approche cherche néanmoins à mettre la lumière sur les perceptions et perspectives des citoyens situés loin des prises de décision et du pouvoir politique dans un sens large. Pour illustrer notre approche, prenons l'étude de cas de l'imam Mahmoud Dicko. Dans ce chapitre, notre propos est de comprendre la mobilisation des jeunes de Badalabougou pour et autour de ce leader religieux et politique plutôt que de dresser le portrait de ce personnage politique important (Koné et Hagberg, ce volume).

En plus, notre recherche engagée n'est pas seulement orientée vers la production de savoirs et de connaissances scientifiques, mais elle implique aussi le partage des résultats préliminaires. C'est pourquoi nous avons organisé un séminaire virtuel intitulé *Alternance par la rue ?* le 25 août 2020, soit une semaine après la prise du pouvoir du CNSP, pour échanger avec les collègues à travers le monde

[3] En mi-août 2020, je me suis trouvé en Suède en train de préparer un voyage au Mali. En septembre 2020, j'ai effectué des recherches de terrain à Bamako en équipe avec Bintou Koné.

sur la situation malienne. Et le 16 septembre 2020, nous avons organisé un atelier sur place à l'Institut des Sciences Humaines de Bamako intitulé *Pouvoirs des urnes, de la rue et de la caserne*. Cette ambition de partager nos observations et réflexions était aussi liée à la forte demande des médias internationaux de commenter la situation malienne[4]. Donc, nous avons jugé nécessaire de partager les résultats très préliminaires de nos recherches de terrain conduites avant la chute de Ibrahim Boubacar Keïta.

Cinq points de départ

L'ambition de notre ouvrage est de mettre en avant les perspectives citoyennes maliennes, notamment celles des mouvements de protestation contre le régime de Keïta et ce qui s'en est suivi les semaines et mois après sa chute. Cependant, chaque tentative pour décrire la crise et la transition fait également partie de la façon dont nous choisissons de l'interpréter. C'est pourquoi je propose d'abord d'aborder cinq points de départ en arrière-plan de la crise.

Premièrement, il convient de rappeler que les problèmes du Mali ont commencé bien avant l'arrivée au pouvoir du président Keïta lors des élections démocratiques d'août 2013. Keïta avait été élu avec un score exceptionnel (77,62% of the votes in the second round) après 18 mois de régime de transition de 2012 à 2013. En mars-avril 2012, une série d'événements avait eu lieu : le coup d'État militaire conduit par le Capitaine Amadou Haya Sanogo, la rébellion « touareg », la prise de contrôle par les groupes islamistes du nord du Mali, avec pour conséquence une aggravation des problèmes de sécurité, etc. (Hagberg et Körling 2012 ; Lecocq et al. 2013). La situation sécuritaire s'était davantage aggravée sous le gouvernement de transition et en janvier 2013, l'armée malienne appuyée par des troupes françaises a dû utiliser des frappes aériennes pour repousser les islamistes qui tentaient de prendre le contrôle de tout le pays. Lorsque l'ancien premier ministre des années 1990 et l'ancien président de l'Assemblée Nationale (2002–2007), Ibrahim Boubacar Keïta, avait été élu président de la république, les attentes étaient énormes. Lors de la campagne électorale de 2013, Keïta a été présenté comme « l'homme de la situation » et « celui qui dit la vérité » (*Kankélé-ntigui*), celui qui ne dit pas une chose aujourd'hui et demain son contraire, ou pour le moins autre chose (Traoré et Sylla 2019). De manière habile, il avait réussi à apparaître rigoureux et « anti-establishment », malgré le fait qu'il avait de facto été au sommet politique absolu au Mali pendant plusieurs décennies. Keïta avait promis de « chasser les islamistes du Mali » dans les six mois à venir. Il n'a pas pu le réaliser et pire la situation s'est empirée.

Deuxièmement, les accords de paix – les Accords de Ouagadougou de 2013 et l'Accord pour la paix, issu du processus d'Alger de 2015 – entre l'État malien

[4] Au moment de la prise de pouvoir du CNSP et les jours qui s'en suivaient, j'étais interviewé par plusieurs médias, notamment la TV4 Live (en Suède), la radio P1 (Suède), l'hebdomadaire norvégien Klasskampen, la Radio France Internationale (RFI), le Global Bar Magazine et la France24.

et les mouvements rebelles mettent le doigt sur la question de savoir avec qui il est légitime de négocier. La position de « ne pas négocier avec les terroristes » soulève certaines questions. Dans le cas du Mali, le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA) était jugé légitime tandis que les mouvements islamistes étaient exclus de la table des négociations. La France a fait pression pour que le MNLA soit considéré comme une partie légitime aux négociations. Mais dans la pratique, il s'est avéré difficile de distinguer les dirigeants et sympathisants du MNLA des mouvements islamistes.

Troisièmement, les élections législatives tenues respectivement le 29 mars et le 19 avril 2020, après plus d'une année de retard à cause de la situation sécuritaire difficile, ont été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres et qui a conduit à la chute de Keïta. La Commission Électorale Nationale Indépendante (CÉNI) a publié les résultats des élections, mais la validation par la Cour constitutionnelle, dont les membres sont en partie nommés par le président de la république, a modifié les résultats[5]. Une trentaine de députés ont « perdu » leur siège à l'Assemblée nationale à cause de la décision de la Cour constitutionnelle. Les protestations se sont multipliées après l'annonce des résultats définitifs, notamment parce que le tout nouveau président de l'Assemblée nationale, Moussa Timbiné, était l'un de ceux dont le siège n'avait été obtenu qu'après la décision de la Cour constitutionnelle. Ce n'était pas un détail sans importance car le président de l'Assemblé nationale deviendrait le président de la république en cas de démission du président. En plus, l'enlèvement du chef de l'opposition Soumaïla Cissé – président de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) et candidat malheureux du deuxième tour des présidentielles de 2018 – en fin mars 2020, en pleine campagne électorale, par des hommes armés a davantage compliqué les élections législatives. Beaucoup pensaient que le président et le gouvernement avaient réagi trop lentement pour essayer de faire libérer Cissé.

Quatrièmement, depuis 2013 la présidence de Keïta était caractérisée par la mauvaise gouvernance, la corruption, le népotisme, l'escalade des problèmes de sécurité et le manque de leadership politique, de programme et d'orientation. Le fait que Keïta avait eu six premiers ministres au cours de sept années au pouvoir a été perçu comme un manque de leadership. La mauvaise gestion et l'impunité ont été parmi les épithètes les plus courantes. En particulier, son fils, Karim Keïta, était devenu le symbole de l'abus de pouvoir. En sa qualité de président de la commission parlementaire de la défense et de la sécurité, Karim Keïta – le fils du président de la république – avait acquis une influence décisive, tout en s'enrichissant lui-même. Les images du séjour de Karim Keïta à la Méditerranée où il a, entre autres, reçu le massage d'une femme en tenue légère sont rapidement devenues virales. Comment le responsable de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale a-t-il pu profiter de « la belle vie » alors que les problèmes de sécurité s'aggravaient dans de grandes parties du pays ?

---

[5] Cette décision a, du moins en partie, favorisé le Rassemblement pour le Mali (RPM), le parti de Keïta, notamment à Sikasso (B. Koné, ce volume).

Photos 1 et 2. Changement de partenaires. En mars 2013, tout juste après l'intervention militaire de la France pour repousser les terroristes, les relations avec la France était au top. De nos jours, les relations sont au plus bas. L'orientation vers la Russie a commencé lors des manifestations à Bamako, comme par exemple en septembre 2020. Photos : Sten Hagberg.

Cinquièmement, la mobilisation contre la présence militaire étrangère, particulièrement l'armée française, était de plus en plus tangible, car pour de nombreux Maliens il est difficilement concevable qu'après huit années de lutte anti-terroriste la situation sécuritaire n'avait cessé de se dégrader. Souvent dans les discussions sur la situation du pays, les gens se sont référés à la présence française. Par exemple, avec la montée de la mobilisation des acteurs de la société civile ouest-africaine contre la présence militaire française, le président Emmanuel Macron avait invité les chefs d'État ouest-africains à un sommet à Pau (France), pour qu'ils apportent des « clarifications » relatives à la présence française dans la région. Au sein de l'opinion publique ouest-africaine, cette « invitation » avait été interprétée comme « une convocation », rappelant ainsi le temps colonial révolu. L'anti-impérialisme est effectivement un facteur important en arrière-plan de la crise de 2020. C'est ce courant anti-impérialiste qui constitue le socle sur lequel le régime de transition tire sa légitimité.

Rappel succincte de la crise malienne et de deux transitions

Les cinq points abordés en haut résument le contexte dans lequel les protestations contre le régime d'Ibrahim Boubacar Keïta se sont intensifiées. Dans cette section, je tente de faire une brève chronologie de la crise de 2020. Un accent particulier est réservé aux débats maliens pour essayer de les mettre en relief vis-à-vis des discours des grandes chaines internationales (RFI, France24, BBC). Cela n'est pas une tâche évidente, car les limites entre les médias internationaux et ceux nationaux étaient, du moins en 2020, souvent invisibles. Je m'attache néanmoins à mettre en lumière les perspectives maliennes, qui ressortent dans les débats et les discours.

C'est le vendredi 5 juin 2020 qu'un meeting de masse fut organisé à la Place de l'Indépendance de Bamako par le rassemblement des forces patriotiques, une coalition qui venait d'être formée (Traoré et Sylla, ce volume). Ce rassemblement était une tentative de coalition entre le Front pour la sauvegarde de la démocratie, les mouvements de gauche comme Espoir Mali Koura et la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants l'Imam Mahmoud Dicko. A ce meeting, qui avait connu une forte mobilisation, la démission de Keïta a été demandée par plusieurs intervenants ; « il n'y a pas de sécurité dans le pays », « il n'y pas d'écoles publiques », « il y a trop de corruption », etc. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été les résultats des élections trichées.

Le meeting a été le point de départ d'une intensification de la lutte, d'où le nouveau nom de la coalition, c'est-à-dire le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP). Tandis que le comité stratégique du M5-RFP était composé de représentants de ces différentes organisations, l'imam Dicko fut appelé « l'autorité morale ». Le président Keïta – l'homme qui en 2013 était censé redresser la situation du pays et chasser les terroristes – était devenu l'image même de la corruption, du népotisme et de la gabegie.

Durant les mois de juin et juillet 2020, les tentatives de médiation par la CÉDÉAO s'étaient poursuivies, mais le M5-RFP n'a cessé de souligner qu'il n'entendait pas laisser tomber ses revendications. Les négociateurs de la CÉDÉAO ont souligné qu'il y avait « une ligne rouge » à ne pas franchir : le président Keïta ne démissionnerait pas.

Un deuxième meeting de masse fut organisé vendredi le 19 juin 2020 avec une grande participation. Pour le troisième meeting du vendredi le 10 juillet 2020, le M5-RFP a appelé à la désobéissance civile, matérialisée sous forme de « dix commandements » (Y.F. Koné, ce volume). Des ponts et des routes avaient été bloqués et des lieux de travail abandonnés. Cependant, après la fin du meeting du 10 juillet, une foule de manifestants s'est rendue à l'Assemblée nationale, à l'Office de Radio et Télévision du Mali (ORTM) et à d'autres services publics. Des manifestants ont saccagé l'Assemblée. Le lendemain, des policiers et des militaires ont été déployés, dont la Force spéciale antiterroriste (FORSAT) spécialement formée pour lutter pour la sécurité du pays. De nombreuses personnes

(entre 14 et 23) avaient été tuées ces jours-là et plus de 100 ont été blessées. Entre autres, la mosquée et la maison de l'imam Dicko à Badalabougou ont été attaquées par les agents de la FORSAT ; de jeunes hommes non armés ont été tués lors de la fusillade[6].

Après ce week-end sanglant, le M5-RFP a protesté en proclamant que la « ligne rouge » avait été franchie. Peu après, le mouvement a néanmoins décrété un cessez-le-feu pour permettre aux populations de se préparer pour la fête de tabaski célébrée le 31 juillet 2020.

Vendredi le 14 août 2020, le quatrième meeting a été organisé à la Place de l'Indépendance. Lors de ce meeting, quatre demandes ont été formulées : premièrement, la destitution du premier ministre ; deuxièmement, la démission des députés ayant obtenu leurs sièges de l'Assemblée nationale suite à la modification des résultats par la Cour constitutionnelle ; troisièmement, la nomination d'un gouvernement restreint de rassemblement national ; et quatrièmement, la nomination d'une commission indépendante pour enquêter sur le meurtre entre le 10 et le 12 juillet 2020. Il est à constater que la demande de démission du président de la république avait été supprimée, étant donné que ces quatre demandes étaient un appel direct au président Keïta à agir. En effet, seul Keïta pouvait désormais répondre aux exigences. Mais il ne l'a pas fait. Maintenant, c'était l'impasse...

Tôt le matin mardi le 18 août 2020, des habitants de Kati, ville garnison à 15 kms de Bamako, ont été réveillés par des coups de feu provenant du camp militaire Soundiata-Keïta. À peu près au même moment, des coups de feu ont été entendus dans le quartier bamakois de Tomikorobougou. La panique s'est emparée des populations : les agences et bureaux gouvernementaux ont été fermés et la cité ministérielle a été rapidement vidée, tout comme la télévision nationale. Les banques, les stations d'essence ont rapidement fermé, et tous les vendeurs du grand marché de Bamako ont déserté.

Personne ne savait ce qui se passait réellement, sauf que de militaires de Kati étaient en mouvement[7]. Pendant ce temps, de jeunes manifestants se sont rassemblés à la Place de l'Indépendance pour exprimer leur soutien à l'armée.

---

[6] Selon le M5-RFP, 23 personnes avaient été tuées (Maliweb 8/8/2020), tandis que Human Rights Watch confirme la mort de 14 personnes, « parmi des manifestants et des passants, de toute évidence à la suite de tirs des forces de sécurité les 10 et 11 juillet » (Malijet 15/8/2020). Selon un communiqué gouvernemental, la violence aurait fait 303 blessés : 176 manifestants ou passants et 127 membres des forces de sécurité (Malijet 15/8/2020). Ce dossier n'a pas connu de suite judiciaire, car plus d'une année plus tard, Oumar Samaké, commandant de la Force spéciale antiterroriste (FORSAT), a été mis mis sous mandat de dépôt dans le dossier des tueries des 10, 11 et 12 juillet 2020 à Bamako (14 manifestants, dont deux enfants, ont été tués à Bamako par les forces de l'ordre au cours de ces journées de manifestation), mais il aurait été libéré quelques heures plus tard, sous la pression des policiers (Mali Média 9/9/2021 ; Maliweb 4/9/2021). Lundi le 6 septembre 2024, l'inculpé s'est présenté pour retourner en prison (Maliactu 7/9/2021).

[7] Au Mali, la ville garnison de Kati est l'épicentre du pouvoir militaire de l'armée. Située à proximité de Koulouba, la colline de pouvoir de Bamako qui abrite le palais

Dans l'après-midi, les militaires de Kati se sont rendus en cortège à Bamako. Lourdement armés, ils se sont approchés de la résidence du président Keïta au quartier de Sébénikoro. Une fois sur place, la garde présidentielle n'a opposé aucune résistance. Vers 17h30, le président est sorti en compagnie (ou sous la protection) des militaires et est monté dans une voiture noire, avec le premier ministre dans une voiture blanche tout juste derrière. Le cortège était revenu avec le président et le premier ministre à Kati sous les applaudissements, ovations et rugissements de victoire de la rue.

Dans la soirée, le président Keïta a signé sa démission avant de faire une déclaration à la télévision nationale. Cela a été diffusé à minuit. Plus tard dans la nuit, un segment télévisé a été diffusé avec le groupe de soldats qui avaient pris le relais assis à une table. Le Colonel-major Ismaël Wagué a lu une déclaration selon laquelle le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) avait pris le pouvoir pour mettre en place un gouvernement civil de transition et organiser des élections démocratiques. Un couvre-feux a été imposé et les frontières ont été fermées. De même, la déclaration a souligné que tous les accords internationaux seraient respectés, particulièrement la force onusienne et l'armée française Barkhane : « *La MINUSMA, la force Barkhane, le G5 Sahel, la force Takuba demeurent nos partenaires pour la stabilité et la restauration de la sécurité* ». Le Colonel Assimi Goïta qui s'est révélé être le président du CNSP a rencontré les secrétaires généraux des ministères pour leur demander de mettre le Mali au-dessus de tout et d'assurer la continuité de l'État : « *Il était de mon devoir de rencontrer les différents secrétaires généraux pour que nous puissions les assurer de notre soutien par rapport à la continuité des services de l'État* » (Coulibaly et al., ce volume).

Une fois la prise de pouvoir par le CNSP annoncé le ballet diplomatique a commencé. La CÉDÉAO a condamné la prise de pouvoir en soulignant que les coups d'État sont anticonstitutionnels. D'autres acteurs internationaux ont également réagi par des condamnations. Mais au Mali on se réjouissait : Keïta avait démissionné et enfin il y avait l'espoir d'un « Mali nouveau ».

Jeudi le 20 août 2020, les chefs d'État de la CÉDÉAO se sont rencontrés pour analyser la situation et ils ont imposé de sanctions économiques et politiques au le Mali. Une délégation de négociation a été dépêchée à Bamako du 22 au 24 août pour négocier avec les militaires.

Vendredi le 21 août 2020, le M5-RFP a organisé un meeting à la Place de l'Indépendance à Bamako pour célébrer la victoire. Encore une fois, nombre de Maliens étaient venus fêter la chute de Keïta ; l'ambiance était joyeuse, révolutionnaire et combative avec des panneaux contre la CÉDÉAO, comme par exemple : « *Ceci n'est pas un coup d'État. C'est une révolution populaire* ». Au moment de ce meeting, des militaires, y compris le colonel-major Ismaël Wagué

---

présidentiel, c'est de Kati que les coups d'état proviennent, du moins en 1968, 2012, 2020 et 2021. Seul le coup d'état en mars 1991 suite à l'insurrection ne venait pas du camp militaire Soundiata-Keïta de Kati.

Photo 3. Journées de concertation nationale : validation des termes de référence, le 5 septembre 2020, Centre International de Conférence de Bamako. Photo : Sten Hagberg.

qui avait lu la déclaration du CNSP sont arrivés à la Place de l'Indépendance sous les applaudissements des manifestants.

Les jours suivants, il devenait de plus en plus clair qu'au lieu de travailler avec le M5-RFP les militaires du CNSP ont choisi de travailler avec d'autres acteurs. Après un mois de négociations et de tractations, un président de transition (le Colonel à la retraite Bah Ndaw) et un premier ministre (Moctar Ouane) ont été nommés. De plus, un nouveau poste de vice-président a été créé pour le colonel Assimi Goïta, le véritable chef de la prise de pouvoir du CNSP.

Cependant, en mai 2021, le vice-président Goïta a évincé Bah Ndaw dans ce que la communauté internationale a vite appelé « un coup dans un coup ». Pour le M5-RFP, ce coup était en réalité « une rectification », car lors de la chute de Keïta, le mouvement a vite été écarté. En effet, la raison de ce coup était que le président Ndaw avait remanié le gouvernement sans consulter le vice-président Goïta. En particulier, Ndaw avait enlevé le ministre de la défense, le colonel Sadio Camara. Goïta a pris le pouvoir et il a nommé le porte-parole du M5-RFP, Choguel Kokalla Maïga, comme premier ministre. Ce coup semble avoir été l'élément déclencheur pour briser les relations entre le Mali et la France. Quelques semaines plus tard, le président français Emmanuel Macron a annoncé le retrait de la force Barkhane du Mali, une nouvelle qui a surpris plus d'un. En septembre 2021, le premier ministre Maïga a parlé à la tribune de l'ONU accusant la France d'avoir *« abandonné en plein vol »* le Mali en décidant de retirer la

force Barkhane. Le premier ministre malien a aussi souligné de ne pas exclure l'idée de recourir à *« d'autres partenaires »* pour assurer la sécurité du Mali.

Le 9 janvier 2022, la situation politique et sécuritaire déjà extrêmement compliquée est devenue encore plus complexe, car ce jour-là la CÉDÉAO a pris des sanctions encore plus sévères contre le Mali. Elle a décidé de fermer les frontières avec le pays et de suspendre les échanges commerciaux autres que les produits de première nécessité. La CÉDÉAO a aussi décidé de couper ses aides financières et de geler les avoirs du Mali à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les sanctions étaient prises à la suite de la décision du régime malien de ne pas organiser d'élections en février 2022, mais de prolonger la transition de cinq ans. La proposition est venue des Assises Nationales de la Refondation (ANR), un processus qui avait commencé par « des consultations » dans 725 des 749 municipalités du pays et qui s'est terminé dans la capitale, Bamako, en fin décembre 2021. Environ 70.0000 de Maliens auraient participé aux consultations, dont le but était de faire le diagnostic, tirer des leçons et d'analyser la situation et l'état du pays. Une conclusion forte des ANR était que la transition devrait être prorogée, entre six mois et cinq ans.

Lorsque la délégation malienne est arrivée au sommet de la CÉDÉAO le 30 décembre 2021, on lui a dit que la proposition était inacceptable et une dizaine de jours plus tard, au sommet des chefs d'État du 9 janvier 2022, la réaction était l'embargo contre le Mali.

Cependant, depuis l'annonce des sanctions, on a assisté à une mobilisation patriotique quasi révolutionnaire en réponse à ce que nombreux Maliens percevaient comme des sanctions « injustes, barbares, illégales et inhumaines ». Le 14 janvier 2022, de grandes manifestations ont eu lieu dans toutes les grandes villes maliennes pour faire « un sursaut patriotique » dans cette situation difficile. La mobilisation des Maliens contre la CÉDÉAO s'est étendue à toute l'Afrique de l'Ouest. Des organisations de la société civile des pays comme le Sénégal, le Burkina Faso, le Niger et la Côte d'Ivoire ont exprimé leur soutien au Mali.

Au niveau international – notamment « la communauté internationale » – peu d'observateurs semblaient prendre au sérieux cette mobilisation des Maliens. Or, pour nombre de Maliens, la question de la sécurité, de la lutte contre la corruption et de la mise en œuvre des réformes politiques devraient être réalisées pour que la tenue d'élections ait un sens. Malgré la présence de forces militaires internationales à travers l'ONU, la force française Barkhane et la Task Force Takuba, il était impensable d'organiser les élections démocratiques équitables dans une grande partie du territoire malien. Une expression couramment utilisée dans les cercles diplomatiques est « qu'une mauvaise élection vaut mieux qu'aucune élection ». C'est exactement ce contre quoi les Maliens ont protesté. Pour eux, encore une mauvaise élection conduira probablement à un autre coup d'État et les troubles politiques se poursuivront tant que les problèmes sous-jacents seront résolus.

Dans une certaine mesure, on s'attendait à ce qu'il y ait encore des sanctions, ce qui pourrait susciter une colère populaire contre le régime. Mais au lieu de

Photo 4. Un grand rassemblement à la Place de l'Indépendance, Bamako, le 5 juin 2021 à l'occasion du premier anniversaire du M5-RFP. Photo : Sten Hagberg.

provoquer une montée contre le régime, elles ont suscité une forte mobilisation populaire. On parlait d'une unité presque religieuse en ce moment, d'une union sacrée des Maliens. Des Maliens ont manifesté avec colère et frustration contre les sanctions de la CÉDÉAO, qu'ils considèrent en fait comme le bras armé de la France. Le cœur de la mobilisation a porté sur ce que vivent les Maliens, l'incapacité de la communauté internationale à écouter et prendre en compte les problèmes du pays.

La réticence du monde extérieur à accepter un régime militaire est compréhensible. L'Afrique de l'Ouest a en effet eu sa juste part de putschistes qui s'emparent du pouvoir pour ramener l'ordre dans le pays, puis conservent le pouvoir (cf. Schulz et Diallo 2023). Cependant, le fossé de plus en plus profond entre « la communauté internationale », y compris les sanctions de la CÉDÉAO et les activistes et le grand public malien, surtout bamakois, présage un horizon orageux. Les relations diplomatiques entre le Mali et la France sont au plus bas depuis juin 2021.

Résistance, alternance, souveraineté

Pour comprendre la crise et la transition, nous proposons une analyse profonde, détaillée, contextualisée et ancrée dans le feu de l'action. De même, la recherche engagée que nous proposons ici est le résultat « d'être à l'écoute » de ce que nombre de Maliens réclament, sans pour autant laisser tomber la rigueur scien-

tifique. En fait, la crise malienne met, encore une fois, en lumière les limites de la démocratie électoraliste, car les formes presque rituelles de la démocratie seraient vidées de contenu lorsque des élections justes et équitables ne peuvent pas être réalisées dans la pratique. Les protestations maliennes expriment aussi un ras-le-bol de cette « démocratie de double façade » (Hagberg 2010), c'est-à-dire la façade de la démocratie en tant qu'élément d'un bâtiment d'institutions nécessaires, une sorte d'infrastructure de la démocratie, d'une part, et la façade de la démocratie comme une illusion, une chimère, de l'autre. Avec une situation sécuritaire extrêmement grave où les populations sont prises entre le marteau et l'enclume, entre les différents groupes terroristes concurrents affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique, les milices locales, l'armée nationale et les acteurs militaires internationaux, il est fondamental de comprendre les points de vue « par le bas », par « les citoyens ordinaires », par les gens « autour », etc.

Pour construire notre argumentaire en lien direct avec le thème central de la recherche engagée, nous avons abordé la crise et la transition à partir de plusieurs angles.

Dans un premier temps, le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Démocratiques (M5-RFP), à travers sa configuration, son fonctionnement et ses rapports au régime de transition, est analysé dans le chapitre de N'gna Traoré et Almamy Sylla. Il s'agit d'une analyse ethnographique d'un mouvement en pleine construction et consolidation et, il faut le reconnaître, en perpétuelle transformation. Il est frappant de voir comment dans un pays où les partis et mouvements ont poussé comme des champions depuis les années 1990, un tel mouvement hétéroclite arrive brusquement à s'imposer dans un laps de temps très court. Selon les propos d'un militant, le M5-RFP serait « un ganglion d'une crise multidimensionnelle », ce qui, pour Traoré et Sylla, explique comment ce mouvement a pu faire tomber le régime de Keïta au bout de quelques mois.

Dans un deuxième temps, Yaouaga Félix Koné s'intéresse au concept de la désobéissance civile, actualisée par les manifestants en juillet 2020. En effet, les interprétations de la désobéissance civile et sa traduction en « dix commandements » dans la lutte contre le régime de Keïta, pose toute la problématique de la réappropriation d'un concept inventé et utilisé ailleurs. En particulier, des violences occasionnées à Bamako n'ont rien à voir avec la désobéissance civile *stricto senso*.

Dans un troisième temps, trois articles différents décrivent les modes et formes de mobilisation populaire dans les différents épicentres de la crise (Place de l'Indépendance et Badalabougou à Bamako et le quartier Filasso à Sikasso). Fatoumata Camara s'intéresse à la spatialisation de la crise dans les différents épicentres de Bamako. Elle analyse des points stratégiques qui ont joué un rôle important dans la crise ; elle donne aussi l'historique de l'épicentre de la crise à Badalabougou. Bintou Koné et Sten Hagberg analysent les jeunes qui luttaient pour et autour de l'imam Mahmoud Dicko à Badalabougou, lors des journées violentes en juillet 2020. Il s'agit de comprendre comment ce personnage central de la politique malienne arrive à « faire la politique » tout en se déclarant « apo-

litique ». Bintou Koné analyse par la suite la crise vue par Sikasso, c'est-à-dire elle démontre comment les perspectives bamakoises doivent être nuancées. A Sikasso, la lutte contre le régime de Keïta était surtout liée aux résultats des élections législatives. L'intervention de la FORSAT à Sikasso a occasionné un mort, mais ces évènements n'ont pas été tellement reportés dans la presse nationale et internationale.

Dans un quatrième temps, l'article de Baba Coulibaly, Sidy Diallo, Fanta Traoré et Salimata Coulibaly analyse ce qu'ils appellent « le pouvoir des secrétaires généraux ». Étant donné que le fonctionnement de l'administration de l'État malien en temps de crise politique est un souci majeur, la gestion de l'État doit se faire en l'absence du gouvernement. En 2020, c'est pendant une période de trois mois qu'il n'y avait pas de gouvernement. En détaillant « le pouvoir des secrétaires généraux » comme un mode de gouvernance de plus en plus habituel dans nos contrées, Coulibaly et al. apportent une analyse de l'État malien au quotidien.

Dans un cinquième temps, la crise n'a pas eu lieu dans un vide sous régional, étant donné que les manifestations maliennes avaient pris la forme d'un système de vases communicants avec des mouvements de protestations dans d'autres pays ouest-africain. Dans l'article de Ludovic O. Kibora, la médiation ouest-africaine de la CÉDÉAO, qui au début de la crise s'est trouvée dans une impasse dans laquelle elle était traitée de tous les noms, a été rattrapée par les évènements pour tenter une sortie honorable. Le décalage entre le discours des chefs d'État ouest-africains et celui des populations de ces pays est devenu un problème réel. Le coup d'État en Guinée en septembre 2021, les deux coups d'État au Burkina Faso en 2022 et le coup d'État au Niger en juillet 2023 démontrent que la crise et la transition au Mali ont des similarités avec les revendications dans d'autres pays.

*

Publier un ouvrage sur l'actualité brûlante peut paraître risqué ou audacieux. Cet ouvrage a effectivement été retardé par notre volonté d'ajouter et de mettre à jour les contributions afin que notre travail ne soit pas dépassé une fois publié. Au moment d'écrire ces lignes, quatre années se sont écoulées depuis la mobilisation de masse qui a finalement abouti à la chute du président Keïta. Le peuple malien vit toujours sous le régime de transition avec comme président de transition le Colonel Assimi Goïta. La rupture avec la France est, du moins pour le moment, consommée et les rapports diplomatiques entre Paris et Bamako sont au plus bas. Les coups d'État au Burkina Faso (en janvier et en septembre 2022) et au Niger (en juillet 2023) ont contribué à changer la géopolitique, y compris par la Charte du Liptako-Gourma annonçant la création de l'Alliance des États du Sahel. La souveraineté acclamée par les régimes semble être soutenue par une grande partie des populations de ces pays. Dans un certain sens, il s'agit d'une tentative de décolonisation pour redéfinir les rapports et les manières de collaborer. La décolonisation telle que nous observons n'est pas sans complications, contradictions

ou magouilles. Aussi, l'intensification des partenariats avec la Russie et la Chine indique que nous sommes dans un changement de rapports et de priorités. C'est pourquoi la recherche engagée qui cherche à contextualiser les perspectives citoyennes est devenue indispensable pour pouvoir penser ce Mali nouveau qui peine à voir le jour.

Références bibliographiques

Bierschenk, T., G. Blundo, Y. Jaffré et M. Tidjani Alou (éd.) 2007. *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*. Paris : APAD-Karthala.

Brunet-Jailly, J., J. Charmes et D. Konaté (éd.) 2014. *Le Mali contemporain*. Bamako : Éditions Timbouctou et Institut de Recherche pour le Développement.

Carrel, M. et C. Neveu (éd.) 2014. *Citoyennetés ordinaires : Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*. Paris : Karthala.

Diallo , S. et D.E. Schulz 2023. « Fragments of legitimacy: Symbolic constructions of political leadership in twenty-first century Mali ». *Africa Today* 70(1), Fall 2023, 13-37.

Eriksen, T.H. 2006. *Engaging Anthropology: The Case for a Public Presence*. New York et Oxford : Routledge.

Eriksen, T.H. 2018. Being Irrelevant in a Relevant Way: Anthropology and Public Wisdom. *kritisk etnografi: Swedish Journal of Anthropology* 1(1), 43-64.

Fassin, D. 2018. The Public Presence of Anthropology: A Critical Approach. *kritisk etnografi: Swedish Journal of Anthropology* 1(1), 13-23.

Hagberg, Sten. 2010. « Conclusion : Démocratie à double façade ». In *Révoltes et oppositions dans un régime sémi-autoritaire* : *le cas de Burkina Faso* (eds) Matthieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti. Paris: Karthala.

Hagberg, S. 2020. « Le travail en équipe en zone rouge : Enjeux méthodologiques et épistémologiques des recherches de terrain au Burkina Faso et au Mali ». *Études maliennes,* 72-83.

Hagberg, S. 2023. Mobile films, social media, and popular struggle in Burkina Faso. *kritisk etnografi: Swedisk Journal of Anthropology* 6(1), 59-78.

Hagberg, S. et G. Körling 2012. Socio-political Turmoil in Mali: The Public Debate following the Coup d'État on 22 March 2012, *Africa Spectrum* 2-3/2012, 111-125.

Hagberg, S. et F. Ouattara (éd.) 2012. Engaging anthropology for development and social change. *Bulletin de l'APAD* 34-36. Münster: LIT Verlag.

Hagberg, S., Y.F. Koné, B. Koné, A. Diallo et I. Kansaye 2017a. *Vers une sécurité par le bas: Étude des perceptions et des expériences des défis de sécurité dans deux communes maliennes*. Uppsala Papers in Africa Studies 1. Uppsala : Uppsala University.

Hagberg, S., L. Kibora, S. Barry, S. Gnessi et A. Konkobo 2017b. *Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016 : Perspectives anthropologiques des pratiques politiques et de la culture démocratique dans 'un Burkina Faso nouveau'*. Uppsala Papers in Africa Studies 2. Uppsala: Uppsala University.

Hagberg, S., L. Kibora et G. Körling 2019a. *Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel*. Uppsala Papers in Africa Studies 4. Uppsala : Uppsala University.

Hagberg, L.O. Kibora, S. Barry, Y. Cissao, S. Gnessi, A. Kaboré, B. Koné et M. Zongo 2019b. *Sécurité par le bas : Perceptions et perspectives citoyennes des défis de sécurité au Burkina Faso*. Uppsala Papers in Africa Studies 5. Uppsala : Uppsala University.

Hagberg, S., L.O. Kibora, B. Koné, A. Konkobo, E. Zongo, S. Barry, Y. Cissao et P. Kaboré 2021. « *Femmes de devant !* »: Combat du leadership féminin. Uppsala Papers in African Studies 6. Uppsala: Uppsala University.

Hagberg, S. et L.O. Kibora (éd.) 2023. Dossier : Le Sahel (en)quête de changement: Des citoyens qui font face aux crises. *Mande Studies* 25.

Hall, N.-A. 2022. « Understanding Brexit on Facebook: Developing Closeup, Qualitative Methodologies for Social Media Research ». *Sociological Research Online* 27(3), 707-723.

Konaté, D. 2013. *Le Mali entre doutes et espoirs: Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord* (éd.) Bamako: Éditions Timbouctou.

Le Monde 17/7/2020. « Au Mali, le rôle d'une unité d'élite antiterroriste en question dans les violences meurtrières ». Consulté le 11/8/2024 : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/15/au-mali-le-role-d-une-unite-d-elite-antiterroriste-en-question-dans-les-violences-meurtrieres_6046240_3212.html

Lecocq, B., G. Mann, B. Whitehouse, D. Badi, L. Pelckmans, N. Belalimat, B. Hall and W. Lacher 2013. « One hippopotamus and eight blind analysts: a multivocal analysis of the 2012 political crisis in the divided Republic of Mali ». *Review of African Political Economy* 40(137), 343-357.

Maliactu 7/9/2021. « Mali : dossier des tueries des 10,11 et 12 juillet 2020 : deux jours après sa libération 'forcée', le commandant de la forsat de la police s'est 'constitué en prisonnier' » : Consulté le 11/8/2024 : https://maliactu.net/mali-dossier-des-tueries-des-1011-et-12-juillet-2020-deux-jours-apres-sa-liberation-forcee-le-commandant-de-la-forsat-de-la-police-sest-constitue-en-prisonnier/

Malijet 15/8/2020. « Manifestations des 10, 11 et 12 juillet 2020 à Bamako : Au moins 14 personnes tuées et 300 autres blessées, selon Human Rights Watch ». Consulté le 11/8/2024 : https://malijet.com/a_la_une_du_mali/246265-manifestations_dix_onze_quantose_bamako_.html

MaliMédia 9/9/2021. « Dossier des tueries des 10, 11 et 12 juillet 2020 : La justice malienne déterminée 'à poursuivre les investigations' ». Consulté le 11/8/2024 : https://malimedia.net/2021/09/09/dossier-des-tueries-des-10-11-et-12-juillet-2020-la-justice-malienne-determinee-a-poursuivre-les-investigations/

Maliweb 8/8/2020. « Répression des manifestations du M5-RFP ayant occasionné 23 morts et plus d'une centaine de blessés Plainte déposée contre le directeur général de la Police nationale et le Commandant de la Forsat ». Consulté le 11/8/2024 : https://www.maliweb.net/police/repression-des-manifestations-du-m5-rfp-ayant-occasionne-23-morts-2888905.html

Postill, J. et S. Pink 2012. « Social Media Ethnography: The Digital Researcher in a Messy Web ». *Media International Australia* 145(1), 123–134.

Schulz, D.E. et S. Diallo 2023. « Rifle, Pen, and Prayer Beads : Constructing Political Legitimacy in Mali ». *Africa Today* 70(1), Fall 2023.

Le M5-RFP, ganglion d'une crise multidimensionnelle ?

N'gna Traoré et Almamy Sylla

Introduction

> *« Le M5…est comme un ganglion au niveau de la ceinture qui s'enfle chaque fois que tu as une plaie jusqu'à ce que tu aies de la fièvre »* (Entretien, Sikasso, 17/8/2020)

L'histoire du Mali postcolonial a été marquée par quatre coups d'État tous précédés de contestations parfois sporadiques ou plus organisées, de moindre ou de large ampleur. Le premier coup d'État, celui du 19 novembre 1968, qui marquait la rupture avec le modèle socialiste de gouvernance, eut lieu environ six mois après les révoltes paysannes de Ouolossébougou et six ans après celles de Sakoïba (région de Ségou) (Amselle 1978) et les manifestations contre le Franc malien à Bamako en 1962. Le coup militaire de 1991 est intervenu à la suite d'une lutte populaire conduite par une constellation d'associations et de syndicats regroupés au sein du « mouvement démocratique »[1]. Cette deuxième apparition des militaires sur la scène publique pour un renversement de régime politique consacrait l'ouverture de l'ère démocratique. Elle était censée être le dernier forcing politique car la constitution du Mali du 25 février 1992 fit des élections le seul mode d'accès au pouvoir, et du coup d'État, un crime imprescriptible (cf. Art. 121). Cependant la focalisation des régimes politiques post transition de 1992 sur les scrutins électoraux, parfois contestés, a valu à la démocratie malienne la qualification de « démocratie minimale » (Konaté 2013 ; Keïta 2013). Cette qualification fait suite aux nombreux balbutiements de la gouvernance politique gangrenée par la corruption, l'impunité et le mal développement qui ont finalement ouvert la voie à d'autres contestations et coups de forces militaires en 2012, 2020 et 2021. La démocratie est finalement devenue le bouc émissaire des échecs au Mali (Sow 2013) et ses promoteurs nationaux, notamment les acteurs du Mouvement démocratique des années 1990, sont perçus comme les responsables de la mauvaise gouvernance et de l'instabilité politique. Ce discrédit des hommes politiques, incapables de résoudre les problèmes de l'école, de la santé,

[1] Ce terme est utilisé dans le langage politique malien pour désigner l'ensemble des forces politiques (partis politiques et associations) ayant œuvré clandestinement et/ou par des actions publiques à la chute du régime militaire de Moussa Traoré, président du Mali (1968-1991) et à la fin du monopartisme de l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM).

de l'emploi, de la décentralisation, de la justice, etc., s'est manifesté par les faibles taux de participation aux élections, l'incapacité des partis politiques à mobiliser leurs militants lors des manifestations, meeting et marches politiques et l'émergence d'entrepreneurs politiques non classiques agissant sous la bannière de la religion (Traoré et Sylla 2019) et/ou d'une nouvelle offre politique.

L'élection d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) à la Présidence de la république en 2013 eut lieu, suite au scrutin présidentiel organisé par le régime militaro-civil de la transition de l'après coup d'État du 22 mars 2012 contre le régime élu d'Amadou Toumani Touré (ATT), qui avait été lui-même l'instigateur du coup d'état consacrant l'ouverture démocratique en 1992. Cette transition fut dirigée, d'avril 2012 à septembre 2013, par l'ancien président de l'Assemblée nationale Dioncounda Traoré selon les exigences de la constitution du Mali du 25 février 1992 et l'appel à l'ordre constitutionnel de la communauté internationale. Mais pour trouver un terrain d'entente entre les militaires, décidés à conserver le contrôle sur la transition, et les forces politiques du Mali, partisans du retour effectif à l'ordre constitutionnel, les négociations de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO) aboutirent au choix d'un premier ministre civil de plein pouvoir proposé par les militaires putschistes. Par ailleurs cette transition fut marquée jusqu'à sa fin par la présence et la prééminence des militaires dans le centre des décisions politiques. Cheick Modibo Diarra, le premier ministre de plein pouvoir devenu « encombrant », fut contraint à démissionner par les militaires qui gardèrent des postes stratégiques dans le gouvernement tel le ministère de l'administration territoriale chargé de l'organisation matérielle et technique des élections.

Le coup d'État intervenu malgré sa proscription par la constitution du Mali de février 1992 ainsi que le contrôle exercé par les auteurs du coup sur la transition malgré le retour à l'ordre constitutionnel révèlent le pouvoir de la caserne, une dimension importante à prendre en compte dans l'analyse des processus transitoires et des élections post transitions.

Le pouvoir de la caserne s'est également exprimé par le soutien militaire à l'élection d'IBK en 2013. Cette élection avait suscité beaucoup d'espoirs au Mali du fait de la connaissance qu'il avait des dossiers politiques brulants, de son expérience dans la gestion des affaires publiques[2] et de sa « rigueur ». IBK était beaucoup attendu par de nombreux Maliens sur la gestion de la crise sécuritaire et la lutte contre la corruption, deux chantiers qui ont justifié le coup d'État du 22 mars 2012 contre le Président ATT. Cependant, ce sont encore la gestion du problème du Nord et du Centre, la corruption au sein de l'armée qui ont entamé le capital de confiance entre IBK et ses électeurs. En effet, la corruption au sein de l'armée et l'incapacité à faire face à la crise sécuritaire et aux contestations des élections législatives, ont servi de toile de fond à l'émergence d'un mouvement

[2] Pour avoir été conseiller à la Présidence de la république, Ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire, Ministre des affaires étrangères, Premier ministre et Président de l'Assemblée nationale du Mali.

politique exigeant l'ouverture d'une transition politique. Le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), regroupant des plateformes composées de partis politiques, d'associations, de syndicats et de sympathisants sous le leadership d'acteurs politiques classiques, de jeunes, d'acteurs diasporiques mais aussi de figures religieuses, est apparu tel un ganglion[3] formé par les différents malaises socio-économiques et politiques qui secouent le Mali depuis 2012. Ce ganglion finit par fragiliser le régime.

L'intervention d'un groupe de militaires le 18 août 2020 pour exiger la démission du président IBK survint dans un contexte de rassemblement et de mobilisation de rue : meeting, désobéissance civile, barricades, sous le leadership du M5-RFP.

Au-delà de l'apparence de ganglion d'un malaise général que donne le M5-RFP, comment s'est-il constitué et exprimé en tant que mouvement de contestation ? Selon quelles stratégies et ressources, les acteurs regroupés au sein de ce mouvement se sont-ils positionnés dans la contestation et dans la mise place de la transition ? Quelle est la particularité du M5-RFP en comparaison à d'autres mouvements de contestation de la dernière décennie en Afrique et dans le monde ?

Ce chapitre s'appuie principalement sur des données empiriques collectées pendant la période des contestations de 2020 au Mali et la mise en place de la transition pour proposer une analyse des discours et des actions au sein du M5-RFP. Des entretiens auprès des acteurs à Bamako et à Sikasso et l'observation participante des meetings du M5-RFP à la Place de l'indépendance, le suivi des conférences de presse et des débats télévisés/radiodiffusés, sont les matériaux mobilisés dans ce chapitre.

Le chapitre est structuré autour de quatre parties. La première partie présente le contexte et le processus de constitution du M5-RFP. Il fait ensuite une analyse de la configuration du mouvement, de ses ressources, du jeu des acteurs, des valeurs partagées ainsi que des fractures idéologiques. La troisième section décrit le fonctionnement du M5-RFP, ses formes et modes d'action. Cette section fait en même temps une analyse comparative entre les modes d'expressions et les usages de l'espace du M5-RFP en lien avec ceux de Y en a marre au Sénégal, Balai citoyen au Burkina Faso, des manifestations de la place Tahrir en Égypte et du mouvement GEZI en Turquie. La dernière partie est consacrée aux réflexions sur les coups d'État militaires d'août 2020 et de mai 2021, les rapports entre acteurs du putsch et le M5-RFP d'une part, et les rapports entre acteurs membres du M5-RFP d'autre part pendant la mise en place et la conduite de la transition. L'apparition récurrente des militaires sur l'arène politique et leur rôle prétendument régulateur des démocraties en panne en Afrique est au centre de nos réflexions dans cette partie.

[3] L'usage du terme « ganglion » est sorti des propos d'un enquêté à Sikasso en août 2020.

Contexte et processus d'émergence du M5-RFP

Les manifestations de juin à août 2020 ont pris naissance dans un contexte économique, social et politique délétère. Au plan économique, le Mali traversait une crise de trésorerie au même moment que des scandales financiers au sujet du détournement des fonds alloués à l'achat d'équipements militaires étaient dénoncés par des médias (réseaux sociaux) et par des élites politiques et religieuses.

L'année 2019 fut marquée par l'exacerbation de la crise sécuritaire et des revendications syndicales paralysant par moment les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice. La violence terroriste du nord s'étendait au centre du pays et se propageait dangereusement vers le Sud. Les massacres d'Ogossagou et de Sobanda respectivement en mars et juin 2019 marquaient le tournant dit ethnicisant pris par le conflit. Outre ces violences qui commençaient à agacer les populations partout au Mali, les grèves d'enseignants, de magistrats et de professionnels de la santé devenaient récurrentes. L'année 2019 fut également marquée par la contestation de l'introduction du manuel sur l'éducation sexuelle complète dans les programmes d'enseignement. Cette contestation était conduite par des leaders musulmans dont le président du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM), Mahmoud Dicko, et le chef spirituel des Hamallistes, le Chérif M'Bouillé Haïdara de Nioro, deux anciens soutiens d'Ibrahim Boubacar Keïta en 2013 (Traoré et Sylla, 2019). En appelant à la mobilisation contre cette réforme éducative, ces anciens alliés politiques d'IBK exprimaient leur rupture avec le régime qu'ils avaient travaillé à mettre en place sept ans auparavant. Ils agissaient au nom de la défense des valeurs sociétales et islamiques érodées par le régime en place au mépris des contrats électoraux de 2013 (Mali Info 16/7/2013 ; cf. Le mémorandum de Sabati 2012). A ces plaintes des anciens soutiens du régime d'IBK s'ajoutaient, de nombreuses déceptions et attentes non assouvies des Maliens. En effet, les principales attentes depuis l'euphorie électorale de 2013 exprimée en *IBKmania* (Traoré et Sylla 2019) étaient la sécurisation du pays et le recouvrement territorial des régions sous le contrôle des forces terroristes et irrédentistes depuis 2012, la lutte contre la corruption et la mal gouvernance et l'apaisement du front scolaire. Cet extrait d'entretien, collecté au moment de la contestation de 2020, traduit l'espoir suscité par l'élection d'IBK en 2013, puis la déception et le malaise généralisé qui s'en sont résulté :

> *« Ma première fois de voter, c'était en 2013. Dans les mosquées, on nous demandait de voter IBK. J'étais à Yanfolila, je travaillais pour une ONG. Mais je me suis déplacé de Yanfolila à Bamako, à mes frais pour voter IBK. C'est le seul regret que j'ai dans ma vie. On disait que c'est lui le Kankéléntigi (celui qui n'a qu'une parole), que c'est lui qui peut sortir le pays du trou. Aujourd'hui, IBK n'est plus Kankélentigi, il a cent paroles. Je n'ai jamais vu quelqu'un comme lui qui ne tient aucune de ses promesses. Pas d'éducation, pas d'auto-suffisance alimentaire. Tout ce qui est développement est absent. Ce qui est à la mode, c'est la corruption, le népotisme ».* (Militant de la CMAS, 1/8/2020)

L'année 2020 a été aussi marquée par la poursuite des grèves d'enseignants du fondamental et du secondaire pour l'application de « l'article 39 » de leur statut particulier qui stipule que « *toute majoration des rémunérations des fonctionnaires relevant du statut général s'applique de plein droit au personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale*[4] ». Or les fonctionnaires exerçant sous le statut général avaient bénéficié d'une augmentation de 20% de leurs salaires sans que cela ne soit appliqué aux enseignants de statut particulier. Cette non-application de la loi était perçue comme une injustice.

Par ailleurs dès le mois de mars 2020 s'installait la pandémie de la COVID 19, imposant les mesures gouvernementales de l'État d'urgence sanitaire et l'instauration du couvre-feu. Du fait de l'inadéquation des mesures de protection sociale et des réponses apportées à l'intention des personnes travaillant dans le secteur informel, les effets de ces mesures politiques suscitèrent des manifestions nocturnes dans de nombreux quartiers de Bamako et dans des régions.

Au plan politique, la question de l'application de l'Accord de Paix issu du processus d'Alger signé en mai et juin 2015 entre le gouvernement du Mali et les mouvements rebelles continuait à faire débat. La loi d'entente nationale adoptée en juin 2019 n'était pas entrée en application. Il en était de même pour les conclusions du Dialogue National Inclusif (DNI) tenu en décembre de la même année.

A la situation de crise généralisée, révélatrice de la mal gouvernance et la déliquescence de l'État, s'ajoutait la contestation des résultats des élections législatives d'avril 2020, contestation marquée par des manifestations de rue et une violence policière à Sikasso et à Bamako. Ces élections sont apparues comme la goutte d'eau ayant débordé le vase. C'est dans la tension postélectorale que la plate-forme Espoir Mali Koura (EMK) tint sa première conférence de presse en mai 2020 où elle fit le bilan du régime en place et appela au ralliement de toutes les forces « patriotiques » pour une transition politique. Après cette conférence, EMK fut rejoint par la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Dicko (CMAS) et le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) de Soumaïla Cissé[5]. Ce regroupement de trois mouvements appelé troïka[6] par ses initiateurs, à travers une déclaration commune, appela au meeting du 5 juin 2020. La réussite de ce meeting, en termes de mobilisation, fut à l'origine de l'adhésion de nombreuses organisations et des sympathisants au projet de changement et à l'origine de la dénomination « Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) ».

---

[4] Cf. Loi n° 2018-007/du 16 janvier 2018 portant statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale.

[5] Chef de fil de l'opposition sous le premier mandat d'IBK (2013-2018), il fut enlevé lors des campagnes des élections législatives d'avril 2020 par des présumés terroristes. Il décéda en décembre de la même année, 3 mois après sa libération.

[6] Terme russe désignant un ensemble de trois choses.

L'analyse de ce contexte et processus d'émergence du M5-RFP révèle une logique structuro-déterministe qui fait paraître ce mouvement, de manière métaphorique, comme le « ganglion » de la crise multidimensionnelle que le Mali vit. Les mobilisations se fondent généralement sur la structure des opportunités politiques (Revillard 2003) qui contribuent à les façonner, cependant la configuration des acteurs et les alliances au sein du M5-RFP permettent de comprendre l'instrumentalisation de la crise selon les rationalités diverses, les stratégies politiques en œuvre, les expériences et les perspectives des acteurs.

Caractère hétéroclite et enjeux des alliances au sein du M5-RFP

Le M5-RFP prit naissance au cœur de l'affirmation de l'idéal d'un *Mali kura* (« le Mali nouveau »), un Mali refondé autour des valeurs de *Yèrèdôn* (« connaissance de soi »), *Maya* (« humanisme »), *Danbé* (« dignité », limite dans la conduite) et la saine gestion des affaires publiques. Cette notion, devenue le leitmotiv du mouvement pendant toute la période de contestation contre le régime d'IBK et pendant la mise en place de la transition, est apparue comme celle qui, au-delà des fractures idéologiques, fédère les organisations membres du M5-RFP. Il s'agit de cinq plateformes, constituées de partis politiques, d'associations, de mouvements politiques et de sympathisants aux valeurs et idéologies différentes, pour la plupart des cas, dirigées par un comité stratégique dont les décisions étaient soumises à des acteurs moraux jouant subtilement le rôle d'instances de validation. Espoir Mali Kura, littéralement « Espoir d'un Mali nouveau », est la plateforme précurseur du M5-RFP à travers son appel au ralliement des forces politiques contre le régime d'IBK. Dirigée par le cinéaste et homme politique de gauche, Cheick Oumar Sissoko, elle tient sa dénomination de l'aspiration à la refondation du Mali. La plateforme Espoir Mali Koura enregistre la présence d'organisations de la société civile à idéologie nationaliste et/ou anti-impérialiste comme l'association Joko ni maya, le Mouvement Tabalé et le Groupe des Patriotes du Mali (GPM) qui déclarait avoir réuni huit millions de signatures pour demander l'intervention de la Russie au Mali (Le Monde 23/9/2021). La posture nationaliste et d'homme de gauche de son président et l'insistance sur la demande de démission d'Ibrahim Boubacar Keïta[7] ont fait de l'Espoir Mali Kura la branche la plus radicale du M5-RFP.

Le Mouvement Démocratique et Populaire (MDP), une coalition de mouvements de gauche ayant rejoint la lutte du M5-RFP après la manifestation du 5 juin, a affiché la même posture radicale que la plateforme EMK mais s'est distinguée de celle-ci par la relative jeunesse de ses principaux animateurs et leurs

[7] Refus de signer le mémorandum du 30 juin 2020 proposé sous l'impulsion de Mahmoud Dicko. Ce document demandait la dissolution de la cour constitutionnelle et de l'assemblée nationale mais n'exigeait pas la démission du président. Contrairement à EMK, les autres plateformes de la Troïka avaient signé le mémorandum.

activisme et méthodes d'agitation politique contre la présence des forces étrangères au Mali. Le Docteur Oumar Mariko, acteur du mouvement démocratique de 1991 et Adama Ben Diarra de Yèrèwolo-Débout sur les remparts sont entre autres les principaux leaders de ce mouvement.

En plus de ces mouvements dits radicaux, le M5-RFP regroupait des plateformes modérées comme Anko Mali Dôron, le FSD et la CMAS.

An Ko Mali Dôrôn est l'une des ailes modérées du M5-RFP du fait du discours assez conciliant de ses animateurs et de son ouverture à la présence des forces étrangères au Mali. Fonctionnant sous le leadership de Madame Sy Kadiatou Sow, présidente de l'ADEMA association[8] et figure du Mouvement démocratique, cette plateforme est composée de mouvements et de partis politiques dont le parti Forces Alternatives pour le Renouveau et l'Émergence (FARE-An ka wuli) de l'ancien premier ministre Modibo Sidibé. Elle s'était fixée comme objectif de trouver une alternative crédible au bilan d'Ibrahim Boubacar Keïta. Pour cela, elle était entrée en alliance avec le FSD. C'est pour toutes ces raisons que le M5-RFP était vu comme une structure d'opportunité de conquête du pouvoir pour An Ko Mali Dôrôn et FSD.

Le FSD est une coalition de partis politiques et d'associations ayant pour idéaux la démocratie, les élections transparentes, la bonne gouvernance et la défense de la république. Ses principaux leaders étaient Soumaïla Cissé, Choguel Kokalla Maïga, porte-parole du M5-RFP et des membres influents du mouvement démocratique dont Maître Mountaga Tall.

Le FSD était considéré comme l'un des mouvements modérés du M5-RFP pour avoir concédé sur la démission du Président IBK comme solution de sortie de crise (Sahelien.com 5/7/2020).

La CMAS, cinquième composante du M5-RFP, est un mouvement politico-religieux créé en août 2019 autour du personnage de Mahmoud Dicko, ancien président du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM) et un des opposants au « Code de la famille » en 2009 (Sylla 2013). Elle se fixerait comme objectif principal, la conquête du pouvoir[9]en recourant aux idéaux de *danbé*, de *tabia* (valeurs sociétales et morales) et de bonne gouvernance.

La configuration du M5-RFP lui confère un caractère hétéroclite. Cet hétéroclisme amène non seulement à interroger les rationalités et les stratégies des acteurs dans la mise en place des alliances, mais aussi à analyser le pluralisme des ordres normatifs qui pourrait gouverner leurs pratiques (Cefaï 2009 : 246).

L'alliance entre les partis politiques et les organisations de la société civile supposées être apolitiques, montre la fluidité des frontières entre le politique et

---

[8] C'est l'association de laquelle est issu le parti politique du même nom à partir de 1992. Ce phénomène est une caractéristique de la politique malienne où des associations, après avoir servi de tremplin politiques (Roy, 2005) ont continué de coexister avec les partis politiques auxquels elles ont donné naissance. C'est le cas du CNID association et du CNID parti.

[9] Cet objectif a été clairement indiqué par l'un de nos interlocuteurs membre de la CMAS de Sikasso (Entretien, Sikasso, 6/10/2020).

l'apolitique. En effet l'apolitisme des organisations de la société civile dans le contexte malien est un leurre car l'étiquette de société civile n'est en réalité qu'un moyen de captation de ressources et un tremplin politique (Traoré 2019). La plupart des associations ayant participé aux contestations de mars 1991, par exemple l'ADEMA-Association et le CNID-Association, ont fini par donner naissance à des partis politiques et les acteurs qui les animaient sont devenus les personnages historiques du mouvement démocratique. De plus, l'histoire des mouvements de contestation au Mali et en Afrique montre la participation de mouvements associatifs et de syndicats aux cotés de partis politiques (Roy 2005 ; Hagberg et al. 2015 ; Touré 2017). Au Mali, on peut noter la participation remarquable de l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) à la chute de Moussa Traoré en 1991 et celle de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM) au M5-RFP.

Au Burkina Faso, les contestations contre le régime Compaoré en 2014 avaient uni des traditionnels partis politiques et des organisations de la société civile tel le Balai citoyen (Hagberg et al. 2015). Celles de 2011 et 2012 au Sénégal contre le troisième mandat d'Abdoulaye Wade avaient également suscité une alliance des partis politiques de l'opposition avec Y en a marre (Touré 2017).

La participation des organisations de la société civile renforce la lutte politique de contestation et lui assure une caution plus démocratique que quand il s'agit exclusivement de partis politiques dont la contestation peut être perçue comme une expression de mauvais perdants des élections et un repositionnement pour la conquête du pouvoir.

Pour ce qui est des fractures idéologiques entre démocrates modérés pro-libéralisme et acteurs de gauche, elles n'ont jamais handicapé leur collaboration au Mali. Les évènements de mars 1991 ont été précédés d'une alliance d'acteurs issus d'organisations politiques clandestines[10] à orientations idéologiques et d'approches différentes : le Parti Malien du Travail (PMT), le Parti Malien de la Révolution et de la Démocratie (PMRD), Sur la Voie du Bolchevisme (SVB), le Front National Démocratique et Populaire (FNDP), le Front Démocratique des Patriotes Maliens (FDPM), etc. Si toutes ces organisations partageaient dans une large mesure l'idéologie politique de gauche, le PMT et le PMRD[11] étaient beaucoup plus dans l'héritage nationaliste mais réformateur du régime de Modibo Keïta, pendant que SVB devenu plus tard l'Union des Luttes Tiémoko Garan Kouyaté (ULTGK)[12] était dans la voie radicale, celle de l'agitation et de la propagande communiste (Koné 1998 : 188). Par ailleurs, la pratique électorale des années de démocratie révèle toujours des alliances de circonstance entre des acteurs politiques d'idéologies contradictoires ; d'où l'expression « alliance contre-na-

[10] Sous le régime militaire, l'UDPM était le seul parti politique autorisé ; les autres formations politiques étaient contraintes à la clandestinité.

[11] Ces deux partis ont fusionné avec le FNDP et le FDPM pour donner l'ADEMA-PASJ.

[12] Un communiste malien déporté de la France pour l'Autruche par les Allemands et mort dans les camps de concentration en 1944.

ture » dans le débat politique malien. Ces alliances se nouent le plus souvent au nom d'un réalisme politique, sur la base de l'évaluation des forces en présence dans les circonscriptions électorales, dans le seul but d'avoir des élus. Mais les alliances « contre-nature » ne sont pas propres qu'aux organisations politiques. Les organisations islamiques d'idéologies contradictoires (islam réformateur et islam soufi) ont également scellé de telles alliances. A titre de rappel, toutes les confréries et associations d'obédience sunnite ont fait front commun contre le Code de la famille en 2009, alors que ces organisations sont opposées sur des questions doctrinaires et fonctionnelles de l'islam. Dans la même veine, depuis la consigne de vote de 2013, les actions politiques de l'Imam Dicko, un réformateur de tendance wahhabite, se font en alliance avec le chérif de Nioro, chef de la confrérie hamalliste (Karjousli et al. 2013). Pour les activités du M5-RFP, les deux leaders musulmans se concertaient soit pour donner des directives, soit pour valider ou invalider les décisions du comité stratégique.

En ce qui concerne l'alliance entre forces laïques et religieuses, deux logiques nous paraissent utiles à analyser. Premièrement, les leaders musulmans initiés aux actions politiques depuis la mobilisation contre le Code de la famille en 2009, et après d'autres succès (mobilisations du 5 avril 2019 contre le programme d'éducation sexuelle complète et du 5 juin 2020), avaient dès lors commencé à prendre une posture de force de changement et d'espoir pour les citoyens déçus des politiques classiques. Il est ressorti fréquemment des discours des leaders de la CMAS que « *ce sont les politiciens qui ont détruit le pays* ». Ce type de discours relève d'une stratégie d'occupation de l'arène, comme rapporté dans ce propos : « *Ceux qui veulent émerger au Mali, veulent émerger sur le tombeau des anciens qu'ils diabolisent* » (Entretien, 10/9/2020).

Cependant l'expression politique du religieux pourrait manquer de légitimité et de caution internationale au regard du caractère laïc de la constitution du Mali. Les excès dans l'application de la charia au moment de l'occupation du nord par les djihadistes entre 2012 et 2013, la peur des reculs démocratiques sur la forme républicaine et laïque de l'État sont des facteurs de réticence aussi bien des acteurs nationaux qu'internationaux au projet d'alternance politique à consonance islamiste[13]. L'alliance des leaders musulmans avec les forces politiques laïques dans le M5-RFP peut être perçue comme une stratégie visant à dissiper la méfiance et à mobiliser des Maliens déçus de la chose politique.

> *« Pour la création du M5, c'est la CMAS qui est allée vers EMK. C'était pour avoir la caution internationale. Puisqu'ils sont reconnus comme islamistes, il fallait aller vers des acteurs politiques connus pour leur laïcité. »* (Membre d'EMK, entretien, 7/8/2020)

[13] Le président Ibrahim Boubacar Keïta, dans une réunion des chefs d'État de la CEDEAO par visioconférence en août 2020, estimait que les stratégies de l'Imam Mahmoud Dicko avaient pour finalité l'accession des terroristes au pouvoir.

Aux moments forts de la contestation, toutes les délégations de la CÉDÉAO ont eu à rencontrer les deux autorités morales du M5-RFP, l'Imam Dicko et le Chérif de Nioro, en parallèle aux discussions avec le comité stratégique du M5-RFP. Cela révèle que leur collaboration avec les laïcs et démocrates les a rendus fréquentables.

Deuxièmement, l'alliance avec des acteurs politiques classiques peut être perçue comme une stratégie de perfectionnement politique, d'apprentissage politique et de repositionnement des leaders musulmans sur la scène nationale. Elle offrait aux « forces alternatives » l'occasion d'apprendre de l'expérience des acteurs du mouvement démocratique de 1991 en termes de lutte politique. L'Imam Oumar Diarra, l'un des acteurs clés de la CMAS, reconnaissait dans une vidéo que certes, son organisation a une grande capacité de mobilisation, mais que sa seule détermination n'aurait jamais pu faire chuter le régime IBK si elle ne s'était pas alliée aux leaders politiques classiques dont les stratégies et l'expérience de lutte furent bénéfiques au M5-RFP.

Tout comme les organisations religieuses, l'alliance des cadets politiques (les jeunes et les organisations de jeunesse issus, pour la plupart, des mouvements estudiantins) avec des aînés politiques (anciens ministres ou députés, membres du Mouvement démocratique) au sein du M5-RFP offrait une possibilité à ceux-ci d'acquérir un capital politique et militant. Mais la présence des jeunes était également un atout pour le mouvement au regard de la place qu'ils jouèrent dans la communication, dans la mobilisation et dans la mise en œuvre des opérations de désobéissance civile (Y.F. Koné, ce volume).

En effet, l'alliance hétéroclite au sein du M5-RFP est celle de capitaux divers. Pendant que certains acteurs soutenaient les contestations par leurs ressources économiques (les mécènes invisibles de la diaspora et de l'intérieur), d'autres mettaient au service du mouvement soit un capital scientifique et/ou culturel (juristes et anciens recteurs d'université, par exemple), soit un capital politique (les expériences de luttes politiques ; la capacité de mobilisation), spirituel ou moral (l'Imam Dicko, le Chérif de Nioro et le Cheick Soufi Lassana Kané). Ces capitaux déterminent non seulement la position des acteurs dans le champ mais aussi les hiérarchies et les rapports de force (Ancelovici 2009 : 46). Selon leur statut, les organisations et les acteurs membres du M5-RFP n'ont pas le même pouvoir de décision. Pendant que certaines organisations ne siégeaient pas dans le comité stratégique, l'instance de décision du mouvement, d'autres à cause de leur statut d'ancien ministre ou d'ancien premier ministre, y ont été coptés. Par ailleurs, sans siéger au comité stratégique devant prendre les décisions importantes, les acteurs moraux avaient le pouvoir d'influencer ses décisions. Ce pouvoir étendu des leaders musulmans au sein du M5-RFP pose un problème de démocratie participative qui agaçait des leaders laïcs et radicaux du mouvement.

Mais comme le montre Ancelovici (2009), les positions qu'occupent les acteurs dans le champ ne sont pas statiques, mais évoluent selon leurs nouvelles positions et les prises de position. Cette relation dialectique entre positions dans le champ et prises de position des acteurs est perceptible au sein du M5-RFP.

Grâce à ses prises de positions, son efficacité[14] et son rôle stratégique, Choguel Kokalla Maïga est devenu porte-parole, président de facto du M5-RFP puis premier ministre. De la même manière, grâce à leurs prises de position, certains jeunes du M5-RFP sont devenus l'instance de veille sur le mouvement pendant toute la période de contestation. Ils avaient obtenu un pouvoir consultatif auprès du comité stratégique pour la mise en œuvre des actions.

Toutes les alliances au sein du M5-RFP ont été justifiées par l'affirmation de l'idéal de Mali Kura, pour une nécessaire refondation du Mali. En effet comme l'affirmait Bourdieu *« la lutte présuppose un accord entre les protagonistes sur ce qui mérite qu'on lutte et qui est refoulé dans le cela-va-de-soi, laissé à l'état de doxa, c'est-à-dire tout ce qui fait le champ lui-même, le jeu, les enjeux, tous les présupposés qu'on accepte tacitement, sans même le savoir, par le fait d'entrer dans le jeu »* (Bourdieu cité dans Ancelovici 2009 : 46). Autrement dit, entre les différents acteurs qui participent à un mouvement, il y a toujours quelques convergences de vue, d'objectifs tacites ou affirmés qui constituent la base du rassemblement, de l'union bien que celle-ci soit circonstancielle. Même si la chute d'IBK n'était pas l'objectif de tous les acteurs du M5-RFP (cf. le Mémorandum du 30 juin 2020), les contestations par leurs ampleurs et les tournures prises selon les réactions du pouvoir ont fini par imposer cette chute de régime[15]. Il en est de même pour le discours sur la refondation qui fut adopté par tous, même si les contours de celle-ci sont demeurés flous tout au long de la contestation. Les rationalités étaient si diverses que ce projet de refondation de l'État mis en avant dans le discours de tous les acteurs, bien que pertinent au regard de l'ampleur de la corruption et de la fragilité des institutions, est apparu comme une opportunité politique au profit des positionnements et repositionnements des acteurs dans l'arène politique.

Fonctionnement et modes d'action du M5-RFP

Le M5-RFP est composé d'instances de décision, de validation et de commissions des femmes et des jeunes. Pendant la contestation du régime IBK, ces instances constituaient le corps de la mobilisation collective. L'expérience de mobilisation construite par le M5-RFP a combiné des stratégies de communication avec des modes d'action et d'usage de l'espace et du temps reposant tantôt sur des choix symboliques, tantôt sur des choix rationnels définis par le comité stratégique. Ce comité est un espace de réflexion et d'orientation qui définit la stratégie du M5-RFP et planifie les actions à mener. Son fonctionnement s'inscrit dans les principes de polycéphalie et d'isonomie fondés sur l'égalité de droit (Sow 2021).

---

[14] Selon un enquêté membre du comité stratégique, Choguel Kokalla Maïga a toujours su mieux diriger les réunions, en calmant les tensions, à la satisfaction des membres du comité.

[15] L'imam Dicko, n'étant pas inscrit aux premières heures de la contestation pour le départ d'IBK, a été contraint de s'inscrire dans cette logique.

Dans la période d'intenses activités du mouvement, avant la chute du régime, les réunions du comité stratégique étaient toujours suivies de points de presse qui constituaient un espace officiel de diffusion des informations et d'annonce des décisions et actions.

La communication

Outre les points de presse qui mobilisaient les membres du comité stratégique, les militants du mouvement, les journalistes et les web-activistes au siège de la CMAS, la communication au sein du M5-RFP pendant les périodes de contestation était faite avec la participation des leaders de ses organisations membres. Il s'agissait d'un principe de mutualisation des ressources basé sur l'idée que « *toutes les organisations membres du M5 sont de grandes organisations. La plupart d'entre elles ont déjà présenté des candidats aux élections présidentielles et disposent d'organes et/ou de stratégies de communication.* » (Entretien avec un leader, août 2020). La radio, la télévision et les réseaux sociaux furent suffisamment mis à profit pour les campagnes de communication et le suivi à temps réel des activités du mouvement. Cependant, il n'y avait pas de page officielle de communication du M5-RFP. Les pages Facebook de la CMAS et de l'Espoir Mali Koura publiaient les informations officielles du mouvement.

La symbolique du temps et des lieux : Où et quand se mobiliser ?

Les mobilisations du M5-RFP avaient une dimension urbaine. Elles avaient lieu à Bamako et principalement dans les capitales régionales telles que Sikasso, Ségou et Kayes. Les jours et les lieux de mobilisation étaient à la fois symboliques et stratégiques. Les premiers meetings du 5 juin et du 10 juillet eurent lieu les vendredis, jours saints pour les organisations musulmanes qui jouaient un rôle déterminant dans la mobilisation. Mais au-delà du symbole, la ritualisation des vendredis s'inscrivait dans la tradition des mobilisations contre le code de la famille. Les meetings étaient conviés pour 14 heures, ce qui correspondait à la fin des prières du vendredi dans les mosquées, et permettait aux fidèles d'y participer. Par ailleurs, la journée du vendredi marque le début du weekend pour les travailleurs des services publics et privés au Mali. Théoriquement le travail finit à 17h30 les vendredis, mais nombre des services se vident depuis midi, ce qui permettait à de nombreux travailleurs de participer aux meetings.

Cependant, après les premières grandes mobilisations des vendredis (le 5 juin, le 19 juin et le 10 juillet), le M5-RFP commença à changer de jour de rassemblement. Le dernier meeting du mouvement avant la chute d'Ibrahim Boubacar Keïta eut lieu le mardi 11 août 2020. Le choix du mardi selon de nombreux interlocuteurs est chargé de symbole en particulier quand il s'agit de pouvoir et de contestation de régime au Mali. En effet, trois régimes ont été déchus de suite de coup de force militaire les mardis : le régime de Modibo Keïta, mardi le 19 novembre 1968 ; celui de Moussa Traoré mardi le 26 mars 1991 et le régime d'Ibrahim Boubacar Keïta, le 18 août 2020. De plus dans la culture malienne,

notamment en milieu bambara, le rapprochement est souvent fait entre « tarata » (mardi) et le verbe *ka tara* ou *ka tila* (venir à bout) (Pageard 1967 : 92). Pageard explique que c'est pour cela que le mardi est parfois choisi comme jour de rituel phytothérapique.

Le personnage du Général Moussa Traoré est au centre de l'interprétation symbolique faite du mardi. Arrivé au pouvoir par le coup d'État du Comité Militaire de Libération Nationale (CMLN) un mardi (le 19 novembre 1968), il a été lui-même déchu un autre mardi (le 26 mars 1991). Entre les deux évènements, la plupart des arrestations d'opposants et/ou de personnes suspectées d'atteinte à la sureté de l'État avaient lieu les mardis. A cause de ces évènements, le Général Moussa Traoré qui portait le sobriquet de *Balla* en reçut un deuxième, celui de « Tarata Balla » (Balla des mardis). Le décès de ce même personnage, le mardi 15 septembre 2020, tout juste après la chute de Keïta renforce les mystères de certains de nos interlocuteurs sur la symbolique du mardi et sa place dans l'imaginaire politique (cf. entretien avec un leader du mouvement démocratique).

Le choix des lieux de meeting était également symbolique et stratégique. A Bamako et à Sikasso, les meetings avaient lieu sur les places dédiées à la fête de l'indépendance : la Place de l'indépendance pour Bamako et la Tribune du Mamelon pour les manifestations à Sikasso. Ces lieux, en temps ordinaire, sont ouverts à la circulation routière ou appropriés (dans le cas spécifique de la tribune du Mamelon) par des marchands étalagistes. Leur appropriation à des fins de manifestation politique, qu'elle soit éphémère ou prolongée, revêt un caractère symbolique. Il s'agit comme le note Ripoll (2005) de « *créer l'évènement pour faire passer un message* ». Ce message se focalisait sur le ras-le-bol électoral, la crise sécuritaire et scolaire, la corruption et les répressions violentes des manifestations à Sikasso et Bamako. Lors des meetings en ces lieux, on pouvait lire sur les pancartes des slogans tels que : « *Manassa*[16] *démissionne*, *IBK dégage* » ; « *Boubou*[17] *assassin » ; « Non au népotisme » ; « IBK justice aux 23 morts » ; « Libérez l'honorable Soumaila Cissé » ; « Stop au génocide de la France au Mali, Vive la coopération Mali-Russie »*.

Le choix de la Place de l'indépendance s'inscrit dans la tradition des mouvements de contestation à Bamako qui utilisent très souvent cet espace. La dimension symbolique de ce choix réside dans le fait que c'est un lieu de mémoire (Nora 1992) où sont gravés les noms des médaillés de l'indépendance et où ont lieu les traditionnelles cérémonies de la fête de l'indépendance du pays. Le boulevard de la Place de l'indépendance accueille les défilés et le monument érigé au bout fait l'objet, tous les ans, de dépôt de gerbe de fleur à la commémoration de la fête de l'indépendance. Par ailleurs l'usage de la Place de l'Indépendance transmettait un message de libération, une volonté des Maliens d'exprimer la souveraineté de leur pays dans la gestion des crises, notamment politiques et sécuritaires. Face

[16] Prénom de la présidente de la Cour constitutionnelle, Manassa Danioko, qui avait invalidé des candidats déclarés élus par les résultats provisoires.

[17] Prénom du premier ministre d'Ibrahim Boubacar Keïta, Boubou Cissé, qui est resté à cette fonction jusqu'à la chute du régime le 18 août 2020.

aux injonctions de la communauté internationale qui imposait, à travers la CÉDÉAO, des mesures de sortie de crise, des messages forts ont exprimé ce désir de souveraineté. A la fin de la rencontre de la délégation de cette institution sous régionale avec le M5-RFP et la société civile pour un dénouement de la crise le 23 juillet 2020, l'Imam Dicko affirmait du haut de cette tribune « *Nous sommes un peuple débout, résistant et digne. Non, nous ne sommes pas un peuple soumis ou résigné. Je préfère mourir martyr que mourir traître…* ». Lors du meeting du 11 août 2020 à la Place de l'indépendance, Cheick Oumar Sissoko s'exprimait avec le même ton : « *Nous ne voulons qu'une chose, écrire nous-mêmes une page de l'histoire de notre pays. Ce n'est pas la CÉDÉAO ni la communauté internationale qui le fera, elles nous accompagneront sur la base des intérêts du Mali* ».

Cependant, autant l'occupation des espaces publics par le M5-RFP représentait un enjeu pour le mouvement, autant il avait un caractère intempestif pour les traditionnels usagers de ces espaces et le pouvoir d'IBK agissant au nom du maintien de l'ordre public. Cela suscita des conflits entre contestataires et contestés (ou forces de l'ordre) autour de l'espace, ce que Ripoll (2005 : 8) appelle « *la bataille de rue et pour la rue* ». Cette bataille fut à l'origine des morts d'hommes à Sikasso et à Bamako et celle de l'exacerbation de la crise compromettant ainsi toute négociation ou concession sur la démission d'IBK.

L'appropriation d'un espace est si importante pour un mouvement social qu'elle participe à sa construction, à sa légitimation et aux significations qu'il porte (Ripoll 2005). L'identification de la Place de l'indépendance au M5-RFP s'est construite dans la suite des mouvements récents de contestation en Afrique et en Europe qui s'inspirent les uns des autres. Plusieurs mouvements sociaux à partir de 2010 se sont donné une identité à travers les places qu'ils occupaient. Les contestations contre Hosni Moubarak en Égypte en 2011 avaient porté l'identité de la Place Tarhir (littéralement place de la libération). Le mouvement Gezi à Istanboul en 2013 tient son nom du Parc Gezi (Göle 2014).

Au-delà de la similarité dans l'appropriation symbolique et identitaire de l'espace, le M5-RFP présente des ressemblances avec les mouvements de contestation de la dernière décennie tantôt en termes de dénomination, de configuration, de modes d'expression et/ou de moyens déployés. Le nom du mouvement réfère à la mobilisation du 5 juin 2020 tout comme celui du Mouvement du 23 juin au Sénégal se référant à la mobilisation de juin 2012 contre le projet de troisième mandat d'Abdoulaye Wade. Les actions de la principale composante de cette organisation, Y en marre, un mouvement social de jeunes, inspirèrent Balai citoyen dans les contestations contre le régime de Blaise Compaoré en 2014 (cf. Hagberg et al. 2015). Les deux mouvements diffèrent du M5-RFP par leur caractère exclusivement juvénile. Cependant l'usage fait par ces organisations du numérique et des réseaux sociaux ont inspiré le M5-RFP. Du point de vue de la convergence, les contestations au Sénégal et au Burkina Faso ont émergé sur des structures d'opportunité politique similaires : gestion néo patrimoniale du pouvoir, réforme ou crise institutionnelle, déception/désillusion (Touré 2017). Le ganglion M5-RFP s'est formé à partir des mêmes structures d'opportunités politiques. Au su-

jet des régimes contestés, la situation malienne est particulièrement commune à celle du Sénégal où l'élection d'Abdoulaye Wade et celui d'Ibrahim Boubacar Keïta avaient suscité de grands espoirs. Il s'agit d'acteurs politiques classiques venus au pouvoir, après de longues années de luttes politiques, portés par des coalitions d'organisations sociopolitiques animées par le souci d'alternance et de refondation dans des contextes économiques et politico-institutionnels fragiles. Les deux avaient également bénéficié de consignes de vote des leaders religieux (Traoré et Sylla 2019).

Par ailleurs, les trois mouvements (Y en marre, Balai citoyen et M5-RFP) ont en commun le même slogan normatif de renouveau, de rupture avec des systèmes qualifiés de corrompus. Pendant que Y en a marre prônait le slogan de « Nouveau type de Sénégalais », Balai citoyen voulait « assainir citoyennement ; proprement le Burkina Faso sans se salir les mains » (Touré 2017 : 59). Le concept de *Burkindi* (« intégrité » en mooré) fut prôné comme valeur cardinale du citoyen par ce mouvement. La notion de *Mali Kura* (« le Mali nouveau ») développée par le M5-RFP s'inscrit dans la même logique normative dans la mesure où ses initiateurs projetaient un nouveau type de Malien indispensable à la refondation du Mali. En pleine contestation du M5-RFP, Espoir Mali Kura, l'organisation à l'origine de la notion, organisait des séances de formation sur les concepts de *maya* (humanisme), *yèrèdon* (la connaissance de soi, entendu celles de ses valeurs, de sa culture, des normes sociales) qu'il considérait comme la clé de la bonne gouvernance et de la refondation de l'État.

Les contestations de 2012 au Sénégal et celles de 2014 au Burkina Faso ont conduit à des changements de régime, soit par les élections (les coalitions contre Abdoulaye Wade l'ayant conduit à la défaite), soit par la force (exil de Blaise Compaoré du Burkina Faso à la suite de l'insurrection). Mais ces changements de régimes n'ont pas comblé les attentes des populations en termes de rupture et de renouveau. Les présidents élus après les crises politiques sont tous issus des systèmes contestés et sont perçus comme la continuité de ces systèmes (Hagberg et al. 2017). L'arrivée au pouvoir des présidents Macky Sall, de Roch Marc Christian Kaboré et d'Ibrahima Boubacar Keïta est une illustration parfaite de cette continuité de systèmes.

La mise en place de la transition au Mali, après la chute de Keïta et les positionnements en cours pour les prochaines élections permettront de faire une analyse prospective de la contestation du M5-RFP et des usages faits du concept de Mali Kura.

Parachèvement militaire d'une lutte populaire et stratégies de positionnement dans la transition

Les séries de mobilisation collective du M5-RFP (meetings et désobéissance civile) ont conduit au coup de force le 18 août 2020 par un groupe de colonels de l'armée malienne. L'acte de ces militaires, réunis au sein du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP), consista d'abord à l'arrestation d'IBK, puis à la dissolution du gouvernement et de l'assemblée nationale par le président et enfin à la démission de ce dernier. La démission du président IBK marquait le début d'une transition qui suscita beaucoup d'espoirs au sein du M5-RFP pour l'avènement d'un Mali nouveau. Mais, si le projet de refondation du Mali était perceptible dans le discours de tous les acteurs du M5-RFP, chacune de ses composantes avait son propre schéma et sa vision de l'après-IBK. Certaines plateformes comme la CMAS voyaient la fin du régime d'IBK comme la fin du M5-RFP, tandis que d'autres comme An Ko Mali Dôrôn, Espoir Mali Koura et FSD s'inscrivaient dans la mise en place d'une véritable vigilance citoyenne et démocratique. Par ailleurs, pour de nombreux jeunes de différents bords politiques du M5-RFP, la chute d'IBK était l'occasion d'une alternance politique fondée sur l'avènement d'une nouvelle génération d'hommes politiques. Les modes d'action et les prises de position de ces jeunes consistaient à mettre à l'écart de la scène politique des anciens du mouvement démocratique par des campagnes de diabolisation. Leurs différentes positions ont préfiguré les alliances et les luttes de repositionnement pendant l'installation des organes de la transition.

La configuration du M5-RFP constitue en même temps sa force et sa faiblesse. Constitué d'associations de la société civile, de partis et de mouvements politiques et religieux de diverses obédiences, le M5-RFP est aussi caractérisé par un manque de leadership politique affirmé à l'image des partis politiques. Cela permet, au sein du mouvement, une libération de la parole et l'expression plurielle de projets politiques et sociaux pour la refondation du Mali dont se revendiquent toutes ces forces politiques. En cela, le M5-RFP est une nouvelle expérience politique puisqu'il a été longtemps reproché aux partis politiques maliens leur gestion patrimoniale et clientéliste. La pratique électorale montre que dans la plupart des partis au Mali, seul le fondateur du parti est toujours candidat aux élections présidentielles. C'est également lui qui distribue des postes de nomination entre les membres de son parti et décide de son orientation et de ses positionnements sur l'échiquier politique national.

De plus, les fractures idéologiques au sein du M5-RFP ouvrent des brèches aux clivages et positionnements politiques. En effet, des religieux et des acteurs du mouvement démocratique suspectent des laïcs d'obédience marxiste de vouloir les écarter du partage du pouvoir, pendant que les jeunes pensent que l'ancienne génération de « politiciens » n'a rien de plus à prouver et à apporter pour la refondation du Mali. La position des jeunes se fonde sur l'argument que nombre de « vieux politiciens » du M5-RFP sont comptables non seulement du bilan d'IBK, mais aussi de la mauvaise gouvernance au Mali depuis 1991. A ce sujet,

Issa Kaou N'djim déclarait : « *Nous sommes derrière Assimi Goïta pour nous débarrasser des politiciens de 1991* » (Conférence de presse, ACRT-FASO KA WELE, 18/2/2021).

En réplique, des aînés du mouvement démocratique estiment que la jeunesse n'est pas en soi une compétence ou une vertu et que le procès des acteurs du mouvement démocratique des années 1991 devait plutôt consister à situer leurs responsabilités dans la mauvaise gouvernance et la déliquescence de l'État. Dès les premières heures de la transition, les positionnements des forces politiques du M5-RFP furent traversés par ce débat intergénérationnel.

Les associations et mouvements d'obédience religieuse n'étaient pas neutres par rapport au débat sur le renouvellement de la classe politique et l'offre politique. Pour ceux-ci, la classe politique dans son ensemble doit faciliter l'entrée de nouveaux acteurs en vue de susciter l'avènement du renouveau politique et la refondation de l'État. Trois jours après la démission forcée d'IBK, l'une des autorités morales du M5-RFP, l'imam Mahmoud Dicko, annonçait publiquement la fin de sa mission, sa volonté de retourner à la mosquée et sa disponibilité à *« réconcilier tous les Maliens de Kayes à Kidal »*

Or, l'un des points d'accord entre les acteurs à la création du M5-RFP était d'assurer une vraie vieille citoyenne et démocratique après le départ d'IBK, ce à quoi l'Imam se dérobait manifestement par l'annonce de son retour dans sa mosquée. Lors du premier meeting du M5-RFP, après le coup d'État, Madame Sy Kadiatou Sow rappelait les étapes de la lutte du mouvement, à travers la métaphore d'un tournant de football.

> *« Comprenez que nous ne sommes qu'au quart de finale de la compétition. La demi-finale sera quoi ? La demi-finale est de pouvoir installer la transition […]. La finale sera la phase de la vigilance sur les autorités installées. Qu'elles comprennent qu'il y a de ces choses que le Malien n'acceptera plus. »* (21/8/2020)

Il s'agit dans cette métaphore de la nécessité de mettre en place une veille citoyenne souhaitée mentionnée par plusieurs acteurs du M5-RFP avant la chute du régime d'IBK.

Cependant la veille citoyenne a été diluée dans les jeux de positionnement et dans des stratégies d'exclusion et d'inclusion des instances de la transition en fonction des accointances, de la distance et de la proximité avec les militaires du CNSP. S'il n'a pas existé dans le M5-RFP un projet de société fédérateur devant guider les destinées de la transition, force est de constater que chacune des grandes plateformes politiques du M5-RFP avait son propre agenda, du moins des « agendas cachés », ses connexions, ses sensibilités et ses aspirations pour la transition. C'est pourquoi, à maintes reprises la question de la transition est revenue dans les débats télévisuels et radiodiffusés sans que les cadres du M5-RFP prenant part à ces débats ne puissent apporter des arguments convaincants quant à leur plan de gestion de celle-ci. Ces balbutiements des cadres du M5-RFP présageaient que la période transitoire sera mouvementée. Mais déjà, des acteurs

de « premières heures », notamment des militants d'EMK, avaient commencé à développer des schémas politiques pour la transition. Mais, ils n'ont pas réussi à les faire entériner par toutes les organisations du M5-RFP. Leur crainte était que leur lutte ne puisse pas être récupérée par d'autres forces politiques. En tant qu'acteurs des transformations politiques de mars 1991, ils craignaient que de la même manière que le *kokadjè* (l'assainissement de la vie publique), projet du mouvement démocratique à la chute de Moussa Traoré, n'eut pas lieu à cause des agendas variés des acteurs de l'époque, le projet de Mali-Koura ne soit pas travesti et récupéré par des forces centrifuges qui animent le M5-RFP. Au sujet de ces agendas et positions variés au sein du mouvement démocratique en 1991, Fay notait :

> *« C'est à ces séries de réseaux intégrant de vastes clientèles que la volonté démocratique a été immédiatement confrontée, et il est évident (et contestable) que les compétitions électorales n'ont pu se faire sans les mobiliser d'une façon ou d'une autre. Ce phénomène a relancé les tensions internes au mouvement démocratique, tensions aiguisées par quelques solides hostilités nées du temps de la clandestinité. Politiquement, elles ont pris la forme prévisible d'accusations mutuelles de manipulation et de compromission avec les tenants de l'ancien régime.* » (Fay 1995 :27)

Après la chute d'IBK, une délégation du CNSP s'est rendue à la Place de l'indépendance le 21 août 2020, à la demande du M5-RFP. En acceptant cette demande et en déclarant à l'occasion qu'ils [les militaires] ont parachevé la lutte du M5-RFP, le projet du CNSP était de se donner une légitimité populaire. Après les soubresauts du coup d'état du 22 mars 2012 marqués par une levée de boucliers contre Amadou HaAya Sanogo et ses collègues du Comité National de Redressement de la Démocratie et de la Restauration de l'État (CNRDRE), il était stratégique que les militaires puissent user d'un soutien populaire pour mettre en scelle une politique de sauvegarde de la transition.

Pendant que les forces antagoniques du M5-RFP se livraient à des luttes de repositionnement politiques et idéologiques, le CNSP s'est frayé une brèche en leur sein en faisant miroiter des propositions de premier ministre et des gages de la mise en place d'une transition civile. Pendant ce temps, les concertations nationales devraient servir de base à la transition et d'instances de validation de la vision que le CNSP voulait lui imprimer.

Ces concertations nationales, initialement annoncées pour les 5 et 6 septembre 2020 en vue de convenir de la feuille de route de la transition, d'en définir l'architecture et les organes et de contribuer à l'élaboration de la charte de la transition furent reportées au 10 septembre 2020 à cause du refus du M5-RFP d'y participer au motif d'avoir été convié par voie de presse. Lors de ces concertations, on assista à un surdimensionnement du nombre de participants qui était passé de 350 à 600 (Entretien, leader du M5-RFP, septembre 2020). Il s'agissait d'une stratégie de mise en minorité qui sera comprise trop tard par le M5-RFP, dont la participation aux concertations cautionnait les conclusions de celles-ci. Pensant avoir pesé de son poids, du fait qu'elle avait la présidence des cinq commissions,

le M5-RFP se rendit compte à l'issue des concertations que le rapport des travaux n'avait pas reflété les discussions menées au sein des différentes commissions. Il fit une déclaration pour rejeter les principales conclusions de ce forum. La déclaration était ainsi libellée :

> *« Le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) constate, au terme des concertations nationales des 10, 11 et 12 septembre 2020 sur la Transition, que le document final lu lors de la cérémonie de clôture n'était pas conforme aux délibérations issues des travaux des différents groupes, notamment sur les points suivants : (1) la reconnaissance du rôle du M5-RFP et des martyrs dans la lutte du Peuple malien pour le changement ; (2) le choix majoritaire d'une transition dirigée par une personnalité civile ; (3) le choix d'un Premier ministre civil…..»* (Déclaration n°008 - CS/M5-RFP, 12 septembre 2020)

Les pratiques du CNSP dans les concertations nationales procédaient d'une stratégie de maintien dans l'arène sociopolitique, ce qui n'est pas un phénomène nouveau. Les après coups d'État en Afrique ont toujours révélé un problème de re-sectorisation (retour dans les casernes) des militaires (Thirriot 2008). Au Mali, l'analyse de cette problématique nous offre trois scénarii : (i) les militaires qui renversent les régimes décriés finissent par confisquer le pouvoir par la mise en place d'une nouvelle architecture politique qui verrouille le jeu politique (c'est le cas de Moussa Traoré à partir de 1974) ; (ii) ils effectuent un retrait stratégique pour rebondir plus tard dans l'arène politique en mettant à profit leur capital et leurs réseaux politiques dans la classe politique (c'est le cas de ATT en 2002) ; (iii) le troisième scenario consiste à soutenir et à parier sur un homme politique pouvant les protéger et assurer leurs arrières et leurs ascensions politiques et professionnelles (c'est le cas de Amadou Haya Sanogo entre 2012 et 2013). En effet, les stratégies de maintien des militaires dans l'arène politique après les coups d'État se fondent sur des deals politiques aussi bien dans les classes politiques déchues que dans les forces émergentes tout en exploitant leurs fractures idéologiques et leurs clivages fondamentaux.

Après le bain de foule à la Place de l'indépendance le 21 août 2020, les militaires du CNSP avaient affiché leur rapprochement avec l'ancienne majorité présidentielle qui était à la recherche de nouveaux alliés politiques. C'est ainsi que la première rencontre du CNSP avec la classe politique fut organisée avec les partis politiques de la plateforme Ensemble pour le Mali (EMP), une plateforme qui soutenait les actions du Président IBK. Ce n'est que le 30 août 2020 que le CNSP décida de rencontrer le M5-RFP dans la ville garnison de Kati. Cela dénotait de la volonté du CNSP d'éclipser le M5-RFP au profit d'un autre partenaire politique moins encombrant en quête d'un nouveau souffle. Cependant, malgré ce rapprochement, la plupart des formations politiques de l'ancienne majorité présidentielle du régime déchu avaient boudé les concertations nationales, estimant que c'était un forum de plus, tant il y en avait déjà eu sous le régime IBK et qui pourraient servir de base à toute réforme que le pays voudrait engager. Ceci était un argument d'auto-exclusion que les militaires du CNSP ont exploité pour

contrôler les organes de la transition. En outre les clivages au sein du M5-RFP étaient une intéressante brèche à exploiter au profit de la « militarisation de la transition » dénoncée par plusieurs acteurs politiques et médias du pays.

La militarisation de la transition

Les clivages dont nous avons fait mention ci-dessus ont fini par fragiliser l'unité d'action du M5-RFP. Une semaine après la fin du régime d'IBK, les militaires cherchaient à se départir du M5-RFP et à le marginaliser, voire exclure certaines de ses composantes de la gestion de la transition. Cette politique d'exclusion a consisté à mettre en scelle de nouveaux partenaires politiques. Elle fut à l'origine des scissions au sein du M5-RFP et permit aux auteurs du coup d'État d'avoir une main mise sur les organes et l'ensemble du processus de la transition. A ce sujet, un ténor du M5-RFP avait annoncé par voie de presse que : « *Le M5 est mort de sa belle mort* » (Issa Kaou Ndjim, coordonnateur CMAS, 10/9/2020). Dans ses repositionnements politiques, Issa Kaou Ndjim lança un appel au soutien et à la réussite de la transition qui se concrétisa par la création de l'Appel Citoyen pour la Réussite de la Transition (ACRT-FASO KA WELE) le 06 décembre 2020. Ces contradictions, donnaient aux militaires l'occasion de se consolider dans l'arène politique :

> *« … Et la chute du régime le 18 août 2020 ne parvient pas encore à redémarrer le processus de la reprise réelle des affaires du pays. Il faut reconnaître que le Mali se trouve dans une situation bien confuse. En effet, depuis la ville garnison de Kati, le Comité national pour le salut du peuple (CNSP), groupe de jeunes officiers de l'armée qui détient la réalité du pouvoir, s'est barricadé, et ne fait qu'entrouvrir leur monde. Une situation qui laisse le champ libre à bien de manœuvres de positionnement et d'opportunisme. »* (Keita 2020)

L'exploitation des contradictions entre forces politiques par les auteurs du coup d'État a fortement consacré l'émergence des critiques sur la militarisation de la transition. En effet, l'article 13 de la Charte de la transition, sortie des concertations nationales, a fixé à 121 le nombre de membres du Conseil National de la Transition (CNT) et la clef de répartition entre les forces vives du Mali (cf. Décret N°2020-0072/PT-RM, 1er octobre 2020). Des forces politiques ont estimé que la désignation des membres du CNT a violé des dispositions de ladite charte. Un collège de désignation du Président et du Vice-président de la transition fut installé. A la faveur de la mise en place de ce collège, l'imam Mahmoud Dicko réapparut sur la scène politique. Cette réapparition peut être vue comme une stratégie de récupération et de repositionnement sur l'échiquier politique. L'Imam accepta l'offre de siéger au sein du collège des sages, bien que le M5-RFP dénonça la méthodologie de sa mise en place. En fait, ce mode de désignation par les 11 « sages » n'était qu'une stratégie de légitimation des choix des militaires pour les postes de président et de vice-président de la transition. A ce sujet, une

figure emblématique du Mouvement démocratique de mars 1991 partageait la réflexion suivante :

> *« On a compris que pendant ce temps, eux ils recevaient d'autres propositions d'une autre logique. Ils avaient leur schéma en tête. Ils ont choisi un comité d'experts sans nous consulter, ils ont commencé à prendre des actes comme l'acte fondamental, à faire des nominations, à décider d'organiser des concertations……Quand ils ont mis en place un collège de désignation du président et du vice-président, on leur a dit qu'il ne peut y avoir de mensonge sur la question. »* (Entretien septembre 2020)

A l'issue de ses travaux, le Collège a désigné Bah N'Daw, un militaire à la retraite comme Président de la transition, et Assimi Goïta, président du CNSP comme Vice-président. Outre ces désignations, l'affectation de vingt et deux sièges du CNT au CNSP, l'élection de Malick Diaw, premier Vice-président du CNSP comme Président du CNT, la nomination des membres du CNSP dans les ministères clefs du gouvernement de la transition et celle des gouverneurs militaires, sont perçues par une frange de l'opinion publique et internationale comme les signes de la militarisation de la transition, voire la « *colonelisation de la transition* » (Diamoutene 2020). Cette perception faisait suite au Conseil des ministres du 25 novembre 2020 qui a procédé à la nomination de vingt gouverneurs de région dont treize militaires. La rhétorique gouvernementale a été de dire que les gouverneurs militaires auront la charge de rétablir l'autorité de l'État dans des régions affaiblies par la présence de groupes armés et d'appliquer la nouvelle stratégie de sécurisation des populations. Cependant, du côté des politiques, la crainte était que ces gouverneurs, étant parties prenantes de l'organisation des élections, n'aient pas la main mise sur le processus électoral, et en conséquence ne travaillent pas pour un candidat, comme dans le cas des élections antérieures où ils furent suspectés de falsification des votes par des compétiteurs politiques.

Suite à cette forte militarisation de la transition, on a assisté à une levée de boucliers du M5-RFP, qui s'était promis d'accompagner la transition et les militaires, contre les organes et l'orientation politique de la transition. En effet, le Cherif de Nioro, qui s'était éclipsé de la scène politique, a appelé en février 2021 au retrait de l'avant-projet de loi contre les violences basées sur le genre et à la démission de la ministre de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille pour avoir initié un tel projet de loi. A la même période, comme par coïncidence, l'Imam Mahmoud Dicko, publie un manifeste sur sa vision pour le Mali. Un passage dudit manifeste note :

> *« C'est avec esprit de responsabilité que je considère la légitimité de la dynamique de réveil du Peuple malien à travers les différentes manifestations populaires passées au cours de l'année 2020. C'est aussi avec gravité que j'observe les risques d'échec du combat de ce noble peuple épris de paix et de justice pour une gouvernance vertueuse. Les gouvernants doivent vivre avec l'obsession de l'intérêt général, de la lutte contre l'impunité et l'intolérance, en faveur de l'égalité face à la loi et dans l'accès aux services publics »* (Manifeste de l'imam Mahmoud Dicko, 4/2/2021)

Deux semaines après la publication de ce manifeste, le M5-RFP organisa un meeting le 21 février 2021 pour dénoncer la confiscation du projet de refondation de l'État et du renouveau politique par les militaires et demander la dissolution du CNT. C'est dans ce climat de dénonciation et d'accusation qu'intervient le deuxième coup d'État du CNSP le 24 mai 2021 qui porta le vice-président du CNSP à la Présidence de la transition et le porte-parole du M5-RFP à la primature. Cela était vu par une frange importante du M5-RFP comme une légitime « rectification de la transition » qui peinait à faire consensus et à trouver une réponse appropriée aux crises ayant érodé le régime d'IBK. Cependant, la rectification tant clamée n'a pas su taire les divergences au sein de ce mouvement, encore moins, trouver la caution des organisations régionales et internationales. Comme conséquences, on note l'embargo de la CÉDÉAO et l'UÉMOA sur le Mali, le retrait de certaines forces internationales et l'apparition de nouveaux partenariats et coopérations militaires.

Après plusieurs mois de surplace et de balbutiements, l'organisation d'assises nationales de la refondation en fin décembre 2021, sous la houlette du premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, a redonné de l'énergie à la transition car les orientations politiques, les choix stratégiques et les réformes politiques du *Mali Kura* devaient désormais s'adosser aux recommandations de ce forum qui avait réuni, en différentes étapes, des Maliens des villes et des campagnes de divers bords politiques. Elle a permis d'observer une accalmie sur les fronts social et politique marqués par des grèves et des sorties d'opposants politiques à la transition. En outre, les pressions de la communauté internationale pour le manque de chronogramme électoral, ses sanctions prises en janvier 2022, jugées « illégales, illégitimes et inhumaines » par les autorités maliennes, au lieu de fragiliser la transition, ont été un levain d'unité nationale, de résurgence du sentiment patriotique, dignes des périodes d'indépendance des années 1960. La rupture de la coopération militaire avec la France, les nouveaux accords avec la Russie et l'arrivée d'instructeurs militaires russes au Mali ont certes contribué à polluer les relations diplomatiques du Mali avec la France, mais ont paradoxalement ravivé l'instinct de sursaut patriotique chez bon nombre de Maliens. En outre, la révision constitutionnelle bien que boycottée par certaines formations politiques, la reprise de Kidal des mains des irrédentistes et alliés et la dénonciation de l'Accord d'Alger perçu par nombre de Maliens comme celui de la division, ont redonné du tonus à la transition. A cette allure, les points d'achoppement sur le processus de la transition seront certainement l'organisation des élections, les poursuites contre la corruption et les tueries sous la contestation de 2020, l'interdiction d'activités politiques, des médias hostiles et la gestion de la propagande.

Conclusion

Ce chapitre décrit et analyse le contexte de crise ayant prévalu à l'émergence du M5-RFP, ses principales composantes, sa structuration et son mode de fonctionnement, le débat intergénérationnel de renouvellement de la classe politique, le coup d'État et les péripéties de la mise en place des organes de la transition. En effet, le M5-RFP est une nouvelle expérience d'alliance des forces politiques, antithétiques en théorie, mais unies dans la pratique vers le cheminement d'un objectif politique, celui de renverser un régime dit démocratique en vue de la mise en œuvre d'un nouvel ordre politique. Le caractère hétéroclite du M5-RFP, perçu comme sa principale faiblesse, s'est paradoxalement révélé être sa force. Pendant toute la contestation, les forces antinomiques réunies dans le M5-RFP ont réussi à faire prévaloir leur contradiction principale avec le régime IBK sur les contradictions secondaires au sein de leur alliance.

Le M5-RFP se distingue des autres formations politiques par son mode de fonctionnement. Son organe de décision, le comité stratégique, est régi par le principe de l'isonomie qui distribue les rôles et les responsabilités horizontalement entre ses différentes composantes. Si une telle structuration peut présager l'institutionnalisation de la pratique de démocratie directe, force est de constater que l'importance prise par les leaders musulmans (Imam Dicko, Chérif de Nioro et Soufi Lassana Kané) dans le champ politique et leur pouvoir étendu de validation des décisions dans le M5-RFP a quelque peu handicapé l'exercice d'une vraie démocratie participative.

Le chapitre interroge et analyse aussi la place de l'institution militaire dans les contestations politiques au Mali depuis 1968 dont l'intervention, toujours présentée comme régulatrice des dérives autoritaires des régimes en place, tend à récupérer les échecs politiques pour consacrer son entrée dans le champ politique. La transition amorcée au Mali depuis le coup d'État de 2020 s'inscrit dans ce traditionnel schéma en termes de logique de maintien des militaires dans le champ politique, mais elle affiche également des spécificités liées au projet de refondation inspiré des assises nationales, au sentiment patriotique suscité par l'embargo, la posture offensive et les succès de l'armée dans la lutte contre les groupes terroristes et la diversification de la coopération militaire. La question de fond est de savoir jusqu'où tiendra le projet de refondation. En attendant, les réformes annoncées, la mise en place de l'organe unique de gestion des élections et la révision constitutionnelle ont suscité des réserves et des remous aussi bien au sein de l'ancienne majorité présidentielle qu'au sein des tendances du M5-RFP qui n'arrivent pas à surmonter les clivages pour faire face aux défis de la transition.

De nos jours, le sujet qui préoccupe au Mali concerne plus l'avenir, en termes de sécurité, de gouvernance vertueuse, de lutte contre la corruption, de chantier de développement que l'exigence d'une re-sectorisation de l'armée théoriquement apolitique. L'échec du politique des trente dernières années de démocratie électorale amène bon nombre de Maliens à tolérer, sinon à revendiquer la présence des militaires sur la scène politique. Les auteurs du coup d'État, forts de cet atout tra-

vaillent à le consolider par des actions qui forgent l'adhésion populaire. La rectification de la transition, amorcée depuis la nomination de Choguel Kokalla Maïga à la primature, peut s'analyser comme une volonté des militaires de pacifier le jeu politique et faire assumer les échecs et les réussites de la transition à l'ensemble des initiateurs du *Mali Kura*. En attendant la fin du processus, la diversification du partenariat, l'engagement pro-russe, les prouesses militaires réalisées dans la lutte contre le terrorisme et la reconquête du territoire et le soutien populaire à la transition sont des ressources politiques disponibles tant pour la transition civilo-militaire que ses soutiens, pour asseoir et renforcer leur capital politique.

Références bibliographiques

Al Karjousli, S., D. Cissouma Togola et A. Ouallet. 2013. « Diversité, conflictualités et socialités au cœur de la patrimonialisation de l'islam au Mali ». In *Le Mali contemporain* (éd.) J. Burnet-Jailly, J. Charmes et D. Konaté. Bamako : Editions Tombouctou ; Bondy : Institut de recherche pour le développement.

Amselle, J-L. 1978. « Migration et société néo-traditionnelle : Le cas des Bambara du Jitumu (Mali) ». *Cahiers d'Etudes africaines* 72-XVIII-4, 484-502.

Ancelovici, M. 2009. « Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique ». *Sociologie et société* 41(2), 39-61.

Ba Konaré, A. 2020. Lettre ouverte au CNSP, à la transition et au peuple du Mali. Bamako, le 26 septembre 2020.

Cefaï, D. 2009. « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective ». *Sociologie et sociétés* 41(2), 245-269.

Diamoutené, S. 2021. « Nominations aux postes administratifs et politiques : La 'colonelisation' en marche ». 22 Septembre : http://news.abamako.com/h/248357.html

Göle, N. 2014. « Démocratie de la place publique : l'anatomie du mouvement Gezi ». *Socio : La nouvelle revue des sciences sociales* 3, 351-365.

Hagberg S., L. Kibora, F. Ouattara et A. Konkobo 2015. « Au cœur de la révolution burkinabè ». *Anthropologie et développement* 42-43, 199-224.

Keita, M. 2020. Le Démocrate, Le Mali dans une situation confuse : Le CNSP se barricade, champ libre aux opportunismes ! 3 septembre 2020. http://malijet.co/politique/le-mali-dans-une-situation-confuse-le-cnsp-se-barricade-champ-libre-aux-opportunismes

Koné, S.T. 1998. « Les parties politiques de la démocratie au Mali ». *Afrique et développement* 23(2), 185-208.

Le Monde 23/9/2021. « Au Mali, une manifestation en faveur des militaires rassemble des milliers de personnes ». Consulté le 30/9/2021 : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/09/23/au-mali-une-manifestation-en-faveur-des-militaires-rassemble-des-milliers-de-personnes_6095708_3212.html

Loada, A. et J. Wheatley. 2014. Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest :Processus constitutionnels, société civile et institutions démocratiques. Paris : l'Harmattan.

Maliba Info 16/7/2013. « Mémorandum du Mouvement Sabati 2012 aux candidats ». Consulté le 30/9/2021 : https://www.maliweb.net/societe/memorandum-du-mouvement-sabati-2012-aux-candidats-158754.html

Nora, P. 1992. *Les lieux de mémoire. Tome 3, De l'archive à l'emblème.* Paris : Gallimard.

Olivier de Sardan, J.-P. 2008. A la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique. Discussion Paper No. 5.Overseas Development Institute.

Pageard R. 1967. « Plantes à brûler chez les Bambara ». *Journal de la Société des Africanistes* 37, 1, 87-130.

Revillard A. 2003. « La sociologie des mouvements sociaux : Structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage ». HAL Open Science : halshs-01141740. https://shs.hal.science/halshs-01141740

Ripoll, F. 2005. "S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? » *Norois.* [En ligne], 195 | 2005/2, mis en ligne le 06 août 2008, consulté le 2/11/2020. URL : http://journals.openedition.org/norois/489.

Roy, A. 2005. « La société civile dans le combat politique au Mali ». *Cahiers d'études africaines* 178, 573-584.

Sahelien.com 5/7/2020. « Mouvement du 5 juin: pourquoi une partie se désolidarise du mémorandum ». Consulté le 20/7/2020 : https://sahelien.com/mouvement-du-5-juin-pourquoi-une-partie-se-desolidarise-du-memorandum/

Sissoko, C.O. 2020. *Lettre ouverte au peuple malien : L'homme n'est grand que dans la paix, il faut tuer la guerre !* La Bauche : Aplusduntitre ; EBENA ; MANDÉ.

Sow, M. 2021. « Retour sur l'État de Ségou à partir de la périphérie : le « pouvoir fort » dans tous ses états ». *Cahiers de MaCoTer* 1-2, 97-124.

Sylla, A. 2013. « L'interventionnisme de la société civile islamique dans les politiques publiques analysé sous le prisme de l'élaboration du « code de la famille » au Mali ». In *Démocratie et développement en Afrique : perspectives des jeunes chercheurs africaines. Tome 1 : Dynamiques nationales et régionales du développement,* Paris : L'Harmattan.

Thiriot, C. 2008. « La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation ». *Revue internationale de politique comparée* 15(1), 15-34.

Tounkara, A. 2020. « De l'euphorie du coup d'État à une transition peu consensuelle ». *CODESRIA Bulletin* 5-6 : *La crise au Mali et dans la région du Sahel,* 32-33.

Touré, I. 2017. « Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest : Étude comparée des mouvements de contestation « Y'en a marre » au Sénégal et « Balai citoyen » au Burkina Faso » ». *Afrique et développement* XLII(2), 57-82.

Traoré, N. 2019. « Société civile dans l'espace communal de Mountougoula au Mali ». In *Démocratie par le bas et politique municipale en au Sahel* (éd.) S. Hagberg, L.O. Kibora et G. Körling. Uppsala Papers in Africa Studies 4. Uppsala : Uppsala University.

Traoré, N. et A. Sylla. 2019. « Les connexions entre le politique et le religieux : du 'soft' politique à la formulation des consignes de vote. In *Démocratie par le bas et politique municipale en au Sahel* (éd.) S. Hagberg, L.O. Kibora et G. Körling. Uppsala Papers in Africa Studies 4. Uppsala : Uppsala University.

Crise sociopolitique et désobéissance civile en 2020

Yaouaga Félix Koné

Introduction

La notion de désobéissance civile est actuellement rattachée aux travaux de l'américain Henry David Thoreau dans son essai La Désobéissance civile, publié en 1849. Pour lui : « *la désobéissance civile, c'est le refus de se soumettre à une loi jugée injuste, aussi légale soit-elle* ». Toutefois, il est avéré que bien avant lui des penseurs tels que Sophocle et Étienne de la Boétie (1530-1563) avaient abordé la question. Tous les deux s'interrogeaient sur les travers de l'obéissance par laquelle « *le peuple qui s'assujettit et se coupe la gorge : qui, pouvant choisir d'être sujet ou d'être libre, repousse la liberté et prend le joug* » (Dupont 2013 : 13, citant de la Boétie in Muller 2011 : 36).

Les deux figures marquantes de la désobéissance civile au 20ème siècle sont : Mahatma Gandhi, né le 2 octobre 1869 à Delhi (Inde) et assassiné le 30 janvier 1948 à New Delhi. Le 17 mars 1930, Gandhi lance la « Marche du sel »[1] ; et Martin Luther King[2], né à Atlanta (USA) en 1929 et mort assassiné le 4 avril 1968 à Memphis. Ces deux figures se sont opposées à des dispositions règlementaires, des lois qui interdisaient, à des catégories de personnes (les indiens et les noirs), l'accès à des espaces déterminés réservés aux blancs. Leur lutte a abouti à la levée de ces interdictions.

Le cas de figure de désobéissance qui nous intéresse n'est pas de l'ordre des lois, mais une contestation des pratiques de mal gouvernance en violation de la

---

[1] Le gouvernement britannique détient en effet le monopole du sel qui lui rapporte 15 millions de francs or par an, utilisés pour l'entretien des troupes coloniales. Arrivés sur place le 6 avril 1930, à 8 h 30 du matin, accompagnés de quelques milliers de sympathisants, il récolte du sel qui sera vendu aux enchères pour la somme de 425 roupies, un montant non négligeable pour l'époque. Les 50 000 marcheurs défient les autorités en récoltant du sel sur la plage, puis investissent les dépôts de sel du gouvernement colonial. Tout au long de la marche, Gandhi a diffusé une liste de règles religieuses du comportement non-violent qui sont scrupuleusement respectées. Les manifestants sont frappés ou arrêtés. Après plusieurs semaines, le gouvernement finalement cède.

[2] Le chef de file du mouvement pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis. Il fut le meneur du boycott des bus de Montgomery (Alabama en 1955) qui commence lorsque Rosa Parks refuse de céder sa place à une personne de couleur blanche. King est arrêté durant cette campagne, qui se termine par une décision de la Cour suprême des États-Unis déclarant illégale la ségrégation dans les autobus, restaurants, écoles, et autres lieux publics.

constitution du Mali. Les acteurs de la désobéissance civile[3] ne demandent pas une modification d'une quelconque disposition règlementaire mais la démission du Président de la République.

La Place de l'Indépendance de Bamako est un symbole fort de l'incarnation de la volonté d'assumer toutes les responsabilités auxquelles aspire le peuple, en termes de souveraineté. En choisissant la Place de l'indépendance, comme lieu de manifestation de leur désapprobation des pratiques de gouvernance en vigueur dans le pays, le M5-RFP[4] prenait la décision de ne plus accepter passivement qu'on « coupe la gorge du peuple ». L'un des temps fort de son action a été le mot d'ordre de désobéissance civile lancé le 10 juillet 2020.

L'objectif, entre autres de cet article, est de comprendre les stratégies que les acteurs désobéissants ont mises en œuvre pour traduire la désobéissance civile, dans le contexte malien. Quel est le cheminement observable de la désobéissance civile ? Autrement dit comment les acteurs ont œuvré pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés ?

Méthodologie

La production et l'analyse des données ont été entièrement qualitatives. La production a combiné la compilation et exploitation de différentes sources documentaires et des entretiens qualitatifs à Bamako et à Sikasso. Les documents exploités sont essentiellement constitués d'ouvrages et d'articles. Pour la collecte des informations sur l'actualité brulante, les reportages sur les rassemblements (manifestations, caravanes) et analyses des médias (journaux, radio, télévision) de la place ont été parcourus, écoutés, visionnés ainsi que des données de webographie. La production des données a été réalisée à travers des entretiens faits avec des hommes politiques, des acteurs des organisations de la société civile et des leaders religieux. L'analyse a consisté à un regroupement thématique, dans un premier temps, puis à un croisement des diverses données de même types issues de différentes sources dans un deuxième temps et finalement à leur interprétation

Contexte

Dans l'argumentaire du M5-RFP, pour justifier la nécessité de leurs actions, le Mali est dépeint sous les traits d'un Etat failli, à travers un état de déliquescence se caractérisant par une insécurité omniprésente, une éducation prise en otage, de nombreux scandales financiers, signalés par le Bureau du Vérificateur Général, qui restent impunis, des grèves permanentes ou sporadiques dans tous les secteurs de production de services publics, des principes démocratiques dévoyés. Un pays qui connait une dérive totale et sans espoir de sortie de crise puisque, dans les conditions actuelles de gestion du pays, l'horizon semble bouché.

---

[3] Prévue dans la constitution de 1992

[4] Mouvement du 5 Juin et Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)

C'est dans cette situation peu reluisante du pays que Cheick Omar Sissoko (cinéaste, acteur politique malien, ancien ministre de la culture) a écrit une Lettre ouverte au peuple malien[5] le 21 décembre 2019. Cette lettre fait un état des lieux sans complaisance de l'Etat de la nation de l'indépendance à nos jours.

La situation de chaos absolu décrite est caractérisée par des failles majeures qui hypothèquent tous les efforts de développement dans quelques domaines incontournables que ce soit. Ces failles majeures concernent la perte de la souveraineté sur une partie importante du territoire national ; une insécurité généralisée ; une faiblesse sans précédent de l'économie nationale, suite à une gestion calamiteuse ; des services sociaux de base presqu'en panne ; une justice aux ordres ; un dévoiement des principes démocratique.

Ces dysfonctionnements ont donné naissance et/ou au renforcement d'« *une sorte d'oligarchie instaurée et confortée par l'élection et un système socio-économique inégalitaire* » (Pelenc 2016 : 4). Si d'aventure cette situation perdurait plus longtemps, le Mali disparaitrait en tant qu'Etat démocratique. Dans le pays, un malaise général était palpable.

Dans le journal l'Indépendant du 15 mai 2020, on pouvait lire « *Les tenants du régime actuel ont définitivement démontré les limites du système institué par la 3ème République, qui a lamentablement échoué* » et Bolly s'en était ému d'une certaine indifférence ambiante, en rappelant ce passage de la lettre ouverte au peuple malien de Cheick Oumar Sissoko (2019) : « *on se tait. On regarde et on laisse faire… ».* Dans certaines situations, la passivité est mortelle, car elle mène tout droit au désastre, et peut favoriser l'apparition d'un « *État autocratique* ». Devant cette possible perspective effrayante, un SOS a été lancé dans la Lettre ouverte de Sissoko : *« La Patrie est en danger ! Il faut la sauver...* ». Cette lettre insistait sur l'urgence d'une réaction.

Cet appel a été entendu par des compatriotes (hommes et femmes, jeunes et vieux, à l'intérieur comme à l'extérieur du Mali) qui ont décidé de s'organiser pour mettre un terme à ces dérives mortifères que sont « *la corruption, l'injustice et l'inégalité des citoyens devant la loi, érigés en mode gouvernance sur fond d'incompétence, de népotisme, de détournements massifs des deniers publics, comme dans l'affaire de l'achat d'aéronef présidentiel, et celle d'avions et équipements militaires défectueux et obsolètes, ayant causé mort d'hommes, sur fond de surfacturations et de violations des procédures financières* » (L'Indépendant 15/5/2020).

Face à un chaos général, on ne peut plus se satisfaire de dénonciations passives, il faut passer à une phase plus active, par l'organisation de protestations diverses. Pour ce faire des Maliens de divers horizons et tendances et de sensibilités multiples se sont organisés pour relever le défi d'un possible autre Mali. Car, « *à partir d'un moment donné, ne rien faire, c'est-à-dire seulement agir passivement …, rester passif, c'est être complice des décisions qui se prennent*. » (Tenenbaum 2008 : 181). Dans la logique d'un défi à relever, le passage suivant a trouvé un écho

[5] Il s'agit de toute la population malienne, plus précisément de tous les maliens dans toutes leurs diversités individuelles et collectives.

favorable dans la lettre de Sissoko (2019) en souscrivant à l'idée que : « *dans une société, ce qui fait la force des injustices du désordre établi, c'est la complicité, c'est-à-dire la coopération volontaire ou passive de la majorité des citoyens. La résistance non violente vise à rompre cette complicité par l'organisation d'actions collectives de non-coopération avec les structures sociales, économiques ou politiques qui engendrent et maintiennent ces injustices* » (Pedreti 2008 : 29, citant Muller 1988). Dès lors, les discours centrés sur les travers des gouvernants ne sont plus à l'ordre du jour et une « résistance civile » active s'avère nécessaire.

Indignés par la situation chaotique que traverse le pays, des hommes et des femmes se sont révoltés contre le sort actuel du Mali. Ils n'acceptent plus le spectacle de désolation qui s'offre à leurs yeux. Ils ne sont ni « résignés » et encore moins défaitistes. Pour eux un autre Mali est nécessaire. Aussi, « lorsqu'on se trouve dans une situation de nécessité, on peut déroger à la loi, ou violer certaines normes juridiques, afin d'éviter un mal plus grand que celui que l'on choisit de causer » (Pedretti 2008 : 29). Cela passe par une révolution des consciences un « Sursaut national », pour instaurer un autre Mali, car la patrie est présentée comme un bien commun en feu : *« Il faut la sauver maintenant. Et c'est tous ensemble, que nous arriverons à le faire avec détermination, amour et courage.* » (Bamada.net 14/7/2020). Désormais, les actions de résistance à entreprendre ne sont plus un choix, mais une nécessité, surtout que nous vivons dans un régime politique qui se dit démocratique, mais échappe à tout contrôle des citoyens. Aussi, *« La résistance aux dérives d'un pouvoir démocratique et à la perte, précisément, de sa nature démocratique, est essentielle à un certain mode d'opposition et de résistance civique »* (Laugier 2004 : 40).

Dès lors, au lancement[6] de l'association « Espoir Mali Koura », les initiateurs qui refusaient d'être complice de ce naufrage, n'avaient qu'un *« seul leitmotiv,* […] *un appel à un sursaut national et une désobéissance civile dans les jours à venir »* (Mali Demain 26/5/2020). Ce sursaut national peut se traduire par une résistance civique qui peut prendre les traits d'une désobéissance civile qui, pour Gandhi : *« devient un devoir sacré quand l'État n'observe plus les lois, ou, ce qui revient au même, quand il est corrompu. Et un citoyen qui négocie avec un tel État partage sa corruption et son dérèglement »* (Pelenc 2016 : 5).

Ces maliens indignés se sont organisés au sein d'un mouvement connu sous le nom du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Ce regroupement est une coalition rassemblant la Coordination des Mouvements, des Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS), le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) et Espoir Mali Koura (EMK), créé le 14 mai 2020 et coordonné par Cheick Oumar Sissoko. Ce mouvement de résistance aux dérives de la mal gouvernance a envisagé, à court ou long terme, la stratégie de la désobéissance civile pour atteindre son objectif

[6] C'était le jeudi 14 mai 2020, la salle de conférence de la Mairie du District de Bamako, qui a accueilli la cérémonie de lancement officiel des activités du Mouvement Espoir Mali Koura (EMK).

principal qui est le départ du pouvoir (démission) de IBK[7] et de son régime. Cette désobéissance civile nécessitait l'adhésion de la population : « *Si les actes de désobéissance civile sont pratiqués en groupe, c'est certes pour montrer l'existence d'une désapprobation collective, mais c'est aussi pour gêner, voire même paralyser, la répression* » (Dupont 2013 : 42).

Le M5-RFP s'est donné pour mission de relever le Mali en mettant un terme à la gestion du président Ibrahim Boubacar Keita qui, selon lui, doit quitter le pouvoir, par suite d'actions légales, légitimes et pacifiques (M5-RFP Document du Mémorandum du 30 juin 2020). Pour ce faire, il a organisé des manifestations, qui ont sécoué le Mali de juin à août 2020, pour répondre à l'appel au sursaut national.

Manifestations des 5 et 19 juin 2020 : la marche vers la désobéissance civile

Depuis l'arrivée du Président IBK au pouvoir, pour la première fois, une manifestation de grande et large envergure, en termes d'inclusivité, se tenait à Bamako le 5 juin 2020. Cette mobilisation répondait à l'appel du M5-RFP, « *Des délégations ont quitté certaines capitales régionales pour venir prendre part à cette marche inédite* » (Le Serment 5/6/2020). La présence de manifestants venus de l'intérieur du pays témoigne de la profondeur et de l'ampleur de la crise.

L'une des grandes figures, auteurs de cette mobilisation, est sans conteste l'imam Mahmoud Dicko. Le choix d'un vendredi pour la manifestation et la présence de l'imam ne sont pas des choix fortuits. Quand bien même la manifestation est d'ordre laïc, les deux premières éditions (5 et 19 juin) ont démarré après une prière musulmane accomplie sur la Place de l'Indépendance. La marque de l'islam est plus qu'évidente, de par sa capacité de mobilisation avérée à l'heure actuelle au Mali (Traoré et Sylla, ce volume, 2019 ; Koné et Hagberg, ce volume).

Ce jour-là, une foule immense était venue pour entendre de vive voix les discours et les mots d'ordre des organisateurs. Ceux-ci demandaient de meilleures conditions de vie et l'une des conditions *sine qua non* était la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Tous les propos se terminaient par la demande du départ du Président de la République.

Afin de mettre plus de pression sur le Chef de l'État et de mieux se faire entendre, « *Après la fin du rassemblement, des manifestants se sont dirigés vers le quartier Sébénikoro, devant la résidence du président IBK pour réclamer sa démission.* » (Pierret 2020 ; RFI 6/6/2020).

Ayant constaté que ses cris de détresse et ses exigences n'ont pas été entendus, le M5-RFP annonçait, à travers un communiqué, la poursuite de la lutte jusqu'à

[7] Ibrahim Boubacar Kéita.

l'atteinte de son objectif. Les organisateurs[8] de cette manifestation : « *réitèrent leur détermination à faire aboutir cette juste exigence du Peuple ; demandent, … à toutes les Maliennes et à tous les Maliens, de l'intérieur et de la diaspora, de rester mobilisés et attentifs aux mots d'ordre qui suivront de façon imminente.* » (Diawara 2020 ; Bamada.net 9/6/2020). La persévérance dans la mobilisation est une clé majeure de la réussite de la lutte.

Ainsi, une manifestation a été programmée le vendredi 19 juin 2020 à la Place de l'Indépendance, malgré plusieurs démarches de négociations, aux niveaux nationale et internationale, en l'occurrence l'envoi des émissaires de la CEDEAO, qui n'ont pas abouti à une satisfaction des exigences du M5-RFP. Ce jour-là aussi, après la prière de 13 heures ce vendredi, une seule activité avait été annoncée à l'ordre du jour : monter à Koulouba[9] pour remettre au Président une lettre dont l'objet était la demande de sa démission.

La démarche à adopter a fait l'objet de propositions, quelque peu, contradictoires. En effet, dans son intervention, Cheick Oumar Sissoko annonçait cette décision des conclusions d'une réunion du comité stratégique du M5-RFP : « Nous décidons de maintenir la mobilisation de toutes les forces vives de la nation jusqu'à la démission du président Ibrahim Boubacar Keita et de son régime. Nous décidons de nous rendre au Palais de la République à Koulouba pour lui remettre sa lettre de démission. Le peuple occupera toutes les sorties des grandes artères des coins et les recoins de la capitale jusqu'à la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta » (Koné 2020). Ces propos et propositions étaient les prémices d'une protestation vigoureuse dans les jours à venir.

Une autre proposition a été faite par l'imam Dicko : « *Alors, je vous exhorte à designer des émissaires parmi vous et les envoyer à Koulouba pour remettre la lettre de démission au chef de l'Etat. Il ne faut jamais envoyer tous ces gens à Koulouba. Moi et vous, resterons ici à la place de l'Indépendance et nos émissaires iront remettre la lettre de démission au Président de la République. C'est le peuple qui l'a élu et c'est le peuple qui l'a aidé à accéder au pouvoir et c'est le même peuple qui demande, qui revendique son départ* » (Koné 2020).

Cette dernière proposition a été retenue et mise en exécution. Mais ce ne sont pas les seuls émissaires[10] désignés qui ont pris la direction du palais. Ils ont été accompagnés par une foule immense effrayante et la lettre n'est pas parvenue au destinataire, ses porteurs n'ont pas pu accéder au Palais de Koulouba. Les émissaires ont été empêchés de monter au palais présidentiel par les forces de l'ordre. Dans son compte rendu Issa Kaou Djim (le coordinateur de la CMAS,

---

[8] Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) Espoir Mali Koura (EMK) et Coordination des mouvements, associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS).

[9] Aller à l'assaut du siège de la présidence.

[10] Parmi ces émissaires figuraient Issa Kaou Djim, de la Coordination des mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud Dick (CMAS), Kokalla Choguel Maiga, du Front de sauvegarde de la démocratie (FSD), et Clément Dembélé, président de la Plateforme contre la corruption et le chômage.

l'une des organisations les plus influentes du M5-RFP en termes de mobilisation) dira : « *Nous étions partis à Koulouba pour lui remettre la lettre de démission, mais malheureusement, ils nous ont tiré dessus avec du gaz lacrymogène. Ce que nous vous demandons, c'est de vous demander de sursoir à voyager sur Koulouba* ». A la fin de ce compte rendu l'Imam a émis un souhait et a insisté sur la demande de Kaou Djim : « *Je vous demande de ne pas casser quelque chose. Je vous exhorte à respecter ma parole et mes promesses. Allez-y, dans le calme. …. Je vous demande encore une fois de sursoir votre montée à Koulouba* » (Koné 2020). Ce n'était que partie remise, car le M5-RFP était décidé à poursuivre la mobilisation jusqu'à parvenir à ses objectifs.

Quelques jours plus tard, le Comité Stratégique du M5-RFP se réunissait pour définir les activités futures à entreprendre et les stratégies à adopter pour leur exécution. Il s'agissait de la désobéissance civile et de sa mise en œuvre.

Manifestation du 10 juillet 2020 : le déclenchement de la désobéissance civile

Après les manifestations des 5 et 19 juin 2020 et l'annonce d'une troisième mobilisation pour le 10 juillet plusieurs rencontres de négociation ont eu lieu entre les hautes autorités du pays et le M5-RFP, ainsi que de multiples interventions, avec de nombreuses propositions et l'insistance des émissaires de la CEDEAO. Ces rencontres ont été l'occasion pour le M5-RFP de remettre au Président de la République un mémorandum. Celui-ci contenait une feuille de route faisant des propositions de sortie de crise dont, entre autres, « *la dissolution de l'assemblée nationale, la dissolution de la cour constitutionnelle et la nomination d'un premier ministre, avec plein pouvoir, proposé par le mouvement* » (Maliweb 10/7/2020). On peut alors aisément constater que la démission du président n'était plus une exigence absolue.

Ces doléances, bien que revues à la baisse, n'ayant pas reçu une réponse satisfaisante, le M5-RFP a annoncé le maintien de la manifestation du 10 juillet (Aliou Touré 2020). Cette fois- ci, ce ne sera plus un rassemblement de protestation fait de discours uniquement. Désormais, il faut aller au-delà des déclarations d'intention. A la différence des autres manifestations, les organisateurs demandent cette fois-ci l'application de la désobéissance civile (Maliweb 10/7/2020), car toutes les négociations avaient échoué. Le Président est resté sourd aux sommations des manifestants. Désormais, pour le M5-RFP, la seule stratégie, appropriée à la situation, restait la désobéissance civile, prévue par l'article 121 de la constitution du 25 février 1992. Celle-ci « *s'impose quand on a épuisé l'expression du désaccord par les moyens politiques classiques, qui respectent les règles du dialogue : elle est une mise en cause certes non violente, mais radicale, d'un pouvoir devenu sourd à la contestation* » (Laugier 2015 : 44). La désobéissance civile a été déclinée en 10 commandements, qu'on pourrait plutôt appeler les différentes formes ou modes d'action qui devraient traduire la stratégie.

Les 10 commandements de la désobéissance civile

1. *Baara den kuraw*. Bloquons les entrées de tous les services de l'État (sauf les services de santé). Installons-nous dans les cours et invitons les travailleurs à se joindre au mouvement. N'entrons-pas dans les bureaux et surtout ne détruisons ni document, ni meuble.
2. *Sira minè*. Bloquons toutes les entrées et sorties principales des villes, des villes secondaires et tous les grands axes routiers.
3. *Ponts minè*. Arrêtons-nous systématiquement sur les ponts puis poussons nos engins le plus lentement possible. Restons-y le plus longtemps possible et revenons en sens inverse.
4. *Mounou Mounou*. *Baro da.* Installons-nous les et occupons systématiquement tous les ronds-points et déplaçons-nous de façon lente et circulaire. Les différents leaders qui habitent vers ces zones se joindrons aux groupes.
5. *Falen Falen ni Taa ka saki*. Relayons-nous les matins, après-midis et nuits de façon que chacun puisse rentrer chez lui pour manger, se laver et prendre des forces. Il y aurait des rotations de groupes selon les disponibilités de chacun. L'occupation sera permanente.
6. *Kotè taama*. Roulons lentement, très lentement, le plus lentement possible sur tous les boulevards, les rues, les ruelles… (opération escargot).
7. *Pannes banbali*. Simulons des pannes partout et le plus souvent possible et descendons de nos engins pour les pousser ou aidons-nous à les pousser (pannes fréquentes).
8. *Jo ka baro*. Arrêtons-nous et attendons les plus longtemps possible aux feux de signalisation même lorsque les feux sont au vert. Faisons la même chose aux panneaux de stop et à toutes les intersections.
9. *Wari bana*. Ne payons aucune amende ou contravention pendant cette période.
10. *Tabalé*. Mettons en place des groupes mobiles de communication pour le cas où internet serait coupé ou ralenti.

IMPORTANT :

- Ouvrons toujours des points de passage aux ambulances, sapeurs-pompiers et tous autres véhicules de sécours *maliden nyuman*.
- Fraternisons avec les forces de sécurité *badenyan*.
- Ne bloquons pas de résidences privées et protégeons les biens privés (stations-service, banques, services de téléphonie…).
- Protégez au maximum les ambassades, consulats et toutes les représentations diplomatiques et de façon générale tous les étrangers et leurs biens.

Source : Document circulé sur Facebook

Encadré. Les 10 commandements de la désobéissance civile.

Formes ou modes d'action de la désobéissance civile

L'essentiel de l'action consistait à perturber la circulation de plusieurs manières, à perturber le fonctionnement des services publics en les occupant et en demandant aux travailleurs d'arrêter de travailler. Toutes les actions devaient se dérouler de manière non violente.

A la fin du rassemblement l'ordre de la désobéissance civile a été donné et des lieux cibles[11] désignés. Au lieu que la désobéissance civile commence le 10 juillet à partir de 00 heure, le meeting s'est achevé par un mot d'ordre : une invitation à occuper l'Assemblée Nationale, l'Office de Radio et Télévision du Mali, la Primature (ORTM). Alors, sans retenues, les manifestants se sont rués sur les cibles désignées, tout en ignorant la dimension pacifique de toute action de désobéissance civile. Au lieu d'occuper « pacifiquement » les devantures de la Primature, de l'ORTM et de l'Assemblée Nationale. (Maliweb.net 10/7/2020), des manifestants ont saccagé et pillé les bureaux de l'Assemblée Nationale et l'ORTM, érigé des barricades dans de nombreuses rues et bloqué l'accès au pont des martyrs et au pont Fahd. Les manifestants se sont éloignés de l'esprit de la désobéissance de Gandhi, pour qui … « *on ne peut pas choisir le mal pour faire le bien* » (Pelenc 2016 : 8).

Au lendemain du 10 juillet certains leaders[12] du M5 ont été interpellés par les forces de l'ordre. Les actes de désobéissance se sont poursuivis les 11 et 12 juillet à travers la ville de Bamako et dans certaines villes de l'intérieur du pays. Ils ont, par ailleurs, donné lieu à des affrontements, entre forces de l'ordre et manifestants, ayant entrainé des pertes en vie humaine parmi ces derniers, surtout à Badalabougou qui a enregistré des violences sans précédent (Koné et Hagberg, ce volume ; Camara, ce volume).

Dès lors, la démission du président, qui avait été suspendue pour un temps, est revenue à l'ordre du jour et de façon plus intransigeante. Désormais il n'était plus question du maintien du président à la tête de l'Etat, mais de son départ. Dans sa déclaration, Cheick Oumar Sissoko, l'un des organisateurs du mouvement du 5 juin, dénonce « *une gestion désastreuse au mépris du peuple malien et des crises politiques, scolaires, économiques et sanitaires. Nous décidons de maintenir la mobilisation de toutes les forces vives de la nation jusqu'à la démission du président Ibrahim Boubacar Keita et de son régime. Nous décidons de nous rendre au palais de la république à Koulouba pour lui remettre sa lettre de démission. Le peuple occupera toutes les sorties des grandes artères les coins et les recoins de la capitale jusqu'à l'acquisition de la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta* », avait-il déjà annoncé à l'occasion de la marche du vendredi 19 juin.

---

[11] La Primature, l'Office de Radio et Télévision du Mali (ORTM) et l'Assemblée Nationale.

[12] Il s'agit de Issa Kaou N'Djim, l'imam Coumarou Diarra, tous de la CMAS, de Nounou Sar, président du parti FAD, Adama Ben Diarra dit Camarade Ben le Cerveau et de Clément Dembélé, président de la plateforme pour la lutte contre la corruption et le chômage (PCC) (Maliweb.net 11/7/2020).

Comme on pouvait s'y attendre, la manifestation du 10 juillet, potentiellement porteuse de risques, a donné lieu à des débordements importants très regrettables. Tous les ponts semblaient coupés entre le pouvoir et le M5-RFP. Désormais la porte était ouverte à toutes les mésaventures possibles.

La destruction de l'Assemblée Nationale et les dégâts de l'ORTM, ne relèvent pas de la désobéissance civile, bien que les acteurs présents estiment que c'est une réponse aux agressions des Forces de l'Ordre. Quoi qu'il en soit, dès lors, la désobéissance civile a pris l'allure d'une insurrection avec l'occupation de deux ponts et de certaines voies de circulation de la ville de Bamako. Le 11 juillet, la désobéissance était mise en œuvre dans la quasi-totalité des capitales régionales. Les tueries du 11 juillet à Badalabougou (quartier de Bamako) ont focalisé l'attention sur ce qui se passait à Bamako les 11 et 12 juillet.

A l'issue de ces trois jours d'actions, le comité stratégique du M5-RFP s'est réuni pour faire un point de la situation et initier de nouveaux modes d'action. Les résultats de ces jours ne faisaient la fierté de personne. Ils étaient fortement teintés de dérapages, de dérives et de bavures. Toutefois, les lignes avaient bougé, avec la démission du gouvernement et la révocation des membres de la Cour Constitutionnelle, même si ces mesures présidentielles étaient en deçà des attentes du M5-RFP.

Une analyse de ces résultats, avec du recul et sans passion, s'avérait indispensable. L'approche de la Tabaski offrait l'opportunité d'une suspension de la désobéissance civile (à partir du mardi 21 juillet à minuit) pour raisons de préparation de la fête.

Une lecture attentive révèle que certains commandements ne peuvent être considérés comme tels. En l'occurrence les commandements n°5 (*falen falen ni taka segi*) et n°10 (*tabale*) qui relèvent plutôt de stratégies d'actions. Le commandement n°5 renvoie à une stratégie consistant à une rotation en mode relais. L'occupation permanente qui est recherchée devait être énoncée comme commandement et non comme résultat. Le commandement n°10 s'inscrit dans la logique d'une stratégie de communication.

Le commandement n°9 (*wari bana*), quant à lui, renvoie au refus de se soumettre aux lois, car il s'agit de ne plus payer aucune amende ou contravention. Les sept autres commandements relèvent de stratégies d'obstruction, a priori, non violente de la circulation. Dans le contexte malien certains modes d'action sont difficiles à exécuter, en l'occurrence les commandements suivants :

6. *Kotè taama* (la marche de l'escargot). Il s'agissait de se déplacer lentement dans la circulation pour créer des bouchons ;

7- *Pannes banbali* (pannes fréquentes) pour obstruer les voies de circulation ;

8- *Jo ka baro* : il s'agissait de bloquer la circulation en s'arrêtant le plus longtemps possible aux feux de circulation même lorsque les feux sont au vert et de faire la même chose aux panneaux de Stop et à toutes les intersections ;

4- *Mounou-mounou*, *baro da* consiste à occuper systématiquement tous les ronds-points et en déplaçant de façon lente.

Les actions ci-dessus énumérées s'inscrivent dans une logique d'obstruction pouvant donner lieu à des contraventions à titre individuel, s'il n'y a pas une masse imposante de désobéissants. Il aurait fallu que les désobéissants soient plus nombreux dans l'optique de submerger les agents qui gèrent la circulation et les forces de l'ordre. Cela nécessite des actes plus concertés exécutés simultanément par plusieurs exécutants et en plusieurs lieux, afin de rendre toute verbalisation individuelle difficile sinon impossible d'une part, du fait du grand nombre, et d'autre part par la multiplicité des espaces investis.

La trêve de la Tabaski

Pour ne pas pénaliser les citoyens qui vivent pratiquement de revenus acquis au jour le jour et pour aussi préparer la fête de Tabaski, qui était proche, une trêve a été observée. La trêve avait pour objectif de permettre aux fidèles musulmans de préparer la fête de Tabaski. Les actions de la désobéissance civile reprendraient après la fête, « *si les deux parties ne conviennent sur rien* » (Le Pays 22/7/2020). Après une dizaine de jours de trêve en raison de la fête de la Tabaski, le M5-RFP a annoncé la reprise des opérations de désobéissance civile avec pour objectif d'obtenir la démission du président de la République Ibrahim Boubacar Keïta. L'effet immédiat de cette annonce a été que le lundi 3 août de nombreux travailleurs se sont abstenus d'aller travailler en attendant d'en savoir plus sur les troubles pour prendre une décision raisonnable (L'Essor 4/8/2020).

La deuxième période de la désobéissance civile du M5-RFP, entamée le lundi 3 août 2020, s'est déroulée sans « violence majeure ». La stratégie avait changé. Si, auparavant, on assistait aux barricades sur les routes, suivies des échauffourées entre les manifestants et les forces de l'ordre, cette fois-ci, la stratégie des jeunes du M5-RFP consistait plutôt à former des caravanes pour aller négocier la fermeture des services publics, en allant demander aux responsables de fermer leurs locaux (Le Républicain 5/8/2020).

Ce nouveau mode d'action devait exiger « *un important travail de communication et/ou de légitimation qui commence … par … des discussions avec divers acteurs, qui peuvent être impliqués, positivement ou négativement, dans l'injustice dénoncée* » (Dupont 2015 : 87).

Pour que ces discussions puissent aboutir à une large adhésion, les arguments décriant la situation de référence doivent être chargés d'une puissante force mobilisatrice, suffisante à convaincre beaucoup de personnes, car « *si l'opinion publique est acquise à la cause des désobéissant.e.s le principal sera fait* » (Pelenc 2016 : 24).

Pour conquérir l'opinion publique, voici quelques propos du porte-parole d'une caravane à Ségou (5 août 2020) :

> *« Nous sommes venus dire au maire et aux travailleurs de suspendre le travail, jusqu'à ce que IBK abandonne le pouvoir. Ce n'est pas une question de personne, ce n'est pas une question de parti ; il s'agit d'un système. L'état dans lequel se trouve le pays, personne ne l'ignore. Changer la gouvernance du pays et la remplacer par notre projet.*

Cela ne peut se réaliser que si nous nous regroupons. Ce n'est que la raison de notre mouvement. Ce n'est pas une bataille au nom d'un parti, ce n 'est pas une bataille au nom d'une personne. Nous sommes là dans la perspective de construire le pays. Celui qui comprend notre cause, nous le comprenons, celui qui ne comprend pas, c'est ça. Celui qui ne peut pas nous rejoindre nous demandons qu'il reste à la maison. Nous revendiquons les droits des Maliens. Les enfants du pays sont privés de tous leurs droits ».

Ce message avait pour but de convaincre l'auditoire que ses conditions de vie sont difficiles à cause des pratiques de ceux qui sont au pouvoir et qui ne se préoccupent pas du sort des citoyens. L'objectif ici est de susciter « *un sentiment d'injustice* » (Vallançon 2008, paragraphe 50). A Sikasso, il semble que cela a été le cas partout ailleurs, pour susciter l'adhésion à leur cause, les membres du M5-RFP ont tenu des propos similaires :

« Le trou dans lequel la Mali se trouve actuellement, si cela ne te convient pas, sache que cette lutte est la tienne. C'est une lutte pour la patrie, c'est une lutte pour soi-même, c'est une lutte pour la dignité. Ce pour lequel il a été élu, s'il n'a pas pu le traduire en acte qu'il s'en aille. »

Le constat d'une crise de représentation est partagé et si l'auditoire attend un changement « *il faut lutter pour l'obtenir.* » (Lorenzini et Tazzioli 2012 : 2).

Les désobéissants ont changé de fond en comble leur mode d'action. Le temps des barricades semblait révolu pour faire place aux débats d'idées pour la persuasion, par la force des arguments. Ainsi, désormais « *En petits groupes, les jeunes passent de service en service pour demander aux travailleurs de rentrer à la maison* » (Maliweb 4/8/2020). Ce nouveau mode d'action a abouti à la fermeture de « *plusieurs services publics de la capitale malienne* ». Un désobéissant déclarait à un journaliste de la radio Joliba FM, ces propos repris dans Le Républicain du 5 Août 2020 :

« Dans le cadre de la désobéissance civile, on est sorti depuis ce matin pour fermer l'INPS (Institut national de prévoyance sociale), l'Energie, Impôt, SOMAGEP (Société malienne de gestion de l'eau potable), tous les services publics en commune II de Bamako. Notre objectif est d'obtenir la démission du président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) et son régime ». (Mahamadou Niaré du Mouvement Antôrôla)

A l'approche des groupes de désobéissants certains chefs de service auraient « *demandé à ce que tout le travail soit arrêté* » (Maliweb 4/8/2020). Cet ordre respectait une instruction du Ministre de l'Administration selon laquelle « *En cas de présence massive des manifestants, toute confrontation doit être évitée par la fermeture des bureaux pour protéger les biens de l'État* » (L'Essor 10/8/2020).

Après quatre jours de caravanes de persuasion et de sensibilisation, le comité stratégique du M5-RFP organisait une conférence de presse le 7 août 2020, pour annoncer, en substance la tenue d'un grand rassemblement, le mardi 11 août, non seulement à Bamako mais aussi dans de nombreuses autres villes du pays et

à l'étranger par la diaspora. Cela sera selon le conférencier « *le début de grands rassemblements et marches de processions à travers les villes, les routes et campagnes, tant à Bamako, dans les régions de l'intérieur que dans la Diaspora, et ce, de façon continue jusqu'à la démission de IBK et de son régime* » (Le Pays 10/8/2020). Deux jours plus tard, sur la même lancée, lors d'un point de presse, l'imam Mahmoud Dicko déclarait « *Nous voulons que la manifestation du mardi prochain soit inscrite dans l'histoire du Mali* ». (Maliweb 9/8/2020). Effectivement, elle le sera par le mode d'action de désobéissance qui sera envisagé à l'issue du rassemblement et qui consistera à occuper en permanence la Place de l'Indépendance (Cf infra).

Par ailleurs, lors de la conférence du 5 août 2020 à Ségou, tenue par les membres du M5-RFP de cette ville, les conférenciers ont particulièrement insisté sur la dimension persévérance de leur lutte et ils ont martelé : *« nous ne nous lasserons pas, nous n'allons pas oublier, nous n'allons pas cesser jusqu'à la démission du président* ».

Tous les acteurs en présence ont, sans doute, intégré dans leur lutte la dimension de la durée pour faire plier les autorités en place qui ne sont pas disposées à lâcher le moindre iota de leur pouvoir. En effet,

> *« le pouvoir ne cède pas si facilement ! Mais c'est le choix de la non-violence qui permet de tenir, de rester ferme et uni, et finalement d'exercer une plus forte contrainte sur l'adversaire. Plus l'action dure, plus le pouvoir est enfermé dans un dilemme : laisser s'installer l'illégalité et perdre son pouvoir, ou bien exercer une répression grandissante sur les désobéisseurs, laquelle risque ensuite de se retourner contre lui ».* (Pelenc 2016 : 25)

Les désobéissants, contrairement aux tenants du pouvoir ont, outre le temps, la non-violence comme allié. Ils ont régulièrement rappelé à l'auditoire qu'ils n'ont *« ni couteaux, ni bâtons, ni lances* ». Leurs intentions sont non agressives car « *ils ne cherchent ni querelle, ni prises de bec, ni tiraillement* ».

Ce mardi 11 août, « *C'est une impressionnante marée humaine (estimée à plusieurs milliers de personnes) qui était au Boulevard de l'Indépendance* » (Mali Horizon 12/8/2020). Après les différentes interventions, les désobéissants n'ont pas regagné leur domicile ou ne se sont pas retirés de la Place de l'Indépendance ; ils « *ont décidé de rester sur place au monument de l'indépendance de Bamako jusqu'à la démission du président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta et de son régime. Ils y ont passé la nuit* » (Le Républicain 13/8/2020). Pour ce faire, des manifestants avaient érigé des tantes et des abris de fortune, dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 août, autour du rond-point de la Place de l'Indépendance (L'Aube 14/8/2020). Le 12 août, au petit matin, ils ont été violemment dispersés, à coup de gaz lacrymogène (22 Septembre 13/8/2020 ; Le Républicain 13/8/2020 ; L'Aube 14/8/2020).

Cette violence est le signe de la panique et des convulsions qui agitent les autorités. Toutefois bien que convulsant, pour Choguel Kokalla Maïga, à l'époque le porte-parole du comité stratégique du M5-RFP, les détenteurs du pouvoir en place,

> *« ne sont pas dans des dispositions de négocier, contrairement à ce qu'ils nous font croire tout le temps. Notre lutte va aboutir parce que la cause que nous défendons est juste et partagée par l'écrasante majorité des Maliens. Ce qui est certain, cette lutte ne s'arrêtera pas comme les autres le pensent… La prochaine fois, nous allons paralyser le pays jusqu'à ce que le pouvoir sache qu'il n'a pas le monopole du Mali. Le Mali appartient aux Maliens. Tant qu'il n'y a pas un accord politique qui satisfait aux Maliens, nous allons continuer à nous battre jusqu'à ce que ce régime tombe de façon pacifique, démocratique et légale. »* (Le Républicain 13/8/2020).

Aussi, la lutte continuera-t-elle avec plus de détermination et d'envergure. Les résolutions qui seront envisagées dans les jours à venir, ne seront pas traduites en actes, les militaires se sont invités sur la scène des désobéissants, avec dissuasion de leurs armes pour mettre fin au pouvoir d'IBK et de son régime le 18 août 2020. Une page de l'histoire politique du Mali se fermait, une nouvelle s'ouvrait.

Conclusion

Les actions de mise en œuvre de la désobéissance civile, lors de la crise sociopolitique de 2020 au Mali, ont mobilisé une frange importante de la population des principales villes du pays. Toutefois, la difficile mise en œuvre des 10 commandements a limité la portée des activités. Sur les 10, seuls 2 ont fait l'objet d'une relative mise en œuvre, il s'agit : des commandements n°2 (*Sira minè*: Blocage des grands axes routiers) et n°3 (*Ponts minè*: blocage des ponts) qui n'ont pas été exécutés exactement, comme recommandés, car il s'agissait d'aller et venir sur les ponts; le commandement n°1 (l'occupation des services publics) a donné lieu à des actes contraires à la logique de la désobéissance civile qui souhaite agir sans violence.

Au regard de ce qui se passe et s'annonce un peu partout à travers le monde : « *On peut dire que la désobéissance civile fait partie* […] *de la culture politique de la plupart des mouvements sociaux 'contestataires', du moins de ceux qui s'inscrivent clairement dans une perspective non-violente* » (Mellon 2008 : 42). La mise en œuvre de la désobéissance au Mali a montré les possibilités et les limites de ce mode d'action politique et la réussite semble fonction des objectifs poursuivis. En effet, il est facile de changer une loi ou de la suspendre *sine die*, de faire démissionner un gouvernement, sans grands frais pour le pouvoir. Par contre la demande de démission d'un président est une toute autre chose. C'est placer la barre très haut, lorsque les textes législatifs ne sont pas très précis en la matière. Du fait de ce chainon manquant de la législation malienne, la désobéissance civile aurait pu durer plus longtemps et, à long terme, aurait perturbé, voire compromis, la production des biens et services et aboutir, dans le cas extrême, à un blocage du fonctionnement de l'Etat. Une issue pacifique semblait difficile à trouver, dès lors que le Président élu ne se décidait pas à démissionner et que la procédure de destitution règlementaire était difficile à activer, parce que les parlementaires qui pouvaient la décider n'étaient pas prêts à se faire *harakiri*.

Les mouvements populaires de contestation sont-ils condamnés à se laisser déborder par les militaires et se retrouver comme des dindons de la farce ? Au Mali, leur histoire a laissé souvent un goût d'inachevé. Par deux fois les militaires sont venus « parachever » ce que les civils ont commencé.

La désobéissance civile, mise en œuvre en juillet et août 2020, a abouti à une période transitoire de deux phases. La deuxième phase, considérée comme une rectification de la première, a débuté le 24 mai 2021. La nomination d'un membre du M5-RFP au Poste de Premier Ministre a constitué un des actes forts de cette deuxième phase de la transition.

Références bibliographiques

Bamada.net 11/8/2017. La Désobéissance civile, l'héritage d'Henry David Thoreau. Consulté 14/9/2020 : https://mrmondialisation.org/la-desobeissance-civile-lheritage-dhenry-david-thoreau/

Bamada.net 9/6/2020. « La marche du 5 juin 2020 : s'achemine-t-on vers la fin du régime du président de la république ? ». Consulté le 10/6/2020: https://bamada.net/la-marche-du-5-juin-2020-sachemine-t-on-vers-la-fin-du-regime-du-president-de-la-republique

Diallo, A. et B. Ahmed. 2020. « Mali : démonstration de force de la coalition réclamant le départ d'IBK ». *Jeune Afrique* 19/6/2020.

Dupont, J. 2013. La désobéissance civile : un vecteur de changement social ? M*émoire présenté dans le cadre du master 120 en sociologie, Université Catholique de Louvain* Ecole des Sciences Politiques et Sociales.

Hiez, D. et B. Villalba. 2008. « De Réinterroger la désobéissance civile ». In *La désobéissance civile approches politique et juridique*, 11-20.

Koné, D.B. 2020. « Des milliers de manifestants à Bamako ». *Le Combat* 19/6/2020.

L'Aube 14/8/2020. « Rassemblement du 11 août : Force et puissance ». Consulté le 14/8/2020 : https://bamada.net/rassemblement-du-11-aout-force-et-puissance

L'Essor 6/8/2020. « Mali : la contestation change de stratégie ». Consulté le 6/8/2020 : https://www.maliweb.net/societe/mali-la-contestation-change-de-strategie-2888782.html

L'Essor 10/8/2020. « Les autorités régionales cherchent à ramener le calme ». Consulté le 10/8/2020 : https://bamada.net/sikasso-les-autorites-regionales-cherchent-a-ramener-le-calme

L'Indépendant 15/5/2020. « Mali : Lancement du mouvement espoir Mali Koura (EMK) : Le peuple a le droit à la désobéissance civile pour la préservation de la forme républicaine de l'Etat… ». Consulté le 10/8/2020 : https://maliactu.net/mali-lancement-du-mouvement-espoir-mali-koura-emk-le-peuple-a-le-droit-a-la-desobeissance-civile-pour-la-preservation-de-la-forme-republicaine-de-letat/

Laugier, S. 2004. « Désaccord, dissentiment, désobéissance, démocratie ». *Cités* 17(1), 39-53.

Laugier, S. 2006. « Le modèle américain de la désobéissance civile, de Thoreau à nos jours ». *Multitudes* 24.

Le Pays 10/8/2020 : « Crise sociopolitique : Le M5-RFP promet « le plus grand rassemblement populaire de l'histoire moderne » du Mali, demain ! ». Consulté le 11/08/2020 : https://www.maliweb.net/societe/crise-sociopolitique-le-m5-rfp-promet-le-plus-grand-rassemblement-populaire-de-lhistoire-2889117.html

Le Républicain 5/8/2020. « Désobéissance civile du M5-RFP : Des services publics fermés, hier, à Bamako ». Consulté 6/8/2020 : http://news.abamako.com/h/238339.html

Le Serment 5/6/2020. « Manifestation du 5 juin 2020 : Panique au sommet de l'Etat ! ». Consulté le 5/6/2020 : https://www.maliweb.net/politique/manifestation-du-5-juin-2020-panique-au-sommet-de-letat-2877652.html

Lorenzini, D. et M. Tazzioli. 2012. « Contre-usages, désobéissances actives et mouvements de l'intolérable, De la pratique du refus à la volonté de ne pas être gouverné ». Cycnos 28(1), pp.en ligne : https://shs.hal.science/halshs-00742694/

Mali Demain 26/5/2020 : « Espoir Mali Koura : Un Appel à la désobéissance civile ». Consulté le 6/8/2024. https://malijet.com/la_societe_malienne_aujourdhui/243337-espoir-mali-koura-un-appel-a-la-desobeissance-civile.html

Mali Demain 10/8/2020 : « Grand rassemblement patriotique du M5 RFP : Pour le mardi 11 août prochain sur l'ensemble du territoire national ». Consulté le 6/8/2020 : https://maliactu.net/mali-grand-rassemblement-patriotique-du-m5-rfp-pour-le-mardi-11-aout-prochain-sur-lensemble-du-territoire-national/

Mali Horizon 12/8/2020 : « Nouvelle marée humaine du M5-RFP hier à Bamako : IBK doit…agir ». Consulté le 13/8/2020 : https://bamada.net/nouvelle-maree-humaine-du-m5-rfp-hier-a-bamako-ibk-doitagir

Malijet 30/7/2020. « L'ancien ministre Seydou Traoré à propos de la crise socio-politique au Mali : "La situation au Mali inquiète la France pour ses intérêts et la stabilisation de son dispositif militaro-politique dans le Sahel" ». Consulté le 6/8/2020 : https://malijet.com/les_faits_divers_au_mali/lettres_ouvertes_mali/245763-l%E2%80%99ancien-ministre-seydou-traor%C3%A9-%C3%A0-propos-de-la-crise-socio-polit.html

Malijet 6/8/2020 « Crise sociopolitique au Mali : Le M5-RFP prévoit un nouveau grand rassemblement le mardi 11 août 2020 ». Consulté le 6/8/2020 ; https://malijet.com/a_la_une_du_mali/245909-crise_sociopolitique_mali_mouvement_prevoir_nouveau_rassemblemen.html

Malijet 14/8/2020. « Quatrième grande mobilisation du M5 RFP contre le régime IBK : Quatre propositions majeures pour sortir de la crise ». Consulté le 14/8/2020 : https://malijet.com/actualite-politique-au-mali/246213-quatrieme-grande-mobilisation-du-m5-rfp-contre-le-regime-ibk-qua.html

Maliweb.net 7/8/2020. « Désobéissance civile au Mali : Plusieurs manifestants du M5-RFP aux arrêts ». Consulté le 8/8/2020 : https://www.maliweb.net/societe/desobeissance-civile-au-mali-plusieurs-manifestants-du-m5-rfp-aux-arrets-2888747.html

Maliweb.net 9/8/2020. Imam Mahmoud Dicko : « Nous voulons que la manifestation du mardi prochain soit inscrite dans l'histoire du Mali ». Consulté le 11/8/2020 : https://www.maliweb.net/societe/imam-mahmoud-dicko-nous-voulons-que-la-manifestation-du-mardi-prochain-2889160.html

Maliweb 13/8/2020 : « Pour mettre fin à la chienlit, après la forte mobilisation de M5-RFP : Les occupants du boulevard de l'indépendance contraints à libérer les lieux ». Consulté le 14/8/2020 : https://www.maliweb.net/societe/pour-mettre-fin-a-la-chienlit-apres-la-forte-mobilisation-de-m5-rfp-les-occupants-du-boulevard-de-lindependance-contraints-a-liberer-les-lieux-2889881.html

Maliweb.net 14/8/2020. « Mali: Le M5-RFP exige des « excuses » d'IBK et donne quatre préalables au dialogue ». Consulté le 15/8/2020 : https://mondeafrik.com/2020/08/14/mali-le-m5-rfp-exige-des-excuses-dibk-et-donne-quatre-prealables-au-dialogue/

Mellon, C. 2008. Émergence de la question de la désobéissance civile In *La désobéissance civile* : *approches politique et juridique* (éd.) D. Hiez et B Villalba. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Pedretti, M. 2008. Les contradictions des mobilisations autour de la désobéissance civile. In *La désobéissance civile* : *approches politique et juridique* (éd.) D. Hiez et B Villalba. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Pelenc, J. 2016. La désobéissance civile pour (re)trouver le chemin de la démocratie. Barricade culture d'alternatives, Étude 2016 : https://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/desobeissance-civile-retrouver-chemin-democratie

RFI 6/6/2020. « Mali : Manifestation à Bamako pour réclamer la démission du président ». Consulté le 6/6/2020 : https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200605-mali-une-manifestation-%C3%A0-bamako-r%C3%A9clame-la-d%C3%A9mission-pr%C3%A9sident-ibk

Sissoko, C.O. 2019. « Lettre ouverte au peuple malien ». Bamako : Aplusduntitre.

Tenenbaum, N. 2008. « Désobéissance civile et recompositions des pratiques protestataires dans le mouvement altermondialiste en France ». In *La désobéissance civile* : *approches politique et juridique* (éd.) D. Hiez et B Villalba. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Thoreau, H.D. 1849. « La Désobéissance civile ». https://mrmondialisation.org/la-desobeissance-civile-lheritage-dhenry-david-thoreau/

Touré, A. 2020. « Peur bleue ». Le Démocrate 9/7/2020.

Vallançon, F. 2008. De la désobéissance civile. In *La désobéissance civile : approches politique et juridique* (éd.) D. Hiez et B Villalba. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Spatialisation de la crise sociopolitique de 2020 à Bamako

Fatoumata Camara

Introduction

En 2020, le Mali a été marqué par des contestations politiques ayant abouti à la chute du régime du Président Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) le 18 août de la même année. Les contestataires dénonçaient les fraudes électorales qui avaient émaillé le scrutin législatif d'avril 2020. Ils fustigeaient également les résultats définitifs proclamés par la Cour constitutionnelle qui annulait des milliers de voix pour irrégularité et recalait des candidats triomphalistes qui se gargarisaient de la victoire que leur conféraient les résultats provisoires de l'administration territoriale. Toutefois, les élections législatives ne furent que le détonateur d'une crise multidimensionnelle : les crises scolaire et sanitaire, l'injustice, la corruption et l'insécurité, qui fragilisaient l'État du Mali depuis près d'une décennie.

Les contestations se sont traduites par des points et/ou conférences de presse, et des mobilisations populaires : meetings, barricades, désobéissance civile, embuscades comme l'expression d'une volonté manifeste de changement de régime politique, voire d'équipe dirigeante. Certains espaces et places publics : le quartier de Badalabougou en commune V du district de Bamako et la Place de l'Indépendance ont été le théâtre de ces contestations parfois réprimées par des forces de l'ordre au nom du maintien de l'ordre public. Pourtant, en temps normal, ces espaces urbanisés sont perçus comme des lieux paisibles et stables.

Contrairement à beaucoup de quartiers de Bamako nés de l'étalement spatial de la ville sur les terres coutumières de sa périphérie, Badalabougou bénéficie dès les premières heures de 'indépendance, en 1960, d'une gestion domaniale formelle qui lui donne l'aspect d'un quartier moderne. A la différence des quartiers communément appelés *Sonsorobougou* (quartiers temporaires) en raison des arrangements coutumiers à l'origine de leur installation en attendant les lotissements qui peuvent faire des démolis et des déguerpis, Badalabougou acquiert dès lors le statut d'un quartier pérenne qui accueille des hauts cadres de l'administration publique et progressivement, des hommes et des centres d'affaires, des acteurs politiques et des représentations diplomatiques. De ce fait, l'espace habité par ces cadres de l'administration et ces corps diplomatiques a bénéficié de toute l'attention de la puissance publique singulièrement au plan sécuritaire. La stabilité de Badalabougou rappelle la maturité d'un espace urbanisé qu'occupe une catégorie de populations avec un niveau de scolarisation et des capacités financières bien meilleurs. Cette maturité se lit dans le vivre ensemble urbain, construit au

fil des années, impliquant plusieurs générations d'habitants. Le quartier de Badalabougou rend compte bien des formes de solidarité, d'entraide, notamment la capacité et la facilité à se rassembler, à se secourir, se protéger les uns les autres, lors des évènements, et garde ces valeurs encore vivaces.

Quant à la Place de l'Indépendance, c'est un lieu mémoriel qui, en temps normal, sert de lieu de dépôt de gerbes de fleurs à la mémoire des médaillés de l'indépendance et d'espace pour les défilés militaires à l'occasion du 22 septembre, jour de fête de l'Indépendance du Mali. La Place de l'Indépendance est prolongée au nord et au sud par un boulevard, au centre duquel s'érige un monument du même nom et autour duquel un sens giratoire qui rend fluide la jonction entre principaux axes routiers. A cause de ce sens giratoire, la Place de l'Indépendance a une charge de trafic assez importante. Les abords du boulevard qui le prolonge sont, par ailleurs, jonchées d'entreprises commerciales et d'espaces culturels et/ou de promotion de la liberté tels la bourse du travail et l'Institut français (auparavant Centre culturel français). Comment ces deux espaces : le quartier de Badalabougou et la Place de l'Indépendance ont-ils été transformés en des lieux de défiance, de confrontation et d'affrontement pendant la crise politique de 2020 au Mali ? Quels sont les acteurs et les enjeux de leur réappropriation en ce temps de crise ?

Notre approche s'inscrit dans la géographie des mobilisations chez Auyero (2005) qui considère les mouvements de contestation comme des pratiques collectives entretenant une relation de structuration réciproque avec l'espace dans lequel elles s'inscrivent. A la lumière de cette approche, nous proposons d'analyser la spatialisation de la crise sociopolitique de 2020 en tant que processus de construction des espaces et lieux de tension, de confrontation, de violence, d'affrontement, de négociation et de résistance. La spatialisation est comprise dans le sens de la réappropriation d'un espace par les acteurs qui saisissent des opportunités pour s'illustrer, se faire remarquer, voire renforcer leur légitimité.

Les informations sur lesquelles repose ce chapitre sont issues des données empiriques de terrain collectées[1] pendant la période des contestations : juin, juillet et août 2020. Des entretiens individuels ainsi que des focus groupes ont été menés dans le district de Bamako, plus précisément dans les quartiers de Badalabougou et de Magnambougou Faso Kanou, notamment au siège de la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS), autorité morale du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), principal mouvement de contestation du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta (voir Traoré et Sylla, dans ce volume).

Les catégories d'acteurs concernés par la collecte des données étaient : des femmes et des jeunes des zones de mobilisation, des leaders et coordinateurs de manifestation, des associations ainsi que des acteurs économiques, des victimes et familles des martyrs. L'observation participante des rassemblements dans deux lieux de contestation. Premièrement, la Place de l'Indépendance où des pancartes

[1] L'enquête de terrain a été conduite en binôme avec Bintou Koné.

et banderoles arborant des couleurs de drapeau, des photos et des slogans contestataires et de souhait de changement ont été répertoriés chez les manifestants de diverses appartenances politiques et associatives. Deuxièmement, le quartier de Badalabougou où des impacts de balles réelles sur les portes et les murs témoignaient de l'intensité des violences des 10, 11 et 12 juillet 2020. Ces lieux ont permis de documenter les discours, les pratiques d'acteurs et les confrontations pendant la crise. Ces données d'observation et celles produites par les entretiens et fournies par les sources documentaires, ainsi que des cartographies de base disponibles sur Bamako à partir du référentiel cartographique de l'Institut Géographique du Mali (IGM) ont servi à la production des cartes thématiques nécessaires à l'analyse de la spatialisation de la crise socio-politique de 2020 à Bamako.

La synthèse des données nous a permis, dans un premier temps, de décrire les espaces, leur configuration, les acteurs présents, leur symbolique et/ou usage habituel et d'analyser leur dynamique de transformation en lieux de crise. Dans un second temps, nous avons analysé les processus et les modes d'appropriation et de réappropriation de l'espace en temps de crise par les acteurs. Nous focalisons notre réflexion sur le quartier de Badalabougou et la Place de l'Indépendance comme deux espaces communicants en interaction dans la crise.

Badalabougou : « quartier des intellectuels »

Le quartier de Badalabougou assure la jonction entre la rive gauche et les quartiers de la rive droite, à partir du pont des Martyrs et du pont Fahd. La carte 1 montre la localisation du quartier de Badalabougou.

Badalabougou est l'un des huit quartiers qui composent la commune V du District de Bamako. Il est le premier quartier de la rive droite intégré au tissu urbain de Bamako et a longtemps été considéré comme la limite de Bamako urbain (Philippe 2009). Dès l'indépendance, Badalabougou devint le cadre d'expérimentation d'attributions résidentielles d'un espace urbanisé, initiées par les politiques de promotion immobilière étatiques. La Société d'Equipement du Mali (SEMA)[2], créée le 13 avril 1961, fut la pierre angulaire de cette première expérience de promotion du logement par l'État du Mali.

Le premier quartier bénéficiaire des lotissements et des constructions programmés (avec eau, électricité et caniveaux, etc.) fut celui de Badalabougou. Ce projet de lotissement et de construction avait misé sur des jeunes cadres fonctionnaires de la nouvelle administration. Ce qui fait que Badalabougou est perçu comme le « quartier des intellectuels ».

[2] La SEMA est une société d'économie mixte créée sous le régime socialiste en 1961, avec pour objectif de mettre en valeur et d'équiper le territoire national. Elle ambitionnait d'accorder des prêts pour l'habitat, mener des opérations de lotissement en parcelles assainies destinées à une clientèle de fonctionnaires à faibles revenus et de construire des logements pour cadres (Ba 1995 : 34). Dans les faits, c'est la construction de logements vendus clés en main, qui a été de loin l'action la plus importante de la SEMA.

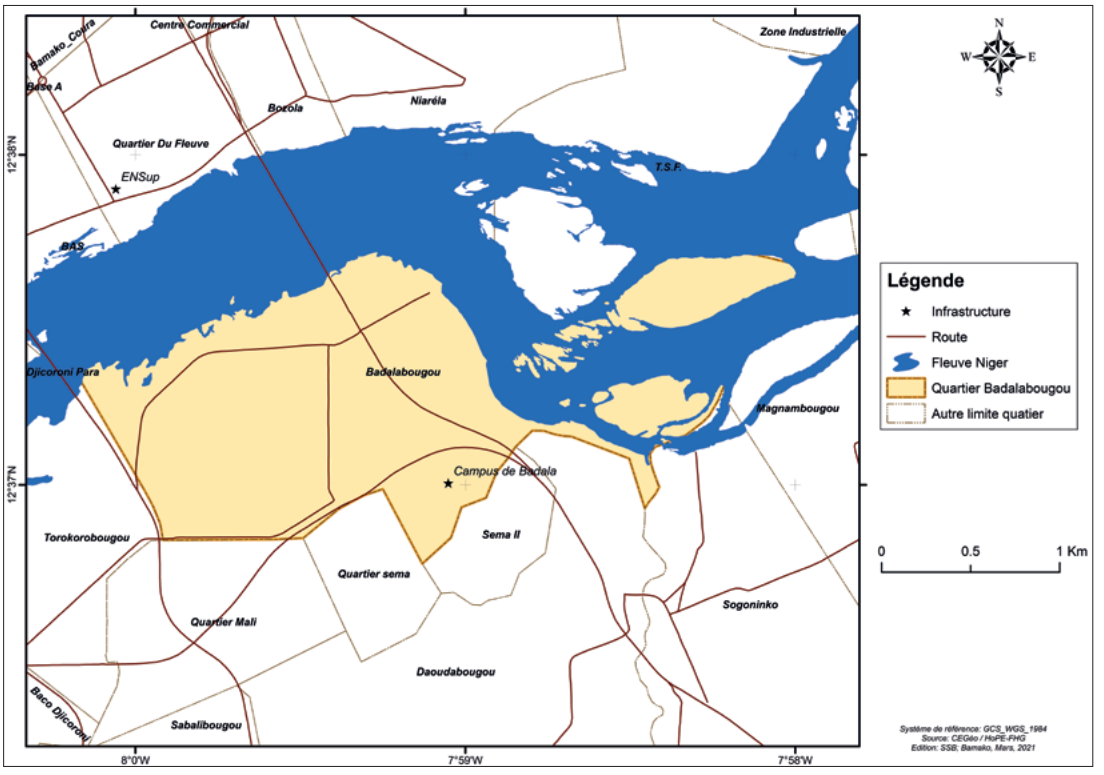

Carte 1 : Localisation du quartier Badalabougou.

De par sa position géographique, entre les deux ponts les plus fréquentés de Bamako, Badalabougou est devenu attractif pour plusieurs personnalités politiques et les hautes figures de l'administration publique. Parmi celles-ci, nous retiendrons : Manassa Danioko, présidente de la Cour constitutionnelle qui avait proclamé les résultats définitifs des législatives d'avril 2020 ; Ben Barka, ancien porte-parole du gouvernement et membre influent de l'UNTM (Union Nationale des Travailleurs du Mali) ; Boubou Cissé, premier ministre au moment des contestations du régime IBK ; Soumaïla Cissé, président de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) et chef de file de l'opposition au moment de la crise ; Soumana Sacko, premier ministre de la transition de 1991 à 1992. Badalabougou est aussi le quartier d'élites religieuses où habite notamment l'Imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM) et auteur de consignes de votes dans l'élection d'Ibrahim Boubacar Kéita en 2013, parrain de la CMAS et autorité morale du M5-RFP.

Le quartier de Badalabougou, c'est aussi et surtout sa jeunesse scolarisée, une jeunesse qui a su compter sur sa capacité d'organisation en associations depuis plus d'une décennie et sa forte mobilisation pour revendiquer ses droits. Cette jeunesse fait partie des principaux artisans du processus démocratique au Mali. Bertrand (2021) évoque la mobilisation de la jeunesse de Badalabougou lors de

la chute du régime militaire en 1991[3]. Le lycée de Badalabougou érigé sur les collines dans le sud du quartier fut un lieu de bouillonnement intellectuel et de prise de conscience pour la rupture avec ce régime. Il abritait les réunions et les assemblées générales du bureau de coordination, de l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM), une des principales organisations de la société civile ayant pris part aux contestations du régime militaire de Moussa Traoré et à l'avènement de la démocratie.

Les jeunes de Badalabougou, pour la plupart juristes, porteurs d'uniformes, entrepreneurs, réparateurs, conseillers politiques, etc. se sont inscrits dans une dynamique de rupture avec les pratiques politiques qui pendant longtemps ont discrédité les jeunes au Mali en les traitant de personnes en quête de gagne-pain, sans compétences, ni vision, ni détermination et encore moins d'engagement (Bagayoko 1994). Quelques-unes de ses luttes importantes dans le quartier : les mobilisations contre l'installation du quartier général (QG) du G5 Sahel en 2019 ; les manifestations pour exiger des droits pour les victimes de l'explosion d'un camion-citerne transportant du carburant dans le quartier en 2019 ; les mobilisations contre les délestages d'électricité dans le quartier en 2020, etc., témoignent de sa détermination. Chacune de ces luttes a été méthodiquement organisée : collecte des informations sur la nature des problèmes, correspondances de dénonciation adressées aux autorités compétentes, ralliement des associations féminines, notamment les veuves des militaires de Kati, des leaders de partis de l'opposition, précisément Oumar Mariko du parti de Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance (SADI). L'espace virtuel des réseaux sociaux est un important moyen de mobilisation recouru par les jeunes. La forte mobilisation de la jeunesse de Badalabougou lors de la crise sociopolitique de 2020, tout comme en mars 1991, a contribué à renforcer l'image d'une jeunesse consciente et engagée.

Du fait de la présence de ces différents acteurs qui ont une forte implication dans la vie du quartier et/ou une visibilité politique, religieuse et un encrage populaire, Badalabougou représentait en 2020, un enjeu politique majeur.

Pour les mêmes enjeux politiques, la Place de l'Indépendance, de par sa symbolique et les usages habituels qui en sont fait pour les évènements et les mobilisations politiques, a fait l'objet d'une réappropriation par les contestataires du régime d'Ibrahim Boubacar Kéita.

[3] En plus de la mobilisation des jeunes, Badalabougou était un lieu de concentration des manifestants de la rive droite qui cherchaient à relier la rive gauche par le seul pont de Bamako au moment des évènements de 1991

Place de l'Indépendance : un symbole de l'indépendance du pays

La Place de l'Indépendance est située dans le quartier de Bamako-Coura en Commune III du District de Bamako, sur la rive gauche du Fleuve Niger. D'un point de vue historique, l'érection du rond-point en Place de l'Indépendance remonte aux années d'indépendance. Dès la proclamation de l'indépendance du Mali, la réappropriation de l'espace est à l'ordre du jour. Répondant aux nécessités d'une affirmation de la souveraineté politique et à un besoin mémoriel des politiques, le jeune État socialiste autorisa l'ouverture de grands chantiers dans le pays. La réalisation d'infrastructures symbolisant le combat, la mémoire collective, etc. occupèrent une place de choix dans ces chantiers. C'est dans ce contexte que la Place de l'Indépendance fut baptisée par le bureau politique national de l'Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain (US-RDA), parti au pouvoir. Le boulevard débouchant sur la place prit le nom du boulevard de l'Indépendance[4] (Ba 1977).

La Place de l'Indépendance devint rapidement un emblème de la souveraineté politique du Mali. Elle servit d'espace au premier défilé de l'armée malienne, le 22 septembre 1961, en présence de Modibo Keïta, chef de l'État et depuis cette date, elle continue d'accueillir les festivités commémoratives des fêtes nationales. Ce lieu mémoriel des luttes politiques de l'indépendance, se transforma, au fil des ans, en un espace de dénonciation, ou de quête de légitimité populaire.

Du point de vue urbanistique, les nouveaux chantiers initiés dans les années 1960 par les autorités politiques du Mali : édification des Places mémorielles[5], construction des stades[6], et bien d'autres, changèrent le visage de la capitale. C'est dans la même dynamique d'embellissement de la ville et d'orientation, qu'un nombre important de monuments ont émergé dans l'espace bamakois sous le régime d'Alpha Oumar Konaré, de 1992 à 2002. Le monument de l'Indépendance au rond-point de la Place de l'Indépendance fut construit et inauguré par ce régime en 1995. La symbolique mémorielle de la Place de l'Indépendance en fait un espace majeur de contestations. En temps de crise comme en 2020, cet espace est pris d'assaut par les manifestants.

---

[4] Le Boulevard de l'Indépendance était connu sous le nom du boulevard de la Voie ferrée fluviale.

[5] La Place de la Liberté, le Boulevard du Peuple, la Place de l'Indépendance, l'Avenue de la Nation, la Place de la République, la Place de la Paix (Philippe 2009).

[6] La première pierre du Stade Omnisports de Bamako est posée le 12 juin 1963 (Philippe 2009).

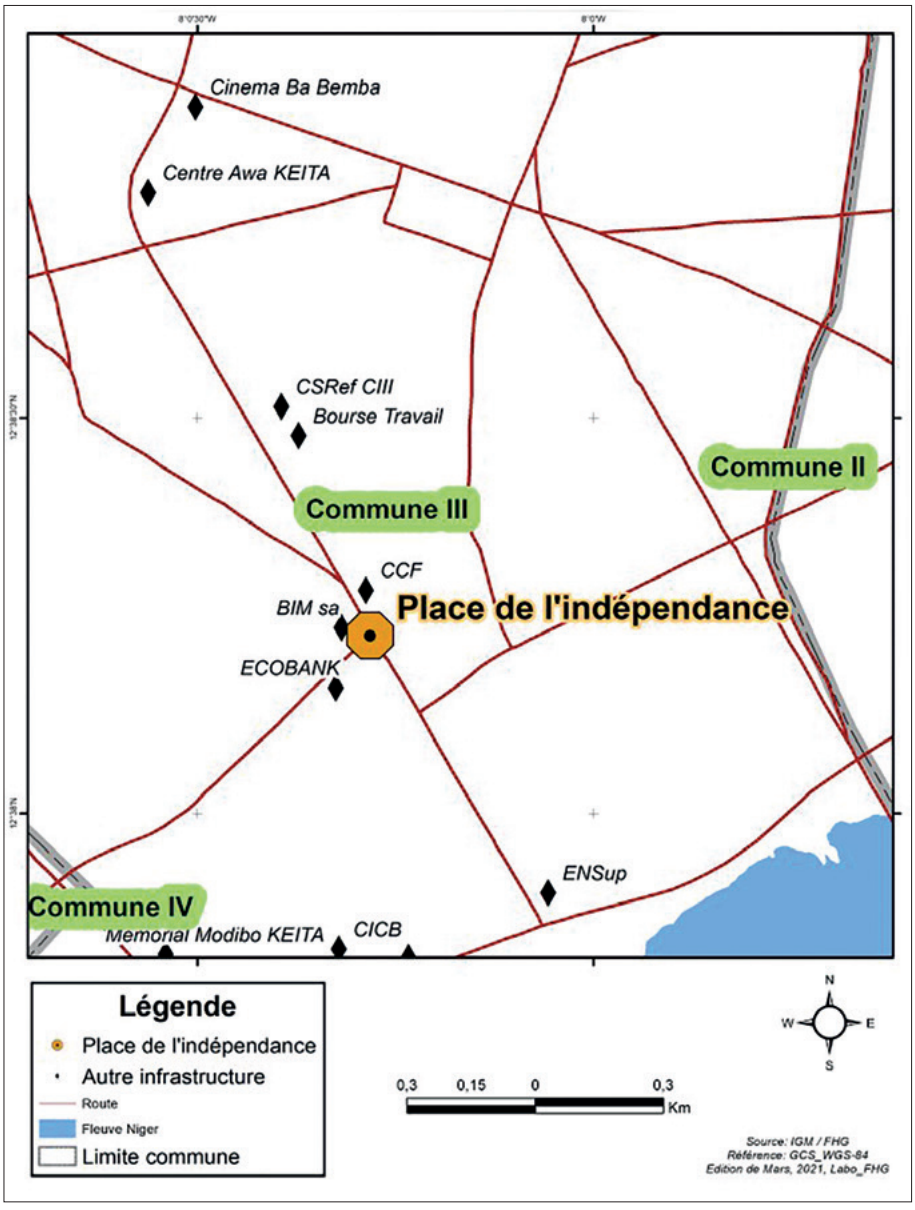

Carte 2 : Localisation de la Place de l'Indépendance.

Appropriation et réappropriation de l'espace en temps de crise

La crise sociopolitique de 2020 s'inscrit en droite ligne de la crise de 2012 que connut le Mali. Il s'agit du renversement d'un régime démocratiquement élu à partir des contestations populaires auxquelles se rallie un groupe de militaires réunis au sein d'un organe politique[7] pour parachever les mobilisations populaires et mettre fin au régime contesté. Il convient de rappeler que la crise sociopolitique de 2020 est née d'un long processus : de la crise électorale d'avril 2020 des tensions et plaintes contre la situation sécuritaire, sanitaire, la corruption, auxquelles s'ajoute la question de l'école caractérisée par des grèves d'enseignants. L'une de ses expressions a été la transformation de certains espaces et lieux de la capitale en zones chaudes de la crise. Les modes d'action déployées en ces lieux permettent de mieux comprendre le sens de l'appropriation et de la réappropriation de l'espace en temps de crise.

Confrontations, affrontements et diplomatie à Badalabougou en temps de crise

Dans les sociétés humaines, l'établissement des rapports individuels et/ou entre des groupes sociaux se fait de plusieurs façons, comme le partage du même espace géographique, le voisinage, la cohabitation, etc. Ce partage du même espace fait que les individus peuvent se retrouver dans les mêmes réseaux socio-politiques. Vermeersch (2006) prête au voisinage et à la cohabitation, des vertus comme la cohésion sociale, la solidarité, l'entraide, la protection, le souci à l'égard de l'autre. Toutefois, les intérêts et les enjeux de pouvoir font que cette proximité géographique peut se traduire par des oppositions et des tensions entre voisins. La transformation de Badalabougou en une zone de crise réside dans la présence d'un réseau local d'acteurs du pouvoir et du contre-pouvoir, autrement dit d'acteurs contestataires clés et meneurs de contestation et d'acteurs clés contestés.

Le groupe d'acteurs contestataires était composé d'élites politiques, religieuses, de la société civile. Le fait que l'imam Mahmoud Dicko réside dans le quartier de Badalabougou a beaucoup fait parler de lui. Acteur politico-associatif, ancien président du Haut conseil islamique du Mali (HCIM), parrain de la CMAS, Dicko doit également sa visibilité au fait qu'il est l'Imam d'une des premières mosquées sunnites de Badalabougou. Ce leader religieux fut investi du rôle d'autorité morale par des leaders d'organisations et de mouvements politiques du M5-RFP. La présence d'un tel personnage aux rôles politiques majeurs dans les contestations du régime d'IBK attira des violences au quartier de Badalabougou. Un de nos informateurs affirme :

---

[7] Le Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'État (CNRDRE) et le Conseil National pour le Salut du Peuple (CNSP) sont des dénominations données à ces organes politiques militaires respectivement en 2012 et en 2020.

« C'est plutôt la présence de l'Imam Mahmoud Dicko qui a alimenté la crise socio-politique. [kokun bè yé, ko tigi yé Dicko dé yé, ko fènè bè yé Dicko dé yé] Dicko est à la tête de tout, c'est lui le responsable et tout se résume en lui ».

La présence de ce leader religieux aurait été suffisante pour transformer Badalabougou en épicentre de la crise sociopolitique. Selon des résidents interrogés sur les affrontements des 10, 11 et 12 juillet 2020 ayant fait des morts d'homme à Badalabougou, tout est parti de l'appel d'une radio privée qui diffusa l'information d'un projet d'arrestation imminente de Dicko et lança un appel aux musulmans et aux jeunes à se rendre à la Mosquée de l'Imam à Badalabougou. La nouvelle se propagea rapidement par le biais des réseaux sociaux, ainsi que par les téléphones mobiles. Des gens se sont vite réunis devant la mosquée de l'Iman. Un interlocuteur affirme : « *Tous les manifestants ne sont pas de Badalabougou, soit 80% des manifestants venaient d'ailleurs. Les gens sont venus de partout pour nous aider, protéger l'Imam* ». Durant la crise, le quartier de Badalabougou a accueilli des milliers de personnes venus d'autres quartiers de la capitale mais aussi de l'intérieur du pays. La rue en face du domicile de l'Imam fut prise d'assaut par une véritable marée de manifestants de jour comme de nuit. La ruée des populations vers Badalabougou circonscrite d'abord aux citoyens lambda, s'est étendue à des personnalités politiques, diplomatiques. Les visites de l'Ambassadeur du Maroc, de la Turquie, de l'Algérie, des Représentants des pays de l'UE, de l'ex- Premier ministre Boubou Cissé, des religieux, des artistes, de la diaspora, à l'autorité morale du M5-RFP s'inscrivaient dans une démarche de médiation entre l'Etat et les mouvements de contestation. Cependant, ces négociations participaient à donner plus de légitimité politique à Dicko et étaient perçues comme signes de faiblesse de la puissance publique.

Dirigeant une mosquée sunnite d'orientation wahhabite, Dicko a construit son leadership sur une longue histoire de défense des couches marginalisées et vulnérables comme en témoignent les multiples interpellations de l'État pour dénoncer l'injustice, l'immoralité et l'inefficacité. Son leadership est également fondé sur sa capacité d'organisation (Holder 2013 ; Traoré et Sylla 2019). Fort de ses interventions sur l'espace public, de sa fonction d'ex-Président du HCIM et de son implication dans les négociations avec les groupes djihadistes, Dicko a réussi une audience auprès des diverses forces. Ainsi la légitimité politique de Dicko se renforçait au fur et à mesure que les pouvoirs publics perdaient la leur (Thurston 2013). L'encrage populaire et le populisme de l'Imam ont été déterminants dans la mobilisation et la transformation du quartier en espace de contestation. Durant quelques jours, au terme des visites officielles et officieuses, Badalabougou devint un épicentre de la crise que connut le Mali en 2020.

Le fait que la présidente de la Cour constitutionnelle Manassa Danioko, une actrice contestée de la crise suite aux résultats des élections législatives d'avril 2020 rendus officiels par son institution, réside à Badalabougou a également participé à transformer ce quartier en un espace d'affrontement entre forces de l'ordre et des manifestants décidés à saccager le domicile de ce magistrat. La

Cour constitutionnelle était considérée notamment par les contestataires du M5-RFP comme le nœud gordien de la crise. Le statut de présidente de cette institution dont la délibération sur les élections législatives avait brisé l'espoir de certains candidats annoncés vainqueurs par les résultats provisoires, attirait la colère des déçus sur Manassa Danioko.

Ces déçus s'étaient organisés en un groupe de pression qui se faisait désormais appelé « députés spoliés » (B. Koné, ce volume). Déclarant leur victoire volée, ils regrettaient les efforts physiques et financiers consentis lors des campagnes électorales et du scrutin. Au Mali, depuis l'avènement du multipartisme, les pratiques politiques, en particulier les compétitions électorales, sont marquées par une mercantilisation outrancière : distribution des billets de banques et des gadgets, etc. aux différents leaders d'opinions, afin d'acheter la voix des électeurs. Si certains candidats peuvent miser sur le sponsoring politique, d'autres se font endetter auprès des institutions financières, comme ce fut le cas de beaucoup de candidats lors des législatives d'avril 2020, pour financer leur campagne et espérer une victoire en vue d'un remboursement des créanciers au cours du mandat. Ces « candidats spoliés » voyaient Manassa Danioko comme la source de leurs problèmes.

La pression du M5-RFP et des « candidats spoliés » conduisit le président Keïta à la dissolution de la Cour constitutionnelle. Mais avant cette décision, les manifestants s'étaient rendus dans le quartier de Badalabougou où les premiers affrontements opposant contestataires et forces de sécurité eurent lieu. Ils débutèrent par le rassemblement de petits groupes de manifestants devant la résidence de Manassa à Badalabougou comme témoignent nos interlocuteurs.

> *« C'est aux environs de 16 heures, dans la journée du 11 juillet, que les violences commencèrent dans la rue de Madame Manassa Danioko, l'ex-Présidente de la Cour Constitutionnelle. Les premiers tirs provenaient des éléments de la garde rapprochée de Mme DANIOKO. Les balles touchèrent une première victime. Ce fut le premier mort enregistré à Badalabougou. Vers 21 heures, les blindés sont déployés, les violences atteignirent leur paroxysme. Le bilan fut lourd : six morts furent enregistrés à Badalabougou dont les visages apparaissent sur l'affiche dressée lors de la coupe organisée à la mémoire des martyrs ».*

Ces tueries à Badalabougou marquent les esprits par leur caractère atroce. En outre, elles forgeaient une nouvelle identité territoriale pour Badalabougou, servant à diverses fins symboliques et matérielles pour des leaders politiques, religieux et de la société civile qui cherchent à tirer des dividendes de cette situation de victimisation dans l'arène politique nationale.

L'appropriation de l'espace de Badalabougou s'est traduite par le contrôle des parties du quartier par des forces de l'ordre qui vont quadriller ce lieu, mener des patrouilles, dégager les barrages, en tirant du gaz lacrymogène, des grenades assourdissantes vers les manifestants, mais aussi en direction de certaines portes, fenêtres et terrasses d'habitation. Au moment de nos enquêtes de terrain en juillet-août 2020, les impacts de balles étaient encore visibles sur les murs et sur les

portes. Les informations sur cette répression largement relayées par les médias et les réseaux sociaux ont suscité de l'indignation et la résistance des populations. La mobilisation se renforça et prit une allure insurrectionnelle.

Badalabougou fut ainsi transformé en un quartier sous tension, un champ de bataille entre force de l'ordre et groupes de contestataires et/ou partisans de l'Imam Dicko. Autant les forces de l'ordre se sont appropriées l'espace en jetant du gaz lacrymogène pour avancer vers leurs objectifs, autant les jeunes manifestants et résistants, pour la plupart des ressortissants de Badalabougou, ont utilisé leurs maîtrises de l'espace, de l'environnement des rues pour bloquer l'avancée des forces de l'ordre. Forts de leur organisation et de leur maîtrise de l'espace, des jeunes ont érigé des barricades de pneus et des blocs de pierres pour empêcher les véhicules des forces de l'ordre d'entrer et/ou de faire des rondes dans les rues. De même, des portes métalliques disponibles dans les ateliers de soudure, en attente d'être livrées aux clients, ont été utilisées pour dresser des barricades. Des dalles de caniveaux ont été enlevées et ont servi à bloquer la circulation des blindés et pick-up. Des lance-pierres ont été distribuées aux jeunes pour défendre le quartier de Badalabougou. Les forces de l'ordre ont essuyé des jets de pierre de la part des jeunes excités de colère. Pendant plus d'une dizaine de jours, toute mobilité de populations était empêchée par les violences dans les rues concernées. L'intensité des violences avait concerné un rayon d'environ deux kilomètres couvrant trois rues : la rue de la résidence et de la mosquée de l'imam Dicko, la rue de Manassa Danioko, et celle séparant les deux. Les témoignages de cet informateur prouvent à suffisance cet état de fait : « *La crise, c'est nous, c'est ici ; la crise que le Mali connait, tu vois cette rue, c'est celle-là, ce n'est pas un autre lieu* ». Ce conflit pour le contrôle de l'espace a fait plusieurs morts parmi les manifestants.

Les tueries de Badalabougou se sont traduites par une certaine radicalisation au sein du M5-RFP. Elles ont renforcé l'adhésion des populations à la contestation, mais aussi et surtout amplifié les confrontations et affrontements des pouvoirs publics et des contestataires pour le contrôle du quartier de Badalabougou. Certains militants ont rejoint les manifestations, parce que tout simplement ils ont été témoins des violences perpétrées par les forces de l'ordre sur des amis, enfants, parents, familles. De plus, ces tueries ont été perçues par les populations de Badalabougou comme une agression contre leur quartier. Ce sentiment d'agression et d'abus est exprimé par un interlocuteur « *Pourquoi envoyer la FORSAT*[8] *à Badalabougou. Pourquoi faire ? La FORSAT doit être déployée pour protéger les Institutions comme l'Assemblée Nationale. Badalabougou n'est pas une Institution …Nous sommes un peuple sans arme* » (Entretien 13/8/2020). Un autre

[8] L'intervention de la FORSAT aurait été confirmée par le Premier ministre de l'époque, Boubou Cissé. Dans une lettre confidentielle datée du 14 juillet 2020, qui a fuité sur les réseaux sociaux, Cissé instruisit au ministre de la sécurité et de la protection civile de procéder aux investigations nécessaires sur l'intervention de la FORSAT le 10 juillet 2020 et jours suivants dans le cadre de la sécurisation des manifestations, de désobéissance civile organisée par le M5-RFP.

informateur explique l'engagement des habitants de Badalabougou dans les manifestations :

> *« Le fait que le quartier soit attaqué, et que nos familles, enfants, frères, amis aient perdu la vie, c'est pour cette raison que nous nous sommes engagés dans cette lutte. Sinon, nous avons vu que ce n'est pas pour servir le Mali, ni l'intérêt du Mali. Ce n'est ni plus ni moins qu'un conflit d'intérêt. La preuve est qu'il y a la discorde au sein du M5-RFP ».*

La volonté et/ou le devoir de protéger un espace particulièrement sensible justifiait la mobilisation de plusieurs habitants de Badalabougou dans leurs diverses composantes : acteurs publics, citoyens lambda, leaders, militants et sympathisants du M5-RFP résidents dans le quartier etc.

Le contrôle du territoire apparut comme un leitmotiv dans le déploiement de la FORSAT dans le quartier de Badalabougou par la puissance publique. Les autorités ont vite compris que les contestations urbaines peuvent entrainer un basculement du pouvoir, voire le renversement du régime démocratiquement élu. De pareilles contestations, en 1991 et en 2012, ont respectivement mis en branle le régime de Moussa Traoré et celui d'Amadou Toumani Touré.

Quelques mois après la crise, des indices matériels de la lutte pour le contrôle de l'espace étaient encore visibles à Badalabougou. Des blocs de bétons posés à l'entrée des rues et devant les résidences de certains acteurs de la crise étaient des remparts de sécurisation mobilisés par des résistants à ce qui était perçu comme une agression des forces de l'ordre.

En effet, si Badalabougou est devenu un épicentre de la crise à Bamako où ont cohabité des acteurs-clés contestataires et des acteurs clés contestés, Dicko et Danioko par exemple, on peut en déduire que cette cohabitation ou proximité géographique d'acteurs socio-politiques et d'élites religieux, partageant le même territoire et les mêmes réseaux sociaux n'est toujours pas synonyme de paix, du bon vivre ensemble. La proximité géographique ne manque pas de provoquer des méfiances, des jalousies, surtout lorsque l'enjeu est le pouvoir, qui finit par affecter les relations de bon voisinage. La présence de ces acteurs-clés, où chacun constitue un pouvoir et avec des moyens de défense, permet une meilleure appréhension de la spatialisation de la contestation et des stratégies de résistance et/ou de contrôle de l'espace à Badalabougou.

Idéologie et stratégies de résistances à Badalabougou

La résistance, à Badalabougou a été entretenue par une idéologie religieuse de la sacralité de la mosquée et des honneurs dus à Dicko du fait de son statut d'Imam. Outre la nouvelle du décès d'une première victime des affrontements qui s'est vite répandue, le projet d'arrestation imminente de Dicko, les tirs à balles réelles sur sa mosquée perçus comme une atteinte à l'honneur et un acte de profanation d'un édifice sacré ont choqué et radicalisé plus d'un.

L'attaque de la mosquée a été justifiée par les autorités publiques par la présence des djihadistes. Des gens se sont vite rués dans la rue qui mène du domicile de l'Imam à sa mosquée pour défendre cet édifice contre l'attaque. Les tensions se sont ainsi concentrées devant la mosquée. Des manifestations *« spontanées » se* sont organisées par le fait d'individus, de tendance wahhabite qui se réclament principalement défenseurs de la religion et protecteurs de l'Imam DICKO. De ce fait, ils pensaient mener une mission divine et être protégés par Dieu. Cette dimension idéologique apparait dans le propos de l'informateur suivant : *« Nos mains étaient tenues par Dieu dans cette bataille ; nous disons que Dieu est grand »*[9].

De même la perception de la présence de la FORSAT comme une agression contre le quartier de Badalabougou a aidé à mobiliser les jeunes et à activer la commission « *Manabèlè* » (lance-pierre). La commission *Manabèlè* est une commission d'auto-défense créée en 2012 suite à la propagation de l'insécurité à Badalabougou. Elle visait dès lors à apporter des réponses locales à l'insécurité des populations du quartier marqué à l'époque par la fréquence des braquages et des agressions physiques. La réaction de la jeunesse de Badalabougou face au déploiement de la FORSAT dénote de sa capacité de résistance, de sa capacité organisationnelle et sa détermination à marquer, défendre son quartier. Cette exemplaire résistance de la jeunesse de Badalabougou à travers, la commission *Manabèlè,* fut surtout bâtie sur les savoirs et expériences protestataires accumulés par cette jeunesse dans ses différentes luttes. La jeunesse de Badalabougou, au fil des ans a participé à des luttes sans doute de portée nationale. Son engagement s'est manifesté à l'occasion de l'avènement de la démocratie (Bertrand 2021). D'autres luttes s'en sont suivi depuis la dernière décennie. L'accès aux services publics, la sécurité du quartier, les questions environnementales, etc., ont constitué les motifs de mobilisation de la jeunesse de Badalabougou.

Le décalage dans le temps n'aura rien changé à l'engagement de cette jeunesse qui agit au nom de la préservation et la promotion de l'intérêt commun. Au fil des ans et des expériences sans cesse renouvelées, la jeunesse de Badalabougou a fini par se faire l'idée que les mobilisations et les résistances font partie du champ des possibles en ce qui concerne la prise en charge des attentes du peuple par la puissance publique, spécifiquement en ces temps de crise socio-politique. Les expériences vécues lui ont permis de mettre en place ses stratégies de résistance. Comme le fait remarquer Deshayes et Vezzadini (2019 : 165), ces stratégies de résistance sont « *porteuses d'innovations sociales et militantes et d'un syncrétisme inédit entre habitudes protestataires et expérimentations* ». La création de la commission *Manabèlè* qui a affronté la FORSAT fait partie des modes d'actions inédites de résistances à Badalabougou.

Certes les évènements de juillet ont fait de Badalabougou un épicentre[10] de la crise mais l'appropriation de l'espace pour la contestation est partie de la Place de

---

[9] *Anw tèkè kun bè Allah bolo ni kélé ni na ; aw ko ko Allahou Akbar*.

[10] Pour une discussion approfondie sur la notion de l'épicentre, voir l'article de Bintou Koné.

l'Indépendance depuis le 5 juin 2020, date de la première grande mobilisation contre le régime d'IBK.

Mobilisation, quête de visibilité et de légitimité populaire à la Place de l'Indépendance

Depuis la première manifestation du 5 juin 2020, les rassemblements se sont multipliés à la Place de l'Indépendance à l'appel du M5-RFP. Ils avaient lieu généralement les vendredis, après la prière. L'appel à la mobilisation se faisait sur les réseaux sociaux[11] et s'est inscrit dans une dynamique de rupture avec les pratiques anciennes de mobilisation. Si par le passé, les partis politiques et des opérateurs économiques mettaient les moyens de déplacements à la disposition des militants, leur distribuaient des billets de banque, du carburant, des acteurs affirment que dans le cas précis des mobilisations du M5-RFP à la Place de l'Indépendance, les manifestants se rendaient librement, par leurs propres moyens, sur le lieu du meeting. A ce titre, un de nos interlocuteurs-manifestants nous a expliqué : « *J'ai participé à toutes les manifestations avec des amis. On se rendait dans les lieux de manifestations à pied, de Badalabougou à la Place de l'Indépendance. On ne nous a jamais donné l'argent pour sortir et manifester* ». Toutefois, on peut noter la mise en place d'importants dispositifs de scène et d'équipements acoustiques : podium, camions équipés de mégaphones et parfois d'écrans géants etc., des moyens traditionnellement employés dans les meetings.

Au cours de quatre rassemblements (5 juin, 19 juin, 10 juillet et 11 août 2020) à la Place de l'Indépendance, le comité stratégique du M5-RFP, des acteurs politiques classiques et de figures connues du mouvement démocratique des années 1991, des élites religieuses, des représentants des syndicats, des responsables d'associations, mais aussi des jeunes, se succédaient sur le podium. Ces leaders de la contestation ne pouvaient se satisfaire de l'idée d'une simple présence physique. Ils devaient faire preuve d'encrage populaire et montrer le tonus de leurs organisations pour contredire la thèse du parti au pouvoir – le Rassemblement Pour le Mali (RPM) – sur le dépérissement des mouvements de contestation et l'illégitimité de leurs leaders. Le défi consistait pour le M5-RFP à prouver sa capacité de mobilisation des masses. En revanche, ce fut une véritable aubaine pour ces leaders, dont certains entament une carrière sur la scène politique malienne contrairement à d'autres, connus du public malien, de se draper dans une immense toile de visibilité. En effet, pour atteindre le maximum de Maliens et/ou appâter ces derniers, singulièrement en ces moments de crise, on affichait des photos de partis et d'associations politiques, religieuses. Les affiches individuelles et celles des organisations rivalisaient sur la Place de l'Indépendance. Des camions décorés d'affiches véhiculaient les valeurs et idéaux défendus par certains

[11] Facebook, page de la CMAS, les web-TV (Kati 24, YBC, Ouverture Média, Maliactu, Média A, Ghandi Malien,), les pages personnelles (page de Sema Barou, page Malick Konaté, page Koumaré de Sikasso), les campagnes de sensibilisation des comités au niveau des communes, des quartiers, les téléphones, les WhatsApp).

leaders. Les manifestations à la Place de l'indépendance étaient devenues la meilleure opportunité de visibilité pour les leaders politiques.

La réappropriation de la Place de l'Indépendance par les mouvements de contestation s'inscrivait dans l'air du temps. En effet, les relations entre espace et protestations/contestations sont nées des crises de logements des années 1970 (Auyero 2005 ; Hmed 2008). Elles gagnèrent en ampleur dans les années 2010 avec des crises politique, économique, écologique voire morale et idéologique et surtout avec l'émergence des mouvements de contestation qui marqueront de leur sceau des espaces (Beauguitte et Lambert 2018 ; Combes et al. 2015 ; Ripoll 2008 ; Nassar 2011 ; Nez 2015 ; Khosrokhavar 2011; Gérard et Bertina 2018 ; Dechézelles et Olive 2016 ; Burdy et Burdy-Dubesset 2013).

Sur le continent africain, la prise d'assaut des places publiques et lieux symboliques ne constitue pas une nouveauté dans beaucoup de pays, notamment les pays subsahariens : Burkina Faso, Sénégal et Guinée. Au lendemain de l'accession à la souveraineté politique, ces pays s'inscrivirent dans l'édification des places publiques, mais surtout dans une campagne de décolonisation de certaines places, avenues et boulevards de leurs capitales. La pratique d'espaces de protestations/contestations y revient après une quarantaine d'années d'indépendance (Hagberg et al. 2017).

Dénonciation et galvanisation à la Place de l'Indépendance

A l'instar de la Place Tahrir au Caire, la Place Syntagma à Athènes, en passant par la Place de la Puerta del Sol, à Madrid, celle de Zuccotti Park (New York), la Place de la République à Paris, la Place de l'Indépendance de Bamako était devenue le lieu symbolique de dénonciation des maux qui rongent le pays, un lieu légitime, mais et surtout, un endroit d'adresse à la puissance publique et à la communauté internationale comme témoignent les slogans sur les pancartes: « *IBK, écoute ton peuple et laisse l'homme de la France* » ; « *Stop à l'ingérence française au Mali !* » ; « *La France doit nous respecter !* » ; « *Nous sommes un peuple débout, résistant* » ; « *Le Peuple du Mali soutient les Forces Armées et Sécurité Maliennes* » etc. C'est précisément en ce lieu que chaque manifestant venait dénoncer une situation, voire formuler des vœux comme indiquent les extraits de discours ci-après, comme le 11 août 2020 : *« Je suis venue à la Place de l'indépendance pour me battre pour la cause de nos enfants : nous sommes en train de nous battre pour l'avenir de nos enfants, nos enfants sont à la maison, les écoles sont fermées »*. Une autre manifestante d'enchainer : « *Je suis militante de l'URD au niveau de la commune VI. Je suis présente à la Place de l'Indépendance pour demander la libération de Soumaïla Cissé »*. A ceux-ci s'ajoute cet autre manifestant dont l'enfant a été tué par le cortège présidentiel qui attendait une indemnisation qui n'est jamais arrivée.

Ces extraits de discours et de slogans sur les banderoles, les pancartes, etc., loin d'être exhaustifs, étaient révélateurs d'un malaise profond. L'école malienne s'en allait à vau-l'eau. Des classes étaient fermées, notamment dans le centre du pays, à cause de la situation d'insécurité. En outre, la grève des enseignants per-

durait et offrait le spectacle d'une situation de non-école à plusieurs niveaux de l'enseignement. Concomitamment, la corruption atteignit un niveau jamais égalé. Au même moment, une catégorie de nouveaux riches émergeait. Ces nouveaux riches, proches du pouvoir, étaient soupçonnés d'avoir bâti leur fortune dans la corruption au même moment où la situation sécuritaire se dégrada de jour en jour. La crise atteignit son acmé avec les massacres de populations civiles dans le centre du pays. Les produits de première nécessité coûtèrent de plus en plus chers. Alors que, de plus en plus, de Maliens exprimèrent la soif de justice sociale.

Loin d'être spécifiques au cas malien, les thèmes mobilisateurs de la crise sociopolitique de 2020 correspondent à ceux des mouvements de contestations d'Afrique et d'ailleurs. Ces thèmes sont entre autres : mal gouvernance, crise économique, crise culturelle, insécurité, changements climatiques, crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, exclusions et inégalités aussi bien d'ordre territorial que d'accès aux services publics (Appadurai 2009 ; Begaudeau et al. 2019 ; Benraad 2020 ; Pagès-El Karoui et Vignal 2011 ; Boutaleb 2012).

Par ailleurs, des thèmes mobilisateurs, à relent identitaire, étaient recourus par les manifestants. Le rappel du passé du Mali et les sacrifices de ses dignes fils constituent une volonté d'enracinement dans le passé, de ressourcement dans l'histoire du pays. Ces thèmes mobilisateurs sont aussi à relier au combat pour l'émancipation, la liberté, le refus de la domination de la suprématie occidentale.

Tout partait de la Place de l'Indépendance en tant que lieu mémorial d'histoire. La réappropriation de la Place de l'Indépendance prit appui sur les discours politiques des acteurs du M5-RFP, des chansons, des poèmes, évoquant la liberté, la dignité, la grandeur et la souveraineté du Mali, le combat des pères de l'indépendance, le sacrifice consenti par ces derniers, mais et surtout le soutien aux forces armées, etc.

La Place de l'Indépendance était devenue un lieu de galvanisation qui s'appuyait aussi et surtout sur des images choquantes comme celles montrant les aventures érotiques du fils du président de la république (Karim Keïta), à l'époque président de la Commission Défense de l'Assemblée nationale au même moment où des soldats mal équipés, à cause de la mal gouvernance économique et sécuritaire, affrontaient les mouvements terroristes et subissaient des défaites humiliantes avec leurs lots de morts militaires et civils. L'exposition de ces images était une stratégie de mobilisation visant à choquer et susciter l'adhésion populaire à la mobilisation. Cette photo a été perçue comme une insulte, un manque de compassion de la famille d'IBK aux souffrances des populations, singulièrement les victimes d'insécurité dans le pays. Ainsi, la Place de l'Indépendance venait, à travers le poster du fils du président, d'être transformée en un espace de colère. Comme dans beaucoup de mouvements sociaux, le lien entre espace et colère est double : « *l'espace reçoit et met en scène une colère vive, et concomitamment ses caractéristiques – au moins dans les représentations générales : dégradé, relégué, délaissé – deviennent source de colères* » (Chevalier et Sibertin-Blanc 2021 : 5). En tous les cas, la photo marquera de son sceau l'issue fatale de la crise sociopolitique pour le régime.

Appels et consignes à la Place de l'Indépendance

La Place de l'Indépendance obéissait à un schéma binaire : lieu de meeting / d'appels, de consignes (et point de départ) pour l'occupation des centres stratégiques du pouvoir politique. A titre d'exemples, le vendredi 10 juillet 2020, après le meeting du M5-RFP, au cours duquel une consigne de désobéissance civile fut donnée, des milliers de manifestants sont partis de la Place de l'Indépendance pour converger vers le quartier de Sébénicoro où se trouve le domicile du président Keïta, et vers l›Assemblée nationale et l'Office de la Radiotélévision du Mali (ORTM). Sur leurs itinéraires, les manifestants s'en sont pris à des stations de services, des feux tricolores, des magasins et des domiciles privés de Karim Kéita et de Maître Kassoum Tapo, ancien ministre de la justice et proche du régime.

En effet, les consignes de désobéissance civile, qui se déclinaient en 10 commandements (voir Koné dans ce volume), ont été expliquées à la Place de l'Indépendance. Leurs stratégies de mise en œuvre, qui a abouti à l'occupation permanente de la Place de l'Indépendance, de jour et de nuit le 10 août 2020, ont été aussi indiquées en ce lieu. C'est la seule fois, que les forces de l'ordre eurent recours à la violence pour évacuer la Place de l'Indépendance. Une semaine après cette intervention violente, les militaires ont procédé à l'arrestation du Président IBK et de son premier ministre, le 18 août 2020.

Durant deux mois, la Place de l'Indépendance a été l'épicentre d'une effervescence où les discours politiques, les slogans, les images se relayaient pour donner à lire ou à entendre les maux qui rongent le pays et l'incapacité du président à venir à bout de ces problèmes. C'était aussi l'occasion pour les leaders des différents mouvements, des catégories socioprofessionnelles de sceller un contrat social avec leur base et les autres forces vives de la nation en s'engageant dans la lutte pour l'alternance vers un nouvel ordre social et économique sensé combler les espoirs et les espérances des Maliens. C'est à ce titre que le Conseil National pour le Salut du Peuple (CNSP), qui a pris le pouvoir, promit une transition civile aux manifestants et au peuple. Aussi va-t-il donner une légitimité populaire à son action – le coup d'État – en déclarant parachever la lutte du peuple. C'est dans ce sens qu'après le coup d'État du 18 août, mettant fin au régime contesté d'IBK, tous les acteurs politiques, ceux de la société civile et des militaires, se sont donnés rendez-vous le 20 août pour célébrer l'aventure collective ayant mis fin au pouvoir d'IBK et faire la promesse de changement.

La Place de l'Indépendance n'a donc pas été seulement réappropriée pour la contestation, les consignes de désobéissance civile et les affrontements, elle l'a aussi été pour célébrer la victoire, tenir des promesses et demander le soutien populaire au nouveau leadership politique et aux décisions de la transition militaro-civile. Après sa nomination au poste de premier ministre en juin 2021, Choguel Kokalla Maïga, issu des rangs du M5-RFP, se rendit à un meeting organisé par ce mouvement politique à la Place de l'Indépendance pour demander le soutien du peuple et le préparer à la résilience face à la pression internationale que pourrait subir le Mali pour ses futurs choix stratégiques. L'appel du 14 janvier 2022 du président de la transition qui occasionna la plus grande mobilisation de

l'histoire du Mali[12] témoigne de l'usage politique hautement stratégique de la Place de l'Indépendance après la chute du régime de Keïta. De même, la tentative d'utilisation du même espace par certains partis et associations politiques, qui espéraient avoir des postes dans la transition, témoigne de la diversité des usages stratégiques fait de la Place de l'Indépendance. A la différence de la prise d'assaut de Badalabougou qui avait une dimension à la fois religieuse et politique, celle de la Place de l'Indépendance est essentiellement d'ordre politique : elle est utilisée par et pour les politiques dans leur quête de légitimité et/ou la reconquête de cette légitimité politique et populaire quand elle est écorchée.

De la Place de l'Indépendance à Badalabougou

Les exemples de lieux de tensions abordés dans ce chapitre montrent que la transformation des espaces en épicentres de crise est fonction de leurs symboles et de leurs enjeux, de la notoriété et de l'influence politico-idéologique des acteurs en présence, des stratégies de résistance et des contestataires. Elle est aussi fonction des mesures de contrôle de l'espace déployées par l'État au nom de l'ordre public. Les épicentres sont divers et spécifiques selon des contextes social, historique et politique.

A Badalabougou, la cohabitation d'acteurs contestataires clés et d'acteurs clés contestés a fait de ce quartier un enjeu, puis l'a transformé en un épicentre. Tandis que la Place de l'Indépendance relève d'un autre registre de spatialisation de la crise et de sa transformation en épicentre. Ce lieu constitue un enjeu spatial, en ce sens que c'est une Place socialement, politiquement et historiquement construite, qui a été et demeure témoin des moments importants de la vie de la nation. La plupart des grandes manifestations politiques du pays ont lieu à la Place de l'Indépendance.

Contrairement à Badalabougou où il y a eu des violences, du bouclage et/ou quadrillage sécuritaire de l'espace, la Place de l'Indépendance a peu ou prou enregistré de violences et était restée ouverte pendant toute la crise. Certes, on pouvait noter la présence des forces de l'ordre, cependant celles-ci ont fait montre de réticence de recourir à la violence contre les manifestants. La mobilisation à la Place de l'Indépendance a été axée sur la dénonciation. L'appropriation principale de ce lieu a consisté à en faire un lieu de mots d'ordre, où on galvanisait la foule, on valorisait le pays, les grands hommes non moins glorieux de la nation, et où on rendait hommage aux militaires.

Cependant, Badalabougou était la continuité de la Place de l'Indépendance, c'était le lieu de la mobilisation violente, gérant à la fois les conséquences des troubles et l'exécution des mots d'ordre donnés à la Place de l'Indépendance. En

[12] La réussite inédite de cette mobilisation qui avait lieu pour protester contre les sanctions de la CÉDÉAO contre le Mali pour non-respect du retour à l'ordre constitutionnel a valu le choix de cette date comme journée nationale de la souveraineté retrouvée.

plus d'avoir été approprié pour la contestation, il a été un espace d'affrontement, de confrontation, de résistance et de négociation.

En termes de similitude, Badalabougou et la Place de l'Indépendance ont été caractérisés par la mobilisation des individus, singulièrement la catégorie jeune, dans un élan de solidarité, de cohésion sociale et de sentiment d'appartenance à la seule nation sans référence à une identité régionale, encore moins celle ethnique ; le seul discours qui valait, c'était le Mali. Sous ce rapport, Badalabougou et la Place de l'Indépendance servirent de cadre d'animation de manière intense et pleine de la crise sociopolitique de 2020, voire de trait d'union entre les filles et les fils du pays.

Aussi, dans la transformation des deux espaces en épicentres, les médias nationaux et internationaux ainsi que les télévisions locales et les réseaux sociaux ont joué un rôle déterminant, à travers la couverture des mobilisations et la diffusion de l'information en temps réels, donnant plus de visibilité aux mobilisations.

Conclusion

Ce chapitre a révélé que l'accumulation d'un certain nombre de contextes et de facteurs : la crise postélectorale des législatives d'avril 2020, la situation sécuritaire, la crise sanitaire, la corruption et l'école caractérisée par les grèves d'enseignants, etc. a donné naissance à la crise sociopolitique de 2020 au Mali et abouti à la transformation de certains espaces et places en des lieux de contestation et de violence. Le concept de spatialisation que nous utilisons pour les processus et modes d'appropriation et de réappropriation de l'espace a permis d'analyser l'histoire et/ou le symbole et l'enjeu des espaces, le rôle et l'influence des acteurs ainsi que leurs stratégies de mobilisation.

Ainsi, la cohabitation des acteurs : supporters et opposants du pouvoir, meneurs et acteurs dénoncés, à Badalabougou, un quartier d'intellectuels, un centre d'affaire et de représentations diplomatique habituellement sécurisé et paisible, a-t-elle contribué à sa réappropriation à des fins de contestation et à sa transformation en un épicentre des affrontements et des violences pendant la crise. Quant à la Place de l'Indépendance, un espace mémoriel des luttes d'indépendance, un lieu historique de légitimation des luttes politiques, de manifestations publiques d'intérêt national – des grands évènements du pays sont célébrés à la Place de l'Indépendance depuis l'accession du Mali à l'indépendance – devient épicentre de la crise sociopolitique de 2020 en raison des usages qui en furent faits par le M5-RFP pour mobiliser les citoyens, exacerber la contestation jusqu'à la désobéissance civile et l'occupation permanente des voies et édifices publics suscitant ainsi l'intervention de la force publique pour le contrôle de l'espace au nom de l'ordre public.

Le quartier de Badalabougou et la Place de l'Indépendance sont des espaces urbains de Bamako, qui constituent un creuset de peuplement humain où densité et diversité se conjuguent, où formes d'autonomie et d'auto-organisation sociale s'inventent et/ou se réinventent face à la puissance publique qui se désen-

gage au regard des défis socio-économiques (école, emploi, sécurité, migration, etc.). Ce faisant, l'appropriation de l'espace physique devient un enjeu pour les populations d'un tel centre urbain et pour la puissance publique. Les modalités de transformation des deux espaces en lieux de contestation, de tension et d'affrontement ou de point de départ de la désobéissance civile, quoique différentes, montrent à suffisance que la spatialisation de la crise et l'apparition des épicentres sont fonction des enjeux, des modes d'action et des stratégies de mobilisations des acteurs. Cette spatialisation de la crise à Bamako informe sur la mobilisation des individus, singulièrement la catégorie jeune, la forte mobilisation des médias nationaux et internationaux ainsi que les télévisions locales et les réseaux sociaux. Elle permet également d'analyser les rapports et interactions entre les acteurs, l'espace et les lieux qu'ils conçoivent, gèrent ou investissent en temps de crise. En fin de compte, la politique se joue dans l'espace et pour l'espace où chaque acteur saisit l'opportunité pour se rendre visible, s'illustrer, se faire remarquer. Une fois l'enjeu passé, l'espace recouvre son statut initial, redevient normal pendant que les acteurs continuent la quête de nouvelles opportunités de se l'approprier soit pour consolider leur position de pouvoir et ou réchauffer la lutte pour la satisfaction de leurs aspirations politiques.

Références bibliographiques

Appadurai, A. 2009. *Géographie de la colère : La violence à l'âge de la globalisation*. Paris : Payot.

Auyero, J. 2005. « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 160, 122-132.

Ba, M.F. 1995. Quartiers spontanés et gestion partagée des services urbains à Bamako (Mali). Thèse de doctorat d'Université en Géographie. Université Michel de Montaigne Bordeaux III.

Ba, O.B. 1977. Etude d'une rue de la capitale du Mali : Le Boulevard du Peuple (contribution au plan d'urbanisation de Bamako). Mémoire de fin d'Etudes de l'Ecole Normale Supérieure (ENSup), Bamako.

Bagayoko, I. 1994. « Les jeunes et l'État au Mali ou les revers d'une désarticulation ». *Jamana* 35-Janvier 1994 : 16-24.

Beauguitte, L. et N. Lambert. 2018. « Les Nuits debout d'Île-de-France : La diffusion spatiale d'une innovation politique ». *Métropolitiques*. https://metropolitiques.eu/Les-Nuits-debout-en-Ile-de-France-diffusion-spatiale-d-une-innovation-politique.html

Begaudeau, F. et al. 2019. « Gilets jaunes, pour un nouvel horizon social », Au Diable Vauvert. Consulté le 20/9/2020 : https://audiable.com/boutique/cat_document/gilets-jaunes-pour-un-nouvel-horizon-social/

Benraad, M. 2020. « Géopolitique de la colère : De la globalisation heureuse au grand courroux ». Géopolitique de l'eau. Paris : Le Cavalier Bleu.

Bertrand, M ; 2021. *Bamako : de la ville à l'agglomération*. Marseille : IRD Éditions.

Boutaleb, A., 2012. « Un vendredi ordinaire sur Tahrîr : Les badauds, les orateurs et l'écho de la révolution ». *Journal des anthropologues* 128-129, 257-275.

Burdy, J. P. et F. Burdy-Dubesset. 2013. « La Place de la Perle à Manama ou la territorialisation confessionnelle de l'affrontement politique au Bahreïn ». *Confluences Mediterranee* 2, 33-48.

Chevalier, D. et M. Sibertin-blanc. 2021. « Introduction : Lieux de colère, spatialisation des luttes, territorialisation du politique ». *Géographie et cultures* 114.

Combes, H., D. Garibay et C. Goirand. (éd.) 2015. *Les lieux de la colère : Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*. Paris : L'Harmattan.

Dechézelles, S. et M. Olive. 2016. « Conflits de lieux, lieux de conflits ». *Norois* 238-239.

Deshayes, C. et E. Vezzadini. 2019. « Quand le consensus se fissure. Processus révolutionnaire et spatialisation du soulèvement soudanais ». *Politique africaine* 154, 149-178.

Gérard, V. et A. Bertina. 2018. « Occupy la République. Place de la République, Paris ». In *Le Livre des places* (éd.) Collectif Inculte. Paris : Inculte/Dernière Marge.

Hagberg, S., L. Kibora, S. Barry, S. Gnessi et A. Konkobo. 2017. *Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016: Perspectives anthropologiques des pratiques politiques et de la culture démocratique dans 'un Burkina nouveau'*. Uppsala Papers in Africa Studies 2. Uppsala : Uppsala University.

Hagberg, S., Y.F. Koné, B. Koné, A. Diallo et I. Kansaye. 2017. *Vers une sécurité par le bas? : Etude sur les perceptions et les expériences des défis de sécurité dans deux communes maliennes*. Uppsala Papers in Africa Studies 1. Uppsala : Uppsala University.

Hmed, C. 2008. « Des mouvements sociaux 'sur une tête d'épingle' ? : Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants ». *Politix* 84, 145-165.

Holder, G. 2013. « Au Mali, le poids de la religion dans la campagne est considérable ». Interview dans *Le Monde* du 27/7/2013.

Khosrokhavar, F. 2011. « Les révolutions arabes: révolutions de justice sociale et de liberté ». *Cultures & Conflits* 83, 108-112, mis en ligne le 4/1/2013, consulté le 30/3/2021. http://journals.openedition.org/conflits/18213

Lacheret, A. 2019. « Les printemps arabes. Le secret ». *Ellipses* 73-77.

Nassar, A. 2011. The Symbolism of Tahrir Square. Doha : Arab Center for Research and Policy Studies.

Nez, H. 2015. « Délibérer en plein air. Analyse spatiale des assemblées des Indignados à Madrid ». In *Les lieux de la colère : Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa* éd.) Combes, H., D. Garibay et C. Goirand. Paris : L'Harmattan.

Pagès-El Karoui, D. et L. Vignal. 2011. « Les racines de la 'révolution du 25 janvier' en Égypte: une réflexion géographique ». *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le, 27 octobre 2011, consulté le 30 avril 2019. https://journals.openedition.org/echogeo/12627

Philippe. S. 2009. *Une histoire de Bamako*. Paris : Editions Grandvaux.

Ripoll, F. 2008. « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine ». *Espaces et sociétés* 134, 83-97.

Thurston, A., 2013. « Towards an 'Islamic Republic of Mali?' ». In *The Fletcher Forum of World Affairs* 37(2), 45-66. The Fletcher School of Law and Diplomacy.

Traoré, N. et A. Sylla. 2019. « Les connexions entre le politique et le religieux : du « soft » politique à la formulation des consignes de vote ». In *Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel* (éd.) S. Hagberg, L.O. Kibora et G. Körling. Uppsala Papers in Africa Studies 4. Uppsala : Uppsala University.

Vermeersch, S., 2006. « Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ? ». *Espaces et sociétés* 126, 53-68. https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-3-page-53.htm

« C'est à Badalabougou seulement qu'on peut le protéger » : Mobilisations et luttes de jeunes pour et autour de l'Imam Dicko

Bintou Koné et Sten Hagberg

Introduction

Ce chapitre porte sur l'un des acteurs-clé de la chute du pouvoir d'Ibrahim Boubacar Keïta, notamment l'Imam Mahmoud Dicko. Depuis une quinzaine d'années Dicko occupe une place centrale dans l'espace politique malien. Il est devenu « faiseur et tombeur de rois » (Bensimon 2020), pour reprendre l'expression dans un article publié dans *Le Monde Afrique* en septembre 2020. Tantôt il s'associe au pouvoir, tantôt il est de l'opposition. Parfois il se dit apolitique alors qu'il reste profondément politique. Dicko se positionne comme une autorité morale, tout en mettant en avant une moralité politique islamique engagée dans la société malienne.

Originaire de la région de Tombouctou, il a fait ses études dans deux madrasas[1] mauritaniennes avant de rejoindre l'université islamique de Médine en Arabie Saoudite (Ahougnon 2020). Dans les années 1980, Dicko s'est installé au quartier de Badalabougou dans la commune V du District de Bamako. Il fait ses prêches dans la mosquée du quartier, de nos jours appelé « la mosquée de Dicko » (Diallo et Roger 2020). Pour bon nombre de Maliens, il est aussi « wahhabite », c'est-à-dire un prêcheur du mouvement sunnite réformiste qui pratique une forme d'islam salafiste (Amselle 1985 ; Traoré et Sylla 2019), même si lui-même il se dit « musulman tout court ». En 2019, la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de Mahmoud Dicko (CMAS) est née et elle a, par la suite, joué un rôle décisif dans le mouvement, qui a fait chuter le président Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020.

Ce chapitre n'a pas l'ambition de dresser la biographie de l'imam Mahmoud Dicko, car il serait abusif de proposer ce genre d'étude à partir du moment où il a occupé une place centrale dans de nombreux débats, depuis la mobilisation contre la révision du Code des personnes et de la famille à partir de 2008 jusqu'à nos jours. Plusieurs études ont d'ores et déjà analysé l'engagement politico-religieux de Dicko (Bøås et Cissé 2021 ; Haïdara et Sangaré 2023 ; Holder et Saint-Lary 2013 ; Koné 2015 ; Leininger 2016 ; Prud'homme 2015 ; Sounaye 2021 ; Traoré et Sylla 2019). Dicko fait partie intégrante des acteurs d'un espace public religieux. Déjà il y a 10 ans, Holder et Saint-Lary (2013 : 201) parlent de l'espace public religieux : « *Sans aller jusqu'à dire que l'alternance politique de ces*

[1] Madrasas (ou medersas) sont des écoles religieuses musulmanes.

pays ouest-africains s'adosserait désormais à l'islam, l'exemple malien montre qu'une politisation de la sphère religieuse s'affirme, qui fait suite à la subversion de l'espace public à travers cette forme hybride qu'est l'espace public religieux ». En plus d'analyser le personnage public de Dicko dans la crise socio-politique de 2020, nous nous intéressons surtout aux mobilisations et luttes des jeunes de Badalabougou pour et autour de l'imam. Samedi le 11 juillet 2020, des jeunes de ce quartier se sont mobilisés pour le protéger contre les forces de l'ordre. S'intéresser à ces jeunes est une manière d'examiner la capacité de mobilisation de Dicko pendant les mois qui ont précédé la chute du président Keïta. Comment a-t-il pu garder sa popularité ? Pourquoi les jeunes de Badalabougou étaient-ils prêts à se sacrifier pour Dicko ?

Méthodologiquement, cette étude se base sur une gamme de techniques d'enquête de terrain avec un accent particulier sur l'observation participante – ou peut-être mieux la participation observante[2]. De nos jours, nombreux anthropologues cherchent à revoir le niveau d'implication de chercheurs avec les interlocuteurs, les places et les processus qu'ils étudient. La méthode de participation observée signale une manière de renverser la méthode standard d'observation participante (Bastien 2007 ; Seim 2024). Dans le cadre de cette étude, la participation observante sur place à Badalabougou, lors des conférences de presse, dans les meetings à la Place de l'Indépendance, etc. a été combinée avec des entretiens après les manifestations et les violences à Badalabougou. La participation observée en ligne a également été utilisée à travers les réseaux sociaux, notamment le Facebook et le WhatsApp. En plus, le suivi des médias en ligne a bien entendu été une importante base d'information et de réflexion. En somme, la participation observée dans le feu de l'action a été fondamentale, car il n'aurait pas pu être possible d'étudier ces mobilisations et luttes sans une telle approche.

Le chapitre est organisé comme suit. Premièrement, nous décrivons le personnage public de l'imam Mahmoud Dicko en analysant comment il a su maintenir son influence, malgré ses prises de position changeantes. Deuxièmement, nous décrivons l'émergence de la CMAS, qui fut une structure-clé du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Troisièmement, nous faisons un aperçu sur les mobilisations et luttes de la jeunesse de Badalabougou. Quatrièmement, nous décrivons les violences et tueries telles qu'elles ont été vécues par des jeunes samedi le 11 juillet 2020 où tout semblait se jouer dans ce quartier résidentiel bamakois. Cinquièmement, nous résumons de nouvelles tournures politiques par et autour de Dicko après la chute de Keïta. En conclusion, nous engageons une réflexion sur cette place ambiguë qu'occupe Dicko dans l'espace politique malien, se positionnant à la fois avec et contre le pouvoir.

---

[2] Bintou Koné a participé à plusieurs grands rassemblements et mouvements au cours des mois de juin à septembre 2020. En juillet 2020, la recherche de terrain a été conduite en binôme avec Fatoumata Camara. Sten Hagberg a participé à la recherche de terrain à Bamako en septembre 2020, mais avait suivi des débats et discussions en ligne à partir de juin 2020. Ce chapitre peut être lu en parallèle avec celui sur la spatialisation de la crise de 2020 (Camara, ce volume).

Photo 1. L'Imam Mahmoud Dicko, lors d'une conférence de presse au siège de la CMAS en juin 2020. Photo : Bintou Koné.

Le personnage public de Dicko

Dans le débat public malien, Dicko est connu pour son franc-parler à chaque fois qu'il prend la parole en public. L'exemple le plus clair concerne les rapports entre Mahmoud Dicko et Ibrahim Boubacar Keïta. Depuis longtemps, Dicko a dénoncé la mauvaise gouvernance du pays. Cette posture lui a permis d'être quelqu'un de respecté et écouté. Mais le personnage public de Dicko reste ambigu. Ayant été très influent sous le pouvoir de Keïta, il aurait également pu assumer une certaine responsabilité dans la gouvernance du pays, y compris la nomination des ministres. Or, chaque fois qu'il se dit insatisfait du gouvernement, il avoue qu'il « s'est trompé de choix » des ministres proposés, voire même du président de la république. Ce fut le cas pour le président Ibrahim Boubacar Keïta, qui a été soutenu par Dicko pendant la campagne présidentielle de 2013. Ce fut aussi le cas du premier ministre Boubou Cissé à qui Dicko avait apporté son soutien en 2019. Et depuis la prise de pouvoir par le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) en août 2020, ses relations avec les militaires dirigeant la transition montrent les mêmes caractéristiques. Pour Dicko, le tort du président Keïta était de ne l'avoir pas écouté :

> *« Si tu lui dis de ne pas faire ça, il fera exactement pareil demain et après-demain pour te montrer qu'il s'en fout. Mais, je le jure, cette fois, s'il essaie de faire ainsi, ça fera partie de l'histoire du pays ».*

Le personnage public de Dicko a émergé depuis très longtemps. D'abord, il a été secrétaire général de l'Association Malienne pour l'Unité et le Progrès de l'Islam (AMUPI) pendant 20 ans. En 2008, il a été élu président du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM), une structure créée en janvier 2002 regroupant des associations et leaders musulmans chargés de faire l'interface avec les autorités (Haïdara et Sangaré 2023). C'est en 2009 que Dicko s'est opposé au vote du Code des personnes et de la famille par l'Assemblée nationale. Selon lui, le Code allait donner trop de droits aux femmes, ce que Dicko a jugé contraire à l'islam (Koné 2015). Le projet de loi, rejeté par les principales organisations islamiques du pays, a suscité de vives tensions à travers le pays. « *Ces tensions, qui ont abouti notamment à de nombreuses marches (et autres actions collectives protestataires) organisées par les organisations islamiques à travers tout le pays, ont amené le président malien d'alors (Amadou Toumani Touré dit ATT) à ne pas promulguer le texte, cela, malgré son adoption en août 2009 par la majorité des députés* » (Koné 2015 : 3-4). Le Code, qui a été adopté en 2011, a été relu par une commission composée de parlementaires et de représentants d'organisations islamiques (Loi 2011-087 du 30 décembre 2011 ; Koné 2015 : 4). En 2018, Dicko s'est opposé au manuel scolaire d'éducation sexuelle complète, y compris l'homosexualité. Il a eu gain de cause dans toutes ces luttes et pour cette raison qu'il se positionne comme « *le garant des valeurs sociétales et morales du Mali* » (Diallo et Roger 2020). Cette position lui a donné une capacité de mobilisation redoutable.

Depuis le coup d'État de 2012 (Hagberg et Körling 2012 ; Lecocq et al. 2013), on assistait à la montée des « leaders religieux », notamment ceux de l'islam, sur la scène politique malienne. Avec la transition de 2012-13, ces leaders avaient déjà obtenu la création du ministère des affaires religieuses et du culte. Lors des élections présidentielles de 2013, des leaders musulmans, y compris le Chérif de Nioro[3] et Dicko, avaient ouvertement donné des consignes de vote en faveur du candidat Ibrahim Boubacar Keïta, souvent appelé « IBK » tout court (Ahougnon 2020 ; Bensimon 2020 ; Diallo et Roger 2020 ; Holder 2013, 2020 ; Traoré et Sylla 2019). La mise en œuvre d'une partie des recommandations du Mémorandum de Sabati 2012 – une association des jeunes musulmans au sein de laquelle Dicko était très influent (Mouvement Sabati 2012) – a été une manière pour Keïta de remercier les religieux pour leur soutien lors des élections présidentielles de 2013 (Traoré et Sylla 2019). Dicko s'était exprimé en ces termes : « *On a transformé les mosquées en QG politiques* ». Ce soutien de taille en faveur de Keïta a été une occasion de plus pour Dicko d'être au cœur du pouvoir. En 2014, Dicko a joué le rôle de médiateur entre Iyad Ag Ghaly – leader du groupe terroriste Ansar Dine et par la suite du Groupe de Soutien à l'islam et aux Musulmans (JNIM)[4]

[3] Le Chérif de Nioro s'appelle Mohamed Ould Cheichnè Haïdara dit Bouyé. Comme Dicko, il est très influent mais bien plus discret (Haïdara et Sangaré 2023).

[4] Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin' (JNIM) est le groupe terroriste le plus actif et dominant au Mali. Le JNIM est une fusion de groupes tels qu'Ansar Dine, katiba Macina, Al-Mourabitoun et Al-Qaeda au Maghreb Islamique.

– et les autorités publiques maliennes dans l'objectif d'instaurer un dialogue. En 2019, l'emprise de Dicko sur le pouvoir de Keïta a été mise au grand jour à la suite de son conflit avec le premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga. Ce conflit a abouti à la démission forcée du premier ministre en avril 2019 et à la désignation de Boubou Cissé à sa place, apparemment sur proposition de Dicko. Malgré cet engagement auprès du président de la république, Dicko a fini par le traiter comme le plus mauvais dirigeant que le Mali ait connu. En dénonçant le président, Dicko a dit avoir joué son rôle en tant que musulman, parce que Keïta avait exprimé sa disponibilité à recevoir les criques des leaders musulmans. Dicko a rappelé :

> *« Ibrahim Boubacar Keita, c'est lui qui s'était tenu, dans la mosquée, la maison de Dieu, la plus grande mosquée de Bamako, à la télévision nationale, devant le monde entier, en levant les bras vers le ciel en disant : vous, les imams du pays, si je fais quelque chose qu'il ne faut pas, si vous ne me le dites pas, je ne vais pas vous pardonner. Donc, si tu nous dis ça, est-ce qu'on aura encore peur de dire la vérité. Même si, on ne nous dit pas ça, on doit dire la vérité à plus forte raison si tu t'arrêtes devant nous pour dire une telle chose ».*

Pour Dicko, ce rappel des paroles tenues par Keïta a été une sorte de « permission officielle » de dénoncer sa mauvaise gouvernance.

L'émergence de la CMAS et du M5-RFP

En 2019, la CMAS fut créé. Dicko a été désigné le parrain et son beau-fils Issa Kaou-N'Djim a été choisi secrétaire général de ce mouvement. Certains voyaient dans la CMAS la formation d'un parti politique. Hamady Tamba a commenté la création de la CMAS : « *L'islam politique de Mahmoud Dicko est enfin étalé au grand jour* » (Bamada.net 7/8/2019). Or, la CMAS ne s'est pas positionné pour les élections à venir. Dans une vidéo datant de 2020, Dicko s'est exprimé contre la volonté de certains membres de participer aux élections législatives de 2020 :

> *« La scène politique n'est pas de notre domaine, mais on est rentré dedans. Donc, nous avons besoin d'aller avec intelligence, solidarité et compréhension. […] J'ai jugé nécessaire de venir et de vous donner ma vision des choses. La façon dont je vois les choses, je les comprends ainsi. Pour moi, on n'est pas assez prêt comme il le faut. On n'est pas bien préparé, on n'est pas bien structuré pour qu'on puisse aller en bataille électorale. Moi, mon souhait, je vous le dis qu'on sursoit carrément. Sursoir à la participation de la CMAS à ces élections en cours, vraiment. On arrête pour ne pas nous distraire, pour nous permettre, vraiment, de travailler dans la sérénité, dans le calme pour le futur ».* (Bamada.net 6/2/2020, traduction de Bintou Koné)

De ce fait, la CMAS a renoncé à aller aux élections législatives, étant donné que Dicko est incontournable pour prendre des décisions au sein du mouvement. Par contre, en 2020, la dénonciation de la mauvaise gouvernance était sa priorité,

en particulier la démission du premier ministre Boubou Cissé, celui-là que lui-même avait proposé. Face au refus du président Keïta de le limoger, Dicko est rentré en conflit ouvert avec ce dernier en proférant des menaces. C'est ainsi que le 3 mars 2020, « *un procureur avait convoqué l'imam afin qu'il s'explique sur des propos tenus quelques jours plus tôt au cours d'une réunion publique où il avait exhorté les jeunes à sortir et à prendre leur destin en main* » (Ahougnon 19/6/2020). Suite à cette interpellation, des centaines de Maliens ont pris d'assaut le tribunal de grande instance de la Commune V de Bamako pour empêcher leur leader de répondre à la convocation. Cette mobilisation a contraint les autorités à annuler la convocation. Le ministre des affaires étrangères s'est même rendu en personne au domicile de Mahmoud Dicko pour clore l'incident (Ahougnon 19/6/2020).

Quelques mois plus tard, le 1er juin 2020 – c'est-à-dire cinq jours avant la première mobilisation du M5-RFP – Dicko a fait une déclaration sur cette convocation du procureur, en faisant cas de « la tentative d'arrestation » :

> *« C'est le pouvoir d'Ibrahim Boubacar Keïta qui avait dit qu'il faut aller arrêter Dicko. Le procureur m'a interpellé pour m'entendre. Mais en réalité, il était prêt à m'arrêter dès que j'arrive là-bas et m'envoyer au Camp 1. J'avais eu l'information et je les attendais. Donc, ce qu'il avait dit dans la mosquée, c'était des paroles en l'air, sinon je n'allais pas être interpellé par la justice. Qu'est-ce que j'avais ou qu'est-ce que j'ai fait ? ».*

Le 5 juin 2020, des organisations, telles que la CMAS, des partis regroupés dans le Front populaire pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) et des associations dans l'Espoir Mali Koura (EMK) ont fait une grande mobilisation à la Place de l'Indépendance vendredi le 5 juin 2020, qui a montré la capacité de mobilisation du M5-RFP (Hagberg ; Traoré et Sylla, ce volume). Ce mouvement a vite pris de l'ampleur et sera rejoint par d'autres mouvements, tels que le Mouvement Démocratique et Populaire (MDP), la Plateforme contre la Corruption et Chômage au Mali (PCC), An Ka Mali Dron, etc.

Suite à la pression contre le régime, samedi le 4 juillet le président Keïta a organisé un « tête-à-tête » avec Dicko. A la sortie de cette rencontre, Dicko a déclaré :

> *« Le président IBK m'a demandé d'abandonner la lutte, de quitter le M5-RFP. Et il m'a proposé des départements ministériels et d'autres privilèges. J'ai refusé en lui disant qu'il ne s'agit pas d'une question de départements ministériels ni privilèges. Je ne suis pas intéressé par les postes ministériels ni par les privilèges. Je resterais imam et en plus il s'agit du Mali ».*

Dicko qui, pendant longtemps fut proche de Keïta, est ainsi devenu un adversaire puissant à son régime. Quelques semaines plus tard, selon le correspondant Moussa Kaka de la Radio France Internationale (RFI), Keïta aurait dit lors du Sommet extraordinaire de la CÉDÉAO que Dicko ne désirerait rien de moins

que d'instaurer un État islamique. Ces propos ont été démentis par la présidence malienne en ces termes :

> *« Le correspondant d'une radio étrangère en poste dans une capitale d'un État membre de la CEDEAO prête au Président Ibrahim Boubacar Keita des propos musclés contre l'imam Dicko lors du Sommet extraordinaire tenu ce 27 juillet 2020 sur la crise malienne. Les déclarations dudit correspondant sont entièrement fantaisistes. »* (Sahel Tribune 27/7/2020)

Malgré ce démenti d'accusations à un tel niveau, plus rien ne pouvait unir Dicko et Keïta encore. Au sein du M5-RFP, Dicko a été désigné « l'autorité morale » et il était le visage le plus médiatisé de la contestation (Diallo et Roger 2020). La validation des décisions prises par le comité stratégique du M5-RFP lui revenait avec la bénédiction du Chérif de Nioro. C'est dans un tel contexte que Dicko est devenu une menace réelle pour le pouvoir de Keïta.

Mobilisations et luttes à Badalabougou

Badalabougou est un quartier à la fois populaire et résidentiel et depuis longtemps sa jeunesse mobilisée a une relation très difficile avec les forces de l'ordre. Des jeunes se disent victimes de racket de policiers. Voici le propos d'un jeune : « *On n'a jamais eu gain de cause même si tu as raison, sauf si tu as un parent haut placé dans l'armée. Quand ils t'arrêtent que tu as raison ou pas, tu paies* ».

« La jeunesse de Badalabougou »[5] est connue pour ses luttes, par exemple l'avertissement à l'Énergie du Mali (EDM) pour les coupures intempestives d'électricité, la sauvegarde des espaces verts, etc. Il y a eu une lutte qui a révélé leur force est, notamment, la manifestation contre l'installation du quartier général de la Force conjointe du G5-Sahel[6]. Le 29 juin 2018, le Quartier Général de la Force conjointe du G5 Sahel à Sévaré (région de Mopti) a été attaqué et il y a eu des morts. L'attaque aurait été perpétrée par Ansar Dine/JNIM de Iyad Ag Ghaly (Jeune Afrique 29/6/2018). Suite à cette attaque, les responsables de la Force conjointe du G5-Sahel et les autorités maliennes ont signé un accord dans lequel un siège provisoire sera mis à la disposition de la Force conjointe au Mess des officiers à Badalabougou (Rapport des Nations Unies 2019 : 4). Après les travaux de rénovation, en juin 2019 des jeunes de Badalabougou sont sortis pour manifester contre l'installation du siège dans leur quartier. Ils ont considéré

[5] Nous préférons utiliser le terme « la jeunesse de Badalabougou » avec prudence, car il ne désigne qu'une partie de jeunes et surtout ceux mobilisés et organisés pour des actions politiques. En mettant le terme entre guillemets, nous voudrions rappeler qu'il ne s'agit nullement de « tous les jeunes » du quartier.

[6] La Force conjointe du G5-Sahel avait regroupé cinq pays : Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie et Tchad. Leur objectif, c'est la lutte contre le djihadisme et le terrorisme auxquels ces cinq pays font face. En 2017, c'est dans la ville de Sévaré (centre du Mali, là où la crise sécuritaire a atteint son paroxysme) qu'avait été installé le QG du G5-Sahel.

que cette installation sera un danger pour les résidents. Un jeune homme nous a raconté comment les choses se sont passées en 2019 :

> *« Là où il y a G5, il y a dégât. D'abord pour les mesures de sécurité, ils allaient bloquer certaines voies. Cela allait considérablement réduire notre liberté de circuler dans notre propre quartier. Ensuite, c'est à cause des attaques qu'ils ont quitté Sévaré ce qui signifie que notre quartier allait être la cible des terroristes à cause d'eux. En plus, là où ils voulaient s'installer, c'est très proche de la mosquée, de l'église et de l'université. Ce sont des endroits toujours bondés de gens. Si c'est vrai que leur objectif est de lutter contre le terrorisme, alors ils n'ont qu'à retourner là où ils étaient. Car c'est là-bas qu'il y a des terroristes, pas ici. A ce qu'on sache, il n'y a pas de terroriste chez nous à Badalabougou, ni dans tout Bamako. S'ils ont peur, nous, on ne servira pas de boucliers humains ».*

Sur les pancartes lors des manifestations en 2019, on pouvait lire : « *G5 Sahel n'est pas le bienvenu dans notre quartier* », « *Agissons pour sauvegarder notre quartier des risques des véhicules piégés* », « *G5 Sahel ici, danger de mort* » ou encore « *G5 Sahel à côté de l'université = débauche assurée* ». Des jeunes sont entrés dans une confrontation violente avec les forces de sécurité. Pendant que ces forces ont tiré du gaz lacrymogène, les jeunes ont jeté des pierres. Pour baisser la tension, il a fallu l'intervention de Dicko. Un jeune leader nous a relaté les faits :

> *« Le commissaire a fait recours à Dicko pour lui dire de calmer les jeunes. L'imam est venu nous dire d'éteindre le feu (les pneus brulés) et de ne pas faire de dégâts. Si ce n'était pas à cause de Dicko, ça allait mal se terminer ».*

L'arme favorite des jeunes de Badalabougou, ce sont les lance-pierres qu'ils utilisent pour se défendre ou pour répliquer. Déjà en 2012, des jeunes de Badalabougou avaient créé un groupe d'auto-défense appelé la Commission Manabèlè ('Lance-pierre') :

> *« Après le coup d'État de 2012, les bandits s'habillaient en tenue militaire pour attaquer les gens à cause de leur moto. Souvent, cela se passait à 200 m du poste de police. Vu l'ampleur que cela prenait, on avait jugé nécessaire, nous les jeunes, de créer une commission, appelée Commission Manabélè pour se protéger ».*

Depuis longtemps, des jeunes de ce quartier résidentiel se sont alors illustrés par les mobilisations et luttes. En juillet 2020, cette mobilisation est montée d'un cran nouveau, en termes d'intensité et de violence.

Violences et tueries à Badalabougou

Les manifestations qui ont suivi le meeting du M5-RFP à la Place de l'Indépendance vendredi le 10 juillet ont été violentes. L'Assemblée nationale, l'Office de Radio et Télévision du Mali, etc. ont été saccagées et brulées par les manifestants à la suite des interventions des forces de sécurité pour disperser la foule. Les premiers blessés et morts des manifestations ont été enregistrés ce jour-là. Plusieurs leaders du M5-RFP ont été arrêtés, y compris Issa Kaou-N'Djim, le coordinateur général de la CMAS et le beau-fils de Dicko.

Samedi le 11 juillet 2020, le quartier de Badalabougou a été pris d'assaut par les forces de sécurité. Dans ce quartier, les domiciles de l'imam Mahmoud Dicko et de la présidente de la Cour constitutionnelle, Manassa Danioko, sont séparés de quelques rues seulement[7]. Ce jour-là et dans ces rues, notamment la Force spéciale anti-terroriste (FORSAT), ont fait preuve d'une violence inouïe, en utilisant des gaz lacrymogènes et en tirant à balles réelles sur la foule.

Les rumeurs circulaient que les forces de sécurité voulaient arrêter Dicko. Une radio de la place a lancé un appel à la mobilisation pour protéger son domicile. Cet appel était destiné aux commerçants wahhabites du grand marché de Bamako : « *Fermez vos boutiques et rendez-vous chez l'imam Mahmoud Dicko pour le protéger, car ils veulent l'arrêter* ». Beaucoup de personnes ont répondu présentes, pour assurer la sécurité de Dicko. Un commerçant raconte : « *Depuis le début de la marche, il est ici dans sa première maison. On est tous ensemble ici. Je suis commerçant, mais je ne suis pas allé au marché. Je suis là pour soutenir Dicko* ». Aussi, « la jeunesse de Badalabougou » a réussi à faire une forte mobilisation chez Dicko, selon le président des jeunes :

> *« Les rumeurs circulaient que l'armée voulait arrêter Dicko et aussi les membres de l'AEEM[8]. C'est pourquoi on avait appelé Dicko, pour lui dire de quitter l'ACI[9], sa deuxième maison où il était, et de venir à Badalabougou. Car c'est à Badalabougou seulement que nous, on peut le protéger ».*

Toutes les personnes interviewées ont affirmé que Dicko n'aurait pas pu échapper à une arrestation s'il n'avait pas trouvé refuge dans ce quartier. Par exemple, un de ses voisins de quartier nous a dit : « *Dicko même savait que, c'est ici que sa sécurité est garantie, sinon, il a une autre maison à l'ACI. Pourquoi il ne part pas là-bas ?*

---

7 Pour rappel, c'est Manassa Danioko qui en tant que présidente de la Cour constitutionnelle avait présidé la validation des résultats des élections législatives de 2020 et qui a déclenché le mouvement de protestation.

8 L'association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) a été accusée, à tort ou à raison, d'être une milice au service du Président de l'Assemblée nationale (Moussa Timbiné) au moment des faits. L'élection de Timbiné comme député au niveau de sa commune à Bamako avait été contestée. Malgré cela, il était parvenu à être le Président de l'Assemblée nationale, qui selon le M5-RFP devait plutôt être dissoute suite à la fraude électorale.

9 Le quartier aisé de Baco-Djicoroni-ACI-se trouve au dans la commune V de Bamako.

C'est cette mosquée à côté de sa maison qui est sa sécurité ». En effet, Badalabougou était l'endroit le plus sécurisé pour Dicko, car des jeunes ont tenu face aux forces de sécurité pendant des heures. Ils ont fait preuve de détermination pour protéger Dicko qu'ils considéraient comme la voix des sans voix. Ils ont formé un bouclier humain pour le protéger. Pour illustrer un peu l'atmosphère de Badalabougou, voici quelques propos des jeunes du quartier que nous avons interviewés quelques jours après les violences du 11 juillet :

> *« Badalabougou n'est pas le seul quartier de Bamako. Quand on les a vu faire des va-et-vient, on s'était dit qu'ils étaient certainement là pour Dicko. Ici, l'information passe très vite, car tout le monde se connait. C'est pourquoi la mobilisation devant la maison de Dicko a été très rapide »*
>
> *« La personne que vous avez mise devant et qui parle en votre nom, est-ce que tu peux rester à ne rien faire quand ce dernier a des problèmes. En plus, il ne disait que la vérité. Il y a un adage qui dit : 'le jour de la mort de ton ami n'est pas le jour de ta mort, mais le jour de sa honte est aussi le jour ta honte' ».*
>
> *« On était sorti pour sécuriser Dicko. Si la FORSAT voulait arrêter Dicko, d'abord il fallait qu'elle nous tue tous, avant d'avoir accès à Dicko. On était prêt à donner nos vies pour le protéger. Il ne fait que juste dénoncer et défendre nos causes. On était prêt à mourir pour le protéger. »*

Quelques points sont à relever par rapport au déroulement de la journée du 11 juillet 2020. Premièrement, lors du rassemblement devant le domicile de Dicko, la commission Manabèlè a été activée pour faire face aux forces de sécurité. Un manifestant confie : « *Nous avons acheté beaucoup de lance-pierres pour les jeunes. C'est pour tirer sur les forces de sécurité* ». Un enfant détenteur d'un lance-pierre ajoute : « *Regarde ça* [le lance-pierre avec des billes] *! C'est avec ça que nous visons la tête des forces de sécurité et les vitres de leur véhicule. Avec ça, on explose leurs têtes* ». En effet, ce sont surtout les enfants auxquels on fait recours quand il s'agit de l'utilisation des lance-pierres.

Deuxièmement, d'autres jeunes ont tenu un discours différent de ceux qui ont activé la commission *Manabèlè*. Ils ont formé un réseau des jeunes éveillés et conscients de la situation du pays. Selon les propos d'un jeune leader, la vraie alternance pourra venir de ces associations des quartiers qui s'imposent de plus en plus.

> *« Nous, on se bat à chaque fois qu'on sent un problème. Et les quartiers, qui n'ont pas une jeunesse organisée et engagée comme nous, ils vivent comment dans un tel pays ? C'est la question qu'on se pose. Nos luttes, on les fait sans violence. On est des intellectuels, on analyse seulement la situation et on monte des dossiers. »*

Photo 2. Des enfants avec des lance-pierres devant la « mosquée de Dicko », juillet 2020. Photo : Bintou Koné.

Ces jeunes intellectuels disent pratiquer la non-violence, ce qui fait penser à une désobéissance civile différente des pratiques violentes de la commission *Manabèlè*[10].

Troisièmement, les violences ont occasionné des morts. Le 11 juillet 2020, six personnes ont été tuées à Badalabougou par par la FORSAT. Des résidents ont apporté leur aide aux personnes blessées qui se trouvaient devant leurs maisons. Un voisin de Dicko raconte :

> *« Je n'ai jamais pris part aux rassemblements du M5-RFP, car je ne crois pas en cette lutte. Mais si tu dis que ta bouche n'est pas dans le conflit entre les margouillats c'est qu'ils ne t'ont mêlé. Je me suis retrouvé mêler à cause des gens qui étaient blessés devant ma maison. Donc, j'étais obligé d'amener certains aux centres de santé ».*

Quatrièmement, ce jour-là vers 16 heures, les bruits de tirs qui provenaient du domicile de Manassa Danioko ont été entendus. Beaucoup de gens s'y sont alors rendus pour voir ce qui se passait. C'est là où les premiers morts ont été enregistrés. Un jeune homme de 22 ans, conducteur de tricycle au grand marché de Bamako, a été le premier mort ce jour fatidique. Un enfant de 16 ans a trouvé

[10] Pour une analyse de l'usage ambigu de la « désobéissance civile » au Mali en 2020, nous référons le lecteur au chapitre de Y.F. Koné de ce volume.

la mort pratiquement dans les mêmes circonstances. Son père relate les faits, en ces termes :

> *« C'est mon premier enfant. Il faisait la classe de 11e. Mais puisqu'il n'avait plus de cours depuis des mois, il était devenu apprenti mécanicien. Ce jour-là, il était à son lieu de travail. Quand il avait entendu les bruits, il avait fermé le magasin et il était parti regarder comme les autres enfants. Alors que moi, je le cherchais puisqu'il était le seul qui n'était pas présent à la maison. Quand il avait été touché par balle, les jeunes sur place l'avaient amené à la maternité avant que je ne sois informé. On pensait que c'était seulement son bras qui avait été touché mais après les agents de santé qui s'occupaient de lui avait constaté que la balle avait traversé son bras pour se loger dans sa poitrine. Quand ils m'ont dit ça et en le voyant me dire qu'il n'arrivait pas à respirer, je savais qu'il n'allait pas s'en sortir. Je suis sorti de la salle pour aller m'assoir devant la porte et peu de temps après j'ai attendu des cris. Il venait de mourir. Il était mon coursier et l'homme de la maison à mon absence (je suis chauffeur, je voyage beaucoup). Il n'avait jamais redoublé une classe. Il aimait aussi le foot. C'est la volonté de Dieu, la mort survient de différentes manières. Mes frères m'ont conseillé de ne jamais accuser quelqu'un. Son corps était parmi ceux sur lesquels Dicko[11] avait prié ».*

D'autres personnes ont été blessées par les balles réelles vers la maison de Manassa Danioko comme ce jeune footballeur de 22 ans :

> *« La balle a traversé ma cuisse. C'était vers 16 heures, je dormais et c'était les bruits de tirs qui m'avaient réveillé. Donc, je suis sorti pour aller voir ce qui se passait. C'est un monsieur sur un véhicule qui tirait. C'était vers la maison de Manassa. Beaucoup d'enfants avaient été touchés par les balles. Donc, c'est en leur portant secours qu'une balle m'avait touché ».*

Les enfants étaient les plus exposés : « *Personne ne pouvait empêcher les enfants de sortir. Tu as beau faire, ils vont sortir parce qu'ils ne sont pas conscients du danger* », selon un père.

Cinquièmement, vers 21 heures, les choses ont pris une autre tournure dans la rue de Dicko. Les forces de sécurité n'avaient pas réussi à faire disperser la foule devant le domicile de Dicko malgré l'utilisation de différents gaz lacrymogènes. Les forces de sécurité auraient alors utilisé un nouveau type de gaz que certains de nos interlocuteurs avaient appelé *Duguwili* ('destructeur de village'). Là, ils ne pouvaient plus faire grande chose contre les forces de sécurité :

> *« On est habitué au gaz lacrymogène. Ce gaz ne nous disait plus rien, aucun effet sur nous. Mais, le gaz qu'on connaissait était d'une fumée blanche. Donc, quand ils ont vu que cela ne faisait pas d'effet sur nous, les forces de sécurité ont finalement utilisé un autre type de gaz, qu'on ne connaissait pas du tout. Celui-ci avait une fumée de couleur noire. On l'a surnommé même Duguwili (destructeur de village). Quand*

[11] Le 12 juillet 2020, Dicko avait procédé à une prière mortuaire sur les corps de quatre personnes dans la mosquée (appelée mosquée de Dicko) qui est contigüe à sa maison de Badalabougou.

elles utilisaient ça, les lampadaires allumés des rues s'éteignaient tellement, c'était puissant. On ne pouvait ni entendre ni voir ».

A l'angle du domicile de Dicko, un véhicule blindé a été bloqué dans un fossé. Pour empêcher les va-et-vient de ces forces dans la rue de Dicko, les jeunes ont soulevé des dalles qui couvraient les fossés, ce qui a provoqué ce blocage du blindé. Donc, c'est quand la foule s'est rendue compte que les quatre agents du blindé n'avaient plus de gaz lacrymogène que les gens ont crié : « *Leur gaz est fini, allons les tuer. Allons brûler leur véhicule* ». Face à une foule déchainée et incontrôlable, les occupants du blindé ont ouvert le feu. Un blessé nous a confié :

« C'est à cause de la peur qu'ils avaient ouvert le feu. C'est parce qu'on était plus nombreux qu'eux. Je faisais partie de ceux qui voulaient leur peau. Mais je ne pouvais pas l'imaginer, pas du tout qu'ils allaient utiliser des balles réelles. Et je ne pensais pas que ça pouvait être des balles réelles, car j'étais à moins de 100m d'eux. C'est quand j'ai été touché à l'épaule que j'ai su que c'était sérieux. Honnêtement, même si j'étais à leur place, je ferais pareil, ils n'ont fait que se défendre ».

Sixièmement, en plus des violences, cette situation a aussi eu un impact économique pour beaucoup de personnes qui font du commerce aux alentours de la maison de Dicko : « *Pendant une semaine, je n'ai pas travaillé, la devanture de mon magasin était occupée par les manifestants. Ce fut une grande perte et une période difficile en tant que chef de famille* ». D'autres ont perdu leur économie, telle que cette femme :

« Ce fut une grande perte moi. J'ai perdu mon fonds de commerce puisque c'est de la nourriture que je vends. Ce jour-là, je n'avais rien vendu. Quand je suis venue trouver que l'atmosphère était très tendue, sans attendre, je suis retournée à la maison. On était obligé de manger le produit. Il m'a fallu chercher un nouveau fonds de commerce ».

Ces six points résument les mobilisations et luttes engagées par des résidents de Badalabougou. Des jeunes du quartier ont joué un rôle important dans la sécurisation de Dicko. Mais le plus surprenant a été, selon de nombreux interlocuteurs, l'utilisation d'une telle violence des forces de sécurité, avec le recours à la Force spéciale antiterroriste (FORSAT) spécialement formée pour lutter pour la sécurité du pays [12]. Les tueries ont effectivement abouti à une sorte de point de non-retour.

[12] Plusieurs interlocuteurs ont affirmé que c'étaient les agents de la FORSAT, qui sont intervenus à Badalabougou, surtout dans la soirée. Jusque-là aucune suite judiciaire n'ait été donnée aux tueries et violences en juillet 2020.

Images 3 et 4. Des dalles de fossés soulevées et renversées vers la résidence de Dicko. Photos : Bintou Koné.

Nouvelles tournures après la chute de Keïta

La crise a donné une nouvelle dimension au personnage public de l'imam Dicko. Pour des résidents de Badalabougou, sa maison était devenue un « petit palais présidentiel » dans laquelle on voyait défiler différentes délégations : des représentants de la CÉDÉAO[13], des ambassadeurs, des diplomates, des ministres, etc. La crise a fait de Dicko un homme politique à craindre.

Après la chute de Keïta le 18 août et la prise du pouvoir du CNSP, Dicko a fait une déclaration à la Place de l'Indépendance vendredi le 21 août 2020 où il a fait savoir qu'il retournait dans la mosquée, comme pour dire qu'il a fini son travail politique. Or, quelques semaines plus tard Dicko a pris part à de réunions avec les militaires pour les choix du président, du premier ministre et a été impliqué dans le choix des membres du gouvernement, ce qui a fait qu'il a été accusé de « trahison » par des membres du M5-RFP. Dans le gouvernement du président Ba N'Daou – président qui a dirigé la transition pendant neuf mois avant d'être renversé par Goïta en mai 2021 (Hagberg, ce volume) – Dicko aurait réussi à « placer » des proches.

Après un silence radio de quelques mois, le 5 février 2021 Dicko a publié un manifeste sur la refondation du Mali. Dans ce manifeste, il confesse ne pas être exempt d'erreur dans les choix qu'il a pu faire en soutenant certains hommes politiques « *qui, guidés par des intérêts égoïstes et matérialistes, n'ont pas su incarner le redressement du Mali tant souhaité* ». Par la même occasion, il a exprimé ses

[13] La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Photo 5. La devanture de la maison de Dicko où les jeunes étaient mobilisés en juillet 2020. Photo : Bintou Koné.

regrets d'avoir pendant longtemps soutenu Keita. « *Nul être non plus n'est parfait* » (Timbuktu Institute 5/2/2021 ; La Croix Africa 6/2/2021). En même temps, il a exprimé une réserve face au gouvernement de transition qu'il avait jusque-là soutenu :

> *« J'ai inlassablement écouté et observé, mais la situation me paraît trop grave pour que je garde silence. Si nous ne réagissons pas maintenant, activement et collectivement, l'État qui nous gouverne n'a plus de sens. Il faut sauver le pays ».* (Timbuktu Institute 5/2/2021)

Dans ce manifeste, Dicko dévoile ses ambitions politiques en se disant qu'il est une fois plus interpellé face aux agissements des militaires. Lors d'un meeting en mars 2021, Dicko a tenu des propos menaçants à l'endroit des autorités de la transition :

> *« Après le coup d'État, j'avais annoncé que je me retirais dans ma mosquée, car je pensais que les nouvelles autorités chargées de conduire la Transition sauraient le faire à hauteur de souhait. Mais, aujourd'hui, je suis au regret de constater quelque chose que je vais dire et dénoncer. Depuis la mise en place des Autorités de la Transition, quelle est la catégorie de la société malienne avec qui ils ont initié un quelconque débat sur l'avenir du Mali ? On ne peut pas gérer le pays de cette manière. Tu ne peux pas gérer le peuple sans le peuple. »*
> […]

> *« Depuis le début de cette Transition, toutes les catégories, toutes sensibilités, sans exception, ont été marginalisées. Aucune catégorie n'a été conviée au dialogue pour débattre de l'avenir du pays. Dans ce cas, comment peut-on gérer et qu'est-ce qu'on gère ? »*
> […]
> *« On peut traiter Dicko de tous les noms d'oiseaux ; mais pour moi, ce n'est pas ça l'essentiel. Car, l'essentiel, c'est le Mali. Sachez que la pandémie du Coronavirus a imposé un nouvel ordre mondial et que nos partenaires étrangers sont dans l'impasse par rapport à leurs propres préoccupations. Ils ont aussi des enjeux et des élections en 2022. Devons-nous, dès lors, espérer que des étrangers viennent régler nos problèmes nationaux ? Non ! Nous sommes quand même des hommes intelligents, on ne peut pas toujours attendre des autres. »*
> […]
> *« Ce que je fais, je le fais pour le Mali, je ne suis en froid avec personne ni contre personne. Je ne suis en conflit avec le M5-RFP, ni avec la CMAS, ni personne d'autre. S'il s'agit de ma personne, je n'ai de problème avec personne. Mais, aujourd'hui, il s'agit du Mali. »* (Bamada.net 11/3/2021)

Ces propos sont pleins d'enseignements sur le positionnement de Dicko. Il est particulièrement intéressant qu'il aborde tout ce qu'on dit sur lui. Il dit qu'il peut évidemment le traiter « de tous les noms d'oiseaux », pour ce qu'il fait, mais il le fait quand-même : « *Car, l'essentiel, c'est le Mali* ».

Suite « au coup dans le coup » ou « à la rectification » en mai 2021, lorsque le jusque-là vice-président Goïta a pris le pouvoir, Choquel Kokalla Maïga, le porte-parole du comité stratégique du M5-RFP, a été nommé premier ministre (Hagberg, ce volume). Avec cette décision, Dicko s'est vu écarté de la gouvernance du pays pour devenir l'un des personnages les plus contestés et désavoués. Il fut accusé d'avoir conduit les gens en erreur.

Deux années plus tard, Dicko a été de retour sur la scène politique. En juin 2023, il a tenu un discours sur la laïcité devant quelques milliers de personnes au palais de la culture. C'était à l'occasion d'une mobilisation organisée par la Ligue malienne des Imams et Érudits pour la solidarité islamique (LIMAMA) pour dire « Non » au referendum pour la nouvelle constitution du 18 juin 2023 (Mali24.info 21/6/2023). La LIMAMA avait demandé le retrait du mot « laïcité » mentionné dans l'avant-projet de la nouvelle Constitution[14] sans pour autant proposer ou préciser un autre mot ou terme. Entre autres, Dicko a dit :

> *« Cette laïcité qui permet à des gens, qui donne l'autorisation, le récépissé à des gens qui ont juré de déraciner l'islam dans ce pays. La laïcité au nom duquel, on a piétiné*

[14] Dans son préambule stipule que : « *Le Peuple souverain du Mali, réaffirme son attachement à la forme républicaine et à la laïcité de l'État* ». Selon l'Article 32 : « *La laïcité a pour objectif de promouvoir et conforter le vivre-ensemble dans la société, fondé sur la tolérance, le dialogue et la compréhension mutuelle* » (Journal Officiel du Mali 22/7/2023).

le coran, la laïcité au nom duquel, on a profané Allah et son Prophète. Mais nous ne pouvons pas nous taire sur ça, non que les gens se détrompent. »

Ces propos de Dicko, qui font référence à une vidéo publiée dans les réseaux sociaux et jugée blasphématoire contre l'islam, servaient à contester la tenue du référendum et à montrer aux autorités de transition qu'il est toujours présent. La question du retrait de la laïcité dans l'avant-projet de la Constitution est devenue pour lui une nouvelle arme de lutte contre le pouvoir. C'est pourquoi, dans sa mosquée, lors d'un prêche, il avait défini la laïcité en ces termes : « *C'est gérer le monde sans le créateur de ce monde* [Dieu] ». Or, en 2016, Dicko avait affirmé devant une journaliste en ces termes : *« Je me plais dans cet État républicain, démocratique et laïc* ». En somme, toutes ces déclarations démontrent que Dicko est un personnage politico-religieux extrêmement ambigu et contradictoire.

En mars 2024, le gouvernement de transition a dissout la CMAS pour avoir mené des activités contraires à ses objectifs et à son statut. Il a été indiqué que « *le parrain de la CMAS s'adonne clairement à des activités subversives susceptibles de troubler l'ordre public...* » (aa.com 7/3/2024). Depuis décembre 2023, Dicko est en Algérie et aurait rencontré le président Abdelmadjid Tebboune en personne (RFI 8/3/2024). Selon le gouvernement, la CMAS s'est transformée « *en un véritable organe politique de déstabilisation et de menace pour la sécurité publique* ». La CMAS a contesté sa dissolution, mais Dicko est toujours en Algérie, ce que certains qualifient d'« exil ».

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons cherché à comprendre ces jeunes de Badalabougou qui, au risque de leurs vies, se sont mobilisés pour et autour de l'imam Mahmoud Dicko. Même si l'imam lui-même a eu la vie sauve, 10 morts et de nombreux blessés ont été enregistrés samedi le 11 juillet 2020. Puis, jusque-là, aucune suite judiciaire n'a été donnée à cette violence inouïe. Les mobilisations et luttes de « la jeunesse de Badalabougou » ont cette fois-ci conduit à six morts et de nombreux blessés.

La place qu'occupe Dicko dans l'espace politique malien suscite de nombreuses interrogations. Avec une volonté d'être toujours au cœur de la gestion du pays, Dicko n'a pas pu rester dans sa mosquée, contrairement à ses propos du 21 août 2020. Son manifeste du 5 février 2021 montrait, au contraire, qu'il a été toujours présent sur la scène politique. En juin 2023, Dicko a tenu un discours sur la laïcité pour dire « Non » au referendum. Plus récemment encore, la CMAS a été dissoute par le gouvernement et Dicko est actuellement hors du Mali.

Dicko a reconnu que ses choix ne sont toujours pas à la hauteur de son souhait : « *Je me suis souvent trompé en soutenant des hommes qui* […] *n'ont pas su incarner le redressement du Mali tant souhaité* ». En 2013, il se serait trompé du choix du président. Il se serait également trompé de celui du premier ministre. Il se serait trompé du choix du président de transition en septembre 2020. En

d'autres termes, la force de Dicko, c'est cette capacité d'être à la fois avec et contre le pouvoir. Dans le combat du M5-RFP, il n'avait jamais demandé la démission de Keïta, contrairement à bien d'autres leaders du M5-RFP. La phrase favorite de Dicko était « *J'ai toujours dit au président d'écouter le peuple* ». A un moment donné de la lutte du M5-RFP en juillet 2020, il a montré qu'il n'était pas pour le départ de Keïta. Mais face à la pression des autres, Dicko a dû changer de position. « *Si Dicko n'est pas pour la démission d'IBK qu'il se mette à l'écart vraiment ! Nous, on va continuer la lutte* », selon un représentant de jeunes du M5-RFP en juillet 2020. En effet, pendant ces mois de lutte en 2020, Dicko a été un leader de protestations et il a su mobiliser les jeunes, y compris « la jeunesse Badalabougou ».

La posture de retournement de veste de Dicko se révèle dans plusieurs sens. Premièrement, Dicko a donné des conseils, notamment au président Keïta, mais lorsque les personnes nommées n'ont pas été à la hauteur de ses attentes, il dit qu'il a eu tort. Deuxièmement, il se dit l'imam et musulman tout court, en même temps qu'il est wahhabite. Troisièmement, Dicko occupe un espace moral apolitique, tout en s'engageant en politique. Dans son manifeste du 5 février 2021, Dicko souligne : « Nul être non plus n'est parfait ». C'est peut-être là où nous voyons comment le paradoxe de Dicko s'est transformé en véritable stratégie politique. Il est l'autorité morale qui a su mettre en avant une moralité politique pour préserver, selon ses militants, les valeurs islamiques de la société malienne. Et c'est peut-être là où nous pouvons comprendre comment des jeunes de Badalabougou étaient prêts à l'ultime sacrifice pour protéger l'imam Mahmoud Dicko contre les forces de sécurité du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta en juillet 2020.

Références bibliographiques

aa.com 7/3/2024. « Mali : Le gouvernement annonce la dissolution de la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko ». Consulté le 13/5/2024 : https://www.aa.com.tr/fr/afrique/mali-le-gouvernement-annonce-la-dissolution-de-la-cmas-de-limam-mahmoud-dicko/3158110

Ahougnon, S. 2020. « Mahmoud Dicko : un funambule sur une corde tendue entre religion et politique ». Consulté le 12/5/2024: https://www.agenceecofin.com/grand-format/1906-77683-mahmoud-dicko-un-funambule-sur-une-corde-tendue-entre-religion-et-politique

Arrête n°2016-0592/MSPC-SG du 22 mars 2016 portant création et composition d'une Force spéciale anti-terroriste de Sécurité.

Bamada.net 7/8/2019. « Création de la CMAS de l'Imam Mahmoud Dicko officialise son entrée en politique ». Consulté le 20/9/2020 : https://bamada.net/creation-de-la-cmas-limam-mahmoud-dicko-officialise-son-entree-en-politique

Bamada.net 6/2/2020. « Législatives: pas de guerre de chefs à la CMAS: ce que demande l'Imam Mahmoud Dicko ». Téléchargé le 8/7/2023 : http://bamada.net/legislatives-pas-de-guerre-de-chefs-a-la-cmas-ce-que-demande-limam-mahmoud-dicko

Bamada.net 11/3/2021. « Transition-Imam : Divorce ». Consulté le 13/5/2024 : https://bamada.net/transition-imam-le-divorce

Bastien, S. 2007. « Observation participante ou participation observée ? Usages et justifications de la notion de participation observée en sciences sociales ». *Recherches qualitatives* 27(1), 127-140.

Bensimon C. 2020. « L'imam Mahmoud Dicko, faiseur et tombeur de rois au Mali ». Le Monde Afrique du 21 septembre 2020.

Bøås, M. et A.W. Cissé 2021. « The sheikh versus the president: the making of Imam Dicko as a political Big Man in Mali ». Third World Thematics: A TWQ Journal 5(3-6), 171-188.

Carayol, R. 2013. « IBK en tenue de combat. Jeune Afrique du 11 octobre 2013.

Diallo, A. et R. Benjamin ». 2020. « Mali : jusqu'où ira Mahmoud Dicko, l'imam qui fait trembler Koulouba ? » *Jeune Afrique* du 21/7/2020.

Hagberg, S. et G. Körling. 2012. « Socio-political Turmoil in Mali : The Public Debate Following the Coup d'État on 22 March 2012 ». *Africa Spectrum* 47(2-3), 111-125.

Haïdara, B. et B. Sangaré 2023. « Au Mali, la laïcité en voie d'extinction ? » Afrique XXI. Consulté le 15 mai 2023 : https://afriquexxi.info/Au-Mali-la-laicite-en-voie-d-extinction

Holder, G. 2013. « Au Mali, le poids de la religion dans la campagne est considérable ». Interview dans Le Monde du 27 juillet 2013.

Holder, G. et M. Saint-Lary 2013. « Enjeux démocratiques et (re)conquête du politique en Afrique : De l'espace public religieux à l'émergence d'une sphère islamique oppositionnelle ». *Cahiers Sens public* 15-16, 187-205.

Jeune Afrique 29/6/2018. « Mali : trois morts dans l'attaque du QG de la force conjointe G5 Sahel ». Consulté le 22/1/2023 : https://www.jeuneafrique.com/586305/politique/mali-le-qg-de-la-force-conjointe-g5-sahel-vise-par-une-attaque/

Journal Officiel du Mali 22/7/2023. Décret N°2023-0401/PT-RM du 22 Juillet 2023 portant promulgation de la Constitution. Journal Officiel de la République du Mali, Secrétariat général du gouvernement.

Koné, S. 1997. « La décentralisation face à l'ordre ancien ». In La décentralisation au Mali : état des lieux, *Bulletin de l'APAD* 14.

Koné, Y.F. 1997. « Les micro-communes ; expression de logiques locales ». In *La décentralisation au Mali : état des lieux*. *Bulletin de l'APAD* 14.

Koné, O. 2015. La controverse autour du code des personnes et de la famille au Mali : Enjeux et stratégies des acteurs. Thèse de doctorat en sociologie. Université de Montréal.

La Croix Africa 6/2/2021. « L'imam Dicko publie un 'Manifeste pour la refondation du Mali' ». Téléchargé le 8/7/2023 : https://africa.la-croix.com/limam-dicko-publie-un-manifeste-pour-la-refondation-du-mali/

Le Point Afrique 24/7/2020. « Mali : C'est vraiment malheureux de mêler la Forsat à des considérations politiciennes ».

Leininger, J. 2016. « It's Institutions, Not Theology! Muslim Actors' Influence on Democratization in Mali ». *Politics and Religion* 9, 815-842.

Lecocq, B., G. Mann, B. Whitehouse, D. Badi, L. Pelckmans, N. Belalimat, B. Hall and W. Lacher 2013. « One hippopotamus and eight blind analysts: a multivocal analysis of the 2012 political crisis in the divided Republic of Mali ». *Review of African Political Economy* 40(137), 343-357.

Mali24.info 21/6/2023. « Mali : Que faut-il comprendre de la récente sortie de l'Imam Dicko ? ». Téléchargé le 9/8/2023 : https://mali24.info/?p=8546

Malijet.com 4/3/2020. « Les supporters de l'imam Dicko empêchent sa convocation devant le procureur », Consulté le 13/5/2024 : http://malijet.com/la_societe_malienne_aujourdhui/actualite_de_la_nation_malienne/239951-les-supporters-de-l-imam-dicko-empechent-sa-convocation-devant-l.html?fb_comment_id=2782223028482047_4041697489201255#

MONDAFRIQUE 4/7/2023. « Mali, bras de fer entre l'imam Dicko et les colonels au pouvoir ». Téléchargé le 8/7/2023 : https://mondafrique.com/a-la-une/mali-bras-de-fer-entre-limam-dicko-et-les-colonels-au-pouvoir/

Mouvement Sabati 2012. Statuts et règlement intérieur. République du Mali. Consulté le 4/7/2023 : https://repositorio.uam.es/bitstream/handle/10486/680218/nievas_bullejos_david_Anexo8.pdf

Prud'homme, P. 2015. « L'imam, l'expert et le diplomate ». *Civilisations* 64, 129-140.

Radio France Internationale 8/3/2024. « Mali: la CMAS de l'imam Dicko conteste sa dissolution par les autorités de transition ». Consulté le 13/5/2024 : https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240308-mali-la-cmas-de-l-imam-dicko-conteste-sa-dissolution-par-les-autorit%C3%A9s-de-transition

Sahel Tribune 27/7/2020. « Ouverture du sommet extraordinaire de la CEDEAO : la présidence de la République du Mali dément les propos attribués au Chef d'Etat ». Consulté le 8/7/2023 : https://saheltribune.com/ouverture-sommet-extraordinaire-cedeao-presidence-republique-mali-dement-propos-attribues-chefs-etat/

Seim, J. 2024. « Participant observation, observant participation and hybrid ethnography ». *Sociological Methods & Research* 53(1) : 121-152.

Timbuktu Institute 5/2/2021. « Mali: L'Imam Mahmoud Dicko publie un 'Manifeste pour la refondation du Mali' ». Consulté le 8/7/2023 : https://timbuktu-institute.org/index.php/toutes-l-actualites/item/401-l-imam-mahmoud-dicko-publie-un-manifeste-pour-la-refondation-du-mali

Traoré N. et S. Almamy. 2019. « Les connexions entre le politique et le religieux : du soft politique à la formation des consignes de vote ». In *Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel* (éd.) S. Hagberg, L. Kibora et G. Körling. Uppsala Papers in Africa Studies 4. Uppsala : Uppsala University.

« Sikasso est martyr ! Sikasso se sent brimé ! » : Épicentre de la crise post-électorale de 2020

Bintou Koné

Introduction

Considérée par nombreux acteurs comme le lieu où « tout a commencé », la ville de Sikasso a été un symbole de revendications et de contestations qui ont abouti à la chute du président Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020[1]. Sikasso était une ville « chaude », un épicentre de la crise. Suite à la proclamation des résultats définitifs des élections législatives de mars-avril 2020 par la Cour constitutionnelle, les « partis perdants » et leurs partisans sont sortis pour manifester leur mécontentement. Pour eux, ces résultats étaient inacceptables, car truqués, parce que ne reflétant pas la réalité sortie des urnes. Ils se sont sentis martyrisés, brimés et leur victoire volée, ce qui leur a rappelé d'autres crises postes électorales encore présentes dans la mémoire collective des habitants Sikasso.

Ces résultats ont provoqué des manifestations dans plusieurs villes maliennes, mais ce sont celles de Sikasso qui ont pris une tournure nationale. Des Sikassois ont poursuivi les protestations jusqu'à Bamako, en prenant part aux manifestations organisées par le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) à la Place de l'Indépendance. Pour eux, c'est Sikasso qui aurait déclenché la crise de 2020. Selon un manifestant sikassois : « *Tout ce que vous voyez à Bamako, c'est la suite de la crise de Sikasso. C'est ici à Sikasso que tout a commencé* ». Sikasso aurait été un élément déterminant dans la crise socio-politique et sécuritaire de 2020. En plus, à Sikasso, comme ailleurs, il y a une forte implication politique de la chefferie traditionnelle (Hagberg et al. 2019 ; Koné Y. 1996 ; Koné S. 1997).

---

[1] Ce chapitre a une trajectoire assez particulière. Au moment des recherches sur la crise en juin-août 2020 et ayant la première phase de terrain à Bamako et à Kati sur les épicentres, j'ai voulu continuer l'enquête de terrain à Sikasso. Il s'agissait des endroits où il y a eu une des fortes mobilisations et de contestions durant la crise. C'est ainsi, j'ai décidé d'élargir et de poursuivre mes recherches en incluant la ville de Sikasso. C'était de même pour Yaouaga Koné et N'gna Traoré qui poursuivaient leurs enquêtes respectives sur la désobéissance civile (Y.F. Koné, ce volume) et le M5-RFP (Traoré et Sylla, ce volume). Donc, c'était une équipe composée de trois personnes qui a conduit l'enquête de terrain à Sikasso. Pour moi, c'est le lieu de remercier mes co-équipiers Koné et Traoré. Un grand merci également à l'Université d'Uppsala qui, à travers Sten Hagberg a financé l'enquête de terrain. Ce dernier a également lu et commenté plusieurs versions de ce chapitre.

Le cercle de Sikasso dispose de sept sièges de députés à l'Assemblée nationale. L'arène politique sikassoise était dominée par quatre partis politiques : l'Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ), le Rassemblement pour le Mali (RPM), la Convergence pour le Développement du Mali (CODEM) et l'Union pour la République et la Démocratie (URD). Le premier tour des élections législatives s'est déroulé le 29 mars et le deuxième tour le 19 avril 2020. Pour le premier tour, 12 listes[2] de candidatures constituées par 26 partis et un indépendant) étaient en lice. Parmi les listes de candidature en compétition, deux alliances étaient arrivées en tête au premier tour. Il s'agissait de l'alliance composée de quatre partis (ADEMA-PASJ, ASMA-CFP[3], ADP-MALIBA[4] et FCD[5]) et celle composée de trois partis (RPM[6], CODEM[7] et URD). « L'Alliance ADEMA-PASJ » a eu 34.183 voix (31,36%) et « l'Alliance RPM » a eu 32.986 voix (30,26%) au premier tour (Journal Officiel 10/04/2020 : 23). Parmi les quatre grands partis du cercle de Sikasso, trois étaient sur la même liste[8].

Après le deuxième tour, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a proclamé les résultats provisoires le 23 avril 2020 ; l'Alliance ADEMA-PASJ a gagné (54,86%) contre l'Alliance RPM (45,14%) à Sikasso. Cependant, une semaine plus tard, le 30 avril 2020, la Cour constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs ; dans le cercle de Sikasso, l'Alliance RPM a été victorieuse avec 50,05% des voix (Journal Officiel 01/05/2020 : 26). La même nuit, les partisans de l'Alliance ADEMA-PASJ sont sortis dans les rues pour manifester leur mécontentement en brulant des pneus un peu partout[9]. Ils ont estimé que leur victoire leur a été « volée », ce qui a fait dire à un interlocuteur : « *le désordre dans les urnes amène le désordre dans la rue* ». Ces manifestations ont pris de l'ampleur au fil des jours et ont paralysé la ville. Les axes routiers ont été bloqués. « On s'était dit, qu'il n'y aura ni entrée, ni sortie à Sikasso tant que nos choix ne seront mis dans leur droit », nous a dit un manifestant. Ce blocage était une stratégie pour se faire entendre, selon un autre manifestant : « *Nous*

---

2 Parti Lumière pour l'Afrique ; RPM – CODEM – URD ; Parti pour l'Action Civique et Patriotique ; Parti Démocratique du Peuple Malien ; Parti du Renouveau Démocratique et du Travail, CNID-FYT – SADI – MPM – Faso Kewale – PRVM-Fasoko – UDD ; PS– RPDM – MRTI et RMK ; Yereta ; ADEMA-PASJ – ASMA-CFP – ADP-MALIBA – FCD ; RMC ; FDR-Malikura – YELEMA et COREAM – PSDA (Journal Officiel du 25/2/2020).

3 L'Alliance pour la Solidarité au Mali-Convergence des Forces Patriotiques.

4 L'Alliance Démocratique pour la Paix-Maliba.

5 Force Citoyenne et Démocratique.

6 Rassemblement pour le Mali.

7 Convergence pour le développement du Mali.

8 Pour faciliter la lecture, je me réfère à « l'Alliance ADEMA-PASJ » et « l'Alliance RPM », tout en soulignant que chaque alliance était composée de plusieurs partis.

9 Il convient de noter qu'il y a eu de manifestations dans d'autres villes maliennes cette même nuit, comme à Bamako, Bougouni et Bandiagara.

avions bloqué le trafic routier jusqu'à ce qu'on nous rende notre victoire. Si Sikasso arrête d'approvisionner Bamako en produits agricoles, il suffit d'un mois pour voir les conséquences ». Sikasso est une région agricole par excellence et elle approvisionne plusieurs régions maliennes. En plus, les axes Bamako-Côte d'Ivoire et Bamako-Burkina Faso, très fréquentés, traversent la ville de Sikasso. En bloquant ces axes, Bamako serait coupé d'une principale source d'approvisionnement.

A Sikasso, le siège du RPM et celui du CODEM ont été saccagés et brulés. Certains nouveaux élus de l'Alliance RPM considéraient que leur vie était menacée : « *C'était une question de vie ou de mort* ». Bien que ce n'était pas la première fois que la ville de Sikasso faisait face à une crise poste électorale, comme nous allons le voir, celle de 2020 a entrainé la mort d'un jeune homme, décédé à la suite d'une blessure par balle. Pour ce décès, à tort ou à raison, la Force spéciale antiterroriste (FORSAT) fut indexée comme étant la coupable.

Les manifestations sikassoises ont duré huit jours consécutifs. Quelques mois après, le 18 août 2020, le président Keïta fut arrêté avec son premier ministre Boubou Cissé par des militaires de Kati (Hagberg, ce volume). La même nuit, Keïta a présenté sa démission et celle de son gouvernement après avoir dissous l'Assemblée nationale. Les députés nouvellement élus qui ont fait leur rentrée parlementaire pour la sixième législature de l'Assemblée nationale le 11 mai n'ont pu faire que trois mois. C'est pourquoi les partisans de l'Alliance ADEMA-PASJ les ont appelés : « les députés de trois mois ».

Ce chapitre analyse le rôle de la crise poste électorale de Sikasso dans la chute du pouvoir de Keïta, dès lors que la ville en était devenue un des épicentres. Il est principalement basé sur l'enquête de terrain qui s'est déroulée en août 2020, complétée par l'analyse des informations données par les réseaux sociaux. Mes propos tournent autour de trois points. Premièrement, je considère la notion d'épicentre[10] comme métaphore pour mieux comprendre le rôle de Sikasso dans la crise. Cette notion peut aider à analyser une situation sociale et politique en pleine évolution et dans le feu de l'action. Deuxièmement, je décris comment le tripatouillage des élections a été vécu à Sikasso. La proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle a fait basculer la situation en provoquant ce qui allait devenir un épicentre de protestations. Troisièmement, je remonte dans l'histoire politique récente inscrite dans la mémoire collective sikassoise et dans laquelle les noms du président Ibrahim Boubacar Keïta et de l'ancien maire central Mamadou Tangara sont évoqués. En conclusion, je démontre que l'idée que Sikasso a été un épicentre a galvanisé la lutte, car elle a également redonné la confiance et la fierté des manifestants de cette ville qui ont décidé de ne plus se laisser faire. Ils sont fiers d'avoir déclenché les protestations, « tout a commencé à Sikasso », aiment-ils dire.

[10] Ici, il y a en même temps une idée de de point de départ et une idée de violence.

De la notion de l'épicentre

L'épicentre est d'abord une notion géophysique pour désigner un point de la surface terrestre où un séisme a été le plus intense. Dans les médias et dans les sciences sociales l'épicentre est surtout utilisé comme métaphore pour décrire la gravité et l'ampleur d'une situation sociale et politique. L'épicentre peut qualifier une crise sécuritaire (alimentaire, sanitaire, humaine etc.), un lieu de forte mobilisation (contestations ou révolutions populaires, etc.) ou une victoire électorale, etc. Dans un tel usage, l'épicentre est fondamentalement normatif dans le sens que c'est une manière de décrire une situation ; il peut avoir des connotations positives et négatives. Négativement, il est employé pour décrire l'ampleur d'une situation qui semble échapper à tout contrôle, comme par exemple au début de la pandémie COVID-19 (ONU Info 11/11/2020 ; France24 23/5/2020). L'épicentre peut être utilisé pour désigner une crise sécuritaire profonde et violente. Son emploi dans des telles situations ne présage rien de bon. Positivement, l'épicentre est employé suite à une victoire politique avec une grande marge, ce que Traini (2004) appelle « *l'épicentre d'un séisme électoral* ». Il est aussi utilisé pour décrire l'ampleur d'une mobilisation contre un régime autoritaire. La Place Tahrir en Egypte en 2011 et le Quartier Général de l'armée au Soudan en 2019 ont été qualifiés d'épicentres (Daum 2018 ; Achacar 2020). Dans un contexte de contestation ou même de révolution, l'épicentre renvoie également à l'ampleur d'une situation provoquée pour atteindre un objectif précis, comme la chute d'un régime ou le renversement d'un système. Le cas qui nous intéresse ici s'inscrit dans cette logique. A partir de nos recherches de terrain à Badalabougou (Koné et Hagberg, ce volume) et à Sikasso, j'explore la notion d'épicentre pour essayer de traduire des propos provenant de mes interlocuteurs. Ils ont parlé de la gravité de la situation pendant les jours de lutte lorsque les forces de sécurité sont intervenues : *A kun ka kalan* (« c'était chaud ») ; *A ma nagoya dè* (« ça n'a pas été facile ») ; *An kera AZAWAD yé* (« Nous sommes devenus Azawad »[11]) ; *Badalabougou kun kèra comme Iran. I bafô ko filimu* (« Badalabougou était devenu comme Iran. On se croyait dans un film ») ; et *U ye gazi do fili fô an yan da a la ko duguwili* (« Ils ont tiré un gaz qu'on a surnommé 'destructeur de village' »). Ces expressions font état du caractère violent, inimaginable, incontrôlable et imprévisible de la lutte (Koné et Hagberg, ce volume). L'épicentre d'une manifestation représente une menace pour le Pouvoir en place[12] à cause du niveau de la mobilisation et de l'implication de certaines figures emblématiques maliennes issues des milieux politiques et religieux. L'épicentre fait peur au Pouvoir, ce qui justifierait la violence de ses interventions. Dès lors, le bain de sang apparaît difficile à éviter.

---

[11] Une région du nord Mali proclamée comme indépendant par des groupes séparatistes rebelles touarègues le 6 avril 2012 (Hagberg et Körling 2012).

[12] Dans ce chapitre, j'utilise la notion de Pouvoir en majuscule pour reprendre les paroles de mes interlocuteurs ; le Pouvoir indique ainsi les dirigeants politiques et l'appareil d'État qu'ils contrôlent.

Dans le contexte de la crise malienne de 2020, l'épicentre est un lieu caractérisé par une forte concentration de personnes, de contestations et de mobilisations provoquée par des décisions ou actes perçus comme humiliants, indignes, injustes et inacceptables. Pour reprendre la géophysique, l'épicentre, c'est là où le séisme est le plus intense. C'est pourquoi, comme je vais montrer, un acte isolé, imprévisible et spontané peut être déclencheur d'une crise qui deviendra rapidement une crise d'envergure nationale, voire internationale. L'épicentre renvoie à un sentiment de « ras-le-bol généralisé », d'un « ça suffit maintenant » et qu'il est venu le temps de « prendre son destin en main » par des acteurs tels les mouvements Trop c'est trop et Balai citoyen au Burkina Faso, ainsi que Y'en a marre au Sénégal. De plus, un tel épicentre a souvent une forte capacité de propagation : « *Je peux dire sans risque de me tromper que cette crise a commencé à Sikasso* ». Donc, la notion de l'épicentre dans le cas analysé ici renvoie au fait que tout (manifestations et répression violente) a commencé avec les contestations de la ville. Sikasso martyrisée, brimée, scandalisée et révoltée est finalement devenu l'épicentre de la crise socio-politiques de 2020, qui par la suite a fait tomber le Pouvoir de Keïta.

Le tripatouillage de la Cour constitutionnelle et ses implications

> *« L'élection de cette année, hum ! Depuis que je suis née, je n'avais jamais vu une chose pareille. Je prie Dieu pour que les générations futures ne vivent plus jamais ça ».* (Candidate)

Au Mali, trois organes sont chargés de l'opérationnalité des élections présidentielles, législatives, communales et référendaires : la Commission Électorale Nationale Indépendante (CÉNI), la Délégation Générale aux Élections (DGE) et le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) (Rapport UE 2018). En plus, il y a la Cour constitutionnelle, qui intervient dans le processus de la proclamation des résultats définitifs. L'Article 165 de la Loi 2016-08 du 17 octobre 2016 portant Loi électorale stipule :

> *« la Cour Constitutionnelle procède au recensement général des votes, examine et tranche définitivement et statue souverainement sur la régularité de l'élection des membres de l'Assemblée nationale. Dans le cas, où elle constate l'existence d'irrégularités, il lui appartient d'apprécier si, eu égard à la nature et à la gravité de ces irrégularités, il y a lieu de maintenir les dits résultats, soit de prononcer leur annulation totale ou partielle… »*

Après le premier tour des élections du 29 mars 2020, l'Alliance RPM et l'Alliance ADEMA-PASJ ont gagné. Le deuxième tour s'est déroulé le 19 avril 2020. Les résultats provisoires ont été proclamés par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation le 23 avril 2020, donnant, dans le cercle de

Sikasso, la victoire à l'Alliance ADEMA-PASJ (54,86%) contre l'Alliance RPM (45,14%). Cependant, le recours est possible avant la proclamation des résultats définitifs, notamment en cas irrégularités constatées, selon Article 32 de la Loi N°02-011 du 05 mars 2002:

> *« Dans les quarante-huit heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires des premières et deuxièmes tours de l'élection du Président de la République ou des Députés, tout candidat, tout parti peut contester la validité de l'élection d'un candidat devant la Cour constitutionnelle. »*

Alors, pendant que les partisans de l'Alliance ADEMA-PASJ étaient en train de savourer leur victoire, les candidats de l'Alliance RPM ont introduit une requête à la Cour constitutionnelle le 24 avril 2020 signalant des irrégularités dans certains bureaux de vote. Voici le contenu de la requête qui demandait « *de l'annulation des résultats de votes dans les communes de Lobougoula, Kolokoba, Farkala, Kofan, Niéna, Blendio, Benkadi, Kapala Kourma, Finkolo Ganadougou, Diomanténin aux motifs que dans ces communes, il y a eu des changements illégaux des membres des bureaux de vote* » (Journal Officiel 1/5/2020 : 9). Par ailleurs, un leader de l'Alliance RPM déclarait :

> *« Les premiers jours on avait accepté la défaite. Mais c'est quand on s'était concentré sur les résultats, nous avons constaté que là où ils avaient mis le paquet, ils avaient changé les présidents de bureaux et les assesseurs. C'est ainsi qu'ils avaient procédé au bourrage d'urnes ».*

Jeudi le 30 avril, la Cour constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs ; cette fois-ci l'Alliance RPM a été victorieuse avec 50,05% des voix. La Cour constitutionnelle avait annulé les votes de 12 communes suite à la requête introduite par l'Alliance RPM. Ceci fut une surprise désagréable pour le camp de l'Alliance ADEMA-PASJ pour qui leur victoire était déjà actée. C'était une situation inattendue aussi bien pour le camp de l'Alliance ADEMA-PASJ que celui de l'Alliance RPM. Un leader de l'Alliance RPM ne cache pas sa surprise à travers les propos ci-dessous : « *La Cour constitutionnelle a annulé 251 bureaux de vote à Sikasso soit 23% des bureaux de vote du cercle. Qui peut changer 251 présidents ?* ». Et un autre du même bord politique de poursuivre dans le même sens :

> *« On a porté plainte sur des bureaux de vote où on croyait qu'il y avait eu changement de président. Maintenant, annuler tous les résultats de la commune, bon çà, c'est les juges qui peuvent en parler, sinon, nous on a porté des plaintes que sur les bureaux de vote ».*

Dès la proclamation des résultats du 30 avril, les partisans l'Alliance RPM furent heureux, pendant que les partisans de l'Alliance ADEMA-PASJ étaient abasourdis, étonnés et confus. Aussi, la même nuit, des manifestants sont sortis pour

contester (tout comme dans d'autres villes au Mali), comme le témoigne ce manifestant :

> *« Dès la proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle, la nuit même on était sorti pour montrer notre mécontentement. On avait brulé des pneus sur la route. On voulait que notre victoire nous soit rendue ».*

Ces manifestions ont durée une semaine. Les manifestants espéraient avoir gain de cause, quand bien même cela s'avérait impossible constitutionnellement, car l'Article 94 de la Constitution de la République du Mali (1992) stipule : « *Les décisions de la Cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives et juridictionnelles et à toutes les personnes physiques et morales* ».

Malgré la colère des Sikassois, la Cour constitutionnelle était restée sur sa position de non-recours même après les erreurs constatées par rapport au calcul des voix. Au moins trois erreurs commises par la Cour constitutionnelle ont été constatées :

<u>Première erreur</u> : En ce qui concerne la requête de l'Alliance RPM par rapport à des irrégularités constatées dans 11 communes du cercle, la Cour constitutionnelle a ajouté une nouvelle commune. Cette commune s'appelle Nogon-Souala. Or, celle-ci n'était pas mentionnée dans la requête ;

<u>Deuxième erreur</u> : Parmi les neuf communes mentionnées dans la requête, certains bureaux de vote ont été incriminés et non l'ensemble des communes concernées. Pourtant, la Cour constitutionnelle a fait le contraire. Elle a annulé les résultats de tous bureaux de vote de ces communes. On remarque que dans les 12 communes dont les votes ont été annulés, c'est l'Alliance ADEMA-PASJ qui a été la gagnante. En tout, 29.000 votes ont été annulées ;

<u>Troisième erreur</u> : Malgré l'annulation des 29.000 votes de l'Alliance ADEMA-PASJ, elle est restée en tête avec 171 votes de différence. La Cour constitutionnelle a mal calculé et a proclamé l'Alliance RPM gagnante.

A leur tour, l'Alliance ADEMA-PASJ a fait recours à la Cour constitutionnelle, mais sans succès :

> *« Nous avions introduit plusieurs requêtes de rectifications.* […] *Il convient de souligner que le secrétaire général de la Cour a dit, dans une déclaration faite sur les antennes de l'ORTM, que les erreurs arithmétiques (de calcul) relèvent des erreurs matérielles. Toutes les requêtes de demande rectification introduites avaient été rejetées par la Cour dans son Arrêt du 30 avril ».* (Mémorandum relatif au 2e tour : des élections législatives 2020 à Sikasso)

Malheureusement, « *bien qu'elle soit considérée comme le socle de la démocratie et de l'État de droit, les décisions de la Cour constitutionnelle ont toujours connu des contestations relatives* » (Koina 2020). Si la Cour constitutionnelle n'est pas neutre, elle met en danger la démocratie telle exprimée par la voie des urnes.

Pour les partisans de l'Alliance ADEMA-PASJ, la crise post-électorale était avant tout une affaire sikassoise. En effet, ni la dissolution de la Cour constitutionnelle, ni les problèmes éducatifs, encore moins la démission du Président Keïta ne les intéressaient à l'époque. Les contestateurs voulaient juste que la Cour constitutionnelle revienne sur sa décision. Sur les pancartes lors des manifestations, on pouvait lire : « *Restituez-nous notre victoire* » ; « *Non aux députés nommés et imposés avec 45,14%* » ; « *Sikasso exige la restitution de sa victoire spoliée* » ; et « *Sikasso, non au diktat de Manassa* ».[13] Les députés ainsi élus, c'est-à-dire les candidats de l'Alliance RPM, ont par la suite été appelés : « députés mal élus » ou « députés de trois mois[14] ». Beaucoup d'acteurs de Sikasso avaient mis leur espoir sur la liste de l'Alliance ADEMA-PASJ.

L'Alliance ADEMA-PASJ : Une liste de candidature représentative de la population locale ?

Pour plusieurs personnes que nous avons interviewées en août 2020, la liste de l'Alliance ADEMA-PASJ a été jugée représentative du cercle de Sikasso. La question de la représentativité des candidats du cercle était un argument fort en faveur de ceux qui ont su garder un lien fort avec leur origine et ceux qui résident dans le cercle. La représentativité locale des candidats s'est aussi invitée dans la constitution des listes de candidature. Elle s'exprimait en termes du nom de famille, de l'origine, des liens sociaux forts avec les siens ou de la maitrise des langues locales (le sénoufo, le gana et le minianka). Le plus important, c'était de savoir qui sont les personnes censées les représenter au niveau de l'Assemblée nationale et surtout d'où venaient-elles ? C'est pourquoi de nombreux électeurs ont préféré l'Alliance ADEMA/PASJ plutôt que celle du RPM. Ces élections étaient en quelque sorte un vote sanction, contre les députés sortants, pour emprunter les termes d'un interlocuteur, donc il fallait porter le choix sur des candidats qui pourraient développer Sikasso. Cela, à leurs yeux, ne pouvait être que ceux qu'ils considèrent comme les « vrais natifs » du cercle de Sikasso. C'est pourquoi, la liste de l'Alliance ADEMA-PASJ était tant appréciée. La liste devait répondre aux critères suivants :

<u>Répartition géographique</u> : Il fallait que la liste soit composée des candidats qui sont originaires de plusieurs localités du cercle ;

[13] « Manassa » se réfère ici à la présidente de la Cour constitutionnelle en 2020, Manassa Danioko (Koné et Hagberg, ce volume).

[14] Ces députés n'ont fait que trois mois à l'Assemblée nationale avant sa dissolution.

Liens sociaux forts : Les candidats devaient être des gens influents dans leur localité ; leur niveau d'intégration sociale devait être fort ou des gens qui interviennent dans le cadre du développement de leur localité ;

Dignité : Les candidats devaient être honnêtes et respectés ;

Niveau d'éducation : Des gens ayant fait des longues études et ayant occupé des postes de responsabilité à un niveau élevé et/ou ayant fait un travail important.

C'était la liste de l'Alliance ADEMA-PASJ qui avait été perçue comme répondant de façon exhaustive à ces critères prédéfinis. Les propos avancés par quelques interlocuteurs montrent une fierté et un engouement vis-à-vis des sept personnes qui composaient cette liste.

> *« Moi-même, j'ai apprécié le choix. Ils avaient tenu compte de certains paramètres. Ils avaient reparti le cercle en zone. Ils avaient tenu compte de la représentativité de ces zones. Et au niveau de ces zones, ils ont essayé de choisir des personnes influentes, des responsables de valeur qui devaient mener les campagnes chez elles. Donc, si la liste ne gagnait pas ça allait être de leur faute et si la liste arrivait à gagner, ça allait être grâce à eux. Du point de vue intellectuel aussi, ça allait ».*

> *« C'est l'une des rares fois que la liste avait fait l'unanimité. On se reconnaissait dans cette liste. C'était notre identité. Du coup, les bords politiques, on les avait oubliés. La liste représentait la diversité géographique et ethnique de Sikasso. C'est les dignitaires qui ont été devant. Des vieilles, des vieux qui ne sortaient pour voter sont tous sortis cette fois pour voter ».*

> *« Les Sikassois avaient dit que ce n'était pas une affaire de partis politiques mais de personnes. Beaucoup [de personnes] nous ont aidé, même une frange importante du RPM était venue battre campagne pour nous ».*

Ces propos constituent aussi une manière de cacher les questions liées aux problèmes de l'ethnicité. Une femme nous a clairement dit : « *La question de l'ethnicité à Sikasso, c'est un grand problème. Il y a des localités à Sikasso, quand tu arrives là-bas, on te montre par A+B que tu n'es pas de leur* ».

Quant à la liste l'alliance RPM, certains interlocuteurs l'ont qualifié de « contre nature » et « non représentative du cercle de Sikasso » à cause des partis et surtout des candidats considérés comme « opportunistes », « incompétents » et « corrompus ». Les critiques visaient principalement le RPM (parti au pouvoir) et l'URD (chef de file de l'opposition) : « *Des partis qui sont chien et chat, ce sont eux qui sont partis ensemble* ». Le RPM était au pouvoir et le président du parti URD était chef de l'opposition.

> *« Bon ! Si on dit que nous sommes des sikassois et qu'il faut une représentativité sikassoise, la liste RPM n'est pas représentative de Sikasso. Vous ne pouvez pas avoir sept personnes parmi lesquelles il n'y a personne qui puisse s'exprimer en senoufo, miniaka ou gana. Premier aspect dans ce groupe, il n'y avait pas quelqu'un qui pouvait s'ex-*

primer en ces différentes langues. Alors que pour connaitre une réalité locale, il faut maîtriser l'expression locale pour la traduire. Mais comment ceux-ci vont nous représenter à l'Assemblée nationale à Bamako alors que la décentralisation est basée sur la représentativité. Deuxième aspect, dans ce groupe tout le monde réside pratiquement à Sikasso. Mais, on ne peut prendre des gens sans tenir compte des différentes localités. Enfin troisième aspect, dans cette alliance, il y a des gens qui ont un passé très sombre à Sikasso. Des gens que nous connaissons et qui sont vraiment prêts pour s'adonner à la corruption. C'est des gens qui ne travaillent qu'avec de l'argent. En cas de vote, c'est de l'argent, c'était pareil même à leurs primaires ». (Conseiller communal)

Certains avaient déjà présagé que le deuxième tour ne sera pas facile, « *Bien malin sera celui qui pourra prédire la liste qui sortira victorieuse de ce duel à mort* » (aBamako.com 6/4/2020). Par ailleurs, les autorités traditionnelles n'étaient pas restées en marge de la situation. Puisque les chefs de villages ne peuvent pas introduire une requête au niveau de la Cour constitutionnelle, ils ont adressé une lettre au président Keïta dans laquelle ils ont demandé l'annulation de la proclamation des résultats définitifs.

« Notre compréhension, notre constat est qu'au regard des voix annulées de part et d'autre et sur la base des motifs non justifiés par des preuves citées ou produites, la Cour constitutionnelle a dû commettre des erreurs matérielles en annulant l'ensemble des suffrages de nos concitoyens dans les communes concernées où, dans certains cas, aucun bureau n'a été incriminé. »

« A cet égard, nous estimons que la cour a fait preuve d'abus de pouvoir, d'excès d'autorité et de pouvoir qu'il convient de corriger. » (Lettre au Président de la République du Mali par les notabilités : familles fondatrices, chefs de village, chefs de quartier de Sikasso 06/05/2020)

Nous constatons non seulement la gravité de la situation, mais aussi la menace. Le président Keïta n'avait pas intérêt qu'une crise profonde éclate dans une région relativement paisible. Une délégation de représentants des notabilités a quitté Sikasso le 6 mai 2020 pour Bamako pour remettre la lettre, main à main, au Président de la République, mais elle n'a pas été reçue à la présidence.

Il convient de souligner que l'implication des autorités traditionnelles dans les élections n'est pas nouvelle dans le cercle de Sikasso. « *Les contestations enregistrées dans plusieurs communes du pays sont particulièrement révélatrices de la coexistence conflictuelle et de la rivalité qu'on a décrites entre plusieurs modes de légitimation (entre local et étatique, entre local et local, entre local et lignager) et de l'importance des exclusions effectuées. Elles soulèvent le double problème de la confrontation ou de l'affrontement entre ordre local et ordre d'État d'une part, entre différents ordres locaux de l'autre* » (Koné 2006 : 142). Le cas qui nous intéresse ici est illustratif de cet état de fait, car elle montre un lien étroit entre les acteurs politiques nationaux et locaux (Hagberg et al. 2019). Lors des élections comme les législatives en particulier au Mali, si le parti au pouvoir et l'autre parti qui bénéficie le soutien des

autorités traditionnelles se retrouvent au deuxième tour, la crise post-électorale est presque inévitable. Ainsi, ils deviennent des acteurs-clé du conflit.

Tous ces engagements indiquent que les partisans de l'Alliance ADEMA-PASJ voulaient, coûte que coûte, la restitution de leur victoire. Pour les candidats de l'Alliance RPM, cette exigence des manifestants était hors de question : « *Pour nous, l'élection partielle n'était pas un problème. Ils voulaient que nous on cède nos chaises pour qu'eux ils viennent s'assoir. Qu'on nous enlève sans élection, cela ne pouvait pas marcher* ».

Enfin, en juillet 2020, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO) a exigé la démission des 31 députés et l'organisation des élections partielles (France24 2020 ; Kibora, ce volume). Or, cette mesure d'élections partielles n'existerait pas dans la Constitution, ce qui fait que les députés « spoliés » n'étaient pas d'accord.

Même si les manifestations ont été stoppées par l'intervention de la FORSAT, la lutte pour la restitution de la victoire n'avait pas été définitivement abandonnée. D'autres démarches ont été entamées auprès de leaders religieux et du Collectif des députés spoliés (des victimes du premier et du deuxième tours) qui est constitué de 65 députés (Studio Tamani 12/7/2020). Parmi ceux-ci, il y avait les 31 députés « spoliés » du deuxième tour des élections, notamment dans les régions de Koulikoro, de Sikasso et de Mopti ainsi que le District de Bamako. Les partisans de l'Alliance ADEMA-PASJ de Sikasso ont pris part aux manifestations du M5-RFP à Bamako à la Place de l'Indépendance. « *Pour le premier rassemblement du 5 juin, on avait quitté ici avec 10 cars remplis et pour le 19 juin, c'était cinq cars. Tout le monde est unanime que notre visibilité avait été un grand apport pour les deux manifestations du M5* » (propos d'un jeune leader sikassois). C'est finalement le 9 juillet 2020 – la veille du troisième rassemblement du M5-RFP et deux mois après le début de la crise post-électorale à Sikasso – que le président Keïta pour la première fois a mis en cause les résultats définitifs des législatives. De manière officielle, Keïta annonça la dissolution de la Cour constitutionnelle, tout en reconnaissant les problèmes liés aux résultats des élections de 2020 :

> « *Dans les heures et les jours à venir, la Cour constitutionnelle sera remembrée et mise en fonction le plus rapidement possible.* […]. *Reconnaissons-le, sans jeter la pierre à personne. L'arbitrage du dernier scrutin par la Cour sortante a posé problème et continue à poser problème. En outre, les démissions enregistrées en son sein ne jettent-elles pas un doute sérieux sur l'auguste institution ?* »[15]

[15] Au lendemain de cette décision, il y a eu les tueries de 10, 11 et 12 juillet 2020 à suite de la mobilisation du M5-RFP (Koné et Hagberg, ce volume).

La dissolution de la Cour constitutionnelle fut actée par le Décret du 11 juillet 2020[16]. Lors de son adresse à la Nation tard la nuit du même jour, Keïta a déclaré :

> *« J'ai décidé d'abroger les décrets de nomination des membres restants[17] de la Cour constitutionnelle* […] *Cette dissolution de fait de la Cour va nous conduire dès la semaine prochaine à demander aux autorités compétentes la désignation de membres pour que, rapidement, une Cour reconstituée nous aide à trouver les solutions aux contentieux issus des élections législatives ».*

En prenant cette décision que plusieurs personnes pensaient impossible, Keïta montrait que son pouvoir était presque sans limite. Ces propos d'un constitutionnaliste confirment cet état de fait :

> *« Rares sont les choses que le Président ne peut pas faire dans notre pays. Notre système est fait de telle sorte qu'à tout moment le Président peut faire ce qu'il veut ».*

Pour essayer de baisser les tensions, à la suite de la rencontre de la CÉDÉAO et du M5-RFP le 27 juillet 2020, la CÉDÉAO a exigé « *la formation d'un gouvernement d'union nationale, la recomposition de la Cour constitutionnelle et la démission de 31 députés y compris le président du Parlement dans un bref délai* » (Studio Tamani 28/7/2020). Cette lettre fut automatiquement refusée par les députés élus concernés.

Tant que l'influence de ceux qui sont au pouvoir reste forte sur les organes chargés des élections au Mali, les crises post-électorales seraient inévitables. Car, ceux-ci utiliseront tous les moyens pour s'assurer la victoire, surtout dans un contexte où le tripatouillage électoral est une partie intégrante du système électoral. Dans ce sens, selon une candidate :

> *« Dans les élections, il y a un gagnant et un perdant. Et quand on dit qu'on a volé, on a volé et alors. Mais la politique est faite pour voler, seulement celui qui aura le couteau le plus tranchant partira avec… »*

Si tel est le cas, de pratiques telles que la corruption, le bourrage d'urnes, les bulletins électoraux prévôtés, le changement des procès-verbaux des bureaux de vote, l'achat de conscience, etc. ne surprennent personne. Tout le monde semble être au courant de ces pratiques, ce qui n'empêche pas la tenue des élections. Par contre, ce qui pose problème, c'est jusqu'où les leaders des partis sont prêts à aller pour arracher frauduleusement une victoire. Ceux qui sont au pouvoir semble avoir une marge de manœuvre plus importante, selon les propos d'un leader politique : « *C'est nous qui sommes au pouvoir, c'est nous qui avons de l'argent. C'est nous*

---

[16] Décret n°2020-0312/P-RM du 11 juillet 2020 portant abrogation de la nomination de certains membres de la Cour Constitutionnelle

[17] Trois parmi les membres avaient déjà démissionné.

qui avons la possibilité de voler ». Or, en quelques mois en 2020, ces abus de pouvoir ont fini par faire tomber le régime. Avec recul on peut néanmoins constater qu'en ce qui concerne les élections de Sikasso, les différents protagonistes de deux alliances – l'Alliance ADEMA-PASJ et l'Alliance RPM – ont été les grands perdants. Jusqu'à présent, aucun d'entre eux ne siège au sein du Conseil National de Transition (CNT), le parlement de transition. Une telle situation renforce le sentiment que « Sikasso est martyr ».

Retour à la mémoire collective : « Sikasso brimée ! Sikasso martyrisée ! »

Dans la mémoire collective, de nombreux Sikassois ont le sentiment d'avoir été toujours brimés, marginalisés ou laissés pour compte depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Pour eux, les élections législatives et communales sont devenues un symbole de violence, de brimade et d'impuissance. Ils se considèrent comme des victimes permanentes, alors qu'ils ne se rebellent jamais contre le pouvoir étatique, contrairement à d'autres régions du pays, telle que la région de Kidal. Un interlocuteur a résumé les sentiments en ces termes :

> *« Sikasso a toujours été un terrain de violence contre notre population par l'administration publique depuis l'indépendance. […] En plus, toutes les expériences qu'on veut faire au Mali, on vient à Sikasso pour les tester, mais quand ça réussi, on l'amène ailleurs. Sikasso est docile, nous on est éduqué dans nos familles pour être docile. On nous a toujours dit de respecter le chef de famille parce qu'un jour tu le deviendras aussi. Même si le chef ment, tu ne dois pas réagir. Tu notes simplement, un jour quand tu seras chef, tu pourras t'en servir ».*

Le rappel de la conscience de cet aspect de la mémoire collective de la politique à Sikasso montre à quel point certains évènements qui ont marqué les gens ne sont pas oubliés. Les élections restent les moments de rappel de ces pages sombres de l'histoire récente.

Pour mieux comprendre la crise post-électorale de Sikasso en 2020, il importe de retourner à l'histoire politique récente de la ville, notamment les premières élections communales en 1999. Depuis ces élections, quelques figures principales cristallisent les crises post-électorales dans la mémoire collective sikassoise, surtout Ibrahim Boubacar Keïta et Mamadou Tangara. Pour certains interlocuteurs, ces deux auraient contribué à envenimer les crises politiques.

Keïta a occupé de grandes responsabilités politiques au Mali. Il fut premier ministre du Mali (1994-2000) étant du parti ADEMA-PASJ. Il fut président de l'Assemblée nationale du Mali (2002-2007) grâce à son parti le RPM qu'il a créé en 2001. En 2013, il a été élu président de la république. Keïta est décédé le 16 janvier 2022, une année et demi après la chute de son pouvoir en 2020. A Sikasso, beaucoup de gens considèrent que Keïta a été l'un des principaux auteurs des répressions liées aux élections de la ville.

Mamadou Tangara fait l'objet des mêmes perceptions. Natif de la région de Ségou, il a été le président de la Jeunesse de l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM) à Sikasso (Maliweb.net 4/1/2016), parti unique à l'époque (Bagayogo 1999). Il fut élu maire de Sikasso pour la première fois entre 1999 sous les couleurs du parti ADEMA-PASJ, le parti au pouvoir de l'époque. Aux élections communales de 2004, Tangara a participé en tant que « indépendant » et sa liste a eu 13 conseillers, mais il n'a pas été élu maire. En 2005, il fut emprisonné pour malversations foncières et il y avait passé cinq mois (Diallo, 2009 ; Maliweb.net 4/1/2016). Aux élections communales de 2009, il s'est présenté comme candidat de l'ADEMA-PASJ et il fut réélu comme maire. Le 22 mars 2015, il est devenu secrétaire général adjoint de la section RPM de Sikasso, mais en juillet de la même année, il fut emprisonné à Bamako suite à la spéculation foncière. Il a été libéré en décembre 2015. En 2016 étant en liberté provisoire avec une forte opposition contre sa candidature au sein du parti lors des élections communales, il n'a pas pu être sur la liste du RPM (Sogoba 2016). En 2020, il était sur la liste de l'Alliance RPM. Selon certains partisans du RPM il aura été source de conflit au sein du parti. A cause de lui, les primaires de leur parti ont été repris trois fois, mais vue sa force en termes de mobilisation, il a été imposé, selon un leader :

> *« Le diable des Sikassois c'est Bamako. Ils viennent nous dire tout simplement qu'une telle décision vient de Bamako ou c'est comme ça que les bamakois ont dit. Donc, c'est avec ça que le travail est fait ».* (Un leader RPM)

Au sein du RPM, Tangara était contesté, ce qui a poussé une partie des militants du RPM à battre campagne pour l'Alliance ADEMA-PASJ : « *C'est uniquement à cause de la tête de Tangara que j'ai quitté RPM pour aller battre campagne en faveur de la liste ADEMA. Il nous avait été imposé* ». Depuis 2021, « *Tangara a claqué la porte du parti des tisserands dans le Kénédougou*. […] *Il a démissionné avec 42 sous- sections avec lui* » (Malijet 3/6/2021). Il aurait déposé ses bagages dans le mouvement politique Benkan du richissime Seydou Coulibaly (Maliweb 24/6/2021**).** Véritable animal politique, certains le décrivent comme quelqu'un de sociable, généreux et accessible, chose très appréciée en politique, particulièrement au Mali (Koné 2017).

Pour d'autres, il est considéré opportuniste, adepte de transhumance politique : « *Il court derrière le pouvoir, là où le pouvoir est, c'est là-bas qu'il est toujours* ». La transhumance politique, pour Boumakani (2008 : 499), « *renvoie à l'attitude de l'homme politique qui migre d'un parti politique auquel il appartient au moment de son élection vers un autre parti, pour des intérêts personnels* », chose courante au Mali et ailleurs en Afrique (Hounsounon-Tolin 2013 ; Mokam 2020). Tangara est également accusé, à tort ou à raison, d'être un spéculateur foncier. Au Mali, c'est courant que les maires se trouvent au cœur des spéculations foncières, c'est pourquoi ils sont considérés comme source d'insécurité. (Koné et Hagberg 2019). On reproche aussi à Tangara d'avoir un bilan négatif malgré dix ans passés à la tête de la mairie centrale de Sikasso. Cela s'explique-

rait par son manque d'intérêt pour la ville puisqu'il n'y est pas originaire. Pour beaucoup de personnes interviewées, Tangara serait le principal accusé de tous les problèmes politiques depuis 1999.

En 1999, les premières élections communales se sont tenues au Mali dans un contexte nouveau de décentralisation et de démocratie (Béridogo 1997 ; Fay et al. 2006). A l'époque le maire principal ne provenait pas automatiquement du parti politique gagnant, mais était élu par le vote des conseillers au premier conseil après les élections. Or, selon le système électoral de l'époque le vote pour élire le maire pouvait néanmoins être annulé si les 1/3 des conseillers démissionnaient. A la suite du vote, le parti ADEMA-PASJ a pris la tête de la mairie et Tangara est devenu le maire central de la commune de Sikasso. Mais ce vote a été contesté par de conseillers qui n'ont pas hésité à appliquer le système de 1/3 du Code des Collectivités permettant d'annuler l'élection du maire. Deux fois de suite, Tangara a été élu maire par le vote des conseillers, puis le conseil communal a été dissout, parce qu'un tiers de conseillers ne l'ont pas accepté comme maire. Selon l'un des conseillers de l'époque : « *Quand Tangara est devenu maire, automatiquement, nous, on avait démissionné puisque les textes disaient à l'époque que si les un tiers du conseil démissionnent, on reprend les votes* ». Face à une telle situation, avant le troisième vote, il poursuit : « *Entre-temps, ils ont changé la Loi. Donc, maintenant, si on démissionnait, on allait faire cinq ans sans être éligible. C'est ainsi que le vote a pris fin. C'est à cause de nous si cette Loi avait été changée* ».

Pour trouver une solution, le système des 1/3 a été transformé en 2/3. A l'époque Keïta était le premier ministre du gouvernement du président Alpha Oumar Konaré et un leader influent de l'ADEMA-PASJ. Selon des personnes interviewées à Sikasso, Keïta aurait dit : « *Que les sikassois, qu'ils veuillent ou pas, Tangara sera le maire de la commune de Sikasso* ». Cette « imposition » a été vécue comme une injustice et une violence de la part du Pouvoir en place à l'égard des Sikassois, Keïta en est considéré comme responsable :

> *« La grande violence contre Sikasso était la relecture de ce texte pour maintenir Tangara au pouvoir. La Loi était sortie pour le maintenir. C'était le maire de l'administration pas celui de la population. Cette administration était dirigée par IBK*[18]*. Cela avait été une grande violation et une agression politique contre Sikasso ».* (Ancien conseiller)

Le fait qu'une personne extérieure, de surcroit un premier ministre, ait décidé à leur place, en imposant un maire central a créé une frustration chez les hommes politiques sikassois de l'époque dont certains étaient issus des familles notables.

L'ironie du sort, en 2020, les mêmes personnes – Ibrahim Boubacar Keïta et Mamadou Tangara – se sont une fois de plus retrouvés au cœur de la crise post-électorale, cette fois-ci, Keïta comme Président de la République et Tangara comme le déclencheur de la crise : « *Si tu enlèves le nom de Tangara de la crise de Sikasso le conflit s'arrêtera. Les gens vont se donner la main aujourd'hui même* »,

[18] Les Maliens réfèrent souvent à Ibrahim Boubacar Keïta comme IBK.

selon militant de l'Alliance RPM. Dans la même veine, on ne pourrait guère enlever le nom de Keïta de cette crise.

L'actuel maire de Sikasso, Kalifa Sanogo, a joué un rôle non négligeable lors des manifestations. La mobilisation a commencé dans le quartier Flasso, un vieux quartier de la ville. Sanogo vient de ce quartier, mais en plus son épouse Karidiata Coulibaly était candidate sur la liste de l'Alliance ADEMA-PASJ. Elle est du parti FCD et maire de la commune de Dioumaténé dans cercle de Sikasso[19] (région de Sikasso), tandis que son mari est de l'ADEMA-PASJ. Tous les deux étaient élus maires en 2016 (Le Combat 2017). Par contre, Sanogo n'était pas candidat aux élections législatives de 2020. Pour les partisans de l'Alliance ADEMA-PASJ, avoir le soutien de Sanogo a été un avantage, car il était l'un des hommes politiques les plus influents à l'époque. A cause de sa femme, il avait beaucoup supporté l'Alliance ADEMA-PASJ :

> *« Le FCD n'existe pas si on peut le dire ainsi, c'est le parti de la femme de notre maire. On a mis le nom de sa femme pour qu'il ne nous échappe pas. Si sa femme n'était pas sur la liste, ce n'était pas gagné d'avance qu'il allait battre campagne pour nous. Or, il domine la commune urbaine de Sikasso, surtout les 28 villages rattachés ».*

Une telle figure était bénéfique pour une liste qui a des adversaires de taille. Lorsque, en 2013, Sanogo a soutenu Keïta aux présidentielles, celui-ci le considérait comme un ami proche, en qui il avait mis sa confiance (Maliweb.net 25/7/2013). Son parti ADEMA-PASJ a soutenu Keïta, ce qui a fait que le parti était de la mouvance présidentielle en 2013. Pour les présidentielles de 2018, Sanogo était lui-même candidat à la présidence, du coup l'un des adversaires de Keïta. Selon plusieurs personnes, cet acte aurait été considéré comme une trahison par Keïta : Sanogo était devenu un adversaire de Keïta dans la région de Sikasso. Pour certains Sikassois interviewés, Keïta aurait gardé rancune de la « trahison » de Sanogo, ce qui allait expliquer le tripatouillage des résultats des élections législatives de 2020. Cet exemple illustre comment la mémoire collective constitue le fondement pour interpréter l'actualité politique de la ville.

[19] Il y a deux Dioumaténé dans la région de Sikasso. Un dans le cercle de Sikasso et l'autre dans le cercle de Kadiolo. Karidiata Coulibaly-Sanogo est maire de la commune Dioumaténé du cercle de Sikasso.

Conclusion

La crise socio-politique de 2020 a été largement décrite comme « une affaire de Bamako ». Or, dans ce chapitre, j'ai essayé de démontrer que les Sikassois revendiquent une certaine paternité de la crise qui a provoqué la chute de Keïta. « Tout a commencé à Sikasso », nos interlocuteurs l'ont maintes fois souligné. L'épicentre semble être une métaphore particulièrement appropriée ici. La crise a connu plusieurs épicentres à Bamako, comme Badalabougou et la Place de l'Indépendance. A Sikasso, c'est surtout les artères de la ville qui ont été bloquées pour empêcher le ravitaillement de Bamako. Dire que tout a commencé à Sikasso, est aussi une manière de rappeler que les premières manifestations du M5-RFP à la Place de l'Indépendance ont enregistré la présence de nombreux de manifestants venus de cette ville.

La personnalisation des jeux de pouvoir n'est pas unique à Sikasso. La mémoire collective se construit autour des acteurs-clé en parlant de la politique locale, en contraste avec la politique nationale. Les tensions entre le pouvoir de Bamako et Sikasso peuvent aussi être comprises comme émanant de tensions entre la capitale et la deuxième ville du pays. En effet, dans la plupart des pays, il existe des rivalités entre les grandes villes.

Pour contextualiser l'épicentre de Sikasso, j'ai mobilisé l'histoire politique récente de la ville, notamment les élections communales depuis 1999. L'implication avérée de Keïta dans l'élection du maire de 1999 peut sembler plutôt anecdotique, mais elle démontre comment la mémoire collective locale établit facilement la connexion entre le niveau national et le niveau communal et local. Dans la mémoire collective, la ville est martyrisée et brimée par des acteurs et intérêts bamakois.

A travers cette étude de cas, l'épicentre prend corps et devient une métaphore potentiellement intéressante pour comprendre la crise socio-politique. L'épicentre de Sikasso a émergé suite à des injustices insupportables, surtout quand celles-ci viennent de la Cour constitutionnelle. Les Sikassois ont vite compris que le Pouvoir en place nie leurs droits fondamentaux et cela par tous les moyens. L'épicentre peut être un lieu d'expression d'une fureur légitime longtemps contenue, à travers la force du pouvoir de la rue et de la violence par excellence. Généralement cité comme une référence, il engendre un sentiment de fierté et de bravoure de la part des acteurs et, du coup, n'est pas à l'abri de l'instrumentalisation politique. Mais l'épicentre devient le lieu d'expression d'explosion suite à un sentiment d'identification à une posture de ras-le-bol qui a contribué à galvaniser la lutte. La crise post-électorale s'inscrit non seulement dans les événements qui ont abouti à la chute de Keïta, mais dans des actions entreprises il y a 25 ans. C'est pourquoi l'émergence d'un épicentre tire sa légitimité de l'histoire politique locale inscrite dans la mémoire collective.

Références bibliographiques

ABamako.com 5/10/2016. « Élections municipales à Sikasso : Le maire Mamadou Tangara stoppé net par le BPN du RPM ». Consulté le 20/1/2021 : http://news.abamako.com/h/142263.html

aBamako.com.6/4/2020. « Législatives 2020 : Pourquoi Sikasso est ultra stratégique pour le RPM ! ». Consulté le 17/01/2024 : http://news.abamako.com/h/232473.html

Achacar. G. Mai 2020. « Où va la révolution de décembre au Soudan ? » *Le Monde diplomatique*. Consulté le 12/6/2024 : https://www.monde-diplomatique.fr/2020/05/ACHCAR/61782

Afribone 2/6/2009. « Commune urbaine de Sikasso : Le Maire Mamadou Tangara intronisé ».. Consulté le 2/2/2023 : https://www.afribone.com/commune-urbaine-de-sikasso-le-maire-mamadou-tangara-intronise/

Bagayogo, S. 1999. Cheminement du Mali : vers un espace pluriel. Bamako : Association Djoliba/Fondation Konrad Adenauer.

Beridogo, B. 1997. « Processus de décentralisation au Mali et couches sociales marginalisées ». La décentralisation au Mali : état des lieux. *Bulletin APAD* 14.

Boumakani, B. 2008. « La prohibition de la « transhumance politique » des parlementaires. Etude de cas africains ». *Revue française de droit constitutionnel* 75(3), 499-512.

Constitution de la République du Mali de 1992.

Daum, P. 2018. « Place Tahrir, sept ans après la révolution ». Le *Monde diplomatique* 26/3/2018.

Décret n°2020-0312/P-RM du 11 juillet 2020 Portant abrogation de la nomination de certains membres de la Cour Constitutionnelle.

Fay, F., Y.F. Koné et C. Quiminal (éd.). 2006. *Décentralisation et pouvoirs en Afrique. En contrepoint, modèles territoriaux français*. Marseille : IRD.

France24 23/5/2020. « Covid-19 : L'Amérique latine devient l'épicentre de la pandémie, selon l'OMS ». Consulté : https://www.france24.com/fr/20200523-covid-19-l-am%C3%A9rique-latine-nouvel-%C3%A9picentre-de-la-pand%C3%A9mie-selon-l-oms

France24 28/07/2020. « Mali : la Cédéao appelle à la démission de 31 députés et souhaite un gouvernement d'union nationale ». Consulté le 18/01/2024 : https://www.france24.com/fr/afrique/20200728-mali-la-cedeao-appelle-%C3%A0-la-d%C3%A9mission-de-31-d%C3%A9put%C3%A9s-et-souhaite-un-gouvernement-d-union-nationale.

Hagberg, S. et G. Körling 2012. « Socio-political Turmoil in Mali: The Public Debate following the Coup d'État on 22 March 2012 ». *Africa Spectrum* 2-3/2012, 111-125.

Hagberg, S., L.O. Kibora et G. Körling. 2019. *Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel*. Uppsala Papers in Africa Studies 4. Uppsala : Uppsala University.

Hounsounon-Tolin, P. 2013. « Parallélisme possible entre la ''désertion intellectuelle et politique'' chez Sénèque et pratiques africaines de la transhumance politique ». In *Perspectives Philosophiques. Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines*. Vol III, n°5. p.1-19.

Journal Officiel 10/04/2020. Arrêté N° 2020-03/CC-EL DU 09 avril 2020 portant proclamation des résultats du premier tour de l'élection des députés à l'Assemblée nationale (Scrutin du 29 mars 2020). N° 08. République du Mali. Consulté le 20/1/2024 : https://sgg-mali.ml/JO/2020/mali-jo-2020-08-sp.pdf

Journal Officiel 01/05/2020. Arrêté N° 2020-04/CC-EL du 30 avril 2020 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour de l'élection des députés à l'Assemblée nationale (Scrutin du 19 avril 2020). Spécial N° 10. République du Mali. Consulté le 20/01/2024 : https://sgg-mali.ml/JO/2020/mali-jo-2020-10-sp-2.pdf

Koina, A.A. 13 Julllet 2020. Mali : face à la crise, des qui solutions sortent de toute logique. Consulté le 13/2/2023 : https://www.researchgate.net/publication/343040431_Mali_face_a_la_crise_des_solutions_qui_sortent_de_toute_logique#fullTextFileContent

Koné, B. 2017. Parente et politique chez les soninkés : la campagne électorale lors des élections législatives dans la Commune de Kiban, Cercle de Banamba en 2013. Mémoire de DEA. Mali, ISFRA.

Koné, B. et S. Hagberg. 2019. « Des communes rurales à l'épreuve : Des maires face aux insécurités multiples au Mali ». *Mande Studies* 21, 71-89. Indiana University Press.

Koné, S. 1997. « La décentralisation face à l'ordre ancien ». In La décentralisation au Mali : état des lieux, Bulletin APAD, N°14.

Koné, Y.F. 1996. « Le vestibule et/ou l'urne : Quelles légitimités pour l'exercice du pouvoir communal ? ». In *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : En contrepoint, modèles territoriaux français* (éd.) C. Fay, Y.F. Koné et C. Quiminal. Marseille : IRD.

Koné, Y.F. 2006. « Le vestibule et/ou l'urne : Quelles légitimités pour l'exercice du pouvoir communal ? ». In *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : En contrepoint, modèles territoriaux français* (éd.) C. Fay, Y.F. Koné et C. Quiminal. Paris : IRD Éditions.

Loi N°02-011 DU 05 MARS 2002 portant modification de la Loi n°97-010 du 11 février 1997 portant Loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la cour constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle.

Loi N°97-010 du 11 février 1997 portant loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la cour constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle.

Loi N°02-011 du 05 mars 2002 portant modification de la loi n°97-010 du 11 février 1997.

Le Combat 10/1/2017. « Kalifa Sanogo et Karidiata Coulibaly : Un couple de Maires du Kénédougou », Consulté le 18/01/2024 : https://lecombat.fr/kalifa-sanogo-et-karidiata-coulibaly-un-couple-de-maires-du-kenedougou/

Malijet.com 3/62021 « Sikasso : Mamadou Tangara et 42 sous-sections RPM démissionnent ». Consulté le 13/2/2023 : https://malijet.com/actualite-politique-au-mali/257262-sikasso-mamadou-tangara-et-42-sous-sections-rpm-demissionnent.html#!

Maliweb.net. 25/7/2013. « Campagne présidentielle 2013 : Tout ce que IBK a dit et reçu à Sikasso et dans le Mandé ». Consulté le 13/2/2023 : https://www.maliweb.net/politique/campagne-presidentielle-2013-tout-ce-que-ibk-a-dit-et-recu-a-sikasso-et-dans-le-mande-160650.html

Maliweb 04/01/2016. « Le maire de Sikasso, Mamadou Tangara, est sorti de prison jeudi : « L'enfant » béni vient encore de franchir une étape de son destin ». Consulté le 18/1/2024 : https://www.maliweb.net/societe/le-maire-de-sikasso-mamadou-tangara-est-sorti-de-prison-jeudi-lenfant-beni-vient-encore-de-franchir-une-etape-de-son-destin-1328072.html

Maliweb 24/6/2021. « Politique : L'ancien maire de Sikasso, Tangara et 42 sous-sections RPM adhèrent au Mouvement BENKAN ». Consulté le 18/1/2024 : http://news.abamako.com/h/252948.html

Mokam D. 2020. « La transhumance politique et la réunification au Southern Cameroons : 1949-1960 ». Africana Studia 33. EDIÇÃO DO CENTRO DE ESTUDOS AFRICANOS DA UNIVERSIDADE DO PORTO.

ONU Info 11/11/2020. « Covid-19 : l'Europe est à nouveau l'épicentre de la pandémie (OMS) ». Consulté le 21/3/2021 : https://news.un.org/fr/story/2020/11/1082012

Rapport final de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne. 2018. « Election Présidentielle 29 juillet 2018 - 12 août 2018 ».

Studio Tamani 12/7/2020. « Mali : la dissolution de la Cour constitutionnelle annoncée par le président IBK ». Consulté le 13/2/2023 : https://www.studiotamani.org/50756-mali-la-dissolution-de-la-cour-constitutionnelle-annoncee-par-le-president-ibk

Studio Tamani 28/7/2020. « Crise malienne : les résolutions de la CEDEAO divisent les acteurs ». Consulté le 13/2/2023 : https://www.studiotamani.org/50318-crise-malienne-les-resolutions-de-la-cedeao-divisent-les-acteurs

Traïni, C. 2004. « L'épicentre d'un 'séisme électoral'. Le vote Front national en région PACA ». Vote en PACA. Les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. al-02545091. https://hal.science/hal-02545091

Le pouvoir des Secrétaires Généraux : Entre gouvernement et gouvernance en 2020

Baba Coulibaly, Sidy Diallo, Fanta Traoré et Salimata Coulibaly

Introduction

L'année 2020 fut à tous points de vue une année particulièrement difficile au Mali. Elle a été marquée par quatre grandes crises à la fois différentes et imbriquées les unes aux autres : la crise sécuritaire, la crise sanitaire de la maladie à coronavirius (Covid-19), la crise sociale notamment avec la grève prolongée des enseignants et la crise politique qui s'est soldée par un coup d'Etat. Ces crises sont la résultante de plusieurs années de crispation et de cristallisation aux multiples plans social, économique, sécuritaire, judiciaire, etc.

Par leur gravité, ces crises sociopolitiques et sécuritaires ont ébranlé l'Etat et la nation malienne dans leurs fondements au point que de nombreux Maliens perdent confiance et adoptent une attitude d'apathie et de résignation face à la situation. Logan et al. (2020) notent que la crise socioéconomique s'intensifiait avec d'incessantes grèves dans presque tous les secteurs (éducation, santé, justice, administration publique, finances), les insurrections non résolues dans le Nord du pays, l'insécurité grandissante au Centre du pays. La crise s'est traduite par un affaiblissement progressif de l'Etat central. Le rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies de décembre 2019 a relevé que la situation économique, l'insécurité persistante conjuguée à la baisse de la production agricole ont entravé la croissance économique qui est passée de 5% à la fin de 2018 à quelque 4,7% en 2019. A partir d'une analyse de la problématique de la sécurité par le bas, Hagberg et al. (2017) ont montré que les questions de défense et de sécurité prennent le pas sur les besoins locaux de développement dans les communes maliennes.

En 2020, le Mali réunissait toutes les conditions qui caractérisent un Etat failli. Les Etats faillis n'ont pas la capacité d'assurer leurs fonctions régaliennes : contrôler le territoire et les frontières extérieures, garantir la sécurité interne, etc. (Granier 2013). Gakou (2020) parle d'une crise sans fin tout en s'interrogeant comment une nation enviée et respectée est devenue la risée du monde. Selon cet auteur, le caractère multiethnique et multiculturel du Mali, qui pourrait être une source de richesses, se révèle être de plus en plus, une source de tensions, voire de conflit, menaçant la stabilité de l'Etat (Gakou 2020 : 26). Les défis majeurs qui se posent au Mali ont pour noms la justice à géométrie variable, une offre sécuritaire non satisfaisante et peu adaptée, l'impunité qui gangrène les élites politique et militaire, le sentiment des Maliens de vivre dans un pays sans État,

l'impression de ne plus être en mesure de changer le système par les urnes et enfin la mise sous tutelle de toutes les institutions de la République, y compris militaires (Tounkara 2020). Cet affaiblissement ou cette remise en cause de l'autorité constitue le terrain politique sur lequel prennent naissance des phénomènes de contestation sociale et politique ou de rivalités ethniques, (Bayramzadeh 2015). Selon Logan et al. (2020), 61% des Maliens se sont prononcés « tout à fait en désaccord » avec la façon dont le Président accomplissait sa mission.

La mauvaise gouvernance a engendré la déliquescence de l'Etat. Le fonctionnement de l'ensemble des institutions est caractérisé par la récurrence des problèmes de gouvernance dont la prise en charge efficiente est une condition essentielle de l'adhésion des populations au processus démocratique. C'est dans ce contexte que plusieurs forces vives du pays se sont mises ensemble pour dénoncer l'incapacité de l'Etat à assumer ses fonctions régaliennes de sécurité et de développement. Les dénonciations ont abouti finalement à une insurrection populaire paralysant le pouvoir d'Etat. Dans l'espoir de trouver un accord avec les mouvements insurrectionnels, le gouvernement a démissionné mais le Premier ministre a été reconduit de suite. La paralysie de l'Etat s'est traduite par une absence prolongée de gouvernement pendant quatre mois (de juin à septembre 2020). Elle a favorisé la prise en main temporaire de la gestion de l'Etat par les Secrétaires Généraux des départements ministériels entre juin et septembre 2020. Quels sont les enjeux et les implications de cette gestion du pouvoir par les Secrétaires Généraux ? Les réalités de l'exercice du pouvoir par les Secrétaires Généraux en l'absence des ministres soulèvent d'énormes questions aux plans juridique, politique, économique, etc. Ce chapitre vise à analyser les mécanismes et les enjeux du transfert des pouvoirs spécifiques aux Secrétaires Généraux ainsi que l'exercice de ce pouvoir dans un contexte de crise. En d'autres termes, nous essayons de montrer comment les prérogatives des Secrétaires Généraux ont été progressivement renforcées dans la gestion des départements ministériels et dans quelle mesure leur pouvoir a été exercé.

Dans cette perspective, nous structurons le travail autour de trois points essentiels. D'abord nous présentons un aperçu sur le rôle et les responsabilités des Secrétariats généraux des départements ministériels. Ensuite nous déterminons les mécanismes et les étapes du transfert de pouvoir aux Secrétaires Généraux avant et après le coup d'Etat du 18 août 2020. Enfin, l'accent est mis sur la description des « moments chauds » de la crise que nous appelons les heures de pointe des contestations populaires ainsi que les implications de l'exercice du pouvoir exceptionnel des Secrétaires Généraux.

Notes sur la méthodologie

Pour approcher les mécanismes et les enjeux du transfert des pouvoirs spécifiques aux Secrétaires Généraux des départements ministériels par temps de crise sociopolitique au Mali, nous avons adopté une méthodologie qualitative. Plusieurs sources de données ont été utilisées : données directes (réalisation d'entretiens[1], observation directe, suivi et participation à des échanges informels, en particulier dans les grins[2] et dans le milieu professionnel) et indirectes (consultation de documents d'archives, de rapports d'activités et une analyse de la littérature scientifique existante sur le sujet) qui sont venues nourrir les observations directes et indirectes. Les enquêtes de terrain ont été réalisées à Bamako entre les mois de juin et d'octobre 2020 dans le cadre du plan d'action scientifique du Laboratoire d'Anthropologie Comparative, Engagée et Transnationale (LACET). La collecte des données de terrain a également concerné le suivi des marches de contestation et des meeting populaires du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) avec prises de notes. Quelques données complémentaires ont été collectées en novembre notamment auprès des responsables des institutions publiques ayant subi directement les effets des manifestations. Les entretiens enregistrés ont été littéralement retranscrits et fait l'objet d'une analyse thématique et manuelle. Ils ont constitué le fondement du chapitre. La méthode qualitative a permis de mieux saisir la complexité du contexte institutionnel au sein duquel évoluent les différents acteurs concernés par la crise sociopolitique du Mali.

Nous avons également eu recours aux médias et réseaux sociaux. Les articles de presses écrites en ligne étaient lus et téléchargés au quotidien. A ceux-ci, il faut ajouter que nous écoutions avec beaucoup d'attention les émissions spéciales des radios (publiques et privées) sur la situation. Le suivi régulier des journaux télévisés de l'ORTM[3] et autres chaines privées (Africable, Renouveau TV, Energie TV, etc.) a également été important. Nous avons également eu recours aux plateformes digitales et aux réseaux sociaux (web TV, Facebook, WhatsApp, etc.) pour nous informer et croiser les flots d'informations qui circulaient quotidiennement. Enfin, à l'aide de GPS, les coordonnées géographiques des lieux, in-

---

[1] Au total 16 entretiens ont été réalisés. Les 16 interlocuteurs ont été répartis comme suit : 5 Secrétaires Généraux des départements ministériels, 2 Conseillers Techniques des départements ministériels, 4 Directeurs de services centraux, 01 Directeur Adjoint de services centraux, 02 responsables politiques élus au sein des institutions de la République, 02 agents des services de comptabilité. La sélection des personnes à interviewer s'est faite suivant la technique de la «boule de neige». Tous les entretiens, semi-ouverts, ont été effectués en face à face, soit individuellement, soit avec des groupes d'interlocuteurs d'une même catégorie. Pour conduire ces différents entretiens, nous avons utilisé comme outils d'enquête un guide d'entretien et un dictaphone.

[2] Lieu de rencontre, de distraction, d'échanges, où les jeunes de même génération et même les adultes, se réunissent autour du thé pour passer le temps.

[3] Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali. C'est la télévision publique de l'État

frastructures publiques et privées touchés ou endommagés par les manifestations a été relevées pour les besoins de cartographie.

Rôle et responsabilités du Secrétariat général de département ministériel

L'organisation et le fonctionnement des États sont basés sur des textes législatifs et règlementaires. Le pouvoir exécutif est l'un des maillons importants de l'Etat du Mali. Il est incarné par le gouvernement qui est structuré en départements ministériels.

Le changement politique intervenu au Mali en 1991, qui a favorisé l'avènement de la troisième république, a permis d'engager plusieurs réformes dont celles administratives. La réforme de l'État est passée par l'adoption de plusieurs textes règlementaires dont le Décret n°92-007/P-RM du 18 juin 1992 relatif aux attributions des membres du gouvernement. Dans la même logique, le Décret n°94-202/P-RM du 3 juin 1994 fixant les règles générales d'organisation et de fonctionnement des Secrétariats Généraux des départements ministériels fut adopté. Il a abrogé le Décret n°21/PG-RM du 21 janvier 1988 fixant les règles générales d'organisation et de fonctionnement des cabinets ministériels.

Ce décret de 1994 fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement des Secrétariats Généraux des départements ministériels. Selon ses termes, le Secrétariat Général de chaque département ministériel comprend un Secrétaire Général, des Conseillers Techniques, un service du courrier, de la documentation et de la dactylographie. Les Secrétaires Généraux des départements ministériels sont choisis parmi les fonctionnaires de la catégorie A du Statut Général des fonctionnaires et les magistrats du Statut Particulier de la magistrature ayant au moins dix (10) années d'ancienneté de service effectif. Il peut être également choisi parmi les officiers Généraux et supérieurs des forces armées et de sécurité ainsi que les fonctionnaires de la police ayant au moins atteint le grade de commissaire Divisionnaire.

Sous l'autorité directe du ministre, le Secrétaire Général coordonne, anime et contrôle les activités du Secrétariat Général, des services et organismes relevant du département. A cet effet, le Secrétaire Général:

- élabore le programme et les rapports annuels d'activités du département. Il prépare les dossiers nécessaires aux réunions gouvernementales ;
- peut recevoir délégation de signature et de pouvoir du Ministre. Toutefois pour des décisions susceptibles d'engager le Gouvernement, il doit en référer au ministre intérimaire en cas d'absence ou d'empêchement du ministre de tutelle ;
- organise les réunions de coordination avec les Directeurs de services, il contrôle le courrier et les projets d'actes officiels ;
- assure les relations du département avec les autres ministères et le Secrétariat Général du Gouvernement ; il exerce, par délégation du ministre la tutelle sur les organismes autonomes rattachés au département ;
- assiste aux audiences du Ministre à la demande de celui-ci.

En cas d'absence ou d'empêchement du Secrétaire Général, il est remplacé par un Conseiller Technique désigné par l'arrêté fixant les attributions spécifiques des membres du Secrétariat Général du département.

Fort de cette fonction importante, les Secrétaires Généraux sont en première ligne dans l'action publique et dans le fonctionnement du gouvernement. Ils sont considérés comme la mémoire des départements ministériels. C'est pourquoi ils ont plus de longévité dans leur fonction que les ministres et les conseillers techniques.

Le pouvoir des Secrétaires Généraux avant le coup d'Etat du 18 août 2020

Des troubles sociopolitiques nés des élections législatives …

L'on sait que la réélection d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) en 2018 a été faite dans un contexte sécuritaire, social et politique complexe. Il existait un millefeuille de problèmes qui cristallisait la gouvernance dans toutes ses dimensions : les pressions syndicales, y compris la grève des enseignants, l'extension du cercle territorial de l'insécurité, la pandémie de la COVID-19, etc. Le Dialogue National Inclusif (DNI) a été organisé en décembre 2019 pour trouver une solution globale aux multiples questions qui minaient le pays. L'une des solutions politiques envisagées par le DNI était l'organisation des élections législatives, reportées plusieurs fois depuis 2018. Bien que les conditions n'étaient pas réunies, les élections législatives ont été finalement organisées le 29 mars et le 19 avril 2020 en deux tours. En effet, plusieurs insuffisances, anomalies et incohérences ont marqué le déroulement des élections comme l'impossibilité de les tenir dans plusieurs communes des régions de Mopti, Gao, Kidal et Tombouctou, l'enlèvement de présidents de bureaux de vote, achats de consciences et voix des électeurs, etc.

Les résultats définitifs des élections proclamés par la Cour Constitutionnelle le 1er mai 2020 ont été contestés. Conformément à la loi fondamentale du Mali, le gouvernement doit démissionner après l'élection de l'Assemblée Nationale et la mise en place de ses organes. Après la proclamation des résultats définitifs des élections législatives, les députés élus ont tenu leur première réunion le 11 mai 2020. Le bureau a été mis en place ainsi que les différentes commissions de travail. La démission du gouvernement, qui devrait logiquement intervenir après la mise en place de l'Assemblée Nationale, a tardé à venir. Les Maliens se posaient la question sur la lenteur de l'exécutif à s'exécuter de cette tradition républicaine au moment où le pays traversait une crise profonde de légitimité de ses institutions. Finalement, ce n'est que le 5 juin, soit 20 jours après, que le gouvernement a rendu sa démission.

Par coïncidence, c'est également à cette date du 5 juin que le grand rassemblement du peuple a été tenu à la Place de l'Indépendance. Il a réuni plusieurs forces vives de la nation dont les syndicats d'enseignants, les partis politiques de l'opposition, les associations et autres mécontents de la gouvernance « chaotique » du

régime. Le front social s'est durci alors que le Président cherchait à rassembler. Les candidats perdants et contestataires des résultats des législatives ont pu récupérer politiquement cette situation du front social extrêmement tendu. Ils se sont greffés aux différents mouvements sociaux sous-tendus par des revendications catégorielles et corporatistes notamment celui du regroupement des syndicats d'enseignants dénommé « Synergie » pour défendre l'application ce que tout le monde appelait indifféremment « l'article 39 ». Il s'agit de l'article 39[4] de la Loi n°2018-007 du 16 janvier 2018 portant statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et l'éducation préscolaire et spéciale.

C'est dans ce contexte difficile que le Premier ministre Boubou Cissé a été reconduit dans ses fonctions le 11 juin 2020. Avec le soutien du Président de la République, le nouveau Premier ministre devait former un gouvernement d'union nationale pour faire face aux menaces liées à la sécurité nationale et relever les multiples défis de développement qui se posaient au Mali. La rupture avec les forces politiques était importante et la fracture avec les forces sociales était aussi grande.

Depuis le 5 juin, le pays était sans gouvernement et à partir du 11 juin, l'exécutif n'était représenté que par le Président et son nouveau Premier ministre. Les multiples consultations auprès des forces vives pour former un gouvernement avaient toujours été vaines. Pour Traoré (2020), l'analyse de la situation de crise socio-politique au Mali s'inscrit dans un plan d'inventaire et analytique. Inventaire parce qu'elle fait la revue des différentes crises socio-économiques et politiques qui ont jalonné le Mali sous le régime d'Ibrahim Boubacar Keita. Analytique en ce sens que la situation politique au Mali après trois décennies d'exercice démocratique doit être inscrite dans un débat qui interroge les approches de consolidation et la géopolitique.

… à un renforcement des prérogatives des Secrétaires Généraux

Pendant plus de deux mois, le Mali n'avait pas de gouvernement. Le pays s'enlisait dans l'impasse politique, qui aggravait le chaos sécuritaire et exacerbait le marasme économique.

Avec la persistance des mouvements sociaux qui se durcissaient chaque jour un peu plus, le Président et le Premier ministre s'étaient rendus à l'évidence que la fin de la crise n'était pas pour demain. Ainsi, en attendant de trouver une issue favorable pour former un gouvernement digne de ce nom ; le Premier ministre Boubou Cissé adoptait des solutions intermédiaires pour la marche continue de l'État. C'est pourquoi, il a pris l'initiative de rencontrer les secrétaires Généraux des départements ministériels pour évoquer les différentes préoccupations natio-

[4] L'application de cette loi, que le gouvernement jugeait insupportable au plan budgétaire, devrait se traduire par une augmentation du niveau des salaires des enseignants. Le différend a fortement paralysé l'école malienne.

nales et trouver la parade pour la continuité de l'administration et la gestion des dossiers.

Dans la dynamique du renforcement du pouvoir des Secrétaires Généraux, un certain nombre de dispositions administratives, législatives et règlementaires ont été adoptées pour la gestion d'une période que l'on peut qualifier d'exception. Ces dispositions avaient pour objectif de concrétiser et faciliter une prise en main du fonctionnement de l'État par ceux-ci. Elles ont concerné notamment l'expédition des affaires de l'État, les réunions administratives de haut niveau, et le domaine des marchés publics.

La lettre du Secrétaire Général du Gouvernement

La recherche d'alternative pour éviter un vide institutionnel et assurer la continuité de l'État dans toute sa vitalité a amené le Secrétaire Général du Gouvernement[5] a adressé la lettre n°2020-104/PRIM-SGG du 12 juin 2020 aux Secrétaires Généraux dont voici la teneur :

> *« Par Décret N°2020-0292/P-RM du 11 juin 2020, le Président de la République a mis fin aux fonctions du Premier ministre et celles des membres du Gouvernement constitué en mai 2019. En attendant la constitution d'un nouveau Gouvernement, vous voudriez bien expédier, dans la limite de vos attributions, les affaires courantes de vos départements respectifs. Vous voudriez bien me soumettre toute question dont le traitement relève de la compétence exclusive des ministres. Je vous remercie de votre collaboration. »*

En attendant la nomination des membres du nouveau gouvernement, les secrétaires généraux ont été invités, à travers cette lettre, à prendre en main le fonctionnement de leur département. Certes, la lettre offre une ouverture et un ressort administratif pour agir, mais elle comporte des termes qui précisent les limites de leur compétence. Par exemple, les passages « *vous voudriez bien expédier, dans la limite de vos attributions* » ou encore « *vous voudriez bien me soumettre toute question dont le traitement relève de la compétence exclusive des ministres* » ne laissaient pas toute la latitude aux Secrétaires Généraux de gouverner les départements. Mais dans son esprit, et en tout état de cause, la lettre renforçait les prérogatives des Secrétaires Généraux pour l'évacuation des affaires courantes de l'État pendant la crise.

[5] Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) est un service central de l'État. Placé sous l'autorité du Premier ministre, il dirige, programme, coordonne et contrôle les activités du gouvernement.

Des rencontres spontanées et des instructions improvisées pour une gestion urgente de l'État

Pour appuyer la lettre du 12 juin 2020 et rassurer les Secrétaires Généraux, deux rencontres ont eu lieu respectivement le 29 juin et le 13 juillet 2020 entre le Premier ministre et les Secrétaires Généraux. A la rencontre du 29 juin, Madame Sanogo Aminata Mallé, Secrétaire générale du Gouvernement qui accompagnait le Premier ministre, a rappelé qu'en attendant la mise en place du nouveau gouvernement, les Secrétaires Généraux devraient expédier les « affaires courantes » du pays. Par « affaires courantes », il faut entendre la gestion des affaires quotidiennes du pays, les affaires qui sont en cours et celles urgentes. Il s'agissait surtout de faire en sorte qu'il n'y ait pas de vide, que la continuité des services publics et que le fonctionnement normal des institutions ne soit pas interrompu. A la lumière de la lettre du 12 juin, des directives et des orientations ont été données par le Premier ministre aux Secrétaires Généraux des départements ministériels, en particulier sur le traitement diligent des dossiers relatifs aux appuis budgétaires et à la réouverture des écoles. L'objectif était de faire le point de la gestion des affaires et in fine d'éviter que l'administration ne connaisse des situations de blocage préjudiciables à son bon fonctionnement. Le Chef du Gouvernement s'est engagé à ne ménager aucun effort pour les soutenir dans cette période d'exception et leur permettre d'assurer le fonctionnement optimal des institutions gouvernementales.

Le 13 juillet 2020, une autre rencontre a eu lieu avec les Secrétaires Généraux des ministères. Cette nouvelle rencontre a été élargie au Gouverneur du District de Bamako et à plusieurs responsables des Forces de l'ordre (police, gendarmerie, garde nationale, etc.). Elle intervient surtout après les débordements qui ont suivi les manifestations organisées par le Mouvement du 5 juin- Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) le 10 juillet et jours suivants. Une fois de plus, le Premier ministre a appelé les Secrétaires Généraux à assurer la continuité du service public et le fonctionnement normal des institutions, en attendant la mise en place du futur gouvernement d'union nationale, dont les consultations étaient en cours. Quant au Gouverneur et aux responsables de sécurité, il les a plutôt invités à éviter les affrontements et privilégier le dialogue pour un rapide retour de la paix et la sérénité dans la cité. Face à la complexité de la situation, le Président de la République et son Premier ministre s'étaient rendus compte que la crise était très profonde et qu'un gouvernement d'union nationale était nécessaire pour en sortir. Or, il fallait encore du temps pour y arriver. Et pendant ce temps, les Secrétaires Généraux devraient continuer à gérer leurs départements ministériels respectifs.

Le décret : approbation des marchés et délégations de service public

L'enlisement de l'État dans la crise sociopolitique avait entraîné une accumulation des dossiers dans tous les secteurs de la vie publique. Le blocage avait particulièrement frappé la passation des marchés publics qui était à l'arrêt. Ce qui

n'est pas sans conséquences, parce que les entreprises et sociétés jouent un rôle important en matière de mise en œuvre des programmes et projets de développement et de création d'emploi. Pour éviter l'aggravation du marasme économique, anticiper éventuellement sur une grogne sociale dans ce domaine, désengorger les services techniques chargés des marchés publics, assurer le fonctionnement de l'Etat et le développement du pays, le Premier ministre a pris le Décret n°2020-0302/PM-RM du 22 juillet 2020 pour favoriser l'approbation et la passation des marchés publics dans le pays. Ce décret qui comporte trois articles conforte le pouvoir des Secrétaires Généraux. Il contient :

> *« Par dérogation aux dispositions du Décret n°2014/PM-RM du 10 avril 2014 déterminant les autorités chargées de la conclusion et d'approbation des marchés et des délégations de service public : (i) les fonctions d'autorité de conclusion et d'approbation des marchés publics relevant des seuils de compétence des ministres sectoriels sont exercés par les Secrétaires Généraux des départements ; (ii) la fonction d'autorité d'approbation des marchés publics relevant des seuils de compétence du ministre chargé des finances est exercée par le Premier ministre. Les dispositions du présent décret sont caduques dès la nomination des membres du Gouvernement. Le présent décret, qui entre en vigueur à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié ou Journal officiel. »*

Ce décret, lorsqu'il précise que les fonctions d'autorité de conclusion et d'approbation des marchés publics relevant des seuils de compétence des ministres sectoriels sont exercés par les secrétaires Généraux des départements, peut être considéré comme un progrès dans le transfert de pouvoir aux Secrétaires Généraux. Si ceux-ci devraient « *soumettre toute question dont le traitement relève de la compétence exclusive des ministres au Secrétariat Général du Gouvernement* » selon la lettre du 12 juin, cette fois-ci le décret leur permet d'exercer les seuils de compétence des ministres sectoriels notamment en matière de traitement de marchés publics. Cet acte implique un renforcement des prérogatives et pouvoirs des Secrétaires Généraux. Pendant ce temps, les mouvements de contestation s'intensifiaient.

Les heures de pointe de la contestation du régime

Le mandat d'IBK a été renouvelé en 2018 sur fond de crise poste électorale, de contestation et de soubresauts sociaux. Pour une sortie de crise, des initiatives ont été développées : Accord politique du 18 mai 2019, le Dialogue National Inclusif (DNI) en décembre 2019, etc. Ces initiatives n'ont pas permis un dénouement de la situation tant les problèmes de gouvernance, de corruption, de sécurité et de délinquance financière s'exacerbaient. Dans le même temps le front social se durcissait.

L'accumulation de tous ces problèmes a été le signe avant-coureur des contestations de 2020. Sans prétendre faire l'exégèse de toutes ces contestations, l'on

peut noter le meeting organisé par la CMAS[6]– de l'Imam Mahmoud Dicko le 1er mars 2020 et la conférence de presse de EMK[7] le 14 mai 2020 sont le point de départ des grandes contestions (Cf. Bintou Koné dans ce volume). La situation du pays était favorable à la formation d'une alliance spontanée ou organisée, même de circonstance, des forces contestatrices du régime.

C'est ainsi que le 5 juin 2020 un grand meeting organisé à la place de l'indépendance par la Troïka formée par EMK-CMAS-FSD[8] a connu un succès éclatant et inattendu. Plusieurs organisations comme les syndicats, les formations politiques, les associations… ont rejoint la dynamique de contestation. Fort du succès engrangé par ce meeting qui a réuni des dizaines de milliers de personnes, l'ensemble des contestataires du régime d'IBK ont créé le Mouvement du 5 juin- Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), une vaste plateforme de contestation que Dicko (2020) qualifie de « *catalyseur des tensions et miroir des attentes des Maliens* ».

À partir du 5 juin 2020, la confusion devint plus grande et le lot des forces contestatrices se grossît. Un autre meeting fut organisé par le M5-RFP et ses alliés le 10 juillet 2020 à la place de l'indépendance. Selon les organisateurs, la fin de ce rassemblement serait le début de la désobéissance civile. Celle-ci s'adossait sur ce qu'ils ont appelé les 10 commandements[9] (Y.F. Koné, ce volume). Deux interventions des responsables du M5-RFP ont marqué ce meeting : la lecture des 10 commandements par Madame Sy Kadiatou Sow[10] et l'intervention de Issa Kaou Djim[11], qui avait invité les jeunes à descendre dans la ville pour déclencher la désobéissance civile. Il disait en substance : « *ORTM, a ye taa minè, Assemblée, a ye taa minè, Primature, a ye taa minè,… jusqu'à la démission d'IBK et de son régime* ». Il incitait en ce moment les jeunes à aller occuper les institutions publiques comme l'ORTM et l'Assemblée Nationale et autres lieux symbolisant l'autorité de la République, pour paralyser le fonctionnement de l'État et contraindre le pouvoir en place à démissionner : c'était le début des violences à Bamako.

Ainsi, les jeunes exaltés et surmotivés par les mots d'ordre de leurs leaders se sont rués notamment sur le siège de l'Assemblée Nationale, de l'ORTM et d'autres institutions qui ont été saccagés et incendiés. Les débordements se transformèrent en flots dévastateurs. D'énormes dégâts matériels ont été causés : pillages systématiques des locaux et symboles publics de l'État, des sièges des orga-

---

6 Coordination des Mouvements, Association et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko.

7 Espoir Mali Koura.

8 Front pour la Sauvegarde de la Démocratie.

9 1) *Baara den kuraw* ; 2) *Sira minè* ; 3) *Ponts minè* ; 4) *Mounou Mounou* ; 5) *Falen Falen ni taa ka saki* ; 6) *Kotè taama* ; 7) *Pannes banbali* ; 8) *Jo ka baro* ; 9) *Wari bana* ; 10) *Tabalé*.

10 Membre du mouvement démocratique de 1991, ancienne ministre et présidente du mouvement An Ko Mali Dron.

11 Secrétaire générale de la Coordination des Mouvements, Association et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko.

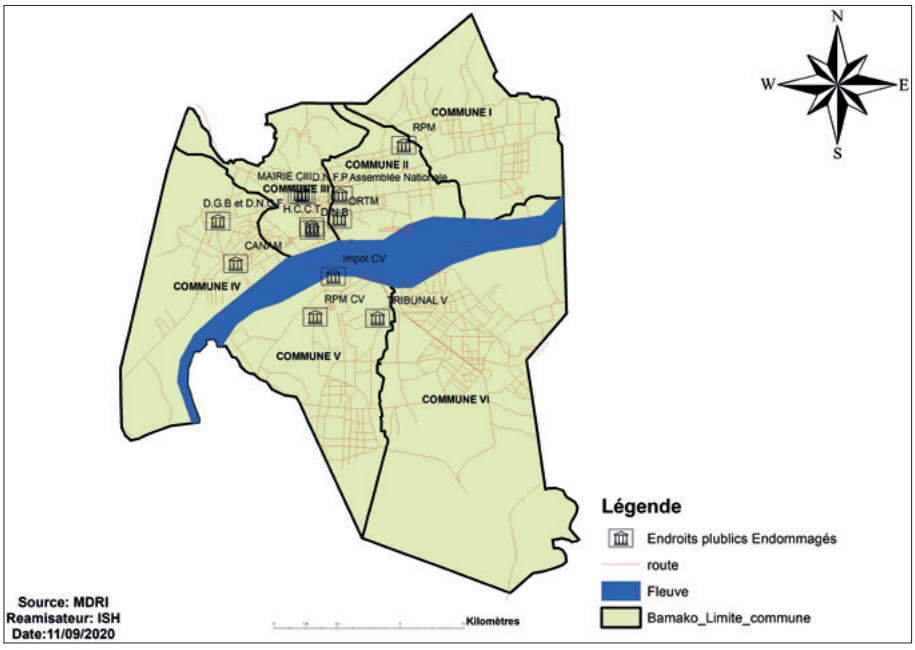

Carte 1: Localisation des domaines publics endommagés par les manifestants.

nisations, associations et des partis politiques, des vols d'engins à deux roues, des casses de voitures sans distinction des biens publics et privés.

La carte laisse apparaître la localisation des services et institutions endommagés. Parmi ces endroits, nous avons l'ORTM, l'Assemblée Nationale, les sièges de partis politiques, etc. Les dégâts matériels n'ont pas touché les communes I et VI (carte 1).

Outre ces dégâts, les actions de saccage, qui avaient alors déferlé sur la ville de Bamako pendant trois jours, ont occasionné des pertes en vies humaines. Au terme de ces journées éprouvantes de violence, le Premier ministre a tenu à faire le point de la situation avec les acteurs étatiques concernés. Selon Diallo (2020) :

> *« Le bras de fer engagé par le régime de IBK a été un échec coûteux : à la campagne de désobéissance civile initiée par le M5-RFP à partir du 10 juillet, le pouvoir a répondu par un usage excessif et létal de la force contre les manifestants et les barricadés, causant au moins 14 morts (23 selon le M5-RFP !) et près de 300 blessés. »*

La carte 2 montre les lieux de tueries : la mosquée de l'Imam Mahmoud Dicko ; le domicile de la présidente de la Cour Constitutionnelle, Manassa Dagnoko ; le domicile du Directeur de la Sécurité d'État, Moussa Diawara ; l'Assemblée Nationale ; et le Centre de Référence de la commune VI du district de Bamako.

Nos enquêtes révèlent que plusieurs services techniques de l'État ont été touchés par les dégâts. Le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) est l'une des structures saccagées. Lors de l'entretien qu'il nous a accordé le 5 octobre

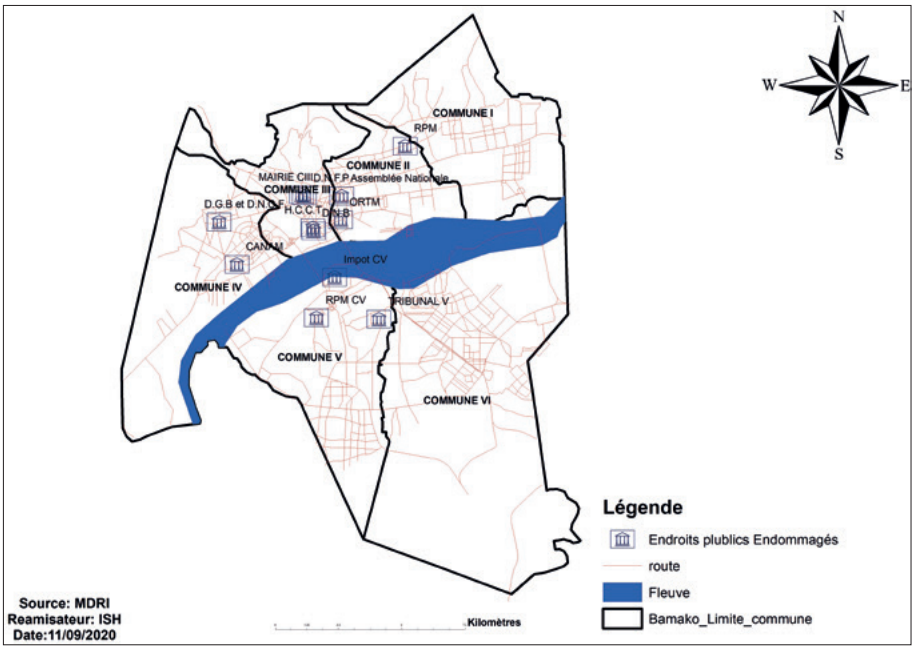

Carte 2: Lieux des tueries lors des manifestations des 10, 11 et 12 juillet 2020.

2020, Monsieur O. Dembélé, le chef du service administratif financier de cette institution a fait l'état des dommages causés. Il a expliqué que le HCCT a commis un cabinet d'Huissier pour une évaluation chiffrée des dégâts, qui s'élèvent à 475 000 000 FCFA. Il en résulte que les dégâts – un coffre-fort est enlevé avec 25 millions de FCFA ; les dommages causés sur les bâtiments se chiffrent à 107 millions ; la valeur du matériel mobilier volé (téléviseurs, climatiseurs, ordinateurs, tables, frigo, etc.) – s'élève à 343 880 000 FCFA. Parmi ce matériel, il y a deux véhicules brûlés et deux autres endommagés. Un magasin de stockage de fourniture de bureau et de produits alimentaires fut totalement vidé, des dossiers ont disparu et d'autres éparpillés.

Les manifestants étaient rentrés également dans le bâtiment qui abrite la Direction Générale du Budget et la Direction Nationale du Contrôle Financier où les dommages ont été tout aussi importants. Un responsable du service explique :

> *« On a été victime de deux casses : la première fois les manifestants ont touché une dizaine de bureaux et la deuxième fois, c'est-à-dire le lendemain du coup d'état, ils ont fait un retour où ils ont touché tous les bureaux même le mien. Ils ont tout saccagé du budget au contrôle financier, ils n'ont laissé nulle place où la main ne passe et repasse, même le serveur du budget qui contenait des données importantes a été enlevé, les robinets ont été laissé ouverts pour mouiller les documents. Les manifestants, les militaires, les policiers sont tous passés ici ; la preuve est qu'ils ont dû oublier leur arme dans mon bureau personnel. Il y a même eu deux morts ici à la Direction du budget. C'était la confusion totale. »*

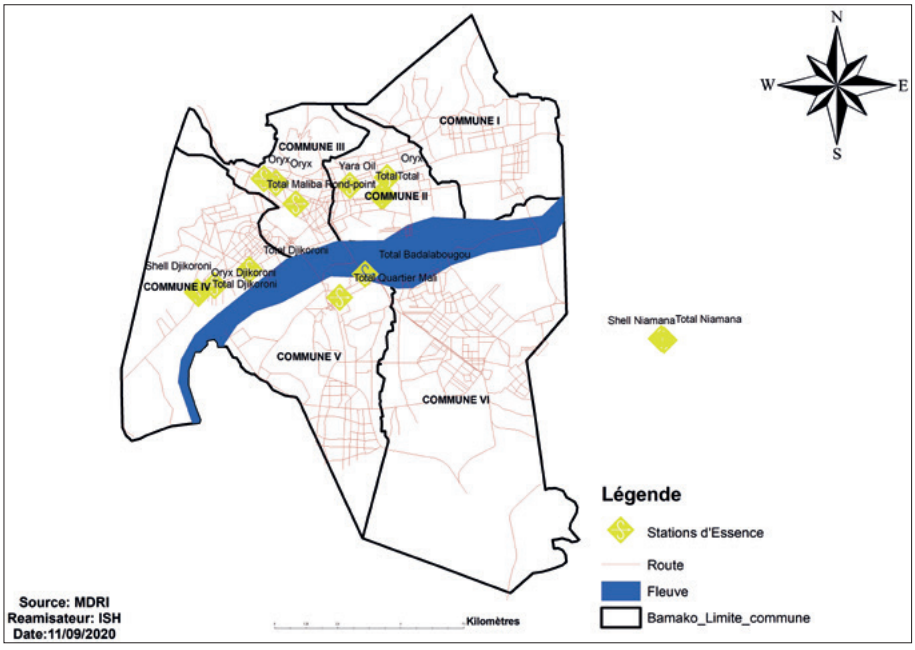

Carte 3: Localisation des stations d'essence endommagés

A ceux-ci, il faut ajouter le coût psychologique des mouvements. Ainsi que l'explique le Directeur National Adjoint du Contrôle Financier :

> *« Au moment de la crise on a eu des difficultés, la tranquillité n'y était pas, on a même eu des jours sans travail. A chaque fois qu'il y a des mouvements, les marcheurs venaient jusqu'à la porte du service avec des cris et on demandait aux agents de rentrer à la maison. Chaque semaine on perdait au moins 2 jours ; ça a vraiment joué sur la quiétude du personnel des services. »*

Cette situation a eu pour conséquence la lenteur dans l'examen des dossiers, voire l'impossibilité de traiter ceux qui sont endommagés ou brulés. Et dans cette confusion, plusieurs structures publiques ont eu du mal à faire valider leur dépense auprès des services du Contrôle Financier. La Direction du budget et celle du Contrôle Financier ont été victimes de leur situation géographique trop proche de la Place de l'Indépendance, haut lieu de tous les grands meetings.

Les saccages n'ont pas épargné les structures et services privés. Ils ont touché des stations d'essence représentées dans la carte 3.

L'analyse de la carte indique la répartition des stations d'essence endommagées dans le district de Bamako. Les communes II, III et IV sont les plus touchées. Les stations Total et Shell du quartier de Niamana (Cercle de Kati) sont également touchées. Cependant, les cibles des manifestants ont été surtout les stations Total, Oryx et Shell. Cela sous-entend que les manifestants visaient à

priori les intérêts des Français au moment où la France fait l'objet de plusieurs critiques à cause de l'ambiguïté qui caractérise son intervention au Mali.

La réponse de l'État à ces dégâts a été la mobilisation de plusieurs catégories de force de sécurité, y compris la Force Spéciale Antiterroriste (FORSAT).

La Force Spéciale Anti-Terroriste : la responsabilité des Secrétaires Généraux dans les tueries ?

L'État dans son rôle régalien d'assurer la sécurité des personnes et des biens avait mobilisé un dispositif sécuritaire. Une source gouvernementale indique que lors des opérations de sécurisation, 127 éléments des forces déployées avaient été blessés. Dans le dispositif sécuritaire déployé, l'on a constaté la présence de la FORSAT, ce qui semblait inapproprié. La mobilisation de cette force spéciale serait à la base de plusieurs victimes notamment autour de la mosquée de l'Imam Mahamoud Dicko dans le quartier de Badalabougou. Le caractère incongru de la mobilisation de la FORSAT et l'usage disproportionné de la force vis-à-vis des manifestants a provoqué un tollé au sein de l'opinion publique nationale et internationale. En effet, les accusations et récriminations tous azimuts du Président de la République et de son Premier ministre ont semé une espèce de panique au niveau du pouvoir exécutif. Les interrogations se multipliaient et les tons se durcissaient contre l'intervention des Forces Spéciales au moment où il n'y avait même pas de gouvernement. La situation semblait faire l'objet d'une récupération politique pour certains acteurs de la contestation.

Sous le feu des critiques et des interpellations, le Premier ministre, sans gouvernement, a écrit une correspondance (lettre n°0602/PM-CAB du 14 juillet 2020) adressée au ministre de la Sécurité et de la Protection Civile dont la FORSAT relevait. Il lui demandait des « comptes » en ces termes : « *je vous instruis de procéder aux investigations nécessaires en vue de me préciser, entre autres : (i) les raisons de l'engagement de la FORSAT, (ii) l'autorité ayant ordonné l'engagement de la FORSAT, (iii) le respect ou non de la procédure prévue en la matière* ». Cette lettre signée par le chef de Cabinet du Premier ministre soulève des interrogations légitimes. D'abord elle intervient plusieurs jours après les tueries. Le caractère illégal du forfait devrait guider le sens administratif du Premier ministre pour situer immédiatement la responsabilité de l'État au plus haut niveau. Ensuite, la lettre a été adressée au ministre de la Sécurité et de la Protection Civile alors que l'on savait que le gouvernement avait démissionné depuis le 5 juin. Même si le Premier ministre avait été reconduit, il n'avait pas encore formé une équipe gouvernementale autour de lui. L'une des hypothèses que l'on pouvait émettre était qu'en l'absence d'un ministre, la lettre était adressée au Secrétaire Général du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile dont le pouvoir venait d'être renforcé notamment par la lettre n°2020-104/PRIM-SGG du 12 juin 2020 et le Décret n°2020-0302/PM-RM du 22 juillet 2020.

De plus, conformément à l'article 7 du Décret n°94-202/P-RM du 3 juin 1994 fixant les règles générales d'organisation et de fonctionnement des Secréta-

riats Généraux des départements ministériels, il est clairement indiqué que le Secrétaire Général (communément Segal au sein de l'administration publique) peut recevoir délégation de signature et de pouvoir du ministre. En conséquence, il n'y aurait donc pas un autre répondant légal et légitime à cette lettre que le Segal au niveau du ministère. Si le Segal du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile n'a pas été expressément interpellé dans la lettre du Premier ministre, sa fonction et ses pouvoirs renforcés dans le contexte particulier de la crise le met au cœur de l'affaire. Il ne saurait donc aucunement se dérober de sa gestion. Les enquêtes qui ont été ouvertes sur cette affaire, depuis le moment des faits jusqu'à la mise en place de la transition politique après le coup d'État du 18 août, n'ont encore rien donné et les parents et amis des victimes attendent.

Le pouvoir des Secrétaires Généraux après le coup d'État du 18 août 2020

Au lendemain du coup d'État du 18 août, l'appareil d'État se trouvait davantage paralysé. D'un point de vue de gestion administrative, l'intervention militaire apparait comme une nouvelle couche de problème. Les services publics, à la base fonctionnant déjà au ralenti, étaient quasi anéantis. Car les motivations des militaires putschistes étaient méconnus ainsi que le sens qu'ils voulaient donner à la marche de l'État. Les Maliens étaient désaxés et inquiets en attendant de connaitre leur sort. Après 48 heures de flou et de suspens, le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) – la junte – a commencé à décliner sa position en clarifiant ses choix politiques concernant la marche du pays. Au lendemain de la prise de pouvoir, le CNSP dirigé par son Président, le colonel Assimi Goïta, a rencontré les secrétaires Généraux des départements ministériels. Suite à cette rencontre tenue au ministère de la Défense, les détails ont été donnés par le président du CNSP. A l'issue de la rencontre, il déclarait à la télévision : *« Il était de mon devoir de rencontrer les différents Secrétaires Généraux pour qu'ensemble, nous puissions les rassurer de notre soutien par rapport à la continuité des services publics et de l'État »* (Assimi Goïta).

La continuité des services publics de l'État dont il est question est fondamentale surtout dans un pays marqué par une crise multidimensionnelle et profonde comme le Mali. La rencontre avait deux enjeux : le premier était de justifier l'« immixtion » de l'armée dans la gestion politique et publique dans un contexte démocratique et d'obtenir l'adhésion des cadres de l'administration publique à leur démarche. Sur cette question, les militaires ont montré qu'il était un devoir d'opérer un changement de pouvoir pour sortir le Mali de l'impasse : *« En faisant cette intervention le mardi, nous avons mis le pays au-dessus. Nous avons pensé au Mali d'abord »* (Assimi Goïta). Il a par la suite rassuré en effet que le Mali *« n'a plus droit à l'erreur ».* Pour justifier leur forfait[12], les militaires ont tous incessam-

[12] Selon l'article 121 de la Constitution de 1992, tout coup d'État ou putsch est un crime imprescriptible contre le peuple malien.

ment défendu[13] que leur intervention était un acte salvateur, qui a évité la guerre civile au Mali. Selon eux, l'armée républicaine du Mali ne pouvait rester insensible au cri de détresse des enfants innocents qui ne partaient plus à l'école depuis plusieurs mois, et des populations dont le pouvoir d'achat diminuait de façon drastique, de milliers de déplacés internes et externes qui abandonnaient champs et villages pour se réfugier dans les centres urbains pour échapper aux affrontements intercommunautaires et au terrorisme, etc. Le second enjeu de la rencontre avec les Secrétaires Généraux résidait dans la continuité de l'État notamment à travers le fonctionnement des services pourvoyeurs d'argent comme la douane, les impôts, afin de faire face au fonctionnement de la transition qu'ils viennent d'aborder. Pour ce faire une légitimation rapide des Secrétaires Généraux était nécessaire pour recoudre dans les meilleurs délais la chaine de l'administration et des segments de l'économe nationale.

La rencontre devrait rassurer les Secrétaires Généraux dans leur fonction régalienne. Elle leur conférait un pouvoir à la fois moral, psychologique et matériel pour agir efficacement au moment où il n'y avait ni premier ministre, ni gouvernement. Et dans ce contexte atypique et fragile, le CNSP a enfoncé le clou à travers le Décret n°2020-0011/P-CNSP du premier septembre 2020 relatif aux attributions des Secrétaires Généraux des départements ministériels. Ce décret indique, en substance, que :

> *« Les Secrétaires Généraux des départements ministériels exercent les attributions et les pouvoirs conférés aux ministres dans leurs domaines de compétences spécifiques, excepté le pouvoir de nomination. Les dispositions du présent décret deviennent caduques dès la mise en place du Gouvernement. »*

Cette disposition renforce une fois de plus le pouvoir des Secrétaires Généraux et élargit leur marge de manœuvre. En plus d'assurer la continuité de l'État dans leur domaine de compétence, il s'agissait cette fois-ci de jouer quasiment le rôle de ministre. Le seul acte qui leur échappait désormais était celui des nominations. Un Segal que nous avons interviewé confirme : *« La junte a fait réunir les secrétaires généraux et a demandé la continuité de l'état. Elle nous a permis de poser des actes qui vont au-delà des prérogatives des secrétaires généraux* ».

Les attributions et les pouvoirs des Secrétaires Généraux sont renforcés dans un contexte de rupture. Togola montre que cette rupture de l'ordre démocratique est l'aboutissement d'une gouvernance chaotique. « *Exaspéré et désespéré face aux pratiques de gouvernance, le peuple a envisagé, à travers le soulèvement populaire, la rupture de l'ordre démocratique comme moyen d'approfondir la démocratie. Cette rupture est alors perçue, voire espérée comme une délivrance ouvrant la voie au salut de la démocratie* » (Togola 2020). Mais contrairement à cet auteur, Grovogui (2020) soutient que les interventions militaires en Afrique postcoloniale apparaissent comme une double tragédie : premièrement, elles ont rarement abouti à

[13] Y compris lors du Sommet d'Accra le15 septembre 2020 de la CEDEAO autour de la crise malienne.

un changement de comportement de la classe politique et, deuxièmement, elles ont plutôt donné lieu à des institutions qui n'ont pas réussi à cadrer le jeu politique et la vie constitutionnelle dans un sens positif au-delà de l'alternance au pouvoir. Dans le premier cas, les coups d'État et interventions militaires au Mali et ailleurs en Afrique n'ont pas réussi à changer les habitudes des politiciens ni à empêcher la répétition des antécédents. Pour sa part, Tounkara (2020) estime qu'il est important de rappeler que le renouvellement de l'élite politique des années 90 et la refonte des pratiques politiques sont parmi les impératifs qui font le plus de consensus chez un nombre élevé d'observateurs de la situation sociopolitique que traverse le Mali. Le coup d'État reflète également l'intégration des normes démocratiques, malgré l'impasse politique des derniers mois. C'est que les militaires ont voulu y mettre la forme même si le fond reste incertain. L'intervention militaire s'est surtout construite autour de la dénonciation des dysfonctionnements de la gouvernance et de l'échec de l'État malien à endiguer l'insécurité (Diallo 2020). Pour Dicko (2020), comprendre ce renversement nécessite la prise en compte d'une double perspective diachronique et synchronique afin de mieux cerner la complexité de la situation que traverse le Mali.

Quelles leçons tirées de l'exercice des pouvoirs exceptionnels des Secrétaires généraux

Les pouvoirs exceptionnels exercés par les Secrétaires généraux ont eu des implications aux plans administratif, politique et économique. Ils ont présenté des avantages et des inconvénients pour l'État lui-même ainsi que pour les usagers. Il est évident que la situation de crise politique et l'absence prolongée d'un gouvernement a occasionné, à titre exceptionnel et temporaire, le renforcement des pouvoirs et des marges de manœuvre des Secrétaires Généraux des départements ministériels.

Dit-on l'administration est une continuité. Sa gestion est encadrée par des textes. Donc à priori l'absence d'un gouvernement ne saurait être un motif de l'arrêt total d'un État. Dans cette perspective, l'État doit exister et continuer de fonctionner sans gouvernement. Le Segal du Ministère des Maliens de l'extérieur témoigne :

> *« Au moment de la crise, l'administration ministérielle ne sait pas arrêter sauf par manque de moyen pour une activité. Toutes les campagnes de sensibilisation se sont déroulées normalement. A titre d'exemple on a fait l'atelier d'un projet portant sur les filières porteuses d'une manière très simple. Si c'était un ministre, il allait médiatiser car il a un intérêt politique pour le futur. On peut dire que l'Etat a même pu économiser pendant cette période. »*

Ce témoignage sous-entend que les ministres coûtent plus chers que les activités qu'ils portent. Les départements ministériels pourraient réussir beaucoup d'activités avec le moindre budget si l'on minimisait leur épaisseur politique.

Ce point de vue est partagé, voire confirmé par le Secrétaire général du Ministère de la culture concernant la mise en œuvre d'un projet conjoint avec la Mission Multidimensionnelle des Nations-Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) relative la sensibilisation des populations sur la Covid-19. Il a indiqué que ce projet a été effectivement réalisé en lien avec le RECOTRADE[14] sans difficultés majeures. Pour lui, l'absence de ministre n'a pas empêché les activités, encore moins impacté le fonctionnement du ministère pour l'essentiel. Au contraire, la célérité avec laquelle certaines activités ont été menées n'était pas possible avec la présence d'un ministre.

Sur la base des déclarations faites par les Secrétaires Généraux, nous constatons que l'État ne s'est pas arrêté. Les activités programmées ont été réalisées efficacement sur le terrain sans coup médiatique éclatant mais avec des coûts économiques minimisés et maîtrisés. Ces activités moins politisées sont donc réalisées avec moins de dépenses. En temps normal, les activités ministérielles sont dispendieuses car elles mobilisent plus de personnes dans les délégations. Elles coûtent en effet chers au budget d'État. Par exemple, à chaque déplacement dans une localité, le ministre rend visite aux autorités coutumières et très souvent avec des enveloppes d'argent[15] ; toutes choses qui rendent plus lourdes et plus chères les activités. En effet, le Secrétaire Général du Ministère des Maliens de l'extérieur donne la preuve que, grâce à un appui financier et technique de l'Union Européenne, le département a pu rapatrier 3.235 migrants maliens en 2020. Ce résultat dépasse selon lui celui des années précédentes, c'est-à-dire en temps normal. Les Secrétaires Généraux laissent insinuer que la bureaucratie et le protocole ministériel alourdissent la mise en œuvre des activités.

Cependant, un ministre, reste malgré tout, un symbole de l'État. Sa présence incarne une image légitime et légale de l'organisation étatique. Dans le cadre de l'organisation des activités, lorsque le ministre vient, tout est mis en œuvre pour la réussir, et la mobilisation du personnel est évidente, ce que le Secrétaire général, malgré ses prérogatives renforcées, ne réussit pas forcément. En matière de relation publique, le ministre reste légitimement représentatif et dispose d'une capacité de mobilisation des fonds non seulement auprès des partenaires, mais aussi aux niveaux des services financiers centraux de l'État. De plus, le caractère temporaire et exceptionnel du pouvoir des Secrétaires généraux ne les met pas en confiance pour poser certains actes et prendre certaines décisions fortes qui peuvent être de nature à les compromettre ou à les délégitimer vis-à-vis de leurs collaborateurs et des populations à l'arrivée prochaine d'un ministre. La hantise de ne pas se tromper dans l'exercice d'un pouvoir qui n'est pas, a priori, le sien, et la peur de ne pas voir ses efforts balayés d'un revers de main par le nouveau

[14] Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement

[15] Dans la culture malienne, ce genre de dépense à l'endroit des autorités coutumières est assimilé à ce que l'on appelle le prix de cola. C'est le symbole ou le signe de respect. Très souvent, il n'est pas justifié au plan comptable.

ministre qui arriverait avec un agenda politique peuvent conduire les Secrétaires généraux à l'hésitation et à la retenue dans l'action.

L'histoire du Mali postcolonial est marquée par plusieurs dysfonctionnements de l'appareil de l'État. Tous les coups d'État (1968, 1991, 2012, 2020, 2021) intervenus ont engendré des périodes et des pouvoirs de transition politique qui ont été gérés différemment selon les exigences du contexte national et international. Ces ruptures constitutionnelles comme les appelle Keita (2019) sont la résultante de l'affaiblissement de l'État. Selon Keita (2013), le Mali est entré dans l'inconnu après le régime socialiste de Modibo Keita (1960-1968), la dictature militaire et monopartite de Moussa Traoré (1968-1991) et l'expérience démocratique multipartite qui a démarré avec les élections de 1992 et s'est achevée 20 ans plus tard, par une mutinerie devenue de facto un putsch. Ce qui a amené cet auteur à s'interroger si le Mali avait un gouvernement légitime ? Dans le même ordre d'idées, Konaté (2013) montre que cinquante années après les indépendances, la lancinante question de l'Etat en tant que principe et appareil nécessaires au fonctionnement de la nation se pose avec acuité.

Le coup de force de 2012 a favorisé la mise en place d'une transition dont le Premier ministre devait disposer de « pleins pouvoirs » pour gouverner le pays. La notion de « pleins pouvoirs » dans une période de transition a été amplement discutée dans les milieux politiques et intellectuel à l'époque. La pratique du « plein pouvoir » dans la transition de 2012 a conduit à l'impasse politique et social au Mali. Car faut-il se rendre à l'évidence que le caractère illégitime d'une transition engendrée par un coup d'État ne rime pas avec l'exercice d'un plein pouvoir dans un contexte démocratique.

Conclusion

Ce chapitre a proposé d'analyser les mécanismes et les enjeux du transfert des pouvoirs spécifiques aux Secrétaires Généraux ainsi que l'exercice de ce pouvoir dans un contexte de crise au Mali en 2020. Ce pays traverse une grave crise sociopolitique, sans précédent, qui a des répercussions négatives sur une situation économique déjà en grande difficulté. L'ambiguïté de ses contours affecte la souveraineté du Mali dont la cohésion territoriale est menacée. La profondeur et la complexité de la crise ont mis à nu la fragilité de la gestion administrative de l'État. La gestion du pouvoir exécutif est incarnée par le gouvernement, qui est structuré en départements ministériels. Nous avons constaté que les Secrétaires généraux de ces départements ministériels sont en première ligne dans l'action publique et dans le fonctionnement de l'État.

En absence d'un gouvernement pendant quatre mois (de juin à septembre 2020), les Secrétaires Généraux ont porté l'État dans un contexte particulier de crise sociopolitique. La dynamique du renforcement du pouvoir des Secrétaires Généraux est passée par l'adoption d'un certain nombre de dispositions administratives, législatives et règlementaires. Ces dispositions avaient pour objectif de concrétiser et faciliter une prise en main du fonctionnement de l'État par ceux-

ci. Elles ont concerné notamment l'expédition des affaires de l'État, les réunions administratives de haut niveau et le domaine des marchés publics.

Les pouvoirs d'exception exercés par les Secrétaires Généraux ont des implications aux plans administratif, politique et économique. Ils présentent des avantages et des inconvénients. Nous avons constaté qu'a priori l'absence d'un gouvernement ne saurait être un motif de l'arrêt total de l'État. Celui-ci a continué à exister et à fonctionner sans gouvernement pour l'essentiel. Cependant, en matière de relations publiques, le ministre reste légitimement représentatif et dispose d'une capacité de mobilisation des fonds non seulement auprès des partenaires, mais aussi aux niveaux des services financiers centraux de l'État. En tout état de cause, l'on ne va pas réussir une bonne gestion de l'État avec ou sans ministre si les questions cruciales de mauvaise gouvernance, de sécurité, de pauvreté, de corruption n'ont pas reçu de réponses.

Références bibliographiques

Diallo, O.A. 2020. « De quoi le coup d'État du 18 août est-il le nom? ». In La crise au Mali et dans la région du Sahel. *Bulletin du CODESRIA* 5-6, Numéro spécial, 15-17.

Dicko, B. E. 2020. « La problématique de l'inclusivité de la transition politique : une analyse des attentes des Maliens au prisme du diktat de la CEDEAO ». In La crise au Mali et dans la région du Sahel. *Bulletin du CODESRIA* 5-6, Numéro spécial, 28.

Ducatenzeiler, G. 2001. « Nouvelles approches à l'étude de la consolidation démocratique », *Revue internationale de politique comparée* 8(2) : 191-198.

Gakou, K. 2020. « Le Mali, une crise sans fin : En sortir pour rebatir, comment une nation enviée et respectée est devenue la risée du monde ». Bamako : Innov Editions.

Grovogui Siba, N. 2020. « Intervention militaire et constitutionnalisme », in La crise au Mali et dans la région du Sahel. *Bulletin du CODESRIA* 5-6, Numéro spécial, 28.

Guilhot, N. et P. Schmitter. 2000. « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des democratization studies ». *Revue française de science politique* 50(4-5), 615-632.

Hagberg, S, Y.F. Koné, B. Koné, A. Diallo et I. Kansaye. 2017. *Vers une sécurité par le bas ? Étude sur les perceptions et les expériences des défis de sécurité dans deux communes maliennes*. Uppsala Papers in Africa Studies 1. Uppsala : Uppsala University.

Mali, la Primature Août 2020. « Rencontre De Haut Niveau Du Premier Ministre, Dr Boubou Cissé, Avec Les Secrétaires Généraux Des Ministères » https://primature.ml//

Human Rights Watch 12/8/2020. « Mali : Les forces de sécurité ont fait un usage excessif de la force lors de manifestations ». Consulté le 28/9/2020 : https://www.hrw.org/fr/news/2020/08/12/mali-les-forces-de-securite-ont-fait-un-usage-excessif-de-la-force-lors-de

Keita, A. 2019. « L'évolution politique et institutionnelle du Mali : permanences et ruptures », in *Histoire contemporaine du Mali, contribution à la redécouverte de la dynamique de reconstruction de l'Etat-Nation* (éd.) D. Konaté. Friedrich Ebert Stiftung, ASHIMA.

Keita, N. 2013. « Y a-t-il un gouvernement légitime au Mali ? », in *La Tragédie malienne*, P. Gonin, N. Kotlok et M.-A. Pérouse de Monclos. Paris : Vendémiaire.

Konaté, D. 2013. « Le Mali face à son destin, y a-t-il péril à la demeure ». In *Le Mali entre doute et espoir, réflexion sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord,* Konaté D. (éd.). Paris : Éditions Tombouctou.

L'Aube 16/7/2020. « Les leaders du mouvement face à la presse : Vendredi d'hommage aux martyrs ! ». Consulté le 2/8/2020 : https://www.maliweb.net/politique/les-leaders-du-mouvement-face-a-la-presse-vendredi-dhommage-aux-martyrs-2885809.html

Le Challenger 15/7/2020. « Message de Cheick Oumar SISSOKO : ''Le discours autosuffisant d'IBK ne changera en 'rien notre position ''». Consulté le 21/9/2020 http://bamada.net/message-de-cheick-oumar-sissoko-le-discours-autosuffisant-dibk-ne-changera-en-rien-notre-position

Le Républicain Mali 16/7/2020. « Mali : la plupart des gouverneurs sont encore des militaires ». Consulté 26/11/2020 https://www.dw.com/fr/au-mali-la-plupart-des-gouverneurs-sont-des-militaires-encore-des-militaires/a-55740613

Le Sursaut. « Victimes des manifestions du 10,11 et 12 juillet 2020 : Le Comité stratégique du M5-RFP se rappelle ! ». Consulté le 12/7/2021 : https://www.maliweb.net/societe/victimes-des-manifestions-du-1011-et-12-juillet-2020-le-comite-strategique-du-m5-rfp-se-rappelle-2935655.html

Logan, C., Coulibaly M., et Gyimah-Boadi E. 2020. « Les Maliens, autant désireux de changement que demandeurs de démocratie ». Dépêche 386, Afrobarometer, Great : 13.

Malijet 13/7/2020. « Manifestations violentes des 10, 11, 12 et 13 juillet 2020 à Bamako : 14 manifestants tués, 40 blessés, 118 agents de sécurité blessés, selon la MINUSMA ». Consulté le 5/1/2021 : https://malijet.com/a_la_une_du_mali/251287-manifestations_violentes_dix_onze_douze_treise_juillet_.html

Nations Unies 2019. « Rapport du Secrétaire général du Conseil de sécurité sur la situation au Mali », publié en décembre 2018.

Togola, K. 2020. « La rupture de l'ordre démocratique comme aboutissement de la gouvernance chaotique » ». In La crise au Mali et dans la région du Sahel. *Bulletin du CODESRIA* 5-6, Numéro spécial, 37.

Tounkara, A. 2020. « De l'euphorie du coup d'État à une transition peu consensuelle », in La crise au Mali et dans la région du Sahel. *Bulletin du CODESRIA* 5-6, Numéro spécial, 32.

Traoré, F.B. 2020. Aux origines des contestations politiques de 2020 au Mali : Essai d'analyse d'une crise socio-politique et ses implications. Focus Paper 3, Octobre 2020. Civic Academy for Africa's Future (CiAAF).

La CÉDÉAO dans la crise malienne de 2020

Ludovic O. Kibora

Introduction

Le Mali est membre fondateur de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO, établie par le traité de Lagos signé le 28 Mai 1975 par quinze pays de l'Afrique de l'Ouest. En intervenant dans la résolution de la crise malienne de 2020, l'organisme sous régional qui, à sa création, avait des objectifs basés sur l'intégration économique, a montré comment il a été important de les étendre vers des actions de maintien de la paix et de médiation grâce à ses textes révisés en 1993 (Mvé 2013). Dans le contexte malien la CÉDÉAO a encore prouvé qu'elle effectue une sorte de médiation de proximité derrière laquelle s'abrite les autres organisations africaines et internationales (UA, UE et ONU). Une telle médiation de proximité de la CÉDÉAO est idéale pour « laver le linge sale en famille » et éviter une certaine externalisation des interventions. « *l'Union Africaine et la CÉDÉAO ont développé une approche de la résolution des crises qui permet l'évitement de l'Organe restreint des Nations Unies dont l'intervention est désormais considérée comme un échec du régionalisme* » (Mvé 2013 : 126).

En réalité, les interventions de la CÉDÉAO, s'inscrivent dans un mécanisme global des dispositifs internationaux de résolutions de crises. Ce qui fait que cet organisme doit naviguer entre réalisme local et exigence des partenaires extérieurs. Les interventions en contexte de crise procèdent de dispositifs textuels élaborés en cohérence avec les engagements internationaux qui ne s'accommodent pas forcement des particularismes sociétaux. Nonobstant cela, il y a que l'organisation sous régionale passe aux yeux de nombreux citoyens de la région ouest africaine comme une sorte de « syndicat des chefs d'État » utilisé par ceux-ci pour défendre leurs propres intérêts, leurs pairs en difficulté ou pour redorer leur propre blason terni à l'intérieur de leur pays respectif. C'est tout cela qui donne l'impression que les textes qui régissent l'organisation ont été taillés sur mesure. De tels soupçons renforcent au sein des opinions publiques ouest africaines le sentiment selon lequel il y a un réel déphasage entre les interventions de la CÉDÉAO et les attentes des populations.

C'est à l'aune de ces différents constats que ce chapitre examine l'intervention de la CÉDÉAO dans la crise institutionnelle malienne de 2020. Quelles sont les enseignements que l'on peut tirer de cette intervention ? Pourquoi la CEDEAO est constamment accusée par les populations, d'être un organisme au service des

chefs d'Etat ? Est-ce que cette organisation, malgré tous les reproches qu'on peut lui faire, n'est-elle pas nécessaire, voire indispensable ? Ce sont là autant d'interrogations qui structurent l'objectif de ce chapitre.

Les méthodes ont consisté à collecter des informations aussi bien sur les réseaux sociaux, la presse en ligne y compris les débats sur quelques radios internationales, du Mali et du Burkina Faso pour analyser les opinions de différents acteurs sur l'intervention de la CÉDÉAO. A cela s'ajoute des données empiriques collectées auprès de « citoyens lambda » au Burkina Faso. Ce regard anthropologique à distance, se base sur une analyse du discours et des écrits. En plus de l'exploitation des reportages, débats publics, et autres documents sur radio, télé, et réseaux sociaux, il a été enrichi par notre proximité avec le contexte social et politique du Mali du fait de nos fréquents séjours dans ce pays dans le cadre de recherches collaboratives. Notre connaissance sur ce pays s'étant renforcée à travers les activités du Laboratoire d'Anthropologie Comparative, Engagée et Transnationale (LACET) que nous avons en commun avec des collègues de l'université de Bamako et de l'Institut des Sciences Humaines du Mali. Nous avons aussi exploité de nombreux documents de la CÉDÉAO, en lien avec le sujet, en plus de tous les communiqués publiés par elle à l'issu des différentes rencontres au sommet pendant la crise. Quelques entretiens sporadiques avec des personnes en activité dans cette organisation et d'autres à la retraite nous ont aussi été utiles. Ce regard croisé a visé à réduire au maximum les biais sur un sujet où la passion domine les postures et engage des discours souverainistes au niveau du bas.

La période concernée étant avant et après le départ du pouvoir du président Ibrahim Boubacar Keita. Certes, la situation a évolué depuis lors, puisque le 24 mai 2021, un « coup d'État de palais » du vice-président Assimi Goïta déposait le président Bah N'Daw pendant que nous étions en atelier à Bamako. Entre prise de sanctions économiques contre le Mali et levée de ces sanctions, un accord est intervenu pour une transition politique de 24 mois à partir du 1er juillet 2022. Toutefois notre analyse du « cas malien », bien qu'étant focalisée sur une période antérieure, demeure d'actualité car elle montre comment certaines interventions de la CÉDÉAO peuvent faire jurisprudence et se reproduire ailleurs comme on a pu le constater lors des coups d'État successifs au Burkina Faso en janvier et septembre 2022. Ce chapitre qui fait partie d'un ouvrage collectif, dont la rédaction a débuté avant la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) nécessite un bref épilogue en lien avec cette nouvelle configuration de la coopération sous régionale.

Une intervention de la CÉDÉAO dès le commencement

En rappel, les manifestations de rue réclamant les transformations socio-politiques au Mali se sont déroulées régulièrement les 5 juin, 19 juin, 10 juillet, et 11 août 2020, sous la direction du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). La constance des manifestations et leurs montées en puissance ont amené la CÉDÉAO à intervenir sur la scène politique au Mali

en multipliant les missions de médiation très tôt[1]. Les médiations alors entreprises entre les différentes forces politiques n'ont pas pu empêcher l'intervention de l'armée sur la scène politique. Sur le site de cette organisation sous régionale, il est publié dès le 18 août 2020, un communiqué[2] condamnant la prise du pouvoir par l'armée pendant que parallèlement un certain nombre de sanctions étaient prises contre le Mali suite au coup d'État qui a entrainé la démission du président Ibrahim Boubacar Keita. Dans ce même communiqué, « *La CÉDÉAO rappelle sa ferme opposition à tout changement politique anticonstitutionnel et invite les militaires à demeurer dans une posture républicaine* ». Après cette déclaration de « l'organisation de proximité » les condamnations des autres organisations internationales (UA, UE, ONU…) ont pu se faire. Elles sont allées dans le même sens, de même que celles des partenaires techniques et financiers. Dès lors on constate que par rapport à un problème socio-politique concernant un pays africain, les premières réactions sont attendues des organismes sous régionaux proches avant que toutes les réactions internationales ne s'abritent derrière cette position. Cette attitude politiquement correcte permet d'éviter d'être accusé « d'immixtion dans les affaires internes d'un pays ». Le Mali étant membre de la CÉDÉAO, il est de bon ton qu'en situation de crise les premières solutions proviennent de l'entourage immédiat. Déjà au mois de juillet 2020, l'ONU aussi bien que l'Union africaine et l'Union européenne disaient compter sur les missions de bons offices de la CÉDÉAO afin qu'elles « *posent les bases d'une solution appropriée* ».[3] Alors, on peut donc en déduire que dès le début des manifestations sous la houlette du M5-RFP, la CÉDÉAO a entrepris une série de médiations avec certainement l'onction des autres organisations africaines et internationales. Toutefois, ces négociations n'ont pas permis une sortie de crise. L'échec de ces médiations est lié en partie à une sorte de rupture de confiance entre les populations maliennes, voire ouest-africaines et la CÉDÉAO qui est l'objet de nombreuses critiques liées à ses interventions sur des scènes de crises socio-politiques.

Des postures de principe peu adoubées par l'opinion publique ouest-africaine

En général, la CÉDÉAO est vue par les « opinions publiques du bas », voire le citoyen lambda de l'Afrique de l'Ouest comme étant un « syndicat de chefs d'État ». Ces présidents se préoccuperaient plus de la stabilité de leur régime, le maintien au pouvoir de leurs pairs que d'une gouvernance véritablement vertueuse. Au Burkina Faso, pendant la crise malienne de tels propos étaient aussi bien récurrents lors des émissions radio interactives que dans les postes sur les réseaux sociaux. Des accusations, selon lesquelles la CÉDÉAO n'intervient que lorsque le pouvoir en place est en difficulté et non lorsque ce même pouvoir est

[1] The Conversation 20/8/2020.

[2] CÉDÉAO 18/8/2020.

[3] Africanew Juillet 2020.

accusé par les citoyens de mal gouvernance, de corruption et de tripatouillage des constitutions, ont fini par lui faire perdre au sein de l'opinion publique toute crédibilité. Alors, lorsque la rue est convaincue de sa force pour imposer l'alternance elle refuse toute médiation de la CÉDÉAO qu'elle soupçonne de vouloir maintenir le statu quo, pour rétablir l'ordre ancien. C'est dans ce sens qu'il convient de lire les manifestations qui sont allées crescendo jusqu'au dénouement par un coup d'État. « La rue » soupçonnait les « missions de bons offices » de la CÉDÉAO de vouloir, vaille que vaille, maintenir au pouvoir le président Ibrahim Boubacar Keïta jusqu'à l'achèvement de son mandat. L'idée des chefs d'Etats coalisés pour défendre un des leurs, lorsque celui-ci est décrié par son peuple, a fortement marqué les perceptions des populations vis-à-vis de la CÉDÉAO. Cela avait dès le commencement plombé la médiation CÉDÉAO qui ne bénéficiât pas d'adhésion populaire.

En outre, la crise malienne se déroulait dans une période pré-électorale en Afrique de l'Ouest. Dans la même CÉDÉAO se trouvaient des chefs d'État qui s'apprêtaient à solliciter un troisième mandat électoral, contrairement aux attentes de l'opinion publique de leurs pays. C'était le cas du président Alpha Condé de Guinée et Alassane Dramane Ouattara de Côte d'Ivoire. De telles situations ne contribuaient pas à améliorer l'image de la CÉDÉAO surtout lorsque ces mêmes Chefs d'État se sont révélés être les plus durs dans l'imposition des sanctions contre le Mali après la survenue du putsch. En plus de cette accusation de « syndicat des chefs d'Etat » que traine la CÉDÉAO, elle était aussi accusée de faire une politique de « deux poids deux mesures ». En effet, les analystes ne manquaient pas de rappeler que le Président Amadou Toumani Touré du Mali, renversé en mars 2012 par un coup d'État militaire avait signé une démission négociée par cette même CÉDÉAO, qui avait mis en place une transition politique dirigée par Dioncounda Traoré (AFP 8/4/2012). Pourtant cette même CÉDÉAO réclame de rétablir le président Ibrahim Boubacar Keita dans son pouvoir bien que celui-ci ait décidé de démissionner. Pourquoi un tel changement d'attitude ? Pourquoi cette CÉDÉAO n'avait-elle pas œuvrée à l'époque à ramener le président Amadou Toumani Touré au pouvoir puisque son pouvoir constitutionnel avait été interrompu par un putsch ? Hors du Mali l'opinion publique se souvient que la même CÉDÉAO qui avait par principe condamné le putsch de Salou Djibo en 2010 au Niger, l'avait presqu'applaudi en sourdine, parce que le président Mamadou Tandja ne voulait pas abandonner son projet de briguer un troisième mandat illégitime (Jeune Afrique 19/2/2020).

Accusations de « deux poids deux mesures » selon les contextes socio-politiques ou encore, l'inactivité face à des dérives de mal gouvernance et de corruption, une organisation seulement prompte à réagir lorsque la rue se mobilise… sont autant de qualificatifs qui entouraient la gestion de la crise socio-politique au Mali par l'organisation sous régionale. La même impression a prévalu au sein de l'opinion publique burkinabè lorsque la CÉDÉAO a été envoyé à Ouagadougou lors du putsch intervenu pendant la transition politique de 2015 (Hagberg et al. 2017). Les mouvements sociaux qui étaient parvenus à chasser du

pouvoir le président Compaoré après 27 ans de règne exclusif, étaient remontés contre les médiateurs de la CÉDÉAO qu'ils soupçonnaient de vouloir valider ce coup d'État pro-Compaoré. La feuille de route proposée alors par les médiateurs Macky Sall, président du Sénégal, et Boni Yayi, président du Bénin, répondait plus aux attentes des partisans du régime déchu qu'à ceux des « insurgés » des 30 et 31 octobre 2014.

> *« Devant l'opposition populaire et l'avancée de l'armée loyaliste vers Ouagadougou, la CÉDÉAO finit toutefois par modifier sa proposition : l'amnistie du RSP et la participation des candidats proches de Compaoré aux élections disparaissent de la déclaration finale du sommet d'Abuja, le 22 septembre. Mais cette feuille de route ne cache pas l'échec global de la médiation ouest-africaine »* (Olivier 16/12/2017)

De telles situations nous amènent à constater que l'échec des médiations de la CÉDÉAO peut se résumer à des divergences de points de vue entre les organisations internationales et sous régionales et les mouvements de la société civile sur la conception de la légalité constitutionnelle (Saidou 2018). Bien que le droit de manifester et la désobéissance civile soient souvent actés par les constitutions, les médiateurs de la CÉDÉAO exigent le plus souvent du peuple mobilisé dans la rue, de laisser le président élu terminer son mandat. Il y a comme un manque de réalisme permanent dans la lecture des transformations sociales et des attentes populaires. Ce qui interroge sur la nature de la démocratie et de l'État que veut le peuple et celle que propose les élites représentées au sein de ces structures sous régionales.

Environ six ans après le Burkina Faso, le Mali s'est trouvé dans la même situation insurrectionnelle avec une coalition des organisations de la société civile qui a mis en avant dans ses accusations contre le régime en place, la corruption, la gabegie, la patrimonialisation du pouvoir et sa mollesse face au phénomène d'insécurité. Pendant cette crise malienne, la plupart des chefs d'Etat de la CÉDÉAO en exercice étaient aussi présents en 2015 lors des évènements du Burkina Faso (Hagberg et al. 2017). Pourtant les méthodes de médiation semblaient n'avoir pas changé. Le désir de certains chefs d'Etat d'utiliser le théâtre des médiations/sanctions pour résoudre leurs contradictions internes propres semble tellement tenace, qu'il est impossible de changer de façon de faire. Le fait de n'avoir pas su (ou voulu) tirer leçon du passé a conduit l'action médiatrice au Mali dans la même impasse que celle qui fut initié au Burkina Faso de 2015. Cette médiation est vue comme partisane par nos interlocuteurs, ce qui est de fait un facteur d'échec. Elle est entendue comme une intervention dans la gestion des conséquences de la mal gouvernance, plutôt que dans sa prévention. Elle pose de nouveau les rapports entre vision des organisations internationales et attentes populaires non seulement dans la gestion des crises socio-politiques mais surtout celle de la gouvernance politico-économique tout court. Peut-on s'ériger en donneur de leçon, en gestionnaire des conséquences des crises, lorsqu'on est demeuré silencieux sur les causes qui ont été à l'origine de cette crise ? C'est pourquoi la CÉDÉAO qui

a sorti l'artillerie lourde, contre le Mali n'a pu empêcher que le changement de régime s'opère par un coup d'Etat militaire avec l'onction de la rue. Véritable coup de semonce à la crédibilité de cette organisation ouest africaine qui a, entre autres, pour conséquence le retour des militaires sur la scène politique.

De l'impasse de la médiation CÉDÉAO au retour des militaires au pouvoir

Après l'échec de la première mission de conciliation de la CÉDÉAO, conduite par l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan, cinq autres présidents de pays membres de l'organisation ouest-africaine ont été reçus à Bamako le 23 juillet 2020 pour rencontrer les protagonistes de la crise. Ensuite, les chefs d'État de cette organisation se sont réunis en sommet extraordinaire le 27 juillet 2020 dans le but d'arrêter un certain nombre de mesures de sortie de crise, tout en écartant l'idée de la démission du président malien Ibrahim Boubacar Keïta. Cependant, même la mesure d'annulation du mandat des 31 députés mal élus qui était revendiquée par la rue (B. Koné, ce volume), et la réforme de la cour constitutionnelle au cœur du scandale électoral (Diallo 6/5/2020), la mise en place d'un gouvernement d'union national proposé, etc. n'ont pas fait évoluer les positions des insurgés de la Place de l'Indépendance de Bamako. La dernière trouvaille du médiateur CÉDÉAO fut d'inviter les leaders du M5-RFP à un dialogue direct avec le président Keïta. Tout cela a été vu par les manifestants comme étant « des manœuvres dilatoires » afin de faire baisser la tension, gagner du temps et maintenir le statu quo. Cette impasse a conduit au putsch, suivi de la démission de Keïta le 18 août 2020.

Vues par le bas, les organisations internationales, ici représentées par la CÉDÉAO, sont déconnectées des réalités au plus près des vécus des populations. Les logiques en matière de pratique et perception de la démocratie sont fortement divergentes. Pendant que les populations attendent au quotidien des interventions dans l'amélioration de leur condition de vie, elles constatent que ces organisations tablent surtout sur le respect de dispositions textuelles sur lesquels pèsent des soupçons d'avoir été taillées sur mesure.

L'avocat malien Maitre Mohamed Aly Bathily, ancien ministre sous le président Keïta et qui fut membre très prolixe du M5-RFP, en réaction aux sanctions prises par la CÉDÉAO après le coup d'État, a invité dans une vidéo qui circulait sur les réseaux sociaux, cette organisation à soutenir une gouvernance dans « *l'intérêt des peuples et non contre les peuples* ». Il accusait par ailleurs la CÉDÉAO de faire une interprétation basique de ses propres textes fondamentaux, qui ne sanctionnaient pas la mauvaise gouvernance. Au sein des populations du Sahel ouest-africain de nombreuses personnes estiment que lorsque les chefs d'Etat de la CÉDÉAO interviennent dans une crise socio-politique, c'est surtout pour prévenir une situation qui pourrait arriver dans leur propre pays. « *La solution de la CÉDÉAO n'est jamais du côté de la volonté du peuple* » scandait un manifestant à la Place de l'Indépendance à Bamako lorsqu'arrivait

la dernière mission, conduite par l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan juste avant le coup d'État. Ces propos font échos aux réactions entendues à Ouagadougou aussi bien sur les ondes des médias nationaux que dans les discussions de « grins »[4] aux coins des rues. Restée sourde aux expressions de la rue la CÉDÉAO, qui jouait sa crédibilité dans cette énième intervention sous régionale, a été mal inspirée en optant pour la carte de la fermeté, car cela ne marche plus lorsque la rue se mobilise. De nos jours grâce aux réseaux sociaux les populations des villes africaines se mobilisent facilement et font circuler l'information (vraie ou fausse) afin de lutter pour leurs intérêts lorsqu'elles estiment que certaines élites ne sont pas capables de le faire à leur place. C'est finalement leur choix qui s'impose dans l'accompagnement du dirigeant qu'il souhaite voir régner. L'inefficacité des mécanismes légaux de contrôle de la gouvernance démocratique amène les populations à développer le contrôle par la rue qui fait des résultats face aux organisations sous régionales.

Une fermeté qui éloigne la CÉDÉAO des peuples

La Vision 2020 de la CÉDÉAO qui devrait amener l'organisation à passer d'une CÉDÉAO des États vers une CÉDÉAO des peuples sera difficilement réalisable si les aspirations de ces peuples ne sont pas prises en compte dans la gestion politique de leurs États. Après l'échec de la médiation qui a conduit au coup d'Etat au Mali, les chefs d'État de la CÉDÉAO réunis en visio-conférence le jeudi 20 aout 2020 ont entrepris de durcir leur position et sont allés jusqu'à exiger le retour au pouvoir du président Keita. Si les condamnations de principe sont compréhensibles, voire acceptables, cette persistance dans une ligne de principe n'a fait que confirmer ce que de nombreuses personnes en Afrique de l'Ouest pensaient de la CÉDÉAO. En effet, vu la popularité de l'intervention brusque des militaires sur la scène politique, les acteurs politiques et ceux de la société civile malienne dans leur grande majorité s'attendait plutôt à un accompagnement de la CÉDÉAO pour sortir rapidement de l'impasse anticonstitutionnelle. Pourtant, cette organisation, dont la médiation n'a pas permis de trouver une issue heureuse à la crise, a plutôt entamé une partie de bras de fer contre la rue malienne, qui était pour la circonstance alignée derrière les putschistes. De ce fait de nombreux Maliens avaient le sentiment que la « CÉDÉAO n'aime pas le Mali ! ». Comment expliquer un embargo contre un pays en crise sécuritaire depuis 2012 et en crise sanitaire depuis début 2020 du fait de la COVID19 ? Cet embargo de janvier 2022 avait mis en œuvre une série de sanctions contre le Mali, notamment la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la suspension des transactions commerciales avec le Mali, le gel des avoir de l'État malien dans les banques de la CÉDÉAO, etc. (Nshimirimana 2022). Les populations comprenaient difficilement comment l'organisation qui n'a pas su utiliser la force pour les aider à lutter contre les terroristes et autres djihadistes, pouvait les menacer maintenant d'user

[4] Club informel de causerie général dans un quartier autour du thé

de la force pour « rétablir l'ordre constitutionnel » avec un président démissionnaire avec acte. « *La CÉDÉAO doit être du côté du peuple et le peuple a pris son destin en main* », déclarait un acteur de la société civile malienne sur un plateau de télévision internationale. Dans cette crise malienne, la CÉDÉAO jouait non seulement sa crédibilité mais aussi celles de toutes ces organisations internationales qui misaient sur elle et soutenaient son action. Certes, il y a eu coup d'État mais un coup d'État « soft » sans effusion de sang et qui plus est l'aboutissement d'un processus de lutte populaire qui avait paralysée le pays et ses institutions publiques pendant de longues semaines. La situation permettait donc d'accompagner « la volonté populaire ». Auparavant, contre la répression des manifestations du M5-RFP sous le régime déchu qui avaient fait plusieurs morts, la CÉDÉAO avait juste évoqué la mise en place d'une commission d'enquête. Cette posture équilibriste, voire à géométrie variable, de l'organisation sous régionale n'a fait qu'attiser « la résistance populaire » contre elle. Ce qui amène Mohamed Aly Bathily à déclarer lors d'un meeting organisé le 21 août 2020 par le M5-RFP ceci : « *Si la mission de la CÉDÉAO vient en colombe de la paix, nous l'accueillerons les bras ouverts. Si elle vient en oiseau de mauvaise augure, nous lui tirerons dans les ailes* ». Ces propos fort d'un homme de droit traduit une exaspération qui était à l'époque un sentiment très partagé au sein de l'opinion publique malienne et même au-delà des frontières de ce pays. La résistance de la rue a certainement eu pour conséquences d'amener certains chefs d'État membres de la CÉDÉAO (dont la rue avait contribué à préparer leur venue au pouvoir), à pousser l'organisation à assouplir sa position jusqu'au-boutiste.

La fissure dans le gant de fer et l'espoir de l'accompagnement pour une sortie de crise

Au sein de l'organisation sous régionale, il était notoire que les tenants de la ligne dure et de la fermeté étaient des présidents qui s'apprêtent à briguer un troisième mandat à la tête de leur pays. Pour ce faire ils avaient déjà procédé à une modification de la constitution de leur pays malgré les fortes tensions sociales. C'est pourquoi, il existait des coïncidences troublantes entre cette exigence de rigueur dans l'application des textes et ce qui se passait dans leurs pays respectifs. En Guinée et en Côte d'Ivoire les présidents Alpha Condé et Alassane Dramane Ouattara s'apprêtaient à briguer des troisièmes mandats dans une ambiance de manifestations populaires récurrentes et ce après avoir redimensionné la constitution à leur profit. Maitre Alioune Tine, militant actif, des droits humains et directeur régional d'Amnesty international pour l'Afrique de l'Ouest sur son compte Twitter avait dénoncé le président Alassane Ouattara en ces termes : « *C'est une imposture intellectuelle qui dissimule les nouvelles formes de coup d'État constitutionnel et de coup d'État électoral. Cela crée instabilités et régressions* » (Mateso 24/8/2020). En Côte d'Ivoire, l'invalidation des candidatures des figures de proue de l'opposition ivoirienne a entrainé une crise pré-électorale avant même l'investiture officielle du Président Ouattara comme candidat à sa propre réélection. Quant au président

Alpha Condé de Guinée, depuis le processus de modification de la constitution entrepris dans ce pays en 2019 et qui a abouti à un referendum le 22 mars 2020, les manifestations de protestation ont secoué toute la Guinée. Siguiri, le fief du président lui-même, n'a pas échappé à ces actions de rejet du troisième mandat de « leur fils ». Ces deux « anciens » de la CÉDÉAO auraient été confrontés, selon les indiscrétions du sommet de la CÉDÉAO sur la crise malienne, à des oppositions venant de la part de leurs homologues « bien élus ». Le site en ligne *Médiapart* rapporte ceci :

> *« Le Président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a été particulièrement remarquable dans l'analyse qu'il a faite de la situation au Mali. Il a dit, pour désavouer Alassane Ouattara et Alpha Condé, qu'il est illusoire, voire utopique de penser qu'il est possible de rétablir IBK (Ibrahim Boubacar Keïta) au pouvoir. Diplomatiquement, c'est infaisable. Militairement, c'est aventureux et politiquement, ce serait une agression contre la souveraineté du peuple malien. Il a déclaré que lui, Roch Kaboré, ne s'inscrirait jamais dans cette dynamique. »* (Yapi 21/8/2020)

Le président burkinabè a été suivi dans cette position par le plus jeune de la troupe (Il est né le 23 septembre 1972), le président Umaru Sissoco Ambalo de Guinée-Bissau. Il aurait déclaré devant ses pairs qu'au-delà des positions de principe, la modification de la constitution pour un troisième mandat devrait être considérée aussi comme un coup d'État. Ancien premier ministre, il est président élu depuis seulement le 27 février 2020 et ne s'entend pas se faire conter par « les dinosaures » de la CÉDÉAO. Tout ceci a eu pour conséquence de faire bouger les lignes de la médiation en faveur de la rue malienne. Ainsi, au sortir de ce sommet du 20 août 2020 en visioconférence, le tweet du président Macky Sall du Sénégal insistait sur le fait que les sanctions contre le Mali devraient « …*tenir compte des impératifs humanitaires. Les denrées de première nécessité, les produits pharmaceutiques et pétroliers ne seront pas concernés par l'embargo* ». Dans un second tweet le président sénégalais écrit ceci : « *Il nous faut agir avec responsabilité et célérité afin d'éviter que le Mali ne sombre…* ». C'est bien connu que le président Sénégalais avait accédé au pouvoir après que « la rue sénégalaise » se soit massivement mobilisée contre les velléités de patrimonialisation du pouvoir de son prédécesseur Abdoulaye Wade. Au Burkina Faso, les manifestations des 30 et 31 octobre 2014 qui ont donné lieu à une transition politique s'inscrivait dans ce refus de la gestion patrimoniale de l'État par le régime du président Compaoré. La rue avait obligé le président Compaoré à démissionner et à se réfugier en Côte d'Ivoire. Cette même rue avait fait échouer le coup d'État de l'ex-régiment de sécurité présidentielle qui voulait stopper la transition de 2015 au Burkina Faso. C'est donc en toute logique que ces présidents comprennent mieux le langage de la rue qui a un moment de leur histoire les a aussi aidés, dans une certaine mesure, à accéder au pouvoir. Tout ceci a sonné comme un malaise au sein de ce conclave de chefs d'État, ballottés entre réalisme politique et désir d'appliquer des textes qui sont en décalage avec des réalités sociales très mouvantes.

Il convient de souligner que la présidence de la CÉDÉAO, au début de la crise, était assurée par le président nigérien Mamoudou Issoufou qui, après son second mandat à la tête de l'État, avait décidé de ne pas se présenter à nouveau contrairement à certains de ses pairs. Il avait, du reste pour cela, remporté le prestigieux prix Mo Ibrahim qui récompense les gouvernances vertueuses en Afrique (Jeune Afrique 9/3/2024). Le Niger, faut-il le rappeler forme avec le Burkina Faso et le Mali ce « triangle de la mort » dans la lutte contre l'insécurité et les groupes djihadistes. Cette région dite du Liptako-Gourma est un véritable sanctuaire du terrorisme djihadiste (Hagberg et al. 2022). Le Mali considéré comme étant la base arrière la plus active des groupes terroristes et le président Keita n'aurait pas suffisamment bandé les muscles contre ce fléau. Ses voisins sont bien instruits pour comprendre que l'effondrement du Mali serait un chaos pour toute la région, ce qui expliquerait en partie leur position moins intransigeante vis-à-vis des putschistes de Bamako. La situation sécuritaire de la région a certainement joué sur la prudence observée par la communauté internationale qui a eu des réactions plus en phase avec les réalités maliennes.

La CÉDÉAO accusée de faire une médiation par « procuration » pour le compte de la communauté internationale souvent décriée par la rue a montré ses limites lorsqu'elle s'est figée sur des positions de principe. Au-delà des chefs d'État à l'interne, ce sont des chefs d'État occidentaux, et non des moindres, qui ont fragilisé cette posture de fermeté et ainsi ont fissuré le gant de fer. Le président français Emmanuel Macron en visite en Allemagne après des condamnations de principe du coup de force déclarait ceci : « *Nous ne sommes présents au Mali qu'à la demande du peuple Malien souverain... Nous n'avons pas à nous substituer à la souveraineté malienne …* »[5]. Les Américains aussi ont joué dans l'attentisme : *« Par rapport à ce qui s'est passé au Mali, nous sommes en train d'analyser les normes juridiques pour déterminer si oui ou non on peut qualifier cela de coup d'État »*, a déclaré l'envoyé spécial des États-Unis au Sahel.[6] Il y avait de quoi affaiblir « la procuration ». Cependant l'autre pendant de la crise étant d'utiliser le Mali pour solder et/ou prévenir les contentieux propres à certains pays membres nécessitait une sortie honorable, à l'organisation sous régionale, fut-elle à la Pyrrhus.

---

[5] https://www.bfmtv.com/politique/emmanuel-macron-sur-le-mali-nous-avons-clairement-condamne-un-coup-d-etat-militaire-contre-un-president-democratiquement-elu-par-son-peuple_VN-202008200227.html

[6] Koi Gouahinga, 21 août 2020 « Les États-Unis ne sont pas sûrs si ce qui s'est passé au Mali est un coup d'État » ,VOA, https://www.voaafrique.com/amp/pour-les-%C3%A9tats-unis-ce-qui-s-est-pass%C3%A9-au-mali-n-est-pas-forc%C3%A9ment-un-coup-d-%C3%A9tat/5553198.html?__twitter_impression=true&s=09 consulté le 24/08/20

Un dénouement qui sauve l'honneur

Alors qu'arrivait à Bamako la mission de la CÉDÉAO après le du coup d'État et la démission du président Keita, Alassane Dramane Ouattara annonçait sa candidature dans un stade Houphouët-Boigny archicomble. Au même moment, de nombreuses villes ivoiriennes s'embrasaient de manifestations d'opposants à ce troisième mandat. La nouvelle mission conduite par l'ancien président nigérian a reçu un accueil chaleureux de la part de la junte au pouvoir à Bamako. Celle-ci a immédiatement accédé à la demande du représentant de la CÉDÉAO de rencontrer l'ancien président malien Ibrahim Boubacar Keita.

La CÉDÉAO, gênée par la situation originale du Mali qui ressemble à quelques expressions près à celle du Burkina Faso de 2014 (Hagberg et al. 2017), étaient en passe de se faire prendre dans ses propres turpitudes. Suite à l'insurrection populaire intervenue au Burkina Faso, la CÉDÉAO avait quasiment félicité les militaires qui avaient pris le pouvoir suites aux manifestions populaires. « *Summit expresses deep appreciation to Lieutenant-Colonel Yacouba Zida and the entire Armed Forces of Burkina Faso for demonstrating professionalism in maintaining security, law and order, as well as for their positive role in the establishment of a civilian led transitional arrangement.* » (CÉDÉAO 2014) Comme on le sait, par la suite la transition burkinabè a été dirigée par un président civil et un premier ministre officier supérieur de l'armée. Alors, pourquoi dans le cas du Mali la CÉDÉAO exige que le Premier Ministre et le Président soient tous deux des civils comme décidé ainsi qu'il suit :

> « *S'agissant de la situation au Mali, la Conférence réaffirme sa détermination à assurer un retour rapide à l'ordre constitutionnel dans ce pays, avec une transition politique dirigée par un Président et un Premier ministre civils pour une période de douze (12) mois. La Conférence maintient l'ensemble des décisions prises lors de son Sommet extraordinaire tenu le 28 août 2020 et prend note des consultations en cours entre les acteurs maliens, initiées par le Conseil National de Salut du Peuple (CNSP). La Conférence demande que le Président et le Premier ministre de la transition, tous deux civils, soient désignés au plus tard le 15 septembre 2020* » (CÉDÉAO 7/09/2020)

Un durcissement incompréhensible de la part de l'opinion publique malienne et même africaine qui confirme les « deux poids deux mesures » que nous évoquions plus haut.

Cependant, en campant sur sa position la CÉDÉAO aurait pu réussir sa passe sur le long terme, à cause des tergiversations de la junte au pouvoir. Celle–ci par ses attitudes et déclarations, commençait aussi à semer le doute dans l'esprit des acteurs de la lutte pour le départ du président Keïta. En effet, une atmosphère de suspicion commençait à régner entre la junte et les acteurs de la société civile notamment ceux mobilisés au sein du M5-RFP. Ce mouvement accusait les militaires de vouloir voler leur victoire et installer définitivement l'armée au pouvoir. Ainsi, c'est la junte malienne elle-même qui allait donner l'occasion à

l'organisation sous régionale de redorer son blason. Certainement convaincus de leur assise populaire les militaires ont voulu dévoiler leur agenda jusque-là caché pour monopoliser autrement le pouvoir.

Ce fut l'occasion donné au Phoenix CÉDÉAO de renaitre de ses cendres. La pression de la CÉDÉAO allait donc pour une fois dans le sens de celle de la rue avec l'exigence d'un président de la transition et un premier ministre tous deux civils. En voulant ruser contre cette décision la junte jouait elle aussi sa crédibilité et les « anti-CÉDÉAO » commençaient plutôt à douter de la bonne foi des militaires au pouvoir. Ce retournement progressif de l'opinion était lié à des faits concrets ; le processus de consultation engagé, la non divulgation de la version provisoire de la charte de la transition, etc. On peut déduire de ce retournement de situation, que la pression de la CÉDÉAO au début de la prise de pouvoir par les militaires, n'était pas mauvaise dans le fond, mais elle était plutôt inopportune, car elle allait contre la volonté populaire. Cela instruit d'aller au-delà de l'application mécanique des dispositions contenues dans les textes L'investiture du nouveau président de la transition en même temps que son vice-président, véritable co-président issu du rang des militaires putschiste, était un exemple patent de ce jeu de cache-cache entre la junte, le peuple malien et la CÉDÉAO. La présence de diplomates et du médiateur de la CÉDÉAO lors de la cérémonie d'investiture n'était donc pas un blanc-seing. Il fallait trouver une autre issue au match. Comme on peut le constater, la transition politique qui a, entre autres, pour but d'alléger les charges de fonctionnement de l'État n'a pas trouvé mieux que de mettre en place un tandem président/vice-président en plus d'un premier ministre. Cette institution budgétivore, laissait entrevoir la force d'imposition du Colonel Assimi Goita qui tenait à garder un œil sur un pouvoir qui lui revenait de fait.

La CÉDÉAO au Mali : quels enseignements pour l'Afrique ?

En football lorsque le match s'achève sur un score de parité où aucune équipe n'a dominé l'autre, il est qualifié de nul. Score de parité et ou vierge, le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) et la CÉDÉAO ont fait jeu égal dans le bras de fer qui les opposait. La CÉDÉAO jouait sa crédibilité et la junte n'avait pas forcément les moyens de sa résistance durable à une pression internationale sans soutien populaire à l'interne. Le durcissement de l'embargo commençait à faire ses effets sur un pays enclavé avec une population très mobile et dont le secteur commercial est le pourvoyeur de l'essentiel des ressources de l'économie nationales (UNDP 2020). Cette situation va conduire à la nomination d'un officier supérieur à la retraite, Bah N'Daw à la tête de l'État malien. Après la prestation de serment de ce « civil » comme Président de la transition, la victoire n'était visiblement pas dans aucun camp. Tout se jouait comme dans un match de foot qui se déroule sur un temps limité pendant lequel chaque équipe tente, par des tactiques diverses, de dominer l'adversaire. La junte malienne a finalement accé-

dé aux exigences de la CÉDÉAO de nommer un président et un premier ministre civils, mais elle est restée forte, puisque le poste de vice-Président est revenu au Colonel Assimi Goïta, ex-président du Comité National pour le Saut du Peuple, et des portes-feuilles clés du nouveau gouvernement de 25 ministres ont été occupés par les militaires putschistes.

Dans une déclaration publié le 5 octobre 2020, la CÉDÉAO levait l'embargo contre le Mali, parce qu'il était prévu que « *les sanctions seront levées dès la nomination du président et du premier ministre de la transition* »[7]. L'honneur était sauf des deux côtés. La Junte malienne n'a pas perdu la face dans un duel qui l'opposait à un « représentant des positions internationales » qu'est la CÉDÉAO.

Cet exemple malien, au-delà du bras de fer entre la CÉDÉAO et la junte, suscite quelques enseignements concernant l'intervention de cette organisation sous régionale. Il y a d'abord que la CÉDÉAO a respecté sa tradition qui consiste à intervenir systématiquement partout en Afrique de l'Ouest là où une crise survient au sommet de l'Etat. Cela est rendu possible par l'évolution des textes de l'organisation qui initialement devrait s'occuper des questions économiques et de développement.

> « *L'adoption, en 1999, du Protocole relatif au Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement de conflits, de maintien de la paix et de la sécurité et, en 2001, du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance, ont doté la CÉDÉAO des capacités de mettre en lien la défense de la stabilité des pays ainsi que la résolution des conflits et le modèle de gouvernance démocratique* (Boutaleb 2022 : 3)

C'est pourquoi entre négociation, menace de sanction et usage de la force comme ce fut le cas en Gambie, au Liberia, en Guinée Bissau, en Sierra Leone, etc. elle parvient tant bien que mal à apporter des solutions de sortie de crise. Pour cela, il n'est pas exagéré de dire que la CÉDÉAO par le passé a été un exemple de réussite en Afrique. Elle a historiquement su montrer la nécessité de son existence.

Dans cette expression, la CÉDÉAO est considérée par les organisations internationales, comme étant l'organisme de proximité des pays ouest africains et de leur population. « *La CÉDÉAO est mandatée par l'UA pour le développement d'instruments de prévention, de gestion et de résolution des conflits* » (Touré 2016: 16). Elle bénéficie de la même considération de la part de l'ONU.

Cependant, l'autre enseignement majeur est que cet « organisme du bas » du système des Nations Unies et de l'Union Africaine, est vu par les populations comme étant encore un « organisme du haut », donc distant des préoccupations du bas. Parlant de l'UA et de la CÉDÉAO, une étude basée sur des données empiriques au Burkina Faso, a montré que « les deux organisations régionales africaines sont plus contestées localement que ce qui apparaît dans la littérature académique… » (Schnabel et al. 2021 : 9)

---

[7] Nana Ado Dankwa Akufo-Ado, 5/10/2020, *Déclaration des chefs d'État et de gouvernements de la CÉDÉAO sur le Mali,* Accra, CEDEAO.

Ce décalage de point de vue est important dans l'appréciation des interventions de la CÉDÉAO. C'est dans ce sens que Nadieline lui recommande de prendre en compte la société civile. Parce qu'elle estime que « *Ces Organisations peuvent et doivent jouer un rôle actif en faveur de la sécurité en influençant les décisions gouvernementales qui affectent les intérêts de la population* ». (Nadieline 2016 : 12)

Pendant les contradictions avec les militaires maliens on a eu l'impression que ces derniers ont voulu profiter de « l'impopularité » du médiateur CÉDÉAO qui, aux yeux de nombreux citoyens ouest-africains est une organisation qui ne se préoccupe que du confort de « ceux d'en haut ». Le Mali a inventé une nouvelle forme de coup d'État. Cet exemple offre une occasion à la CÉDÉAO de sortir des clichés et autres préjugés anciens qui demeurent toujours au sein de l'opinion publique et de revoir ses méthodes d'intervention.

La CÉDÉAO est toujours attendue en médiateur important afin de délivrer le quitus à un pouvoir pour sa reconnaissance par la communauté internationale, mais sur le terrain elle est contrainte d'évoluer entre des perceptions contradictoires. La CÉDÉAO doit donc constamment s'adapter au contexte pour garder son autorité tout en emmenant les peuples à adhérer à ses missions.

Cette situation a montré comment la légitimité d'un acteur public n'est jamais acquise pour longtemps. Elle peut du reste facilement s'éroder (Hagberg 2006) en fonction du rythme des évènements socio-politiques. La junte qui avait l'onction de la rue à un certain moment de son processus de prise de pouvoir, a été rejetée par cette même rue qui estimait avoir été trahie. Par contre la CÉDÉAO qui était jugée « illégitime » pour intervenir dans les affaires maliennes, a pu quelque peu acquérir une certaine légitimité lorsqu'elle est allée dans le sens de la volonté populaire en mettant la pression sur la junte. Il convient de retenir que l'autorité publique ne s'acquiert pas par la seule détention de la force. Il faut en sus la légitimité venant du peuple, ici représenté par la rue. Il y a donc comme une nécessité d'avoir une institution supra nationale qui puisse servir de contre-pouvoir à l'ondoyance des acteurs politiques au plus haut niveau de l'Etat. Toutefois celle-ci doit canaliser ses interventions en fonction des intérêts du « bas peuple ». En effet comme l'a démontré Hagberg (2006 : 5) dans un article sur un chasseur traditionnel au Burkina Faso qui s'introduit dans l'arène politique, « *It seems that the very 'unpredictability' of specific political actors shapes their public authority.* » La junte malienne l'a démontré dans ses tergiversations, à un certain moment de son bras de fer avec l'organisme sous-regional, au point de donner davantage de crédit à l'existence de la CÉDÉAO. N'empêche que l'organisation sous régionale doit revoir ses manières de faire pour être plus proche des aspirations populaires. La création en 2023 de l'Alliance des Etats du Sahel et l'annonce du retrait simultané du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CÉDÉAO peuvent être considérés comme étant des conséquences logiques des interventions inadaptées de la CÉDÉAO[8] dans les pays concernés.

[8] Service d'information du gouvernement burkinabè 18/9/2023.

Conclusion

La CÉDÉAO est une organisation sous régionale qui a fait ses preuves dans le domaine de l'intégration économique qui est l'un des fondements de sa création. Dans ses interventions sur le plan politique, elle s'est très longtemps exprimé comme partisan des régimes en place, quelle que soit leurs pratiques de la démocratie. Une telle posture lui a valu la perte de sa crédibilité au sein de l'opinion publique en Afrique de l'Ouest. Cela a pu du reste militer en faveur de l'évolution des textes de l'organisation, pour prendre en compte la question de la démocratie et de la bonne gouvernance. Cependant, malgré ces avancées notoires, la CÉDÉAO ne semble pas avoir suffisamment intégré « les voix du bas » dans son analyse de la situation politique des États. Alors, la légitimité, telle que conçue par les populations, ne coïncide pas toujours avec celle défendue par l'organisation. Cette différence de point de vue est assez problématique dans le cheminement de l'organisation qui ambitionne de faire la « CÉDÉAO des peuples ». La lecture que l'on peut faire de cette situation, c'est qu'il existerait plus qu'un hiatus entre les interventions de la CÉDÉAO et les textes élaborés à l'interne. Les populations ne percevant pas toujours ce que cette organisation qui existe depuis 1975 fait concrètement pour résoudre leurs problèmes basiques de sécurité humaine (UNDP 1994), elles rechignent à suivre ses injonctions contre un régime sur lequel elles ont porté leur choix, quelle que soit la manière dont le régime a accédé au pouvoir. Les expériences vécues sont très importantes dans la fabrique des perceptions du bas (Schnabel et al, 2021).

Dans de nombreux pays membres de la CÉDÉAO, l'armée est considérée comme l'institution de dernier recours lorsque « le pays va mal ». C'est pourquoi de nombreux coup d'État, malgré leur caractère anti-démocratique, sont salués par la rue. La CÉDÉAO a donc intérêt à s'adapter aux transformations sociales portées par des populations majoritairement jeunes. C'est alors qu'elle pourrait constituer un important bouclier contre la caporalisation du pouvoir par l'armée ou sa patrimonialisation par des civils issus des urnes qui souhaiteraient s'éterniser au pouvoir. N'ayant pas toujours eu une lecture adaptée aux contextes socio-politiques des États en crise, la CÉDÉAO a renforcé le sentiment de rejet populaire contre elle.

A l'issu du coup d'État intervenu au Niger, le 26 juillet 2023, la CÉDÉAO, fidèle à sa mission, est une fois de plus intervenue en exigeant un retour immédiat à « l'ordre constitutionnel ». Elle a brandi contre ce pays la menace de l'intervention armée, afin de rétablir au pouvoir le Président Bazoum qui, contrairement au président Keita du Mali et Kaboré du Burkina Faso, n'avait pas signé une quelconque lettre de démission. C'est dans ce contexte que le 16 septembre 2023, le Mali et le Burkina Faso, solidaire du Niger ont décidé de la création de l'Alliance des Etat du Sahel (AES). Coup de semonce ou hallali, cette décision fera date dans l'histoire de l'organisme sous régional.

Ces trois pays sont confrontés depuis plusieurs années à une insécurité complexe liée aux attaques terroristes récurrentes. A ce sujet, ils sont unanimes à

accuser la communauté internationale dont la CÉDÉAO est considérée comme étant le « porte-voix », de ne s'être pas suffisamment engagée à leurs côtés pour la sécurisation de leurs territoires nationaux respectifs. La mutualisation des forces de défense et de sécurité est donc l'élément premier qui a milité en faveur de la création de l'AES bien que les aspects économiques soient tout aussi importants. En effet, déjà en 1970, à travers le Protocole d'Accord portant création de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG) ces trois pays étaient déjà en coopération sous régionale, restreinte autour des ressources naturelles en partage. Le bras de fer entre la CÉDÉAO et les dirigeants du Mali, du Burkina Faso et du Niger après la création de l'AES, est suivie de la déclaration du retrait pure et simple de ces pays de la CÉDÉAO en janvier 2024. Tout cela peut être considéré comme étant les conséquences de l'interventionnisme inadapté de la CÉDÉAO depuis la crise malienne de 2020. Il ne serait pas exagéré de dire que la gestion de la cette crise par la CÉDÉAO a véritablement constitué un jalon important dans l'histoire de cette organisation sous-régionale. Quoiqu'il advienne, cette nouvelle donne dans la coopération entre états de l'Afrique de l'Ouest aura réussi à démontrer les limites congénitales d'un mécanisme traditionnel de résolution de crise socio-politiques dans la région.

Références bibliographiques

AFP 8/4/2012 à 21h42. « Mali : Amadou Toumani Touré a officiellement démissionné ». Consulté le 20/6/2021 : https://www.jeuneafrique.com/152352/politique/mali-amadou-toumani-tour-a-officiellement-d-missionn/

Africanew Juillet 2020. « Troubles au Mali : organisations africaines, ONU, UE appellent à la retenue ». Consulté le 20.06.2021 : https://fr.africanews.com/2020/07/13/troubles-au-mali-organisations-africaines-onu-ue-appellent-a-la-retenue//

Akufo-Ado, N.A.D. 5/10/2020. Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernements de la CÉDÉAO sur le Mali. Accra : CÉDÉAO/ECOWAS,

Boutaleb, O. 2022. Le rôle de la CÉDÉAO dans la gestion des crises politiques et sécuritaires internes à ses États membres. Policy brief 49/22, Policy center for the new South :

CÉDÉAO, 2014, Session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat de la CÉDÉAO sur la situation au Burkina Faso. Accra : ECOWAS. Consulté le 18/8/2020 *:* https://ecowas.int/wp-content/uploads/2022/08/2014-Extra-Nov-2014.pdf

CÉDÉAO 8/9/2020. *57ème session ordinaire de la conférence des chefs d'état et de gouvernement de la CÉDÉAO*. Niamey, CÉDÉAO : https://www.ecowas.int/communique-final-de-la-57eme-session-ordinaire-des-chefs-detat-et-de-gouvernement-de-la-cedeao-tenue-a-niamey-le-7-septembre-2020/?lang=fr.

CÉDÉAO. 18/8/2020. Communiqué sur la situation au Mali 18 août 2020. Consulté le 19/8/2020 : https://www.ecowas.int/communique-sur-la-situation-au-mali-18-aout-2020/

Diallo , A. 6/5/2020. « Mali : les résultats des législatives contestés par la rue ». Consulté le 21/08/20 : https://www.jeuneafrique.com/940564/politique/mali-les-resultats-des-legislatives-contestes-par-la-rue/

Hagberg, S. 2006. « 'It was Satan that Took the People' : The Making of Public Authority in Burkina Faso ». *Developement and Change* 37(4) : 779-797.

Hagberg, S., L. Kibora, S. Barry, S. Gnessi et A. Konkobo 2017. *Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016 : Perspectives anthropologiques des pratiques politiques et de la culture démocratique dans 'un Burkina Faso nouveau'*. Uppsala Papers in Africa Studies 2. Uppsala: Uppsala University.

Issoufou, M. 20/08/2020. Déclarations des chefs d'Etat et de gouvernement de la CÉDÉAO sur la situation au Mali. Vidéo-conférence Abuja : CÉDÉAO/ECOWAS.

Jeune Afrique, 19 février 2010. « Mamadou Tandja renversé, trois colonels prennent le pouvoir ». Consulté le 20/08/20 : https://www.jeuneafrique.com/186092/politique/mamadou-tandja-renvers-trois-colonels-prennent-le-pouvoir/

Jeune Afrique 9/03/21. « Prix Mo Ibrahim. Mamadou Issoufou récompensé pour avoir respecté la loi ». Consulté le 20/03/21 : https://www.jeuneafrique.com/1133973/politique/chronique-prix-mo-ibrahim-mahamadou-issoufou-recompense-pour-avoir-respecte-la-loi/

Mateso, M. 24/08/2020. Le syndrome du troisième mandat en Afrique : « les nouvelles formes de coups d'Etat ». Consulté le 25/08/20 : https://mobile.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/le-syndrome-du-troisieme-mandat-en-afrique-les-nouvelles-formes-de-coups-d-etat_4078153.html#xtref=acc_dir&xtref=https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/le-syndrome-du-troisieme-mandat-en-afrique-les-nouvelles-formes-de-coups-d-etat_4078153.html

Mvé Ella, L. 2013. « Le rôle des organisations africaines dans la crise malienne », *Civitas Europa*, 2013/2, 31 : 123-144. DOI : 10.3917/civit.031.0123. URL : https://www.cairn.info/revue-civitas-europa-2013-2-page-123.htm

NadIeline, L. 2016. Le rôle de la CÉDÉAO dans la résolution des conflits en Afrique de l'ouest. Mémoire de master 2, Université Assane Seck de Ziguinchor.

Nshimirimana, V. 14/10/2022. « Mali : l'embargo de la CÉDÉAO pénalise les populations vulnérables tandis que la junte reste de marbre ». Consulté le 10/5/2023 : https://www.cncd.be/Mali-l-embargo-de-la-CEDEAO

Oliver, M. 16/12/2017. « Burkina Faso : Macky Sall, Boni Yayi et la CÉDÉAO, une médiation malaimée ». Consulté le 19/08/20 : https://www.jeuneafrique.com/384437/politique/burkina-faso-macky-sall-boni-yayi-cedeao-mediation-malaimee/

Saidou, A.K. 2018. « We have chased Blaise, so nobody can resist us': Civil society and the politics of ECOWAS intervention in Burkina Faso ». *South African Journal of International Affairs* 25(1), 39-60.

Schnabel, S., A. Witt et A. Konkobo. 2021. « Les syndicats des chefs d'état » sur le terrain : perception locale de l'Union africaine et de la CÉDÉAO dans leurs interventions au Burkina Faso en 2014/2015. PRIF Report 11/2022, Peace Research Institute. Frankfurt/Leibniz-institut Hessische stiftung friedens-und konflitforschung

Service d'information du gouvernement burkinabè. 18/9/2023. Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des Etat du Sahel. Consulté le 15/4/2024 : https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=1591&cHash=c3c38dbf424c045c67efa5a6882fb7ef

The Conversation, August 2020. « La chute inéluctable du président malien Ibrahim Boubacar Kéita ». Consulté le 21/8/20 : https://theconversation.com/la-chute-ineluctable-du-president-malien-ibrahim-boubacar-keita-144787

Toure, J. 2016. La CÉDÉAO et règlement des conflits en Afrique de l'Ouest. HAL Id: dumas-01440210 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01440210 Submitted on 8 Mar 2017

UNDP 1994. *Human Development Report 1994*. New York and Oxford: Oxford University Press.

UNDP 2020. *Analyse rapide des impacts socio-économiques du COVID-19 au Mali*, UN/MALI. Consulté le 15/08/2021 : https://www.undp.org/fr/mali/publications/analyse-rapide-des-impacts-sociaux-economiques-de-la-covid-19-au-mali

Yapi, C. 21/8/2020. CÉDÉAO : ALASSANE OUATTARA DÉSAVOUÉ PAR EMBALLO ET KABORÉ *mediapart,* Le blog de CHRIS YAPI L'enquêteur Tous Terrains. Consulté le 22/08/20 : https://blogs.mediapart.fr/chris-yapi-lenqueteur-tous-terrains/blog/210820/CÉDÉAO-alassane-ouattara-desavoue-par-emballo-et-kabore

Uppsala Papers in Africa Studies
Editor: Sten Hagberg

1. Sten Hagberg, Yaouaga Félix Koné, Bintou Koné, Aboubacar Diallo et Issiaka Kansaye. *Vers une sécurité par le bas ? Étude sur les perceptions et les expériences des défis de sécurité dans deux communes maliennes.* 2017.
2. Sten Hagberg, Ludovic Kibora, Sidi Barry, Siaka Gnessi et Adjara Konkobo. *Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016. Perspectives anthropologiques des pratiques politiques et de la culture démocratique dans « un Burkina Faso nouveau »*. 2017.
3. Sten Hagberg, Ludovic Kibora, Sidi Barry, Siaka Gnessi and Adjara Konkobo. *'Nothing will be as before!' Anthropological perspectives on political practice and democratic culture in 'a new Burkina Faso'.* 2018.
4. Sten Hagberg, Ludovic O. Kibora et Gabriella Körling (sous la direction). *Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel.* 2019.
5. Sten Hagberg, Ludovic O. Kibora, Sidi Barry, Yacouba Cissao, Siaka Gnessi, Amado Kaboré, Bintou Koné et Mariatou Zongo. *Sécurité par le bas. Perceptions et perspectives citoyennes des défis de sécurité au Burkina Faso.* 2019.
6. Sten Hagberg, Ludovic O. Kibora, B. Koné, A. Konkobo, E. Zongo, S. Barry, Y. Cissao et P. Kaboré. « *Femmes de devant !* ». *Combat du leadership féminin au Burkina Faso*. 2021.
7. Sten Hagberg, Ludovic O. Kibora, Sidi Barry, Yacouba Cissao, Siaka Gnessi, Amado Kaboré, Bintou Koné and Mariatou Zongo. *Security from below in Burkina Faso. Citizen perceptions and perspectives*. 2023.
8. Sten Hagberg, Baba Coulibaly, Yaouaga Félix Koné et N'gna Traoré (sous la direction). *Résistance, Alternance, Souveraineté. Une recherche engagée sur la crise et la transition au Mali*. 2024.
9. Alice Degorce, Ludovic O. Kibora, Maud Saint-Lary, Irissa Zidnaba, Pietro Fornasetti, Issouf Bonsa, Yacouba Cissao, Roger Bindré Dayamba, Siaka Gnessi, Miédome Kam et Aude Nikiema. *Réfugié en son propre pays. Une enquête collective sur les personnes déplacées internes à Ouagadougou (Burkina Faso).* 2024.